JOURNAL A NOUVELLES

LA PRESSE

CIRCULATION
TOTAL DE LA SEMAINE
634,581

23ME ANNEE—No 186 MONTREAL, MERCREDI 12 JUIN 1907 16 PAGES UN CENTIN

Rev Ed Paradis 1907 Soumaire

UNE VICTIME D'ORCHARD

On croit que le meurtrier a eu quelque chose a faire avec la mort de

LAWRENCE CRONIN

L'ex-surintendant de la mine Bird tomba dans un guet-apens, en se rendant à l'ouvrage,

EN 1902

M. Merrill Weed, percepteur des douanes américaines, sur les convois du Delaware & Hudson, a déclaré, hier, à un reporter de "La Presse", qu'il croyait que son beau-frère, M. Lawrence Cronin, tué dans la mine Bird, Washington, dont il était surintendant, est une victime de la Fédération des Mineurs de l'Ouest.

"La mort de Cronin, dit M. Weed, fut entourée de circonstances mystérieuses. Il fut tué en 1902 et vécut assez pour dire à ceux qui le transportèrent baignant dans son sang qu'il était la victime d'assassins. Il s'en allait à la mine, lorsque le terrain s'effondra sous ses pieds et il tomba sur des rocs pointus plantés dans le vieux puits. Il avait fait cette route très souvent, sans que rien n'arrivât et il dit qu'il croyait qu'on lui avait tendu une trappe. "Je ne serais pas surpris de voir son nom sur la liste des victimes d'Orchard, a déclaré M. Weed; aussi je suis le procès avec une intense curiosité."

LA GUERRE A L'ALCOOLISME

M. LE CHANOINE J. T. SAVARIA, CURE DE LACHINE, OUVRE UNE CAMPAGNE VIGOUREUSE CONTRE L'INTEMPERANCE.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Lachine, 12 — Notre dévoué curé, M. l'abbé J. T. Savaria, vient d'ouvrir une campagne vigoureuse contre l'alcoolisme à Lachine.

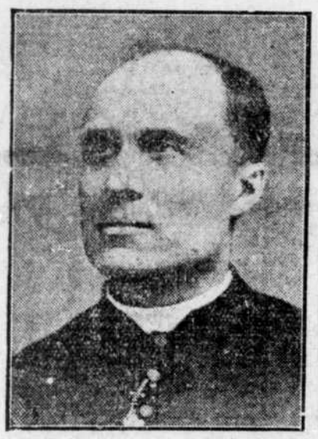

M. l'abbé J. T. Savariat, curé de Lachine, qui vient d'ouvrir une campagne contre l'alcoolisme dans sa paroisse.

A sa demande, le Révérend Père Ladislas, Franciscain, est venu donner deux intéressantes conférences, l'une lundi soir pour les femmes, et la seconde hier soir pour les hommes, sur les affreux ravages causés à l'organisme humain ainsi que dans la société en général par l'abus des boissons enivrantes.

Ces conférences étaient agrementées de projections électriques illustrant les plaies qui accompagnent l'ivrognerie.

Le Père Ladislas a aussi déclamé diverses poésies de circonstance décrivant les horreurs qu'engendre l'alcoolisme.

Des auditoires nombreux et attentifs ont suivi avec un vif intérêt ces conférences pratiques.

M. le curé Savariat présida aux deux séances, et dans de vibrantes allocutions il s'est montré, à l'exemple de son vénéré prédécesseur, un apôtre ardent de la grande cause de la tempérance.

UN CHEMINEAU ENTREPRENANT

Comment il s'y prend pour faire, sans bourse délier, le voyage de

MONTREAL A SEATTLE

Le vagabond établit ses quartiers dans un yacht, où il cause des dégâts considérables.

VOL DE CUIVRE

Les limiers du C. P. R. viennent d'être mis au courant d'un fait qui dénote l'esprit aventurier de certains cheminaux.

Il y a quelques semaines, M. Henry Field, de Seattle, Wash., achetait un yacht à vapeur mesurant environ quarante pieds d'une fabrique de l'est. Le yacht fut d'abord envoyé à Montréal et on le plaça dans l'une des cours du Pacifique.

Un cheminau en passant, apprit que ce yacht devait partir bientôt pour Seattle, et l'idée lui vint de se rendre jusqu'à cet endroit sans délier sa bourse vide.

Maître "hobo" réussit alors, en brisant l'une des planchettes de l'embarcation, à s'introduire dans la cale et n'oublia pas de s'approvisionner pour le voyage, en se procurant, on ne sait trop comment, des boites de viande en conserve.

C'est de cette manière que le hardi cheminau réussit à se rendre à Seattle.

L'ingratitude est l'apanage quelquefois des cheminaux. Avant de quitter son yacht hospitalier, le "hobo" enleva les bordures de cuivre de l'embarcation et différents objets de valeur qu'il dut vendre ensuite afin de se remettre des misères du voyage.

LA FETE NATIONALE

LA DIVISION EST MET LA DERNIERE MAIN AU PROGRAMME DE LA CELEBRATION DES 23 ET 24 JUIN.

Les membres de la Division Est, de l'Association Saint-Jean-Baptiste, célèbreront, cette année leur grande fête patronale, le 23 juin, le dimanche.

De nombreux délégués de huit paroisses, se sont réunis, hier soir, chez les révérends Pères Oblats, rue Visitation, sous la présidence de l'échevin Robillard. Etaient présents, MM. L. G. A. Cressé, les échevins Giroux, Laviolette, Larivière, le R. P. Villeneuve, le Dr Valois, de Valois-ville, J. Marois, A. Comte et autres.

M. J. B. Hudon a été élu secrétaire.

Un comité, composé de tous les présidents de sections, s'assemblera, vendredi pour travailler à l'organisation en détails.

Chaque section pourra avoir un petit Saint-Jean-Baptiste.

Le grand ralliement pour la procession sera au square Papineau. La procession se mettra en marche à 8 heures, pour défiler par les rues : Sainte-Catherine, Dufresne, Logan, Frontenac, Ontario, Saint-Hubert, Sainte-Catherine, Visitation, Dorchester, Plessis, Sainte-Catherine, et Maisonneuve, jusqu'à l'église Sainte-Brigitte où sera chantée la messe à onze heures.

Il est tout probable que Mgr Racicot officiera.

Le prédicateur sera M. l'abbé Langevin, curé d'Hochelaga.

Dans l'après-midi, des discours patriotiques seront prononcés en square Papineau.

Les membres de la division Est entendent prendre part à la célébration générale, le lendemain, 24 juin.

Ils se réuniront encore au square Papineau pour défiler par les rues Sainte-Catherine et Saint-Hubert et rejoindre les autres divisions.

Avant l'ajournement de l'assemblée, Mtre L. G. A. Cressé a fait un chaleureux appel à tous les Canadiens-français de la division Est, afin qu'ils se rendent en foule à la démonstration à l'église Notre-Dame, dimanche, le 24 juin.

JUSTICE SOMMAIRE

Riga, Russie, 12. — Huit prisonniers politiques ont été exécutés ici, aujourd'hui, pour avoir pris part aux récents désordres de la prison centrale.

LE TRANSFERT DES MALLES A SYDNEY

Rumeurs d'un abordage désastreux entre le "Virginian" et le "Montcalm." -- Ce que disent le colonel Gourdeau et la Compagnie Allan sur un rapport publié par un journal du matin.

Un journal du matin publiait la nouvelle suivante, aujourd'hui :

Halifax, 11 — Le premier essai du service rapide de la malle, vià Sydsuey, a été fait sous des conditions plutôt défavorables et peu s'en est fallu qu'on n'eut à enregistrer une désastreuse catastrophe. Ce n'est que grâce au sang-froid du commandant du "Montcalm", le capitaine Bélanger, qu'un fatal accident fut évité.

"Contrairement au désir du capitaine Bélanger, le capitaine Vipond, du "Virginian", demanda que le transfert soit fait au large du port. Après quelques instants d'entretien par télégraphie sans fil, le capitaine Bélanger, voulant faire preuve de bonne volonté, acquiesça à la demande du capitaine Vipond et dirigea le "Montcalm" à la rencontre du "Virginian", à trois ou quatre milles de la Basse Pointe. La mer était forte et, comme le "Montcalm" venait de se placer aux côtés du "Virginian", il fut violemment secoué et projeté contre ce dernier navire. Son pont fut gravement endommagé ; des pièces de bois en furent arrachées et projetées de tous côtés. Un employé de l'Intercolonial fut blessé à la tête. Il

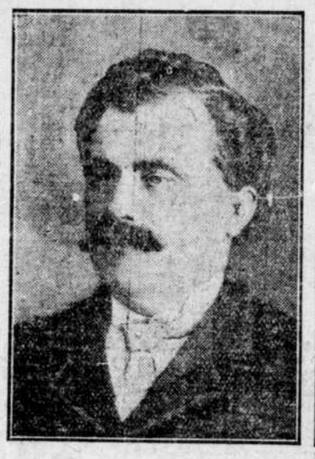

Le capitaine Bélanger, du "Montcalm"

sembia un moment que les choses allaient tourner au tragique.

"Ayant conservé son sang-froid, le capitaine Bélanger fit faire machine en avant et dégagea le "Montcalm". Néanmoins, ce navire avait déjà subi plusieurs centaines de piastres de dégâts.

"Comprenant son erreur et l'impossibilité d'opérer le transfert en pleine mer, le capitaine Vipond suivit le "Montcalm" et vint jeter l'ancre entre Livingstone et le phare de la Basse Pointe. Le "Montcalm" vint alors se ranger le long du "Virginian" et, en quarante minutes, cinquante-deux passagers et 344 sacs de lettres furent transbordés sur le "Virginian".

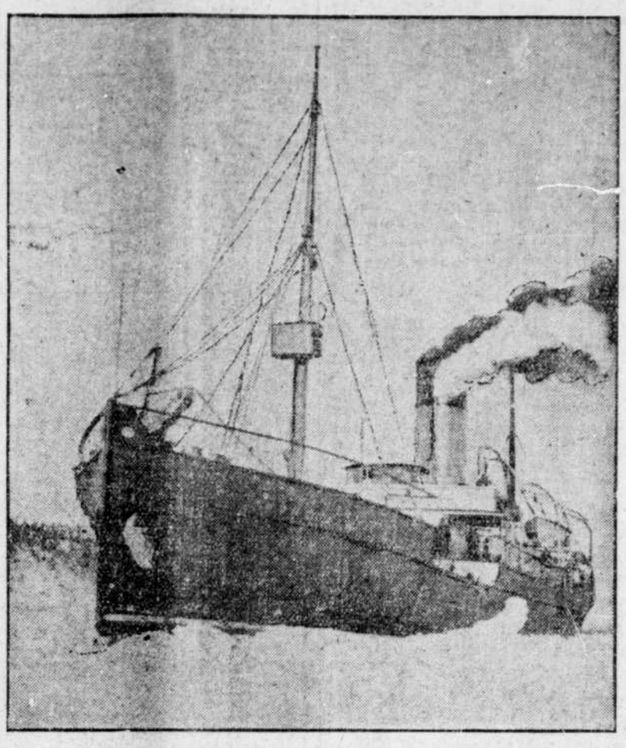

LE BRISE-GLACE "MONTCALM"

LE COLONEL GOURDEAU

Ottawa, 12 — Interviewé ce matin par votre correspondant, au sujet de l'accident présumé, entre les navires "Montcalm" et "Virginian", le colonel Gourdeau, sous-ministre de la marine et des pêcheries, déclare qu'aucune communication officielle n'a été reçue à ce sujet. Le colonel donne le démenti le plus catégorique à la rumeur qu'une collision se serait produite entre les deux navires ci-dessus

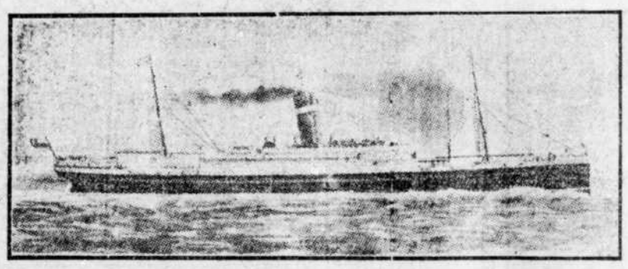

LE "VIRGINIAN," DE LA LIGNE ALLAN.

Le capitaine Vipond, du "Virginian," qui a dû amener son navire à la Pointe Basse, pour le transfert des malles, samedi.

nommés. Toutesfois, certains renseignements qui lui sont parvenus de source privée, lui permettent de dire que cette affaire n'est que le grossissage d'un incident tout à fait ordinaire qui se serait produit lors de l'abordage du "Virginian", par le "Montcalm", à Sydney.

A suivre sur la page 8

DES CACHOTS POUR DEMEURE

Une femme de Montréal est arrêtée et logée en prison, à New-York.

UN ROMAN

Danseuse de théâtres, elle a épousé un marchand montréalais déjà marié, et qui la suit

SOUS VERROUS

New York, 12 — Mme Julia Friedman, une jeune femme arrivée hier matin de Montréal, dans l'intention de poursuivre son mari en divorce, a été arrêtée et enfermée aux Tombs, sur l'accusation d'avoir épousé un homme qu'elle savait déjà marié. La jeune femme a été arrêtée en descendant du convoi, à la gare. L'individu impliqué dans l'affaire, Isidore Braun, a été appréhendé en même temps, à sa demeure, 1134, Prospect Avenue, sur une accusation de bigamie.

Tous deux ont comparu devant le juge Moss. La première femme de Braun a rendu témoignage contre son mari. On a raconté en Cour que Braun a marié Irma Rotter, il y a quinze ans, pour l'abandonner en 1904 et épouser la femme Friedman, une danseuse de théâtre. A son tour, cette dernière fut délaissée, à Montréal, et Braun revint à New York, pour y marier une troisième compagne.

C'est alors que la femme Friedman, qui est âgée de 24 ans, résolut de demander le divorce et s'en est venue à New York à son tour à cet effet.

Mme Braun No 1 est enchantée de voir son mari sous verrous en même temps que la femme Friedman :

—"Ce jour, a-t-elle dit hier, est le plus beau de ma vie. Il y a trois ans que je l'attends".

Singulier détail, la femme No 2 a retenu comme avocat exactement le frère de la femme No 1.

Braun est un riche marchand ayant des établissements à Montréal et à New York.

PICKPOCKETS A L'ŒUVRE

ILS VONT FAIRE UNE RICHE RECOLTE AUX COURSES DE SAINT-HYACINTHE.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Saint-Hyacinthe, 12. — La température est ici idéale et nos amateurs de chevaux sont dans la jubilation. Les grandes courses annuelles organisées par le club local se continuent cet après-midi. De nombreux étrangers sont arrivés à Saint-Hyacinthe, et avec eux, quelques filous de la plus haute adresse. Les exploits accomplis hier à l'hippodrome Laframboise ne sont pas l'oeuvre des pickpockets ordinaires. Parmi les victimes figurent un citoyen bien connu de L'Ange-Gardien, M. Napoléon Pratte, à qui on a volé $400 en papier-monnaie et $180 en billets promissoires: M. Brodeur, de Saint-Césaire, que l'on a soulagé de sa bourse contenant $62, Napoléon Leclerc, à qui il manque $17, et un autre étranger dont nous n'avons pu avoir le nom, qui pleure la perte de ses 85 dollars.

Plusieurs individus suspects sont l'objet d'une attention toute particulière de la part de nos agents de police.

UNE QUESTION DE LICENCE

Jugement important est rendu, ce matin, dans une cause de Onésime Octeau contre les commissaires des licences pour la cité de Montréal.

L'hon. juge Curran a rendu jugement, ce matin, dans une cause importante soulevée par M. Onésime Octeau contre les commissaires des licences pour la cité de Montréal.

Le 17 novembre 1906, M. Octeau produisait devant les commissaires un certificat et une demande de licence qui furent régulièrement pris en considération le 3 décembre, confirmés et proclamés le onze du même mois, signés par la majorité des commissaires et enregistrés suivant la loi par leur greffier.

Le 27 avril dernier, nonobstant ce que ci-dessus, les commissaires des licences donnaient avis à M. Octeau, qu'ils allaient prendre en considération, de nouveau, la demande de licence.

M. Octeau, qui se croyait dûment nanti de sa licence, l'ayant même transportée à une tierce personne s'adressa à la Cour Supérieure pour obtenir un bref de prohibition enjoignant aux commissaires des licences de s'abstenir de toutes procédures nouvelles.

Le jugement, rendu, ce matin, a confirmé le bien fondé de la demande de M. Octeau.

LE NAUFRAGE DU "MARY"

Le commandant Spain, président de la cour d'Amirauté, a commencé, hier après-midi, l'enquête sur le naufrage du "Mary", appartenant à la maison Révillon et Frères. Le navire coula le jour de Pâques 1907, au quai Tarte, dans des circonstances que "La Presse" a déjà rencontrées. Mtres Brosseau et Wainwright représentaient les propriétaires du navire ; Mtre Meredith, le Syndicat des armateurs et Mtre Peers Davidson, les compagnies d'assurances. Les témoins suivants ont été entendus : Les capitaines Fournier et Bernier, l'honorable M. McShane, maître du Port, messieurs Delphis Rochon, Saloné, Laurie et Bailes. L'H. M. C. A. Lebel, du département de la Marine, agit comme interprète officiel. Le capitaine Riley fait office d'assesseur. A deux heures, cet après-midi, l'enquête sera reprise. On croit qu'un jugement sera donné aujourd'hui sur cette enquête.

UN PATRIOTE CANADIEN

M. Philippe Melançon, de Panama, vient faire instruire ses deux filles

A LACHINE

Les deux jeunes enfants ne parlent que l'espagnol, en dépit de leur origine canadienne-française.

LA FIEVRE JAUNE

M. Philippe Mélançon, de Colon, en république de la Colombie, vient d'accomplir un acte d'attachement envers son pays, qui démontre comme la mentalité canadienne s'altère difficilement à l'étranger.

Il vient d'amener de Panama à Montréal, au couvent de Lachine, ses deux filles, afin qu'elles puissent recevoir leur instruction dans une institution canadienne-française.

M. Mélançon.

M. Mélançon et ses deux filles demeurent en ce moment chez des parents.

Aujourd'hui, ils sont les hôtes du greffier municipal, M. Robert. C'est là que le représentant de "La Presse" a rencontré le patriote canadien.

M. Mélançon est issu d'une bonne et vieille famille qui vivait au Canada sous la domination anglaise, lors de l'abandon par la France.

Son trisaïeul faisait partie du groupe des quarante Canadiens qui furent déportés aux Indes Occidentales par les Anglais. Une révolte eut lieu à bord du vaisseau; on s'empara du capitaine et de l'équipage, et l'on revint au Canada où tous s'établirent comme colons dans le district d'Yamachiche.

Sa famille émigra alors à Détroit quelques années plus tard. Aux Etats-Unis, où il vit maintenant, M. Mélançon dit qu'on l'appelle "M. Manasses", ne pouvant prononcer décemment son vrai nom.

Les deux jeunes Mélançon.

M. Melançon est le cousin de MM. Emile, Trefflé et Edmond Lamontagne.

La dernière guerre en Colombie a donné un accroc à la fortune de notre compatriote, car ses pertes s'élevèrent à $85,000.00, résultant de diverses cause.

Les filles de M. Mélançon, Anne et Elmire, ont respectivement 12 et 9 ans, et quoique canadiennes, eles ne parlent que l'espagnol; c'est pour leur faire apprendre la langue de ses ancêtres que M. Mélançon les confie aux Soeurs du couvent de Lachine.

L'an prochain, M. Mélançon déclare qu'il amènera au pays sa femme et ses trois autres enfants.

Plusieurs Canadiens sont établis en Colombie.

M. Mélançon passera un mois au pays pour se remettre d'une attaque de fièvre jaune.

UNE CHASSE MOUVEMENTEE

CINQ BAMBINS QUI VENAIENT DE PILLER UN MAGASIN DE FRUITS, SONT CAPTURES QUELQUES MINUTES APRES.

Après une chasse mouvementée, les constables Alcide Massé, Thomas Bricault et James Tierney, du poste No 5, ont réussi à capturer, au coin des rues Sherbrooke et de l'Eglise, vers 4.30 heures, ce matin, cinq bambins israëlites qui venaient d'enfoncer et de piller le magasin de fruits de M. Mair, coin Saint-Pierre et Fortification.

Les prévenus ont comparu ce matin devant le magistrat Lafontaine et ont protesté de leur innocence.

Ils ont été renvoyés au 14 pour enquête.

Notes Mondaines

L'hon. H. B. Rainville et sa famille partiront bientôt pour Vaudreuil, où ils passeront quelques semaines avant d'aller faire une saison à Malbaie.

× × ×

L'hon. J. Israël Tarte et sa famille ont pris possession de leur villa à Boucherville.

L'ANARCHIE REGNE AU SUD DE LA FRANCE

Les maires et les conseils municipaux de toutes les villes affectées par la crise viticole ont donné leur démission. — La question devant les Chambres Françaises.

Paris, 12 — La grève municipale, dans le sud de la France, s'étend toujours. Les préfets des départements reçoivent sans cesse de nouvelles démissions de maires et de conseillers municipaux.

Presque toutes les principales villes des districts affectés sont dans un état d'anarchie municipale.

Le premier ministre Clémenceau a mandé à Paris le préfet du département de l'Aude, pour discuter avec lui de la situation.

La Chambre des députés a rejeté hier diverses mesures, entre autres celles proposées par M. Jaurès, de la municipalisation des vignobles et du contrôle de l'alcool et du sucre par l'Etat.

VERITABLE ANARCHIE

Narbonne, France, 12 — M. Ferroul, maire démissionnaire de cette ville, a prié Marcelin Albert, chef du mouvement viticole de réunir tous les maires démissionnaires à Narbonne, pour la prise en considération des meilleurs moyens d'assurer la suspension complète de tout gouvernement local dans les districts de vignobles.

LA CRISE VITICOLE EN FRANCE.—LES MANIFESTANTS REUNIS SUR LA PLACE DU MARCHE, A NARBONNE, ECOUTENT LES DISCOURS PRONONCES CONTRE LES FRAUDEURS.

LE SPECTRE DE LA MISERE

Histoire navrante d'une pauvre femme dont le mari périt d'une façon tragique, il y a deux ans.

Un cas de misère navrante a été porté à la connaissance de la police hier.

Une femme relativement jeune, mère de quatre enfants, dont le plus âgé n'a pas encore atteint onze ans, est depuis près de deux semaines clouée sur un lit de souffrances, et n'échappe à la mort que grâce à la charité de quelques voisins et à la générosité de M. le chanoine Adam, curé du Sacré-Coeur.

Mme Hormisdas Lussier, c'est le nom de cette pauvre femme, est veuve depuis deux ans, son mari s'étant fait tuer en même temps que deux de ses compagnons de travail, les nommés Gravel et Lachapelle, au cours de l'explosion d'une mine à Saint-Jacques de l'Achigan.

D'après le récit du plus vieux des enfants, Antonio, âgé de dix ans, la mère serait restée sans soutien aucun depuis la mort de son mari, décédé à l'âge de 32 ans. Afin de subvenir aux besoins de sa petite famille, elle dut solliciter du travail. Il y a deux semaines elle

TOMBAIT EPUISEE

ne pouvant plus continuer sa tâche ardue et depuis, une maladie de langueur la cloue sur son grabat pendant que ses petits tentent de lui donner du courage en l'entourant de toutes sortes de soins.

Cette famille de souffreteux habite trois petites chambres dans une cour située en arrière du No 413 Beaudry.

Le plus vieux des enfants, Antonio, fréquente l'école de la paroisse du Sacré-Coeur. C'est au moment où il allait mendiant par les portes que la police l'a découvert et apprit de lui

L'HISTOIRE LAMENTABLE

de sa mère.

"Nous avons, dit-il, à Saint-Jacques de l'Achigan, un oncle qui s'appelle Hilaire Demontigny, planteur de tabac de son métier. Lui aussi nous apporte quelque secours, mais sa générosité n'est pas suffisante pour nourrir cinq bouches affamées."

Au nom d'une brave famille qui a des recommandations du curé de la paroisse et les sympathies des voisins, "La Presse" invite les personnes charitables à secourir la veuve Hormisdas Lussier et ses enfants.

LA PRESSE

Bureaux 51 rue Saint-Jacques, Montréal, Canada.

BUREAUX POUR LES ETATS-UNIS

A New-York,
W. J. MORTON,
910 Brunswick Bldg., 225 Fifth Ave, Corner, 20th St.

A Chicago,
W. J. MORTON,
M. Elmer Wilson, représentant, 87 rue Washington.

POUR L'ETRANGER

Londres, Angleterre,
CHS. DEWYNTER, Limited,
11 Charing Cross Road.

LA PRESSE est imprimée et publiée au No 51 rue Saint-Jacques, Montréal, par La Compagnie de Publication de LA PRESSE (limitée).
T. BERTHIAUME, Président.

Toute correspondance doit être adressée comme suit: LA PRESSE, No 51 rue Saint-Jacques, Montréal, Canada.

Circulation de LA PRESSE

8 JUIN

LUNDI	93,464
MARDI	93,405
MERCREDI	93,413
JEUDI	93,510
VENDREDI	93,438
SAMEDI	116,886
TOTAL	584,116
HEBDOMADAIRE	50,465
	634,581

MOYENNE PAR JOUR DE L'EDITION QUOTIDIENNE

97,352

LES FAUSSES ALARMES

Des enfants en sonnaient, dans le nord de la ville.

A maintes reprises, les pompiers du nord de la ville se sont plaint qu'ils avaient à répondre à des fausses alarmes sonnées à l'avertisseur 849, angle des rues Saint-Urbain et Duluth. On soupçonnait les enfants qui fréquentent l'école Mont-Royal, rue Mitcheson.

Après une enquête menée par le capitaine Dagenais de la caserne No 14 et le principal de l'école, on a découvert qu'en effet ces fausses alarmes étaient dues à des élèves.

Comme les coupables sont de tout jeunes enfants, on n'a pas cru devoir sévir, mais le principal de l'école a pris des mesures pour que la chose ne se renouvelle plus.

ASSOCIATION DES BOUCHERS

A une assemblée de l'Association des Bouchers, tenue hier sous la présidence de M. Jean Lamoureux, un crédit de $200 a été voté pour faire face aux premières dépenses d'organisation du pique-nique annuel.

Une commission a été chargée de faire enquête sur la plainte d'un des membres que les abattoirs de l'Ouest ne livrent pas toujours aux bouchers, toute la quantité de suif à laquelle ils ont droit.

Une résolution de condoléance a été votée à l'adresse de la famille de M. Duperrault, la malheureuse victime de la salle Lacasse. M. Duperrault était membre de l'Association.

M. FALLIERES DECORE

Paris, 12 — M. de Nélidoff, ambassadeur de Russie à Paris, a remis hier au président Fallières, au nom de l'empereur de Russie, les insignes de grand-croix de l'ordre de Saint-André.

Particulière à elle-même

Par le choix, la proportion et la combinaison des ingrédients.
Par le procédé suivant lequel on extrait et conserve leur valeurs médicinales.
Par sa très grande efficacité, son utilité et son économie.
En guérissant un nombre incalculable de maladies.
En faisant le plus de bien pour le prix.
En possédant la plus grande valeur médicinale.
Et parce qu'elle a accompli le plus grand nombre de guérisons.

Hood's Sarsaparilla

100 doses $1.00. Chez tous les pharmaciens. A 285 wB

Chronique

LE CREDIT AU JAPON

En ce moment, l'attention universelle est fixée sur le Japon, à cause des négociations qu'il poursuit avec la France en vue d'amener un accord durable assurant leurs possessions territoriales réciproques en Extrême-Orient, accord qui sera le meilleur, le plus sûr élément de paix dans ces régions effervescentes.

Ici, sans nous désintéresser totalement de l'acte diplomatique si important qui se conclut à Paris, notre attention est plutôt fixée sur le prince Fushimi, mais c'est toujours le Japon que ce Nippon de sang royal évoque à notre esprit. Il n'y a aucun mal à cela, car le Japon est un pays fort istéressant, et ses moeurs, certaines du moins, sont de nature à nous faire rêver et à nous inciter à l'imitation.

Je viens de lire dans une revue, que si les Japonais sont très forts dans l'art de la guerre, ils ne sont pas moins expérimentés dans la science du commerce et le sens des affaires. Décidément, ce sont les Anglais de l'Orient.

Leur organisation du crédit commercial peut servir d'exemple.

Les maisons les plus solidement établies accordent difficilement et avec parcimonie des délais de paiement à leurs débiteurs.

Deux mois au plus après la réception de la marchandise, il faut faire un règlement total; c'est le crédit extrême qu'elles accordent pour les livraisons très importantes.

Pour les petits marchés, la règle absolue est le paiement au comptant. Non pas payable à la livraison, mais payable avant livraison.

N'essayez pas d'obtenir d'autres conditions, vous perdriez votre éloquence et votre temps. Le Japonais aime mieux ne pas traiter l'affaire que de la conclure avec un acheteur qui veut lui faire attendre son argent, même avec stipulation d'intérêts.

De son côté, s'il est acheteur, il ne réclame pas de longues échéances, même lorsqu'il s'agit d'un achat considérable. Il fait selon ses moyens et l'état de sa caisse ; mais connaissant très bien les avantages d'un paiement comptant, il vous fera ses conditions de prix en conséquence. Celles-ci sont d'ailleurs à prendre ou à laisser. Tout pourparler pour lui faire adopter une autre détermination est inutile.

Quand il traite avec l'Etat, le Japonais prend encore plus de précautions : au moment de l'accord, il exige, à titre d'arrhes, la moitié du prix ; l'autre moitié est payable à la livraison.

Il échappe ainsi à l'abus si souvent signalé dans d'autres pays, où des fonctionnaires plus ou moins compétents, plus ou moins favorables au fournisseur, refusent, parfois pour des vétilles, la réception des marchés, exécutés cependant avec toute la loyauté possible.

D'après ces détails, je crois pouvoir conclure que les belles dames du Nippon, les jolies "mousmées" et les "daïmos" de là-bas ne font pas attendre pendant des années, voire indéfiniment, le paiement des notes de leurs fournisseurs. Aussi les procès en réclamation de notes sont-ils inconnus dans ce drôle de pays.

Ce sont décidément des sauvages, des gens de bien mauvais ton.

Si quelques nouveaux succès mettaient complètement le Japon à la mode, et s'il était désormais admis par les arbitres du bon ton dans tous les pays civilisés qu'il faut payer comptant son tailleur, son bottier, sa couturière et sa modiste, l'existence deviendrait bien pénible pour les gens du high-life, et même pour ceux qui n'appartiennent pas à cette éblouissante catégorie.

Pour le repos et la paix domestique de nos sociétés, espérons que l'on ne poussera pas l'amour de la japonaiserie jusque-là.

Il serait surtout pénible pour les Etats d'être traités avec une pareille méfiance.

Donnant, donnant... quelle révolution dans toutes les comptabilités administratives !

On ne verrait plus les gouvernements se retrancher derrière le prétexte de la séparation des pouvoirs pour faire attendre sous l'orme les créanciers assez osés pour leur réclamer de l'argent.

Quel émoi dans les bureaux officiels, et surtout dans les ministères de "fins de non-recevoir !"

Je suis convaincu que la nécessité d'avoir toujours l'argent à la main quand il s'agit de faire une emplette produit le meilleur effet dans les ménages nippons.

La revue à laquelle j'ai emprunté ces détails assure qu'un employé gagnant de 16 à 18 dollars par mois vit très confortablement à Yedo.

Un ouvrier ordinaire gagne de 15 à 20 sous par jour. Un travailleur d'élite arrive à une paye quotidienne de 55 sous.

Jamais il n'y a de grèves provoquées par l'insuffisance des salaires. L'ouvrier japonais vit au moins aussi bien que l'ouvrier européen, étant donnés les conditions et le milieu.

Sans doute, la vie est à meilleur marché; avec du riz et du thé on arrive à se nourrir convenablement; l'alcool n'est pas encore un besoin pour le peuple, et aucun économiste ne plaide en faveur du "petit coup" prétendûment indispensable à l'ouvrier.

Mais la frugalité et l'endurance du Japonais ne suffisent pas à expliquer comment il arrive à "nouer les deux bouts" avec un revenu aussi dérisoire à notre point de vue.

L'impossibilité de s'endetter entre sans doute pour une large part dans l'équilibre de son modique budget.

L'excès du crédit — que le débiteur finit toujours par payer trop cher — est inconnu au pays jaune.

La nécessité d'une économie rationnelle et méthodique s'y impose donc plus fortement que chez nous.

Ces détails sur un pays naguère presque ignoré susciteront sans doute quelques réflexions.

Si les idées japonaises sur l'abus du crédit venaient à s'infiltrer et à s'imposer chez nous, les gens distingués qui ne payent point les mémoires de leurs fournisseurs sentiraient, à leur point de vue particulier, la grandeur du "péril jaune".

12-6—1907. LAURENT BART.

FORESTIERS EN CONVENTION

178 délégués assistent au congrès des Forestiers Catholiques, à Valleyfield.

LES TRAVAUX

Le rapport de la cour provinciale accuse un bilan très satisfaisant de mai 1905 à mai 1907.

COMITE SPECIAL

Valleyfield, 11. — La convention des Forestiers Catholiques a commencé son travail régulier hier après-midi vers deux heures.

Près de deux cent cinquante délégués sont présents. L'exécutif provincial était sur l'estrade et le haut chef provincial, E. A. Grisé dirige la convention avec à sa gauche le chapelain provincial, M. le chanoine Lepailleur, puis Me J. A. Comeau, vice-Haut-Chef; Me J. B. Bissonnette, Haut-aviseur, le Dr J. U. Lalonde, Haut-Médecin; l'échevin J. W. Proulx, Haut-Trésorier; F. X. Bilodeau, Haut-Secrétaire; Me J. S. Bilodeau, Haut-Organisateur; M. J. E. Brossard, directeur; L. de Martigny, directeur; C. E. Olivier, directeur et E. Picher, L. J. Roberge, Thos Monaghan, directeurs.

Me J. E. Comeau, vice-Haut-chef déclare que 178 délégués ont le droit de siéger; car ceux-là seuls ont présenté leurs lettres de créance.

Le rapport des officiers de la Cour Provinciale démontre qu'il y a lieu de se féliciter du succès obtenu et de manifester de la reconnaissance aux administrateurs de l'ordre dans la province de Québec.

Voici l'état des affaires de la cour provinciale des Forestiers Catholiques, du 1er mai 1905 au 1er mai 1907.

ACTIF

Balance en banque, argent reçu de différentes sources	$32,784.96
Ameublement de la cour provinciale, fournitures et argent dû par les cours subordonnées	3,470.41
	$36,255.37

PASSIF

Dépenses de délégation ; dépenses de cours, papeteries, fournitures, loyers. Billets de chemins de fer	$20,471.12
Valeur de la Cour provinciale	15,784.25

F. X. BILODEAU,
Secrétaire provincial.

L'on procède ensuite à la formation des comités.

La convention prend alors connaissance d'un rapport de la Haute Cour sur l'opportunité d'élever les taux.

Le chef provincial, E. U. Grisé propose que l'on soumette ce rapport à un comité spécial qui en fera l'étude et présentera ses conclusions à la convention en assemblée générale qui adoptera ou rejettera définitivement le rapport.

Le comité se compose de MM. Jos. Lamoureux, Thos. McMullin, H. C. McCallum, J. G. Boissonneault, L. N. Lacasse, J. S. Bilodeau.

LA PASSERELLE DE "LA PRESSE"

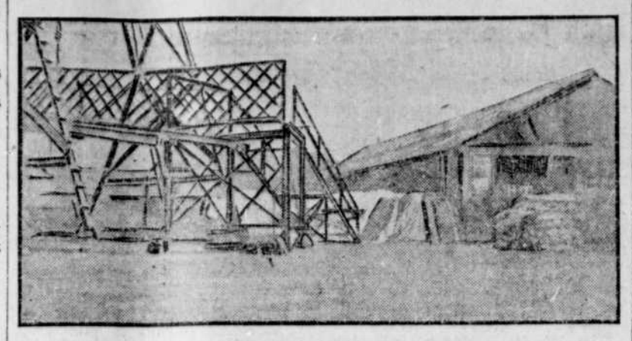

VUE D'UNE PARTIE DE LA PASSERELLE DE "LA PRESSE DONT LES TRAVAUX AVANCENT RAPIDEMENT.

Toute la structure extérieure de la passerelle de "La Presse" est terminée. Il n'y a plus qu'à faire le planchéiage et à poser les marches des deux escaliers, l'un placé vis-à-vis l'embarcadère du navire de Québec compagnie Richelieu et Ontario, à droite, et compagnie de Navigation Canadienne du Saint-Laurent, à gauche, et l'autre au quai de la traverse de l'île Sainte-Hélène. C'est aujourd'hui surtout qu'on voit l'importance des travaux de cette passerelle. Le quai de l'île est encombré par les fournitures militaires transportées des barraques de l'île au camp de Granby. Les pique-niqueurs peuvent difficilement arriver au quai. Avec la passerelle ces retards et ces ennuis disparaîtront. Ce matin il y a un trafic énorme au quai Victoria, et les piétons sont bien embarrassés d'éviter les voitures et les wagons du chemin de fer.

ELLE RENAIT DE SES CENDRES

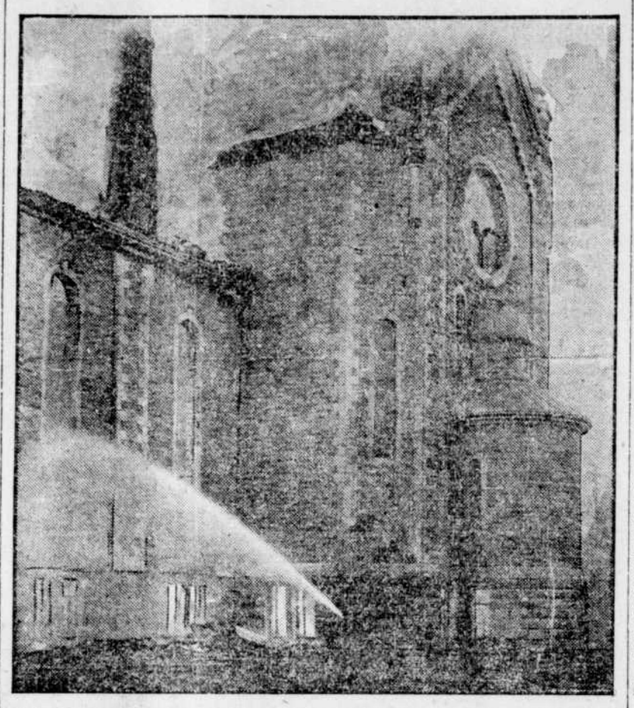

VUE DES RUINES FUMANTES DE L'EGLISE DU SACRE-COEUR D'OTTAWA, INCENDIEE LUNDI SOIR DERNIER

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Ottawa, 12 — L'église du Sacré-Coeur, incendiée lundi soir, sera immédiatement reconstruite d'après les mêmes plans, au coût de $150,000.

TEMOIGNAGE D'ESTIME

A l'occasion de son prochain mariage, les amis et confrères de M. Armand Petitclerc, boursier de la Cie Richelieu et Ontario, se sont réunis lundi matin après l'arrivée du Saint-Irénée à Québec, et lui ont offert en même temps que leurs souhaits de bonheur et prospérité, une bourse bien garnie en témoignage d'estime et d'admiration.

Le héros de cette démonstration sut trouver des termes heureux pour remercier ses nombreux amis de ce témoignage si bienveillant.

Il y eut discours, chant et musique, etc.

Le succès de cette démonstration toute intime revient en grande partie à Messieurs T. Villeneuve, assistant maître-d'hôtel ainsi qu'à Messieurs F. J. Vermette et E. Bruneau, tous employés bien connus de la compagnie Richelieu et Ontario.

Parmi les principaux souscripteurs nous relevons les noms suivants: — Messieurs R. Forget, M. P., Ed Lanctôt, M.P., Thos. Henry, J. T. Donohue, C. B. Knott, A. Bouchard, R. Carter, J. A. Villeneuve, Capt. A. Baker, M. Cussen, M. P. Conolly, Elie Bruneau, Edward Payne, J. E. Gally, McEwen, A. Skelton, Albert Gingras, E. Pierce, A. Tomlison, Jos Rousseau, Capt. Dugal, Capt Fortin, J. Phelan, M. Mignault, F. Métivier, ainsi que plusieurs autres.

DE LA BELLE MUSIQUE

La belle musique est plus expressive sur un piano parfait. Il y a un piano reconnu parfait par les artistes et musiciens, c'est le Williams à nouvelle gamme. Voyez-le et entendez-le. Entrepôts locaux: J. A. Hurteau Co., Ltd, 316 rue Sainte-Catherine Est, Montréal.
190 w

CEANTS DES MERS

QUATRE CUIRASSES ANGLAIS SONT ANCRES EN RADE DE QUEBEC.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Québec, Qué., 12. — A sept heures et demie, hier soir, le navire de guerre anglais "Good-Hope", portant le pavillon de l'amiral Neville, C. V. O., entrait dans notre port, accompagné de trois autres superbes navires, l'"Argylle", le "Hampshire" et le "Roxburgh". Les quatre cuirassés anglais se sont rangés en face de la citadelle de Québec.

Le "Good-Hope" est placé en face du Cap Blanc. Les autres suivent en une ligne droite.

Sur l'ordre du commandant du "Good-Hope", on jeta les ancres. Aussitôt que la nouvelle de l'arrivée des cuirassiers fut connue, la foule se précipita sur la terrasse Dufferin qui en une demi-heure fut couverte de curieux.

Chaque cuirassé a deux grands mâts militaires et quatre cheminées. Ils sont peinturés couleur de plomb. Les cheminées portent un cercle rouge; celles du "Good-Hope" en ont trois.

Les cuirassés forment partie de la première escadre navale. Ils furent envoyés à l'exposition de Jamestown pour représenter la Grande-Bretagne. Après avoir assisté à cette grande exposition ils visitèrent les Bermudes et autres ports, puis se rendirent à Halifax. Ils ont laissé ce dernier port samedi pour Québec et sont arrivés ici à l'heure indiquée plus haut. Aussitôt que les navires furent entrés, le maître du port, M. Sullivan, se rendit au "Good-Hope" et se mit à la disposition du commandant, l'amiral Neville. Les citoyens de Québec sont heureux de la visite de ces quatre superbes cuirassés. L'escadre anglaise restera dans notre port jusqu'au 24 juin.

ILS SUCCOMBENT A LA PHTISIE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Saint-Antoine, Co., Richelieu, 12. — La terrible phtisie vient de faire deux victimes en notre paroisse.

M. Louis Poulette, ex-maire de notre paroisse, est décédé à l'âge de 57 ans. Ses funérailles furent imposantes. Parmi l'assistance on remarquait trois religieuses du couvent de Saint-Denis avec leurs élèves, ainsi que deux soeurs Grises de Saint-Denis.

Les porteurs étaient le maire Arthur Gaudette et les quatre conseillers.

Monsieur Auguste Langlois, âgé de 25 ans, a succombé à la même maladie.

Nos sympathies aux deux familles en deuil.

EN PROMENADE

Mme François Tétreault, de Faribault, Minnesota, est en promenade chez son père, M. Pierre Deguise, de la rue St Christophe. Mlle Hélène Tétreault ainsi que ses deux enfants l'accompagnent.

IL N'Y A PLUS DE MICROBES

La chute des cheveux est causée par des germes à la racine des cheveux. Les pellicules sont causée par des germes dans le cuir chevelu. Votre médecin sait pourquoi la Vigueur des Cheveux d'Ayer, nouvelle formule améliorée détruit promptement ces germes. Elle nettoie le cuir chevelu et le tient en bon état. Nous publions les formules de toutes nos préparations.
A 7W
J. C. AYER CO., Lowell, Mass.

VIGUEUR et SANTE

Pour combattre le surmenage des nerfs, du cerveau et des muscles, rapidement, prenez régulièrement

L'Extrait de Malt de Miller

Il est excellent, nutritif, reconstituant : c'est le gage le plus sûr de la santé. . . . . .

DEMANDEZ-LE à votre FOURNISSEUR.

Distributeurs Généraux:
Laporte, Martin & Cie, Ltée,
MONTREAL.
A

Allez visiter la boulangerie de Cunningham, vis-à-vis du Parc Westmouut.

"Corsets D & A"

Leur modèle est basé sur des principes scientifiques et chaque corset D & A n'est qu'une réunion de courbes gracieuses et élégantes. Vous pouvez vous procurer un corset D & A à divers prix variant de $1.00 à $6.00.

CE SONT D'ELEGANTS MODELES.

LE PIANO NEWCOMBE GAGNE

la faveur des amis et acheteurs à cause de son mérite absolu, sa belle, douce et pure tonalité chantante, sa construction de bon aloi, sa durabilité, son prix raisonnable pour tant de qualités; tout se combine pour faire sa popularité.

Ecrivez ou venez à nos magasins,

600 Rue Ste Catherine OUEST,
(Près rue de la Montagne),

Pour catalogues et renseignements complets.

WILLIS & CO., Limited,
Seuls Agents.

DANDERINE

Opère des merveilles Elle fait croître les cheveux tout comme la pluie et le soleil font croître les récoltes. Elle fait pousser une chevelure épaisse et luxuriante quand tout a échoué. Nous garantissons Danderine. Tous les pharmaciens la vendent 25c, 50c et $1 la bouteille. Pour vous rendre compte de sa valeur, envoyez cette annonce avec 10c en timbres ou en argent, et nous vous expédierons gratis un gros échantillon. Knowlton Danderine Co., Chicago Ill. A vendre et garanti pure The Lyman Bros & Co., Toronto, distributeurs gratis

Common Sense Détruit

Rats, souris coquerelles, punaises, mites. Pas de mauvaise odeur. Chez tous les marchands ou de la Common Sense Mfg Co., Toronto, Canada. 175-n

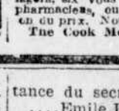

Phosphodine de Wood

Le grand remède anglais Tonifie et fortifie tout le système nerveux, fait du sang nouveau guérit la débilité nerveuse, chasse les fatigues mentales et cérébrales, le découragement, la faiblesse, fait disparaître les pertes et les maux dus aux abus et aux excès. Prix $1 la boîte, six pour $5. Une vous ou vos agents, six vous guériront. Vendu chez tous les pharmaciens, ou envoyé par la poste, sur réception du prix. Nouveau livret gratis par la poste
The Cook Medicine Co., Toronto, Ont.
(2)

FEUILLETON DE "LA PRESSE"

L'Enfant de la Séquestrée

PAR PIERRE DAX.

PREMIERE PARTIE

III

UN CALVAIRE

28 (Suite)

—C'est vrai que c'était gênant. Enfin, monsieur est parti, nous sommes tranquilles.

—Le malade peut rester tant qu'il lui plaira : on peut même le voir chez nous sans inconvénient.

—Non, non. Il est préférable que nous ne mettions personne dans la confidence. Tu n'as pas idée de ce que le monde est méchant !... Il invente de si horribles histoires, que c'est à se demander ce qu'il serait capable de raconter s'il savait que nous avons gardé chez nous un ennemi de monsieur.

—Es-tu bien sûr que ce soit M. Charles qui l'ait blessé ?

—Ce qui me le fait supposer, c'est qu'il n'y avait aucune raison pour que M. Rugère, frappé par un autre, ne demandât pas à être transporté à Parioles.... Que diable, ou l'on est ami ou on ne l'est pas !... Pas une seule fois le nom de Boisselle n'est tombé de ses lèvres : il a même évité de regarder du côté du château.

—Et toi, tu ne lui en as pas parlé ?...

—Moi ? non. A quoi bon ?... il avait assez de son mal sans que je lui renouvelle des émotions.

La femme du garde resta silencieuse une seconde, puis sa curiosité reprit le dessus :

—Tu dis que Mme Julia était toute pâle.

—Pâle !... comme une morte !... Tu penses bien que les murs de Parioles ont dû être témoins d'une discussion poivrée !...

—C'est malheureux, tout de même, exclama Célestine !... Faut être vraiment canaille pour répandre de pareilles calomnies !... car, je ne la crois pas coupable, Mme Julia, et toi ?

—Moi, je mettrais ma main au feu qu'elle est innocente.

—Quel malheur ! quel malheur ! Pourvu que l'événement d'aujourd'hui reste dans le silence !...

Un geste du garde signifiait qu'on ne répondait de rien.

—Pourvu que ce petit amour de M. Lucien ne ressente pas le contre-coup de tout ça, continua Célestine. Les enfants sont à plaindre, vois-tu, quand la désunion se met entre le père et la mère.

—Il est trop jeune pour comprendre. Mme Bisselle l'entourera de tant de soins que le petit monsieur ne saura jamais rien.

—Si on m'avait annoncé pareille affaire, j'aurais dit aux gens qu'ils étaient fous... Sur cette malheureuse terre, on n'est jamais sûr de rien !...

Triste, Célestine, laissait aller ses pensées,

—Où vont-ils, demanda-t-elle encore !

—Monsieur ne me l'a pas dit.

—Resteront-ils longtemps absents?

—Je n'en sais rien... Je pense que monsieur m'enverra son adresse sans tarder... C'est moi qui ai sur le dos la responsabilité de tous ces domaines... Ce n'est rien, ça : le travail c'est la vie !... Si les bourgeois avaient dans la cervelle des tracas, des vrais tracas, ils ne penseraient pas à se casser la tête ou à se trouer les côtes près des étangs.

—T'as bien raison, mon homme. A tout considérer avec justesse, ceux qui possèdent la richesse n'ont pas toutes les joies... Je trime dur, c'est vrai, mais je préfère mon sort à celui de Mme Julia.

Elle étendit le bras, pencha sur son épaule la tête de Renaudin, et à pleines lèvres, elle baisa son front ridé et ses paupières jaunes. Puis, elle lui prit la figure dans ses deux mains et le regarda dans les yeux :

—Dis, dis, qu'il y a jamais eu, entre nous, de troubles de ce genre.

L'homme des champs tressaillit sous la caresse.

En rendant les baisers reçus, il murmura d'un voix chaude, pleine d'amour.

CASTORIA.
Porte la Signature de Chas. H. Fletcher
La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

—Non, femme, non, nous avons toujours été heureux.

—Et nous le serons toujours, va, affirma-t-elle, en abandonnant le buste qui doucement se dégageait.

Dans la chambre, une odeur de pétrole provenant de la mèche trop baissée, prenait la gorge.

Célestine se leva et ses yeux tombèrent sur l'horloge.

—Dix heures ! couchons-nous. Demain est là, le travail nous attendra... Fais doucement, va voir si M. Rugère n'a pas besoin de quelque chose. Il a tort de ne rien prendre, un léger potage ne lui ferait pas de mal... Ce ne sont pas les cuillerées de lait qu'il a avalées qui peuvent lui donner des forces... Ce n'est pas suffisant pour un homme... Enlève tes sabots.

Hypnotisé par les amoureuses étreintes, Renaudin obéit comme un enfant.

—Tu tiendras la lumière derrière les rideaux, expliqua-t-il... s'il dort, ne le réveillons pas.

Le garde entra, suivi de sa femme, qui faisait un abat-jour de sa main à la lampe.

Tous deux avancèrent sur la pointe des pieds.

SUCCOMBA A L'EMPOISONNEMENT DU SANG

Il se servit d'un vieux rasoir pour couper des cors dont il était affligé. Erreur de sa part, car une bouteille de 25c de l'Extracteur de Cors de Putnam guérira tous les cors qui peuvent assiéger toute une famille une année durant. D'une inocuité absolue, parce qu'il est purement végétal. N'employez que le Putnam.
(9) A w

La respiration du blessé ne leur arrivait pas.

Renaudin approcha du lit, baissa la tête sur les draps.

Aucun souffle.

Un silence de mort.

Il s'effraya.

Avec la main, il chercha sous les couvertures la forme d'un corps.

Ses doigts rencontrèrent un genou : le lit était froid.

Renaudin sentit ses jambes fléchir.

—Approche la lumière, commanda-t-il d'une voix nouée.

A demi-tourné vers la muraille, Rugère ne faisait pas un mouvement.

Le lobe de son oreille était d'un blanc d'ivoire.

Le garde se troubla.

—Monsieur Rugère !... balbutia-t-il, monsieur Rugère !...

Le malade ne donna aucun signe de vie.

Tremblant, Baptiste allongea le bras, toucha le front du blessé et mit sa main devant sa bouche pour s'assurer qu'il respirait.

—Il s'est trouvé mal, expliqua-t-il à sa femme, aussi pâle que celui qui n'avait conscience de son état, frictionne-lui les tempes avec du vinaigre, je vais courir chez le médecin : nous ne pouvons pas garder chez nous M. Rugère sans nous décharger la responsabilité.

Le docteur habitait à cinq milles de là.

Pendant l'allée et le retour du garde, les frictions produisirent leur effet.

Quand il revint à lui, surpris d'abord de se trouver en tel lieu, le blessé se souvint.

—Que je vous donne de l'embarras !

—Ce n'est rien du tout ! Une petite faiblesse !... Renaudin a réfléchi.

Il ne veut pas que monsieur nous quitte demain s'il n'est pas plus fort qu'il en a l'air... Pour plus de tranquillité, il est allé chercher le médecin, nous verrons ce qu'il dira.

—Le médecin !... Vous avez donc eu peur ?

—Non, bien sûr, non... D'autant qu'il n'y a pas de quoi. Mais, Renaudin et moi n'avons jamais vécu avec des malades et devant eux nous avons l'air trop bête, nous ne savons pas faire oeuvre de nos dix doigts... Si monsieur prenait un peu d'eau sucrée ?

—Je veux bien.

Rugère sentait que ses forces n'augmentaient pas, et, au fond, il ne fut pas fâché de la décision prise par le brave couple.

Quand le docteur arriva renseigné déjà par les explications du garde, il ne fallut pas un long examen pour se rendre compte que la blessure n'offrait aucune gravité, mais que la faiblesse était extrême.

Il fabriqua, au moyen de médicaments pris dans sa pharmacie portative reléguée dans le caisson de sa voiture, une potion et ordonna au malade d'en prendre une cuillerée toutes les trois heures.

—Docteur, pourrai-je me mettre en voiture demain ?

—Pour un cas urgent vous le pourriez évidemment, mais vous ne feriez pas mal d'attendre d'avoir pris quelques heures d'un calme repos.

Le docteur chassa toute inquiétude de l'esprit de Célestine... Le garde pria le médecin de garder le plus profond silence sur l'aventure qui n'était connue de personne.

—Soyez sans inquiétude mon ami, répondit celui-ci, je connais l'importance du secret professionnel...

....Emile Rugère avait trente-deux ans.

Il partageait sa vie entre les Rocheins, une propriété située sur les confins de l'Allier et de la Nièvre, et Paris, où il possédait un pied-à-terre.

Marié très jeune, d'un mariage d'amour, avec une jeune fille de deux ans plus âgée que lui, il avait perdu, après trois ans d'union parfaite, et du même coup, sa femme et l'enfant dont la naissance coûta deux vies.

Ce double deuil éloigna Rugère du monde pendant plusieurs années, puis peu à peu, le temps calma les horribles douleurs de la séparation éternelle, et l'homme, jeune encore, tout en restant à l'écart des Sociétés joyeuses et des fêtes bruyantes, se remit à visiter ses amis...

Emile Rugère était de taille moyenne.

Il avait les cheveux châtains clair et les yeux bleus.

Un front haut, intelligent, complétait le profil de fierté où la douleur avait laissé quelque trace.

La lèvre tout particulièrement semblait révéler une certaine lassitude.

Son oeil, où passaient à chaque instant des reflets de mélancolie, se posait longuement sur toutes choses, et cela, sans aucune volonté.

(A suivre)

SERVICE DIRECT DE PULLMAN A BOSTON

viâ la route du Rutland. Départ de la gare Windsor à 8.50 a.m., et 7.10 p.m. Renseignez-vous au bureau des billets en ville, 130 rue St Jacques.

SHERRING VIENDRA A MONTREAL

Le vainqueur de la course de Marathon prendra part aux courses de samedi à la M. A. A. A. —La joute Montréal-Shamrocks. — Le club de baseball Montréal est descendu au bas de l'echelle.

LE CROQUET

SHERRING VIENDRA A MONTREAL SAMEDI

IL PRENDRA PART AUX COURSES DE LA MONTREAL DISTRICT HARRIERS LEAGUE

William Sherring, vainqueur de la course de Marathon, à Athènes, en 1906, viendra à Montréal samedi. Il prendra part aux courses annuelles de la Montreal District Harriers League. Les arrangements à cet effet ont été conclus hier soir. Sherring donnera probablement une course d'exhibition de deux milles. Il est aussi possible, et même probable que le fameux Tom Longboat se décide à venir ici le même jour. Les officiers de la Ligue des coureurs à pied font des efforts inouis pour l'amener à prendre part à leurs courses, et il y a apparence que leur zèle recevra sa récompense.

Les courses auront lieu au terrain de la M. A. A. A., à Westmount, et commenceront à 2 heures 30. Elles seront les plus importantes du genre tenues à Montréal.

LAGROSSE

LA JOUTE SHAMROCK-MONTREAL

Les clubs Shamrock et Montréal se rencontreront samedi prochain, au Mile-End, dans une partie qui promet d'être l'une des plus contestées de la saison. De côté et d'autre, l'on travaille à renforcer ses rangs. Les Shamrocks auront pour la circonstance les services de Currie et de Phil. O'Reilly.

Quant au club Montréal, il annonce qu'il enverra sur le champ les vétérans Clary Mackerrow, Tack Hendry et Billy Strachan.

Barney Dumphy est fort occupé ; il s'occupe surtout d'enseigner à Povey et McGinnis, la manière de déjouer la défense. Albert Dade et Roddy Finlayson donnent aussi de précieux conseils à leurs co-équipiers.

Les arbitres n'ont pas encore été choisis.

Le même jour, Cornwall ira rencontrer les Tecumsehs à Toronto.

BOULIANE SUCCEDERAIT A PITRE

Il est pratiquement décidé que Pitre sera mis de côté, du moins momentanément, vu qu'il est loin d'avoir donné satisfaction. Il y a toute apparence que son remplaçant sera Bouliane, de Maisonneuve, qui a fait merveille dans des parties intermédiaires.

HOCHELAGA vs CAUGHNAWAGA

Le terrain du National à Maisonneuve sera dimanche après-midi le théâtre d'une grande joute de crosse. Les clubs Hochelaga et Caughnawaga se rencontreront en effet à ce dernier endroit, et tout fait prévoir une partie contestée au possible.

LUTTE

LA LUTTE CHEZ TREMBLAY.

Tous les amateurs de lutte voudront voir Beauchamp et Benard aux prises, ce soir à la salle Tremblay. La lutte est pour un pari de $25. Il y aura deux matchs préliminaires.

CHEVAUX TROTTEURS

A SAINT-HYACINTHE

Saint-Hyacinthe, 12 — Les courses au trot et à l'amble qui ont eu lieu ici hier après-midi, ont été couronnées du plus beau succès. Le temps était magnifique et il y avait foule immense au rond Laframboise. Plus de 4,000 personnes, venues de toutes les parties de la province, étaient en ville hier. Les courses furent superbes, étant toutes contestées.

M. Alph. Gervais, qui agissait comme starter, mena les choses rondement et à la satisfaction de tout le monde.

SOMMAIRE

Classe 3 minutes :

Second Dreamer, A. Lebeau	1	1	0	3
Edson S., L. B. Jenkins	3	3	1	10
Ruben, L. B. Jenkins	9	r		
Mable S., D. Miller	2	2	10	5
Smith's Rhumatic Cure	4	5	8	8
Black Dick, A. Archambault	7	7	9	1
Bessie Girl, L. B. Benoit	10	8	3	2
Baronade, J. Turoct	11	7	6	7
Roxton Girl, A. Massé	6	4	7	9
Sir Alfred, A. Saint-Jean	5	10	5	6
Whirlwind, W. Addock	8	6	4	4

Temps — 44¼, 44¼, 44½, 44¾.

Classe 2.28, trot et amble :

Gen. Antidote, F. Saint-Vincent	7	5	2	3
Indépendance, L. B. Jenkins	1	1	8	4
Pea Nut, R. E. Gareau	2	2	1	1
Gray Gamhurst, W. Smith	5	6	4	6
M. Louise, A. Archambault	4	3	3	2
Nellie B., A. Saint-Onge	6	7	5	5
Tommy H., L. B. Jenkins	8	8	6	8
Lawrence Wilkes, Bonneau	3	1	7	7

Temps — 44¼, 44¼, 44¼, 44¼.

Classe 2.16, trot et amble :

Golden Dream, A. Lebeau	1	1	1
Frank McKinney, Dr O. Jacques	2	2	3
Della G., M. Archambault	4	4	3
Joe Tally, P. Saint-Vincent	3	3	2

Temps — 23¾, 24½, 25.

Starter, M. Alph. Gervais, Montréal.

Le M. B. C. II. a triomphé du Queen's Park par 11 à 8. Le M. B. C. II. gagna la partie à la neuvième inning. Les vainqueurs iront dimanche rencontrer le Davidson à la Côte Saint-Paul. Le 23, ils joueront sur leur propre terrain, avec le Canada. Inf. chez A. Moreau, 546 rue Contre.

Pour les Chaleurs

Il n'y a rien de mieux que d'avoir le visage tanné.

Pour le style, le confort et la bonne durée, il n'y a rien pouvant égaler les chaussures "Boston" tan pour hommes et femmes.

Toutes de fabrication américaine—tout ce qu'il y a de mieux.

Escarpins et souliers Gibson à boucles, pour dames.

Oxfords pour hommes.

$3.50—$4.00—et $5.00.

BOSTON SHOE STORE

Angle Mansfield et Ste Catherine Ouest.

OUVERT LE SOIR

Nous avons un personnel canadien-français exclusivement pour notre clientèle française.

Magasins canadiens: Montréal et Toronto

BASE BALL

LE CLUB MONTREAL EST DESCENDU EN DERNIERE PLACE

Providence, R. I., 12. — Le club Providence a remporté hier sa troisième victoire consécutive pour Montréal. Il a défait l'équipe de Kittredge par un score de 4 à 1. Cette dernière défaite a mis le club Montréal au bas de l'échelle des clubs de la Ligue de l'Est. Toronto, l'autre club canadien, est en première place.

Les visiteurs se montrèrent supérieur aux joueurs locaux au champ et sur les buts, mais ne purent frapper les balles de Cronin. Score :

MONTERAL

	A.B.	R.	H.	P.O.	A.	E.
Joyce, l.f.	3	0	1	4	0	0
Brown, 1b.	3	0	0	7	0	0
Morgan, 3b.	4	0	0	2	1	0
Madigan, c.f.	4	0	0	0	0	0
Herbst, r.f.	4	0	0	3	0	0
Shean, 2b.	4	0	1	4	2	0
Needham, s.s.	4	0	1	1	2	1
Connor, c.	4	0	1	3	1	0
Barger, p.	2	1	1	0	2	0
Total	33	1	5	24	8	1

PROVIDENCE

	A.B.	R.	H.	P.O.	A.	E.
Poland, c.f.	3	1	0	0	0	0
Lord, 3b.	4	1	2	2	4	1
Chadbourne, l.f.	4	0	2	3	0	0
Abstein, 1b.	4	1	1	12	1	0
McConnell, 2b.	4	0	2	2	2	0
Clinton, r.f.	3	0	0	1	0	0
Crawford, s.s.	4	0	0	2	3	0
Peterson, c.	3	1	1	3	0	0
Cronin, p.	2	0	0	2	0	1
Total	31	4	8	27	10	2

Score par inning :

Montréal . . . . . .001000000— 1
Providence. . . . . .10000120x— 4

SOMMAIRE :

Buts sur 4 balles, Cronin 1, Barger 3 ; struck out, par Cronin 3, par Barger 2 ; coup pour 3 buts, McConnell ; sacrifice hits, Barger, Brown, McConnell ; buts volés, Abstein, McConnell ; double jeu, McConnell à Crawford à Abstein. Umpire, Kelly. Temps, 1.42.

A Jersey City :

		R.	H.	E.
Jersey City	.000010000—	1	8	1
Buffalo	.000000000—	0	2	0

Batteries — Pfanmiller et Vandergrift; Kissinger et Ryan.

A Newark :

Newark. . . . . . .000000— 0
Rochester. . . . . .000000— 0

Batteries — Labelle et Kritchell ; McLean et Doran.

POSITION DES CLUBS DE LA LIGUE DE L'EST

	Gag.	Perd.	P. C.
Toronto	18	13	581
Newark	20	15	571
Jersey City	21	16	568
Buffalo	20	16	556
Baltimore	18	18	500
Rochester	16	20	444
Providence	14	21	420
Montréal	13	20	394

LIGUE NATIONALE

A Chicago :

		R.	H.	E.
Chicago	.0102000020—	5	8	3
Philadelphie	.2020100001—	6	8	2

Batteries — Overall, Pfeister, Fraser, Kling et Moran ; Corridon et Dooin. Umpire, O'Day.

A Cincinnati :

		R.	H.	E.
Cincinnati	.000000100—	1	7	1
Boston	.000010001—	2	11	1

Batteries — Mason et McLean ; Dorner et Brown.

A Pittsburg :

		R.	H.	E.
Pittsburg	.01102102x—	7	13	1
Brooklyn	.000120010—	4	11	3

Batteries — Camnitz, Leever et Gibson ; Bell et Butler. Umpire, Klem.

POSITION DES CLUBS DE LA LIGUE NATIONALE

	Gag.	Perd.	P. C.
Chicago	35	10	778
New-York	30	14	682
Philadelphie	27	17	614
Pittsburg	23	18	561
Boston	18	26	409
Cincinnati	17	28	378
Brooklyn	15	30	333
Saint-Louis	13	35	271

LIGUE AMERICAINE

A Philadelphie :

		R.	H.	E.
Saint-Louis	.000000003—	3	8	1
Philadelphie	.000000000—	0	5	3

Batteries — Pelty et Buelow ; Plank et Schreck. Umpires, Hurst et Connolly.

A Boston :

		R.	H.	E.
Boston	.00002000x—	2	6	2
Cleveland	.000000000—	0	3	0

Batteries — Winter et Criger ; Joss et Bemis. Umpires, Evans et Stafford.

A New-York :

		R.	H.	E.
Détroit	.000090001—	10	14	0
New-York	.100010000—	2	6	3

Batteries — Donovan et Schmidt ; Kitson, Brockett, Rickey et Kleinow. Umpire, Sheridan.

POSITION DES CLUBS DE LA LIGUE AMERICAINE

	Gag.	Perd.	P. C.
Chicago	30	15	667
Cleveland	30	17	638
Détroit	25	17	595
Philadelphie	24	21	533
New-York	20	22	476
Saint-Louis	19	28	404
Washington	14	27	341
Boston	15	30	333

LES MASCOTTES AURONT UNE PUISSANTE EQUIPE POUR DIMANCHE

L'excursion des Mascottes promet d'être l'une des plus considérables dans l'histoire du club. Les billets s'enlèvent rapidement, et le club en a déjà vendu plus de trois cents. Les joueurs pratiquent avec ardeur, pour cette partie, et ils feront l'impossible pour triompher de leurs adversaires.

L'équipe du club Mascotte sera renforcée par Champagne, Gervais, Daignault et Poirier. Avec Miron, Payette, Anctil, Feitz, Jetté et Aubertin, ils formeront une équipe invincible.

Le club Valleyfield se rend parfaitement compte que la partie de dimanche sera d'une grande importance dans la question du championnat. On nous informe que M. Laurin, gérant du Valleyfield, a engagé un nouveau pitcher du nom de Fisher, qui est aussi bon, assure-t-on, que le fameux Leclair, de Farnham.

Le club Saint-Paul, qui voyagera avec les Mascottes, se prépare avec ardeur à sa partie avec les Etoiles. L'excursion se fera par le New York Central, et le train partira de la gare Windsor à 9 heures.

CHAMBLY vs STARS

Les Stars joueront encore deux parties dimanche, au parc Saint-Denis. La joute principale sera avec le club Chambly.

Le club L'Aiglon, de Saint-Jean-Baptiste, a remporté deux victoires dimanche. Il a défait le Canada, par 7 à 5, et le Saint-Viateur, par 11 à 5. Le pitcher Papineau retira 10 hommes au bâton, et E. Boileau fit deux home runs. Les vainqueurs joueront dimanche avec le Laurier, du boulevard Saint-Paul.

Le Bellerive Ind. a défait le collège Longueuil par 5 à 2. Les vainqueurs sont prêts à jouer avec tous les clubs dont les joueurs n'ont pas plus de 17 ans. Inf. chez F. Elz. Tardif, 73 rue Frontenac.

BASE BALL A BORDEAUX.

L'inauguration du terrain du club Bordeaux aura lieu dimanche le 16. Pour la circonstance, le Bordeaux a fait des arrangements avec l'International, l'un des plus forts clubs de Montréal qui viendra ici avec une centaine de ses partisans. Le Bordeaux compte sur l'encouragement de tous les citoyens de la localité et ses amis des alentours et de Montréal. La première balle sera lancée par le Dr J. W. Lavergne. La fanfare de Bordeaux sera sur le terrain pour la circonstance. Le terrain du club Bordeaux est sis en arrière de la station du Pacifique Canadien. La partie commencera à 3 heures p.m., précises.

LENNOXVILLE vs WATERVILLE

Richmond, 12 — La partie de baseball jouée à Waterville entre le club local et celui de Lennoxville, a donné le résultat suivant : 9 à 6 en faveur des visiteurs.

Positions des joueurs :

Lennoxville — C. Mashrey, c. ; R. Clarke, p. ; L. Maurice, 1 b. ; A. Norcross, 2 b. ; H. Paul, 3 b. ; A. Goyton, s.s. ; J. Mitchell, l.f. ; Boucher, c.f. ; Breber, r.f.

Waterville — Springings, Gale, Harry, Nordin, Buckland, Craig, Heath, Hodgson, Gale.

Umpire, A. Johnson.

LIGUE SAINT-FRANCOIS

COATICOOK vs MAGOG

Richmond, 12 — Dans la partie de baseball jouée à Coaticook, entre le club de Magog et le local. Celui-ci l'a emporté par un score de 9 à 1.

Le pitcher de Coaticook s'est surpassé en faisant mourir les 15 premiers frappeurs qui vinrent au bâton.

Poistion des joueurs :

Coaticook — C. Andrews, c. ; H. Andrews, p. ; L. Campbell, s.s. ; R. Minard, 1 b. ; A. Thompson, 2 b. ; A. Trudeau, 3 b. ; O. Minard, r.f. ; E. Gauvin, c.f. ; B. Shaw, l.f.

Magog — Buzzell, Astell, E. Roe, H. Moore, L. Tarrant, H. Styan, B. Mullins, P. Boucher, T. McDonough.

Umpire, G. Garceau.

LIGUE SOUVERAINE

BEDFORD vs FRELIGHSBURG

Richmond, 12 — La troisième partie de la ligue Souveraine a été jouée samedi dernier, à Bedford, entre le club de Freligshsburg et celui de Bedford.

Les visiteurs l'emportèrent par un score de 15 à 11.

Position des joueurs :

Frelighsburg — Shephard, p. ; Antwerp, c. ; O'Neill, 1 b. ; Capsey, 2 b. ; A. Fontaine, 3 b. ; Reynolds, r.f. ; Goyette, c.f. ; Goodhue, l.f. ; Harvey, s.s.

Bedford — Archambault, Gosselin, Hungerford, Fontaine, Déry, Moreau, Baldwin, Anctil, Payette.

Umpire: M. Blackburn, de Farnham.

Le Balmoral, de cette ville, ira jouer dimanche à Drummondville, avec le club Royal. La joute aura lieu au parc Royal.

Le Balmoral partira dimanche midi de la gare Bonaventure. Il invite ses amis à l'accompagner. Prix du passage, $1.95.

La batteries du Royal se composera de Belleville et Duclos.

Le Sainte-Elisabeth Ind. a défait le Turcot II, par 14 à 4. Noms des vainqueurs : L. Robillard c., J. Brosseau p., G. Leduc 1b., M. Messier 2b., H. Hayeur 3b., E. Henrichon r.f., C. Lefebvre c.f., E. Charrette l.f.

Ce club est prêt à jouer avec toutes les équipes dont les joueurs n'ont pas plus de 14 ans. Inf. chez A. Robillard, 332 rue Delinelle.

Les Queen's Park voudraient jouer avec le Dufresne, pour un enjeu de $2. Inf. chez E. Désormeau, 207 rue Evelyn, Verdun. Tél. Main 5573.

LIGUE CANADIENNE DE CROQUET

Dimanche, le 16 juin, il y aura joute entre les clubs suivants :

Saint-Charles et Atwater, et Saint-Augustin avec le club Saint-Alphonse. Les amateurs sont invités.

Résultat des parties jouées dimanche entre les clubs suivants :

SAINT-ALPHONSE ET ATWATER

Partie.	Gagnée par	Temps.
1	Saint-Alphonse	.56 m.
2	Atwater	.23 m.
3	Atwater	.45 m.
4	Atwater	.35 m.
5	Atwater	.25 m.

Récapitulation — Atwater, 4 ; Saint-Alphonse, 1. M. T. Crochetière, juge.

INDEPENDANT ET SAINT-CHARLES

Partie.	Gagnée par	Temps
1	Saint-Charles	.19 m.
2	Indépendant	.28 m.
3	Indépendant	.45 m.
4	Saint-Charles	.19 m.
5	Saint-Charles	.60 m.

Récapitulation — Saint-Charles, 3 ; Indépendant, 2. M. L. Geoffrion, juge.

NOTES

La seconde équipe du Plateau a défait la première, vendredi, par un score de 5 à 3. Noms des vainqueurs : L. Neveu, c. ; L. Falardeau et A. Moore, p. ; O. Galarneau, 1b ; J. Penverne, 2b ; J. Lawlor, s.s. ; G. Clermont, 3b ; A. Lamothe, c.f. ; A. Dansereau, l.f. ; Falardeau et Moore, r.f.

Ce club est prêt à jouer avec toute équipe dont les joueurs n'ont pas plus de 14 ans. Inf. chez Lorenzo Falardeau, 563 rue Dorchester Est.

Le club jeune Davidson désirerait arranger une partie avec le Balmoral. Inf. chez Anthime Desjardins, 106 rue Davidson.

UNE NOUVELLE VICTOIRE

Dimanche dernier, avait lieu à Cartierville, une joute de baseball, entre les clubs Saraguay, de Cartierville, et Sainte-Catherine, de Montréal. Après une lutte acharnée de part et d'autre, le club Saraguay sortit vainqueur par un score de 6 à 5. Environ 400 personnes étaient présents. Noms des vainqueurs : E. Lecavalier, c. ; H. Cousineau, p. ; E. Laurin, 1b ; L. Rochon, 2b ; J. Laurin, s.s. ; A. St Pierre, l.f. ; D. Plouffe, c.f. ; Corbeil, r.f.

Le club Saraguay accepte le défi du St Georges, pour dimanche, le 16 du courant, la partie devant être jouée à Cartierville. Pour informations, s'adresser à M. E. Lecavalier, Cartierville, P. Q.

Le club Violet et le Jockey II, de St Henri, ont fait partie nulle dimanche. Le Violet lance un défi au St Joseph pour dimanche, et au Van Horne et au St Louis pour le 23. Inf. chez Edouard Désormeau, 150 rue Beaudoin Ouest.

Le club St Edouard, du boulevard St Denis, a défait les jeunes Lasalle, par un score de 9 à 0. Il lance un défi au St Louis, pour le 23, pour un enjeu de deux dollars. La partie serait jouée sur le terrain des St Edouard. Pour toutes informations, s'adresser chez René Grégoire, 1831 Boyer, boulevard St Denis.

Le club Roquet, qui vient de s'organiser, est prêt à jouer avec tous les autres clubs dont les joueurs n'ont pas plus de 15 ans. Il a débuté dimanche en battant le jeune M. B. C. par un socre de 15 à 10.

Le St Louis du Mile-End a défait le Mont-Royal, devant une assistance de 500 personnes, par un score de 21 à 16. Les points saillants de la partie furent les home runs de O. Demers et de D. Cyr, alors qu'il y avait deux hommes sur les buts chaque fois.

Score par innigs :

St Louis. . . . . . .213152403—21
Mont-Royal. . . . . .14403300—16

Noms des vainqueurs : Demers, r.f. ; Labranche, p. ; Drapeau, 2b ; Martineau, s.s. ; Bourgouin, 1b ; Durand, c. ; Laurier, 3b ; D. Cyr, l.f. ; D. Moore, p., c.f. Le pitcher Labranche retira 12 hommes au bâton.

Le club St Louis lance un défi au Ste Marie pour le 30 juin, pour un enjeu de 5 piastres. Inf., J. Laurin, gérant, 597 Berri.

Le club Jacques-Cartier lance un défi à tous les clubs dont les joueurs n'ont pas plus de 17 ans, particulièrement au St Gabriel, au Star et au boulevard St Denis. Les parties seront jouées à l'Ile Ste Hélène. Pour renseignements, s'adresser par lettre à Albert Lord, 7 rue Fortification, Montréal.

Le club Jacques-Cartier a défait le club du boulevard Saint-Denis, dimanche, dans une partie très contestée, par 23 à 21.

Voici les noms des vainqueurs :

A. Lord, c. ; Demers, p. ; Morin, 1b ; Guy, 2b ; Fiset, s.s. ; Normandeau, 3b ; Caisse, r.f. ; Motard, l.f. ; Proulx, c.f. ; Parent, p.

VICTOIRE SENSATIONNELLE A BLUE BONNETS

Lida B., pouliche cotée 60 contre 1, triomphe hier dans la cinquième course. --- Cinq favoris battus.

BONNE MATINEE DE COURSES

Le point saillant de la septième journée des courses de Blue Bonnets a été la victoire de Lida B., cotée 60 contre 1. Pilotée par J. Murphy, la pouliche qui portait le poids minimum, 102 livres, battit Larikin et le favori Columbia Lad, quelques verges seulement avant le point d'arrivée.

Ce succès d'un coursier considéré comme une quantité négligeable, fit le bonheur d'un nombre considérable de spectateurs qui avaient risqué un ou deux dollars sur les chances de Lida B.

Pour une fois la température était vraiment agréable, hier, à Blue Bonnets, et l'assistance était la plus considérable vue jusqu'ici aux courses, à l'exception de samedi. Il n'y a aucun doute qu'avec un beau temps chaud, le nombre des spectateurs serait doublé.

Un seul favori a réalisé hier les espoirs placés en lui, Lady Powell, dans la première course de l'après-midi. Les autres chevaux qui arrivèrent premiers furent tous, à l'exception de Lida B., des seconds choix.

La défaite la plus inattendue fut celle de Deuce, cheval de l'écurie J. E. Seagram, dans la troisième course, le Canadian Handicap, piloté par McDaniel, et portant 112 livres, était coté 1 contre 2. Il fut battu au dernier moment par Sir Edwards, cheval payé $10,000 dernièrement, par J. J. Walsh.

Diggins, qui montait le vainqueur, le réserva pour la fin. Dans la ligne droite, il lui demanda un effort et le cheval répondit noblement, et dépassa le favori au dernier moment.

Widow's Mite, le troisième concurrent, finit en arrière. Le départ, dans cette course, et dans la suivante, se fit en face de la grande estrade.

La dernière course de la journée fut celle qui réunit le plus grand nombre de chevaux de la journée. Neuf purs sang s'alignèrent au départ. Weather Vane arriva premier après une lutte excitante. George Bailey, le favori prit la troisième place.

La fin de la cinquième course, celle qui vit la victoire de Lida B., fut de toute beauté. Six chevaux se disputaient la victoire. Au dernier détour, trois coursiers noirs Columbia Lad, Larikin et Lida B. galopaient en avant des trois autres dans l'ordre ci-dessus. Chacun croyaient Columbia Lad victorieux, lorsque Lida B. fit un effort désespéré et battit ses deux adversaires.

La fin de la course au clocher qui réunit six partants fut aussi très émotionnante. Au dernier détour, Bonfire qui venait assez loin en arrière de Full of Fun et de Paprika fit un élan, et en quelques secondes eut rattrapé tout le terrain perdu. Il dépassa Full of Fun et ne put battre Paprika que par une tête, pour la première place.

Au nombre des personnes remarquées hier dans l'estrade et sur la pelouse, citons: L. O. David, Godfroy Langlois, W. B. Renaud, Anthime Bourgeau, M. Rainville, Edmont Truteau, Arthur Marcotte, M. Lessard, Adélard Lacasse, Théophile Viau, Théodore Viau, P. Brousseau, Lawrence A. Wilson, Fred LeClair, M. et Mme W. E. Edwards, Alexandre Sauvé, Dr Arthur Mignault, J. Demers, M. et Miles Superior, échevin Yates et Mme Yates, le chef Benoit, Capt. Bourassa, M. Delorme, des Fox Hunters, A. Beaudoin, M. Chevrier, Ottawa, Jos. A. Mercier, Adélard Gauthier, Arthur Berthiaume, M. Lebbé, George Normandin, Dr J. P. Gadbois, Ed. Shepperd.

TEMPS CLAIR — PISTE RAPIDE

1ière COURSE, 4 FURLONGS — BOURSE $400 — CHEVAUX DE 2 ANS "A RECLAMER."

Chevaux.	P.	D.	¼	½	¾	T.	Fin.	Jockeys.	O.	F.	Pl.
Lady Powell	110	2	—	—	1 2	1 4	1 5	McDaniel	9-5	3-5	7-10
Fare	105	4	—	—	2 3	2 2	2 1½	J. Murphy	8	10	3
Kitty Smith	105	1	—	—	3 1	3 3	3 3	Goldstein	3	3	1
Mamaronack	110	3	—	—	6 1	4 ½	4 1½	J. Johnson	20	30	10
Hellen Green	105	5	—	—	5	7	5 1	Gaugel	4	9-2	3-2
Patrician	113	6	—	—	4	5 1	6 2	Diggins	4	5	8-5
Nell W.	110	7	—	—	7	6 ½	7	Frazier	50	20	8

Temps, 12 2-5, 25, 37, 49.

Au poteau, 2 min. Départ excellent. Lady Powell gagne en devançant tout son champ. Fare se classe deuxième après un effort dans le dernier seixième de mille. Kitty Smith prend la troisième place.

2ième COURSE, 1 1-8 MILLE — BOURSE $400. — CHEVAUX DE 4 ANS ET PLUS.

Chevaux	P.	D	¼	½	¾	T.	Fin.	Jockeys.	O.	F.	Pl.
Ivanhoe	120	4	4 2	3 2	1 3	1 3	1 1	J. Johnson	3	3	1
Peter Knight	120	5	3 1½	4 2	4 1½	2 1	2 4	Dennison	15	15	5
Cobmosa	121	2	1	2	2	3 2	3	Diggins	2	11-5	9-10
Factotum	121	3	5	5	5	5	4 8	McDaniel	3	5-2	1
The Englishman	123	1	2 3	1	3 1	4 1	5	E. Prior	4	3	6-5

Temps, 25, 50¼, 117, 156 3-5.

Au poteau, 1 min. Ivanhoe devance ses adversaires au dernier tournant, après avoir laissé le "pace" à ses adversaires. Peter Knight travaille courageusement et se classe deuxième devant Cobmosa.

3ième COURSE, 1 1-8 MILLE — CANADIAN HANDICAP — CHEVAUX DE 3 ANS ET PLUS, VALEUR $1,000

Chevaux.	P.	D.	¼	½	¾	T	Fin	Jockeys.	O.	F.	Pl.
Sir Edward	113	3	3	3	2 1	2 15	1 1½	Diggins	2	2	1-3
Deuce	112	2	1	1 1	1 1	1 ½	2 8	McDaniel	1-2	2-5	—
Widows Mite	99	1	2 1¼	2	3	3	3	Burton	10	12	2

Temps, 25, 50¾, 117, 145, 158 3-5.

Au poteau, 1 min. Sir Edward joué pour la deuxième place surprend les preneurs en devançant Deuce dans la ligne droite.

4ième COURSE, ENVIRON 2 MILLES. COURSE AU CLOCHER, CHEVAUX DE 4 ANS ET PLUS. "A RECLAMER".

Chevaux.	P.	D.	¼	½	¾	T.	Fin.	Jockeys.	O.	F.	Pl.
Paprika	130	1	6	1 1	1 4	1 6	1 3	Rodroch	4	3	1
Bonfire	151	6	2 2	5 1	4 4	4 1½	2	McHale	8	7	2
Full of Fun	130	3	3	6	6	5 4	3 2	Pending	10	12	4
Cardigan	155	2	5 3	2 ½	2	2 4	4 6	McClain	5-2	4	8-5
Kinobhampton	155	5	1 ½	3 2	3 6	3 1	5 2	T. Rae	3	8-5	1-10
Lulu Young	149	4	4 2	4 1½	5 ½	6	6	Bowser	4	4	8-5

Temps — 4.12.

Au poteau, 1 minute. Paprika prend les devants après le huitième saut et gagne facilement. Bonfire fait des efforts pour devancer Full of Fun, qui se classe troisième.

5ième COURSE. 4½ FURLONGS. BOURSE, $400. — CHEVAUX DE 2 ANS.

Chevaux	P.	D.	¼	½	¾	T.	Fin.	Jockeys.	O.	F.	Pl.
Lida B.	102	3	—	—	3 2	3 ½	1	J. Murphy	40	50	12
Columbia Lad	110	1	—	—	3 2	1 2	2	McDaniel	7-10	3-5	—
Larikin	107	4	—	—	2 4	2 3	3 3	Diggins	2	3	4-5
Dridger	105	2	—	—	4 3	3 4	4 6	L. Smith	10	8	2
Soirée	104	5	—	—	5 2	5 6	5 2	J. Johnson	6	12	3
Hand Maur	105	6	—	—	6	6	6	Burton	40	20	6

Temps — 12, 24, 36 2-5, 48 3-5, 55 4-5.

Au poteau, 2 minutes. Bon départ. Lida B., qui tire en arrière au départ, se raffermit dans la ligne droite, et bat tous ses rivaux.

6ième COURSE. — SIX FURLONGS. BOURSE, $400. — JUMENTS DE 3 ANS ET PLUS. "A RECLAMER".

Chevaux.	P.	D.	¼	½	¾	T.	Fin.	Jockeys.	O.	F.	Pl.
Weather Vane	102	3	—	1 3	1 ½	2 4	1 ½	Burton	4	5-2	1
Headley	100	6	—	8 2	7 1½	3 2	2 4	Goldstein	3	4	8-5
Georges Bailey	100	5	—	3 2	2 3	1	3	Gaugel	2	2	4-5
Surety	102	4	—	5 ½	6 ½	6 2	4 3	L. Smith	20	25	10
Prytania	105	7	—	6	4 ½	5 ½	5	McDaniel	3	3	1
Kn't of Hillsboro	104	1	—	2 ½	3 ½	4 1	6 6	J. Murphy	20	30	10
Koleneka	107	2	—	7 3	8 4	7 6	7 5	Dennison	25	10	4
Geo. Swain	105	8	—	4	5	8 6	8 1½	C. Morris	20	40	15
Arctic Circle	109	9	—	9	9	9	9	Chandler	15	15	6

Temps — 25, 50 2-5, 1.16 3-5.

Au poteau, 3 minutes. Bon départ. Weather Vane, le favori, prend l'avantage final, mais réserve tout son effort pour la fin et devance Headley. Georges Bailey prend la troisième place.

NOMINATION A LA CAISSE D'ECONOMIE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Lévis, 12 — Les nombreux amis de M. J. Robitaille ont appris avec un vif plaisir sa nomination officielle comme comptable-gérant de la succursale de la Caisse d'Economie de Notre-Dame de Québec, à Lévis. Depuis une quinzaine d'années, qu'il est

M. Joseph Robitaille, le nouveau gérant de la Caisse d'Economie, à Lévis.

à la Caisse d'Economie, il s'est toujours montré travailleur probe et dévoué. Sa courtoisie et son urbanité l'ont rendu extrêmement populaire parmi nos hommes d'affaires. Nous félicitons sincèrement le bureau de direction de l'heureux choix qu'il vient de faire, car personne n'était plus qualifié que M. J. Robitaille pour remplacer M. P. N. Hamel, qui prendra sa retraite le 1er juillet prochain.

IL FAUT UN REGLEMENT

Sans cela la bibliothèque municipale n'a pas d'existence légale.

Une courte séance de la commission de l'hôtel-de-ville a eu lieu hier, à laquelle on a pris connaissance de l'opinion au bureau légal au sujet de la légalité de l'existence de la bibliothèque municipale.

Mtre Ethier déclare que si le conseil ne prend pas ses précautions, la bibliothèque cessera d'exister quand expirera le bail que la Ville, a avec le Monument National. Il aurait fallu, pour que la bibliothèque eut son existence légale, qu'un règlement eut été adopté la lui donnant. Comme cela n'a jamais été fait, le bail ne remédie à ce défaut que temporairement.

L'échevin Mercier, a d'ailleurs donné avis qu'il présentera ce règlement au conseil.

Quant à l'achat des livres, la résolution du mois de mars dernier ne peut aussi avoir d'effet que par le règlement.

Il faut en attendant soit rappeler cette résolution, soit la laisser sur la table.

Le Bain Idéal

C'est celui que vous prenez à cette saison-ci, au début des chaleurs. Il rafraichit — émoustille— et décuple les forces.

BAINS TURCS et de NATATION, Coin Craig et Beaudry

LA MERCERIE que vous désirez c'est "A LA CRAVATE" qu'elle se trouve, et la plus complète.

J. H. LeSAGE

669 rue Ste Catherine Est. Tél. Est 3660.

UN CONFLIT A LONGUEUIL

ENTRE LES CONTRIBUABLES, LA FABRIQUE ET LA COMMISSION SCOLAIRE, A PROPOS DU COLLEGE DIRIGE PAR LES FRERES.

La majorité des contribuables de Longueuil sont actuellement aux prises avec la fabrique et la commission scolaire de l'endroit, au sujet de la construction d'un nouveau collège et la lutte promet d'avoir du retentissement lors de la prochaine élection des commissaires d'écoles qui aura lieu le 8 juillet prochain.

Les commissaires sortant de charge sont l'hon. Dr J. Girouard et M. Narcisse Favreau.

La Fabrique de la paroisse de Longueuil est propriétaire du collège de cette ville, et, en vertu d'arrangements anciens, elle est tenue de donner à la Commission scolaire un avis de trois ans, si elle veut reprendre sa propriété. Or, la Fabrique vient de signifier, à cet effet, un avis à la commission scolaire de Longueuil. Les révérends frères qui dirigent le collège de Longueuil croient que l'occasion est propice, pour la construction d'une nouvelle maison plus spacieuse, plus moderne et plus belle que la maison actuelle, qui est vieille de trente ans et plus. Ils ont offert d'ériger un nouveau collège, au montant de $100,000, si la commission scolaire veut leur donner un bonus de $30,000.

Or, à sa dernière séance, la commission scolaire aurait adopté une résolution octroyant un bonus de $30,000 aux Frères, mais il paraît que, pour qu'une pareille résolution soit valide, il faut qu'elle soit ratifiée par le lieutenant-gouverneur en conseil.

Les contribuables de Longueuil enverront une délégation, demain, auprès du premier ministre, pour lui demander de ne rien faire, à ce sujet, avant qu'aient eu lieu les élections de la commission scolaire.

La majorité des contribuables prétendent que le collège actuel est encore en bon état et que le rapport officiel de l'inspecteur d'écoles le déclare même en très bonne condition. Ils soutiennent qu'avant de prendre les déterminations arrêtées par la fabrique et la commission scolaire, les propriétaires auraient dû être consultés.

La taxe scolaire actuelle, à Longueuil, est de 25c par $100.

S'il est donné suite aux changements projetés, la taxe sera de 75 cents par $100, alors qu'à Montréal elle n'est actuellement que de 40 cents.

Les contribuables prétendent aussi que les externes sont entourés de moins d'égards que les étrangers et, pourtant, il leur semble que le collège de Longueuil, maintenu avec l'argent des propriétaires de Longueuil devrait se consacrer surtout à l'éducation des enfants de Longueuil.

FEU AUG. NOEL

LE "CANADIAN CLUB" D'EDMONTON ADOPTE DES RESOLUTIONS DE CONDOLEANCES A L'OCCASION DE SA MORT PREMATUREE.

La résolution suivante a été adoptée à l'unanimité à l'assemblée annuelle des membres du "Canadian Club", d'Edmonton, tenue le cinquième jour de juin, 1907, Son Honneur le lieutenant-gouverneur de la province d'Alberta, président honoraire du club, étant présent, et M. A. T. Cushing, président actif, occupant le fauteuil:

"Les membres du "Canadian Club" d'Edmonton enrégistrent l'expression de leur profond regret de la mort prématurée de leur confrère, M. Auguste Noël. Ses brillantes qualités intellectuelles, sa largeur de vue, et sa force de caractère furent reconnues par tous ceux qui eurent la bonne fortune d'entendre sa superbe conférence sur le "Patriotisme" faite devant ce club. Sa carrière qui promettait d'être brillante, remplie de grands succès, a été soudainement interrompue.

Nous désirons exprimer à son épouse en deuil, à son frère et aux autres membres de sa famille notre sincère sympathie et les assurer de la haute estime en laquelle M. Auguste Noël était tenu par les membres de ce club, et par les citoyens d'Edmonton en général.

E. P. EDWARDS,
Secrétaire honoraire du
Canadian Club d'Edmonton.

AVIS SPECIAL

$350 achètent un piano Leach droit, neuf, conditions $10 comptant et $7 par mois. Voyez l'assortiment reçu par The Leach Piano Co., Ltd., 560 rue Sainte-Catherine Ouest, près Drummond. Echanges effectués.

GRAND TRONC

Montréal-Laprairie

Commençant lundi, 17 juin 1907, les trains suburbains quittant Montréal à 12.11 p.m., et 6.05 p.m., iront jusqu'à Laprairie et stations intermédiaires. Retour : quittent Laprairie à 12.55 p.m., et 6.55 p.m., pour Montréal.

L'ASSOCIATION DES PHARMACIENS

RESULTAT DE L'ASSEMBLEE ANNUELLE DE CETTE ORGANISATION — L'ELECTION DES OFFICIERS.

L'assemblée annuelle de l'Association pharmaceutique de la province de Québec a eu lieu hier, dans les salle de l'Association, au collège de pharmacie de Montréal, coin des rues Mance et Ontario. J. E. Tremble, président, occupait le fauteuil, assisté de MM. E. Muir, secrétaire-archiviste, et Edmond Giroux, jr., assistant-secrétaire.

L'assemblée était nombreuse ; plusieurs pharmaciens de Montréal et du district s'étaient donné rendez-vous pour entendre la lecture du rapport annuel et connaître l'état financier de l'Association. Les minutes de la dernière assemblée tenue à Québec en juin dernier, furent lues et sanctionnées, et le rapport financier fut adopté. L'avis de motion de M. J. A. Langlais a été référé à la prochaine assemblée du nouveau conseil, en juillet prochain. J. E. Tremble, président, passa en revue les affaires de l'année, attirant spécialement l'attention des membres présents sur le travail fait à Ottawa, l'hiver dernier, à propos du fameux bill 99, ainsi que sur les changements dans la manière de conduire les examens. Les scrutateurs nommés par le président, MM. A. B. Scarff, et J. R. Martineau, firent leur rapport, et les messieurs dont les noms suivent ont été élus membres du Conseil pour deux ans : J. E. Tremble, Wilfrid Barolet, A. J. Laurence, Victor Lévesque, J. E. W. Lecours et M. Albert.

Le nouveau Conseil pour l'année 1907-8 sera donc composé de MM. A. G. Duberger, Henry R. Gray, Alfred L. Jolicoeur, C. E. Scarff, J. A. Goyer, E. C. Fraser, et des six nouveaux élus.

L'élection des officiers et les nominations aux différentes charges de l'association se feront à l'assemblée du 3 juillet prochain.

Parmi les pharmaciens présents nous avons remarqué: R. W. Williams, de Trois-Rivières, Alfred L. Jolicoeur, A. E. Duberger, W. P. Laroche, de Québec: E. C. Fraser de Sherbrooke, P. E. Chevalier, de Sorel, F. L. Boucher, de Joliette, W. H. Chapman, J. A. D. Godbout, A. J. Laurence, H. R. Gray, S. Lachance, Edm. Bernard, Victor Archambault, A. D. Mann, J. G. D. Filion, P. B. Scarff, J. R. Martineau, J. E. Morrison, A. T. Christie, M. Albert, M. J. Gadbois, J. E. W. Lecours, Wilfrid Barolet, T. R. Goulden, J. H. Goulden, etc.

LA TRAVERSE DE L'ILE

Dorénavant, le "Valleyfield," propriété de M. J. A. Lamarre, concessionnaire de la traverse de l'Ile de Sainte-Hélène, mouillera au quai Bickerdike, sur semaine, pour laisser la place libre, au quai de la traverse, au "Saint-Laurent", qui fait le service de l'Ile. Ceci permettra aux navires de l'Ouest de débarquer les passagers au quai Victoria sans danger pour le "Valleyfield" ou les autres cabotiers. Le "Saint-Laurent", pendant ce débarquement, mouillera au quai de Laprairie, s'il se trouve du côté de Montréal. C'est là l'arrangement conclu par l'honorable M. McShane, maître du port, et M. Lamarre.

SAINT-JEAN, QUE.

Il y a eu, lundi dernier, au bureau de M. A. N. Deland, secrétaire, une assemblée des directeurs de la Société d'Agriculture du comté de Saint-Jean. M. J. B. Rémillard, de l'Acadie, a été nommé juge des récoltes sur pieds, pour 1907, et la date de l'inspection de ces récoltes a été laissée à la discrétion du président de la société, M. J. B. Deland.

On a aussi fait le choix des juges, pour l'exposition de comté, qui sera tenue à Saint-Jean, le 17 septembre 1907.

Pour les chevaux : MM. Albert J. Wight, Sabrevois, et J. A. Benoit, Mont Jonson.

Pour les bestiaux : MM. Jos. Lebeau, Marieville, et J. H. Morgan, Stanbridge Station.

Pour les cochons et les moutons : MM. J. B. Rémillard, l'Acadie, et Charles Meunier, Saint-Césaire.

L'assemblée a été ajournée au 15 août 1907.

—La "St Johns, P. Q. Brick Company, Limited", se trouvant dans un embarras financier, on est à faire souscrire les créanciers au capital-actions, chacun pour le montant de sa créance.

Ce mode de règlement paraît favorablement vu des créanciers.

COATICOOK

Samedi dernier, plusieurs amis de M. Théodore Favreau, plombier, à l'emploi de M. Hall, s'étaient réunis chez lui pour fêter l'enterrement de sa vie de garçon.

On présenta au futur marié un joli service à dîner en porcelaine. M. Favreau sut trouver de belles paroles pour remercier ses amis.

La plus vive gaieté ne cessa de régner durant toute la soirée. Il y eut chant, musique, et une jolie adresse fut lue à M. Favreau par M. A. Guérin.

SIROP DU DR FRED. DEMERS pour les enfants est reconnu le meilleur pour le sommeil, dentition, contre les coliques et diarrhées. Demandez-le toujours.

LA PRESSE

MONTREAL, 12 JUIN 1907

SIR ELDON GORST EN EGYPTE ET LE CHEMIN DE FER DU CAP AU CAIRE

Sir Eldon Gorst, le successeur de lord Cromer comme proconsul anglais en Egypte, vient de faire ses débuts officiels sur la mer Rouge. Le Khédive et Sir Eldon, à leur première rencontre, ont échangé des paroles très cordiales. Abbas II Hilmi a exprimé sa conviction qu'une entente parfaite ne cesserait pas de régner entre lui et le continuateur de lord Cromer. Il a de plus promis son loyal concours.

La nomination de Sir Eldon Gorst comme agent diplomatique et consul général en Egypte paraît être le présage de dévelopements jusqu'ici inespérés. Le terrain est, du reste, tout préparé pour une vigoureuse politique de progrès.

Les Egyptiens sont aujourd'hui, suivant le recensement de 1907, 11,206,359, non compris les Bédouins nomades. Ils ont augmenté de plus d'un million depuis 1897. Voilà donc une population qui monte et qui ne demande qu'à marcher de l'avant.

× × ×

Avec l'arrivée de Sir Eldon en Egypte, le chemin de fer du Cap au Caire, rêvé par Cecil Rhodes, semble plus près de devenir un fait accompli qu'on ne le croyait généralement. Le grand "bâtisseur d'empires," comme on l'a appelé, a eu souvent des doutes sur le succès ultime de son entreprise et il s'est bien des fois demandé si le chemin pourrait jamais payer l'intérêt sur le coût de la construction. Mais il croyait fermement — et avec raison, croyons-nous, — que la réalisation de cette entreprise gigantesque donnerait une impulsion énorme au développement intérieur, à la culture du sol et à l'exploitation des minéraux ; qu'il faciliterait l'occupation du territoire, assurant ainsi l'accroissement constant de la population blanche. C'est là, apparemment, la foi qui anime aujourd'hui ceux qui continuent l'oeuvre de Cecil Rhodes en Afrique, conformément à la politique qu'il a lui-même définie.

× × ×

Mais pendant que l'idée grandiose de Rhodes se réalise graduellement, on ne voit pas bien encore comment il sera possible d'établir le contrôle britannique sur le réseau dans toute sa longueur. L'Egypte, bien que soumise à la suzeraineté nominale du sultan de Turquie, est dominée par l'influence britannique depuis près d'un quart de siècle ; c'est le consul-général de la Grande-Bretagne qui gouverne réellement, et rien n'indique que cette protection si bienfaisante pour la terre des Pharaons soit sur le point de lui être retirée. Dès que lord Kitchener eut établi sa domination sur le Soudan anglo-égyptien, il jugea que le prolongement jusqu'à Khartoum du chemin de fer qui suit les rives du Nil, était une nécessité politique. Lo. Cromer, qui a tant fait pour l'Egypte, se montra cependant quelque peu réfractaire à ces entreprises de développement intérieur. Peut-être cette hostilité était-lle due au fait que Kitchener et Cromer étaient de caractère et de goûts diamétralement opposés. Il faut, parfois, si peu de choses pour mettre deux hommes politiques en désaccord.

Quoi qu'il en soit, le successeur de lord Cromer à Alexandrie, sir Eldon Gorst, est déterminé, tout en marchant dans les sillons de son prédécesseur, à prendre une attitude beaucoup plus libérale à l'endroit des exploitations commerciales de tous genres. L'achèvement de la ligne projetée de Khartoum à Ouganda sera donc poussé activement.

× × ×

Beaucoup plus rapidement a été la construction du chemin de fer du Cap de Bonne-Espérance vers le nord. Une section allant de Broken Hill Mine aux Chutes Victoria a été terminée et livrée au commerce durant ces derniers mois. Le chemin de fer est aujourd'hui rendu à plus de 2000 milles au nord de Cape-Town. Comme il n'y avait pas de grandes difficultés matérielles à surmonter, la construction avançait en moyenne d'un mille par jour.

× × ×

Les distances du Caire dans la direction du sud sont : Du Caire à Assuan, 590 milles ; d'Assuan à Wady Halfa et Khartoum, 560 milles ; de Khartoum à Usambara, 410 milles. Les deux tronçons couvrent donc un parcours de 3,500 milles, sur une distance totale de 4,200 milles, telle que calculée dans le projet primitif de Cecil Rhodes. Il est vrai que la distance totale qui sépare le Cap du Caire est de 6,000 milles, mais M. Rhodes avait espéré pourvoir utiliser la grande voie maritime du Tanganyika sur un parcours de 1,800 milles.

Là se rencontrent encore de sérieux obstacles à surmonter. Une solide barrière de territoires étrangers s'interpose entre les possessions anglaises de l'Afrique du Sud et les sphères d'influence britannique de l'Afrique du Nord : ce sont les possessions allemandes de l'Afrique orientale et l'Etat Libre du Congo qui appartient au roi de Belgique. En juillet 1890, M. Cecil Rhodes, en vue de la politique aggressive de l'Allemagne, avait obtenu du roi Léopold la concession d'une lisière de terrain sur les frontières par où le chemin de fer devait passer ; mais par suite de remontrances diplomatiques de la part de la France et de l'Allemagne, la concession fut retirée. Les négociations diplomatiques entamées à diverses reprises à Bruxelles et à Berlin n'ont amené jusqu'ici aucun résultat. Le roi Léopold a entrepris récemment d'encourager l'exploitation du Congo par les Américains. Un nouvel élément d'influence se trouve ainsi introduit dans la politique internationale, et il faudra compter avec lui quand on en sera arrivé à cette étape de la construction du grand réseau.

× × ×

Sir Louis Mitchell, ami intime de Cecil Rhodes et l'un de ses aviseurs dans ses entreprises de chemins de fer, disait dans une récente conférence faite à Londres, que les possessions britanniques dans l'Afrique Centrale embrassent tout le grand plateau du continent — plateau placé à une altitude moyenne de 4,000 pieds au-dessus du niveau de la mer et ,par conséquent, habitable pour les Européens pourvu qu'on leur donne les communications nécessaires avec la mer.

Le développement d'un tel pays vaut assurément tout l'argent qui se dépense dans cette vaste entreprise. Lord Milner, dont l'opinion doit compter pour quelque chose ici, croit fermement que, en dépit des retards considérables que subira la jonction des deux sections de la ligne, bien longtemjs avant que cette jonction puisse s'effectuer, les deux tronçons existant auront justifié tous les grands efforts qu'ils ont coûtés jusqu'ici.

LA LIMITATION DES ARMEMENTS

L'initiative prise par l'Angleterre en vue de la discussion de la limitation des armements à la Conférence de La Haye n'est pour le moment qu'une reproduction de la proposition russe de 1898, c'est-à-dire l'affirmation théorique de l'opportunité de cette limitation. Le gouvernement anglais conteste de la façon la plus absolue que sa proposition puisse pour une raison quelconque, donner lieu à des froissements entre les puissances. Il n'a encore adopté aucune formule définitive à proposer à la Conférence. Mais celle qu'il proposera, qu'elle soit ou ne soit pas reconnue acceptable dans la pratique par toutes les puissances, n'aura pas de suite, et la question sera renvoyée sans produire de conflits, de froissements ou de ressentiments.

Il y a lieu, en outre, d'observer, à propos de cette question, combien les dernières déclarations du prince de Bülow et de sir Henry Campbell-Bannerman, parlant au banquet de la Fédération de Manchester, après avoir déclaré combien il appréciait le ton sincère et amical du discours du prince de Bülow, a reconnu que, probablement, même si l'Allemagne avait pris part à la discussion, il aurait été impossible de trouver une formule acceptable pour tout le monde, mais qu'il se promettait de son initiative bien moins de conséquences immédiates que des résultats fructueux pour l'avenir. Eh bien, ces deux discours ont beaucoup rapproché le chancelier de l'Empire allemand et le Premier ministre britannique. Peut-être même sir Henry Campbell Bannerman a-t-il prononcé le mot définitif sur cette question, car tout le monde s'accorde à reconnaître qu'elle constitue un de ces difficiles problèmes dont la solution est réservée à l'avenir. Entre le point de vue commun au prince de Bülow et au baron d'Aerenthal et celui de l'Italie, il n'y a pas de différence essentielle. Une seule différence existe au sujet de la procédure à suivre. Ces deux hommes d'Etat préfèrent ne pas prendre part à la discussion et en attendre le résultats pour les examiner et les apprécier en pleine liberté, tandis que l'Italie peut prendre part à la discussion, tout en se réservant d'user de la même liberté d'examen et d'appréciation vis-à-vis des résultats de cette discussion. Doit-on déduire de cette légère différence de méthode que l'union est moins solide et l'accord moins parfait entre les Etats de la Triple-Alliance ? Pas le moins du monde ! Dans l'échange de vues qui a eu lieu récemment entre le prince de Bülow, le baron d'Aerenthal et le premier ministre Tittoni, d'Italie, ces deux hommes d'Etat, après avoir constaté l'identité essentielle de leur façon de voir, ont reconnu que l'Italie pouvait parfaitement suivre à l'égard de la discussion la méthode qui lui conviendrait le mieux.

CHOSES ET AUTRES

L'obésité est toujours une gêne, quand elle n'est pas un danger ; aussi les traitements proposés pour la combattre sont-ils aussi nombreux que variés, mais ils ont généralement le tort de ne reposer sur aucune donnée réellement scientifique, et, dans beaucoup de cas, ils sont à peu près aussi nuisibles qu'utiles. Il n'en est pas de même toutefois de celui qu'a soumis le docteur Carl Borstein à la Société médicale de Leipsick, et qui paraît être conforme aux règles les plus strictes de l'hygiène moderne.

Le principe sur lequel il se fonde est le suivant : pour maigrir, il faut diminuer la ration quotidienne d'aliments hydrocarburés et d'aliments gras, afin de déterminer une réduction proportionnelle des calories utilisables. Il faut, en outre, compenser la fonte du tissu adipeux par un accroissement des substances albuminoïdes que renferme l'organisme et augmenter en même temps l'activité cellulaire.

Cette théorie est très savante ; mais voici la pratique qui est plus simple :

Le traitement à instituer comporte : diminution de la ration de viande, régime lacto-végétarien, suppression de la graisse dans les assaisonnements. Exercice et principalement marche, massage et gymnastique rationnelle. Bains chauds. Quinine et ferrugineux.

L'amaigrissement commence au bout d'un mois à peine de ce régime et s'accentue progressivement. Ne pas le poursuivre jusqu'à ces limites où il deviendrait urgent d'instituer un autre traitement pour engraisser. En outre, il est prudent de ne pas s'y soumettre avant d'avoir fait vérifier par un médecin l'intégrité de tous les organes et spécialement celle du coeur, du foie et du rein.

En tous cas, nous le recommandons, non seulement aux personnes coquettes, mais à celles, si déplaisantes, qui tiennent plus que leur place en tramway.

× × ×

Un concours de bébés à l'exposition de Bordeaux.

Décidément, l'attrait des nouveautés ne manquera pas à l'exposition, dont on prévoit maintenant l'immense succès.

Le concours de bébés, qui sera une des plus curieuses manifestations du petit monde, qui contient en germe le secret des générations futures, s'annonce comme un pieux hommage rendu à la sollicitude des mères, au dévouement des nourrices, et le triomphe incontesté de l'hygiène moderne.

Près de huit cents bébés, tous plus beaux les uns que les autres, prendront part à ce gentil tournoi, bien fait pour exciter la curiosité de la foule et rendre fier le beau pays de Gascogne, déjà si généreux et si fertile en richesses de toutes sortes.

On prévoit dès à présent qu'il y aura un millier de jolis bébés, frais et roses, pleins de santé et de vie.

× × ×

Le premier recensement de la population française en Tunisie date de 1891.

Depuis cette époque, cette population a presque quadruplé. De 9.973 unités en 1891, elle atteignait le chiffre 34,610 en 1906.

La progression la plus élevée est accusée par Bizerte qui possédait 501 Français en 1891, et en possède maintenant 4,611, ce qui s'explique par les travaux du port et de l'arsenal, aujourd'hui malheureusement suspendus.

Ce n'est pas dans le sud que la colonisation française s'accroit le plus lentement, mais bien dans certaines régions du Centre.

Dans les régions minières, et dans celles aussi où l'on a construit des chemins de fer, comme Gafsa, Sfax, le Kef, Teboursouk, Beja, Souk-El-Arba, Tabarka, on remarque, depuis cinq années, une augmentation considérable du nombre des Français.

× × ×

Black, Dick et Tub.

Ce sont les noms de trois chiens-mousquetaires, — que Dumas nous pardonne ! — dressés depuis quelques mois par la police pour protéger les Parisiens contre les attaques nocturnes des apaches.

Ces chiens ont été entraînés progressivement par les exercices suivants :

Premier exercice. — Un agent, déguisé en apache, se place à l'extrémité d'un terrain, tandis qu'à l'autre extrémité un agent commande: "Attaque!" Les chiens se précipitent sur l'apache et ne l'abandonnent qu'au commandement de : "Pieds!"

Deuxième exercice. — Un mannequin suspendu par une poulie, monte et descend dans un arbre. Les chiens l'attaquent et se laissent enlever à la suite du mannequin à plus d'un mètre au-dessus du sol.

Il y a bien le procédé traditionnel du "morceau de lard" en usage chez les mendiants. Mais la police a dû prendre des précautions à cet égard.

Vous savez l'avantage qu'il y a d'entendre de la bonne musique, mais:—vous ne **savez probablement pas** combien il est **plus avantageux** encore, sans parler de la satisfaction, de **faire personnellement de la bonne musique.**

Le PIANOLA et le PIANO PIANOLA

procurent à des milliers d'hommes d'affaires de ce pays des moments de récréation et de délassement qui leur sont d'une grande valeur et qu'ils ne sauraient obtenir **d'aucune autre manière.**

"The Fascination of Personnally Producing Music" renferme tous les renseignements et sera expédié gratuitement à toute adresse.

Démonstration tous les jours du Pianola et du Piano Pianola au public, que l'on ait ou non l'intention d'acheter, seulement chez

NORDHEIMER'S, Limited,

589 rue Ste Catherine Ouest.

Nous accepterons en échange, à une réduction raisonnable, des pianos de toute marque. wed

Ce qui a valu aux bières Blatz leur renommée universelle, c'est la caractéristique invariable qui distingue chaque marque. Toutes les fois que votre fournisseur vous offrira une bière *Blatz*, vous pouvez être sûr d'obtenir une bière au brassage de laquelle on visait uniquement à la qualité.

BIERE BLATZ

MILWAUKEE

Et c'est justement ce qui explique cette particularité de la bière Blatz, dont on parle tant : son "bon goût spécial". Des procédés de fabrication essentiellement honnêtes, voilà tout ce qui fait l'individualité qui caractérise la Blatz.

La Blatz en bouteille se trouve, ou devrait se trouver dans les endroits de tout premier ordre.

Demandez la Bière Blatz.

Walter R. Wonham & Sons, Montréal, Distributeurs.

BRASSEE EXCLUSIVEMENT PAR LA

VAL. BLATZ BREWING CO., MILWAUKEE.

A yw

LE VIN ST-MICHEL

ET

La Tempérance

Les affiliés de la Tempérance ne prennent aucune liqueur enivrante — mais le Vin est permis.

Ceux qui acceptent une consommation hésitent, pensent à ce qu'ils doivent prendre pour ne pas manquer à leurs promesses :

Dans ce temps-là,

Un verre de Vin St-Michel !

Avant les repas, c'est un apéritif ;
Après les repas, c'est un digestif ;
Entre les repas, c'est un cordial ;

En tous temps, c'est un Tonique parfait.

En usage depuis au delà de 25 ans.

ANGELL CASTAGNE

Souffrit deux ans durant, mais fut guéri par Father John's Médicine.

"Pendant plus de deux ans, je souffris de bronchite et d'affection des poumons, mais je fus guéri par l'emploi de Father John's Medicine. Je ne saurais recommander trop hautement ce merveilleux remède", écrit Angell Castagne, 62 Port Road, White Plains, N. Y. Guérit les affections de la gorge et des poumons, crée de la chair et des forces. Sans alcool ni drogues délétères. k A

C'est un fait digne de remarque, que tous ceux qui l'ont essayé, louangent le : : : : :

CACAO

PERFECTION

— DE —

COWAN

(Etiquette Feuille d'Erable)

A cause de sa pureté et de son goût délicieux.

The Cowan Co., Ltd,

TORONTO. 183—Mn

SOLLICITEURS DE PATENTES

PATENTES QUI PROTEGENT

FETHERSTONAUGH & CIE

Charles W. Taylor, ancien examinateur du bureau canadien des Brevets. Edifice Canada Life Montréal, Chambre 29.

176—1Mvan

The Dominion Fire Insurance Co

Constituée en corporation par un acte spécial du parlement du Canada.

BUREAU CHEF, - - TORONTO.

Capital Autorisé $1000,000. Capital Souscrit $634,000.

PRESIDENT

ROBERT F. MASSIE, Toronto.

VICE-PRESIDENTS

ALEXANDER TURNER, Hamilton.
PHILIP POCOCK, London.

ARMSTRONG DEAN - - - GERANT GENERAL.

LE CONSEIL DES AVISEURS POUR LA PROVINCE DE QUEBEC.
EMILE OSTIGNY, Directeur, F. TREMBLAY.
OVIDE BROUILLARD, EDOUARD GOHIER,
J. A. TELLIER.

POUR LES DEMANDES D'AGENCES DANS LA PROVINCE DE QUEBEC

S'ADRESSER : **L. A. MASSE, 71 rue St Jacques, Montréal, P.Q.**

12.15 ed

A 10,12,14 ed

Désirez-vous le Confort et l'Elégance ? Portez le Corset

E.T.

Exigez cette Marque.

Résumé des règlements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien.

TOUTE section de nombre pair des terrains de la Puissance au Manitoba, ou des provinces du Nord-Ouest, excepté les lots 8 et 26, non réservés, pourra être prise comme homestead par toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou par tout individu mâle de plus de dix-huit ans, sur un espace d'un quart de section de 160 acres, plus ou moins.

La demande d'entrée ou d'inspection doit être faite personnellement au bureau de l'agent local ou du sous-agent.

Une demande d'entrée ou d'inspection faite personnellement à n'importe quel bureau de sous-agent, peut être télégraphiée à l'agent local par le sous-agent, aux frais du solliciteur, et si le terrain demandé est vacant lors de la réception du télégramme, cette demande aura la priorité et le terrain sera détenu jusqu'à ce que les papiers nécessaires pour compléter la transaction aient été reçus par la poste.

Dans le cas de "personnification", l'entrée sera sommairement cancellée et le solliciteur perdra tous ses droits de priorité au claim.

Tout individu demandant à faire une pour l'acquisition d'un homestead, et l'on ne recevra qu'une seule demande d'inspection du même individu, tant que l'on n'aura pas disposé de cette demande.

Un propriétaire d'homestead dont l'entrée est faite en due forme et non sujette à être cancellée, peut, sujet à l'approbation du ministère, le céder en faveur du père, de la mère, du fils, de la fille, du frère ou de la soeur, s'ils sont éligibles, mais à aucun autre, en présentant la déclaration de l'abandon.

LA où l'entrée est sommairement cancellée, ou volontairement abandonnée, après l'instruction des procédures de cancellation, le solliciteur d'inspection aura droit au premier droit d'entrée.

Les solliciteurs d'inspection doivent dire en quoi le propriétaire d'homestead est en défaut, et si par la suite la déclaration est trouvée incorrecte, le solliciteur perdra tout droit de propriété quant à la nouvelle entrée, si le terrain devient vacant, ou si l'entrée peut être cancellée sommairement.

DEVOIRS — Un colon devra remplir les conditions s'y rapportant de l'une des manières suivantes :

(1) Au moins un séjour de six mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours du terme de trois ans.

(2) Si le père, ou la mère, si le père est décédé — de toute personne, qui est éligible pour faire l'entrée d'un homestead d'après la teneur de cet acte, demeure sur une ferme dans le voisinage du terrain entré pour ladite personne comme homestead, les conditions de cet acte, quant au lieu de résidence, avant d'obtenir la patente, pourront être remplies par le fait que cette personne habitera avec le père ou la mère.

(3) Si le colon a feu et lieu sur la ferme qu'il possède dans les environs de son homestead, les conditions de cet acte quant à la résidence, pourront être remplies par le fait de résider sur ledit terrain.

Inspection doit posséder les titres requis

Avant de demander des lettres patentes le colon devra donner un avis de six mois, en écrivant au Commissaire des Terres du Dominion, à Ottawa, de son intention de ce faire.

RESUME DES REGLEMENTS SUR LES TERRAINS MINIERS DU NORD-OUEST CANADIEN

CHARBON — Les terrains à charbon peuvent être achetés à $10 l'acre, pour le charbon mou, et à $20 pour l'anthracite. Un individu ou une compagnie ne peut en acheter plus de 320 acres. Une royauté de 10 cents la tonne de 2,000 livres sera perçue sur la production brute.

Une personne de dix-huit ans ou plus ayant découvert du minerai dans un endroit, peut se choisir un "claim" de 1,500 x 1,500 pieds.

Le prix d'enregistrement d'un claim est de $5.00.

On devra dépenser $100 par année au moins sur le claim ou les payer au régistrateur du district. Lorsque $500 auront été dépensées ou payées le locataire pourra faire faire l'arpentage de son claim et l'acheter à $1.00 l'acre, après avoir rempli toutes les autres conditions.

La patente d'un droit minier devra pourvoir au paiement d'une royauté de 2½ pour cent sur les ventes.

Les claims de travail de mine dans les placers sont généralement de 100 pieds carrés. Prix d'entrée, $5.00 devant être renouvelé tous les ans.

Un solliciteur peut obtenir deux baux pour miner de l'or, de 5 milles chacun, pour un terme de 20 ans, qu'il peut faire renouveler à la discrétion du ministre de l'intérieur.

Le locataire devra faire fonctionner un dragueur par 5 milles, la première saison qui suivra la date de son bail.

Taux, $10 par année pour chaque mille de rivière louée. Royauté de 2½ pour cent perçue sur la production dès qu'elle excède $10,000.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'intérieur.

N. B. — La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

78—n

SOUMISSIONS POUR PONTS EN ACIER.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné et marquées sur l'enveloppe "Soumission pour Ponts en acier," seront reçues au bureau des Commissaires du chemin de fer Transcontinental, jusqu'à midi, le 25e jour de juin, 1907, pour la construction et l'érection de cinq ponts en acier dans le district "B."

On peut voir les plans et profils, et on peut obtenir des renseignements complets au bureau de l'ingénieur en chef, à Ottawa, Ont.

Les soumissionnaires doivent soumettre les dessins des superstructures avec des feuilles de tension, le tout en conformité aux devis généraux de ponts d'acier du département des Chemins de Fer et Canaux du gouvernement de la Puissance, 1905. La classe de poids à employer est celle désignée "lourde" dans lesdits devis.

Les soumissions seront reçues pour une ou plusieurs des structures requises.

Chaque soumission doit être signée et cachetée par toutes les parties à la soumission et assermentée, et être accompagnée d'un chèque accepté sur une banque à charte de la Puissance du Canada, payable aux Commissaires du Chemin de Fer Transcontinental, pour une somme égale à dix pour cent (10%) du montant de la soumission.

On se réserve le droit de rejeter chacune ou toutes les soumissions.

Par ordre,
P. E. RYAN,
Secrétaire.

Les Commissaires du Chemin de Fer Transcontinental.

Daté à Ottawa, le 30 mai, 1907.

Les journaux insérant cette annonce sans l'autorisation des Commissaires n'en seront pas payés. 5,8,10,12,15,17

AVIS AUX ENTREPRENEURS SOUMISSIONS POUR RAILS D'ACIER ET ATTACHES.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe : "Soumission pour rails d'acier," et "Soumission pour attaches de rails," respectivement, seront reçues au bureau des commissaires du chemin de fer Transcontinental, à Ottawa, jusqu'à douze heures — midi — du 25ième jour de juin, 1907, pour les soixante-cinq mille trois cent soixante et onze — 65,371 — grosses tonnes de rails d'acier de quatre-vingts livres — 80 livres — creuset ouvert ou Bessener, au choix des commissaires — et les attaches nécessaires, conformément aux devis des commissaires.

Les soumissions doivent être faites sur les blancs fournis par les commissaires qui, aussi bien que les devis, peuvent être obtenus de Hugh D. Lumsden, ingénieur en chef, Ottawa, Ont.

On peut se procurer des renseignements complets concernant les livraisons et autres conditions sur la manière de faire les soumissions, en s'adressant à l'ingénieur en chef.

Chaque soumission doit être signée et cachetée par toutes les parties à la soumission, certifiée et accompagnée d'un chèque accepté sur une banque à charte de la Puissance du Canada, payable aux commissaires du chemin de fer Transcontinental, pour une somme égale à cinq pour cent — 5 pour cent — du montant de la soumission.

Les chèques déposés par les personnes dont les soumissions sont rejetées seront renvoyés dans les dix jours qui suivront la signature du contrat.

On se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions.

Par ordre,
P. E. RYAN,
Secrétaire.

Les commissaires du chemin de fer Transcontinental.

Daté à Ottawa, 30 mai, 1907.

Les journaux qui publieront cette annonce sans l'autorisation des commissaires ne seront pas payés. 5,8,10,12,15,17

UNION LABEL — TYPOGRAPHICAL — JAC CARTIER 145

NOUVELLES OUVRIERES

Les ouvriers textiles de Saint-Hyacinthe n'exigent pas la reconnaissance de l'union, mais simplement un relèvement des salaires — Cette question d'expression d'opinion du parti ouvrier et les empiètements d'un confrère du soir — Une intéressante assemblée de l'union No 317, des tailleurs-couturiers — Une importante assemblée en perspective pour les peintres du local No 349 — Résolutions de condoléances chez les employés civiques de la Fédération Canadienne — Pour les électriciens vendredi prochain — Convocations pour ce soir — Faits divers.

Les ouvriers textiles de Saint-Hyacinthe qui luttent si courageusement depuis quelques jours pour l'amélioration de leur sort ne demandent absolument rien d'injuste ni de déraisonnable. Ces gens dont le salaire varie, pour les pères de famille par exemple, entre 90 cents et $1.25 par jour voudraient des gages qui puissent leur permettre d'élever convenablement leur famille sans être obligés de s'endetter et l'on conviendra que par le temps qui court, on ne va pas loin avec un salaire de $6 à $8 par semaine.

Lorsque, il y a quelque temps, ces ouvriers syndiqués ont demandé bien poliment une légère augmentation de salaire, on leur a répondu en expulsant prestement les officiers de l'union qui étaient tous des employés fidèles et consciencieux.

Après avoir patienté une quinzaine de jours et voyant que la situation ne s'améliorait pas, ces ouvriers ont décidé de poser un ultimatum à la compagnie Penman, et, à la date fixée pour la réponse, la grève a été déclarée. La compagnie a aggravé la situation en déclarant le lendemain un "lock out" et cela eut pour effet de faire pencher aussitôt la sympathie de toute la population de Saint-Hyacinthe du côté des grévistes.

Les unionistes n'ont jamais exigé de leurs patrons la reconnaissance de l'union et tout ce qu'ils réclament c'est un relèvement de gages.

La plus grande solidarité règne parmi les ouvriers et ouvrières de cette industrie et ils sont parfaitement décidés à ne céder que lorsque satisfaction leur aura été rendue.

× × ×

Le procès intenté par M. Médéric Martin, M. P., contre Alphonse Verville, M. P., s'est terminée, hier après-midi, par les plaidoiries des avocats des deux parties. La cause a été prise en délibéré par M. le juge Lafontaine.

× × ×

Nous n'avons pas l'habitude de nous chamailler avec les confrères et encore moins avec ceux qui ont comme nous la mission de surveiller les intérêts de la classe ouvrière, mais nous aimons trop la vérité pour permettre que l'on vienne à tort nous accuser de la fausser.

Pour avoir insinué vendredi dernier qu'un certain journal français du soir se permettait de faire des déclarations et de parler au nom du Parti Ouvrier sans autorisation aucune, nous avons reçu lundi dernier des horions de la part de celui qui a toujours eu la prétention sans succès cependant de se faire passer pour le "grand manitou" dans les cercles ouvriers et de conduire tout le monde par le bout du nez.

Nous avons dit ces choses à la suite de nombreuses plaintes qui nous sont parvenues à ce sujet de la part du secrétaire-général et de plusieurs membres du parti Ouvrier, du député ouvrier de Maisonneuve, ainsi que d'une foule d'officiers et de membres de syndicats ouvriers.

La motion à l'effet de défendre à l'avenir à quelque journal que ce soit de parler au nom du parti ouvrier a été proposé, il est vrai, par celui qui nous attaque, et c'est une tactique très habile de sa part nous devons l'avouer, car sachant que la chose devait se faire, il a voulu amortir le coup en prenant le devant sur cette question. Nous ne le blâmons nullement, mais n'empêche pas que le "Journal du coin" comme on nous appelle, a dit la vérité d'un bout à l'autre sur ce sujet, comme sur tous les autres qui intéressent les ouvriers syndiqués.

On ne permettra jamais à personne de nous tondre sans nous défendre vigoureusement surtout quand nous avons raison comme dans ce cas-ci.

× × ×

Lundi soir, avait lieu l'assemblée régulière du local 317, des tailleurs couturiers à son nouveau siège social, 137a Ste-Elisabeth.

Le président étant absent pour la troisième fois l'organisateur-général, M. Hugh Robinson ouvrit la séance et demanda d'élire un autre président.

Le confrère L. M. Dupont fut mis en nomination et après quelques remarques le vote lui fut favorable et il fut déclaré et installé par l'organisateur.

Après la lecture des minutes, il fut reçu une communication du comité de la Fête du Travail.

Un comité fut appointé pour organiser la parade du local 317.

Les communications suivantes furent reçues et le secrétaire fut chargé d'y répondre, Menuisiers de Sorel; local 56 Tailleurs-couturiers; local 124, Polisseurs sur métaux; Le rapports des maîtres de chapelles sont satisfaisants, sauf deux que le secrétaire est chargé d'avertir par lettre de se tenir en règle avec leurs contrats.

Le local décida unanimement de supporter le confrère Rakow pour sa réélection, comme Trésorier-Général, vu qu'il a déposé une garantie de $100.000, que les fonds seront bien administrés par lui.

Le confrère Joseph Dulong fut élu vice-président, n'ayant pas d'opposant.

Le délégué au comité de l'étiquette fit rapport de la plainte qui avait été faite dans ce comité, disant qu'un membre d'une certaine union avait fait faire un habillement chez un marchand qui n'avait pas l'étiquette. Le secrétaire fut autorisé à écrire à la dite union protestant contre cet état de choses et demandant qu'une explication juste et raisonnable soit donné dans les 30 jours, sinon le comité de l'étiquette prendra la chose en main.

Il fut aussi décidé qu'un comité composé des confrères Savage et Dulong fut chargé de voir à l'organisation d'une soirée au bénéfice du local 317.

Trois nouveaux membres furent initiés et il fut reçu deux nouvelles applications. Le temps du concours a été déclaré clos et à l'avenir l'initiation sera de $2.00 et elle sera portée avant peu à $5.00.

Après quelques remarques du

M. L. M. Dupont, le nouveau président de l'union locale No 317, des tailleurs-couturiers.

confrère Robinson, le confrère Lefebvre fit rapport des finances qui furent trouvées excellentes pour le présent.

Le local vota des remerciements au confrère Robinson pour son bon travail en faveur du local 317 et l'assemblée s'ajourna au 24 juin courant.

× × ×

L'union No 349, des peintres et décorateurs nous prie d'inviter tous ses membres à assister à l'assemblée spéciale qui aura lieu lundi, le 17 juin, au Temple du Travail.

On prendra à cette réunion le vote sur la question de savoir s'il sera tenu une convention annuelle ou non. Il va sans dire que la présence de chacun est absolument nécessaire.

L'union No 349, a voté la somme de $2 pour venir en aide aux charpentiers-menuisiers en grève de Sorel.

× × ×

A son assemblée du 9 juin courant, tenue sous la présidence de M. A. Chaurest, la Fédération Canadienne des employés civiques a adopté des résolutions de condoléances à l'occasion de la mort du chef de leur département, M. F. X. Rousseau. La motion a été adoptée sur la proposition de MM. Ep. Larivière et A. Bousquet.

A cette même réunion des remerciements ont été votés aux orateurs qui ont bien voulu prêter leur concours à la Fédératios lors de la dernière assemblée publique.

× × ×

Il y aura vendredi prochain, au Temple du Travail, rue Saint-Dominique, une grande assemblée publique de tous les électriciens de la ville de Montréal, sous les auspices de l'union No 463. Plusieurs orateurs ouvriers bien connus adresseront la parole et tous les gens du métier sans distinction sont cordialement invités.

× × ×

Ce soir, il y aura assemblée régulière de l'union des tailleurs de pierre de l'union des travailleurs en chaussures du local 266, de la B. S. W. U., du Conseil de District des charpentiers-menuisiers et du local No 1 des cordonniers-monteurs de la Fédération Canadienne.

× × ×

Plusieurs actions viennent d'être intentées par M. Gustave Francq, le président du comité provincial du Congrès des Métiers et du Travail du Canada, contre la "Dominion Car and Foundry Co." pour violation de la loi des aubains.

On allègue que la dite compagnie a engagé aux Etats-Unis huit ouvriers pour venir travailler dans ses usines et cela contrairement aux dispositions de la section 2, chapitre 97, des Statuts Refondus du Canada.

L'amende dans chaque cas est de $50 au minimum et de $1,000 au maximum.

Mtres Greenshields et Languedoc sont les avocats du requérant.

L'HON. M. DUNSMUIR

Il est l'un des hôtes d'un banquet offert par le général Kuroki.

Seattle, Wash., 12 — Le général et baron Kuroki a passé lundi une laborieuse journée. Il a offert à dîner, dans un hôtel local, à un grand nombre de citoyens. Parmi les convives, on remarquait l'hon. James Dunsmuir, lieutenant-gouverneur de la Colombie Anglaise, et le maire Morely, de Victoria.

Le baron part aujourd'hui pour le Japon, à bord du steamer "Kaka."

Cigarettes Egyptiennes

MOGUL

Bouts en liège

15c la boite

SUCCES DE MUNYON

DANS LA GUERISON DES VIEUX CAS CHRONIQUES DE

RHUMATISME

Malades que l'on disait incurables

Rendus promptement à la santé par le Remède 3 X contre le rhumatisme.

Je veux que ceux qui souffrent du rhumatisme abandonnent tous leurs remèdes, leurs liniments, leurs emplâtres, et qu'ils fassent l'essai du REMEDE 3 X DE MUNYON CONTRE LE RHUMATISME. Peu importe ce que vous diront votre médecin, votre pharmacien, vos amis, peu importe les préjugés que vous pouvez avoir contre les remèdes annoncés, allez immédiatement chez votre pharmacien et procurez-vous une bouteille du REMEDE 3 X CONTRE LE RHUMATISME, prix $1.00 — Il vous en fera venir s'il n'en a pas en stock. — Il y a 160 doses dans une bouteille et comme l'a dit une dame : "Chaque tablette vaut plus qu'un diamant de la même grosseur." Quelques doses enrayeront toutes les douleurs et, en général, la guérison est effectuée avant que toute la bouteille soit finie.

Rappelez-vous que ce remède ne contient pas d'acide salicylique, d'opium, de cocaïne, de morphine, ou autres drogues dangereuses. Il est garanti par l'Acte des aliments et drogues purs, mais nous croyons que la garantie du professeur Munyon est la meilleure. Essayez le remède, et si vous n'êtes pas satisfait des résultats rapportez-moi la bouteille vide et je vous remettrai votre argent.

Si vous souffrez de n'imprte quelle autre maladie, n'oubliez pas que nous avons 57 remèdes différents, contre 57 maladies. Nous n'avons pas de panacée. Notre remède contre le Rhume guérit le rhume. Notre Remède contre la toux vaut mieux que toutes les émulsions, toutes les huiles, tous les baumes et tous les remèdes contre la toux qui aient jamais existé. Vous pouvez vous en rendre compte avec 25 cents.

Mon remède pour les Reins, je crois, a sauvé plus de vies et guéri plus de cas chroniques de maladies de la vessie et des reins que tout autre remède. Argent rendu s'il échoue.

Mon remède contre la dyspepsie et les affections stomacales permet de faire un bon repas et de le digérer.

Mon Onguent contre la constipation procure une selle naturelle en deux à trois minutes, et remplace promptement les cathartiques et les panacées affaiblissantes.

Si vous êtes nerveux et découragé, Si vous ne pouvez dormir, Si vous êtes faible et épuisé, ne manquez pas de vous procurer une bouteille du tonique Paw Paw de Munyon. Il vous renforcera, vous fera dormir, et vous rendra la gaieté.

Mon Remède contre le Mal de Tête arrête tous les maux de tête dans l'espace de 3 à 10 minutes, et est un bon tonique pour le coeur et l'estomac.

Je prie instamment toutes les personnes qui souffrent des hémorroïdes d'essayer mon onguent contre les hémorroïdes. Il arrête instantanément toutes démangeaison et douleur. Argent remis s'il ne guérit pas promptement.

Le Vitalisateur de Munyon donne de la vigueur et de la force aux vieillards et leur rend leurs pouvoirs perdus.

Si vous avez besoin de conseils médicaux, écrivez à MUNYON'S, 53rd Jefferson Streets, Philadelphie, Pe.

THE LEEMING - MILES COMPANY, LIMITED, Montréal.

Distributeurs pour la Puissance du Canada. y

A SAINT-LAMBERT

L'ASSOCIATION DES CITOYENS INAUGURE SA NOUVELLE SALLE, HIER SOIR.

L'Association des Citoyens de la Ville de Saint-Lambert a inauguré, hier soir, sa nouvelle salle, 7, avenue Aberdeen, dans l'ancien local du conseil municipal, par une jolie soirée à laquelle assistaient une cinquantaine de membres. Une courte séance a eu lieu pour discuter quelques affaires d'administration interne. Deux membres nouveaux ont été admis, MM. Hormisdas Roy et Ernest Trudeau.

Etaient présents: MM. Octave Bourbonanis, président, V. Cousineau, secrétaire, J. T. Lalonde, assistant-secrétaire, C. Chevai, trésorier, J. A. Tremblay, assistant-trésorier, D. Morin, scrutateur, A.

M. Octave Bourbonnière, président de l'Association des citoyens

Boissy et A. Brosseau, scrutateurs, D. Larivée, réviseur, MM. Irénée Morin, R. Dion, R. Boissy, B. Beauchamp, N. Beauchamp, A. Crevier, Elz. Gauvin, T. Trudeau et un grand nombre d'autres.

Il a été décidé que dorénavant les assemblées auront lieu tous les lundis.

Cette association est de fondation récente et déjà elle compte un grand nombre des principaux citoyens de la ville naissante en face de Montréal.

Le but comme le devoir de chaque membre de l'association est de s'instruire et de se renseigner sur les choses municipales pour se rendre utile à ses concitoyens et à sa ville.

C'est animés de cet esprit public éclairé, inspirés par ce mobile, que les membres se sont donné la main pour travailler de façon permanente, dans une commune pensée, au perfectionnement de leurs institutions municipales.

Le président de cette association est M. Octave Bourbonnais, citoyen avantageusement connu à Saint-Lambert.

Les autres officiers, citoyens aussi bien en vue sont :

1er vice-président, E. M. Désaulniers, M.D.; 2e vice-président, Alfred Trudeau; secrétaire-archiviste, Vital Cousineau ; Ass.-secrétaire, Jos. Télesphore Lalonde ; trésorier, Céphas Cheval; ass.-trésorier, J. A. Tremblay; auditeurs: Pierre Parent et Victor Trudeau ; scrutateurs : Charles Trudeau et David Morin ; officiers-ordonnateurs, Alex. Boissy, et Alex. Brosseau; réviseurs, Denis Larivée, Moïse Trudeau, Hilaire Achim, et Nap. Brunelle.

Les Maladies sont Coûteuses!

Pourquoi, pauvres malades, endurer les souffrances qu'engendrent rhumes, toux, affections des poumons ? Non seulement c'est pour vous un véritable martyre, mais plus votre maladie durera, plus il vous en coûtera ! Faites donc tout de suite usage des

Capsules Crésobène

ce bienfaisant remède, honnêtement préparé et qui, en peu de temps, vous délivrera de vos tourments.

Les Capsules Crésobène guérissent les affections les plus enracinées de la poitrine ; les vapeurs qu'elles dégagent pénètrent dans les replis les plus intimes des bronches et des poumons. En quelques jours elles mettent fin aux inflammations de ces organes délicats et surtout à ces petites toux opiniâtres que tant de gens gardent très longtemps.

En vente dans toutes les pharmacies. Prix 50c le flacon. Dépositaire général : Pharmacie Décary, coin des rues Sainte-Catherine et Saint-Denis, Montréal. A—

AMUSEMENTS AMUSEMENTS

Montreal Jockey Club

PISTE DE BLUE BONNETS

Demain — The Kindercarten Stakes de $1,000

6 Courses—Plate et Steeplechase—6 Courses

COMMENCANT A 2.30 P.M. PLUIE OU BEAU TEMPS

Insignes de Grande Estrade. $1.00
Loges, 6 sièges, $5.00 par jour extra.
Billets en vente à la succursale du "Star," coin Sainte-Catherine et Peel. Trains spéciaux des courses, avec char pour les membres, quitteront la gare Windsor tous les jours à 1.40 p. m., et 2.00 p. m. (jeudi).
Tramways directs, toutes les 5 minutes, après 1.00 p. m. E

CHAMPIONNAT DE CROSSE

MONTREAL vs SHAMROCK

TERRAINS S. A. A. A

SAMEDI, LE 15 JUIN 1907.

La partie commencera à 3 p.m. Onjouera beau temps mauvais temps.

Sièges réservés, 75c. Grande estrade, 50c. Estrades découvertes, 35c et 25. Billets réservés à vendre chez Brennant Bros, 7 rue Sainte-Catherine Est; Jno. T. Lyons, 8 rue Bleury. Les membres peuvent se procurer des billets de saison, le jour de la joute, à l'entrée de la rue Saint-Laurent. Coupons des membres, 15c de plus.

186-3 E M. J. BRENNAN, Sec.-Hon. du Club de Cros. Sham.

THEATRE DES NOUVEAUTES— Semaine du 10 Juin. — Tous les soirs. Matinée Samedi.—Du rire, encore du rire, toujours du rire, "**GARDEZ VOS FEMMES**", le plus grand succès des Nouveautés de Paris, saison 1906. Mme Magda-Simon interprètera le rôle si tordant de Riquette. Prix : 25c, 35c, 75c. Intermède par André de Reuss. Semaine prochaine : Voilà l'plaisir Mesdames (CRI DE PARIS) vaudeville en 4 actes de P. Veber 187—6

FRANCAIS— Tous les soirs. Matinées: lundi, mercredi, jeudi et samedi. "**Confession of a Wife**". Prix : 10, 20, 30, 35 et 50c. La semaine prochaine : "**Power of Money**" 184-6

ROYAL DERNIERE SEMAINE DE LA SAISON
Canadian Belles Vendredi soir **Soirée d'Amateurs.** 184-6

PARC SOHMER Cette Semaine à 3 et 8 p.m.
CELEBRE TROUPE JAPONAISE
Eléphants Dressés, Etc. Admission 10c. 185—5 E

NATIONOSCOPE-Vues Animées
Coin St André et Ste Catherine Est
GAUVREAU et LAROSE, propriétaires.
Programme Extraordinaire.
Matinées et soirées tous les jours. Prix populaires. 161—n

VictoriaRinkGarden

Rue Drummond, Toute cette semaine à 3 et 8.15.

LITTLE BO-PEEP

Avec ses

9 — MOUTONS DRESSES — 9

8 autres actes de Vaudeville, comprenant vues animées. Prix populaires: Soir, 15c, 25c, 35c. Matinées, 10c, 15c, 25c. E

BLANCHIT LES DENTS
AIDE LA DIGESTION
Bode's Pepsin Gum
PARFUME L'HALEINE
151—M.n E

PROFESSIONNELS

FRANCHERE DENTISTE
144 SAINT-DENIS - - - Tél. Est 1591
347—1Mj—n E

DOCTEUR P. E. BOUSQUET
Maladies des Yeux, des Oreilles, du Nez et de la Gorge.
Assistant à la Clinique de l'Hôtel-Dieu.
101 RUE SAINT-DENIS, Montréal.
Tél. Bell Est 779. 5.8.12

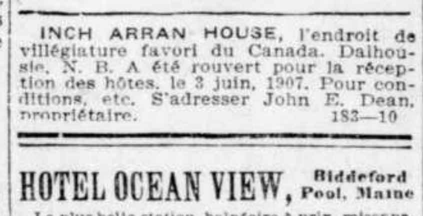

VILLEGIATURE

INCH ARRAN HOUSE, l'endroit de villégiature favori du Canada. Dalhousie, N. B. A été rouvert pour la réception des hôtes, le 3 juin, 1907. Pour conditions, etc. S'adresser John E. Dean, propriétaire. 183—10

HOTEL OCEAN VIEW, Biddeford Pool, Maine
La plus belle station balnéaire à prix raisonnables qu'il y ait sur la côte. Prix: $10 en montant par semaine. Faites venir la brochurette 186-n

THE BIRCHDALE, sur les côtes du magnifique North West Arm, Halifax, Nouvelle Ecosse. Bains de mer, voyages en bateau et canotage, pêche, promenades en voitures, tennis. Circulaire relative aux taux et détails, sur demande, à F. W. Bowes. 8.12 15

ABENAKIS SPRINGS

"Le Carlsbad du Canada"—Pour un endroit de villégiature salubre, calme, fortifiant allez à Abenakis Springs, Qué., sur la rivière Saint-François, à 68 milles de Montréal. Billet de retour par le G. T. R., $3.50. Endroit insurpassable pour canotage, bains, pêche, promenade en voiture, etc.

Eau Minérale Abenakis et Bains

Cure certaine rhumatisme, goutte, dyspepsie, insomnie, maladies de reins, du foie et de l'estomac. $12 à $16 par semaine. MAGNIFIQUE BROCHURE GRATUITE.
R. G. KIMPTON, Abenakis Springs, Qué
A

NOUVELLES MARITIMES

DEUX DECES ET UNE NAISSANCE A BORD DU "DOMINION", EN PLEINE MER

Le dernier voyage du "Dominion" a été mouvementé. Deux décès et une naissance à bord, en pleine mer, ont causé sensation. Les deux corps, l'un d'un enfant de quatorze mois, et l'autre d'un bébé de quelques semaines, ont été mis à la mer, selon le rite ordinaire. Le Rév. J. Meredith Baie, un passager, lut le service aux deux obsèques, et tous les passagers assistèrent aux poignantes cérémonies, à deux jours d'intervalle. Les deux enfants étaient nés de parents anglais.

Quelques passagers disent qu'il fallut employer la force pour retenir les malheureuses mères. Elles voulaient suivre dans la profondeur de l'onde la dépouille de leurs chers bébés.

Le premier enfant mourut en seconde classe et le lendemain matin, enroulé dans les plis de l'Union Jack, son corps fut lentement glissé dans les flots, pendant que le navire stoppait. Deux jours après, le bébé de quinze jours mourait dans l'entrepont, et la lugubre cérémonie se répétait.

Après ces navrantes scènes, une Juive donna le jour à un enfant, dans l'entrepont. Les passagers étaient si attristés par les deux décès que cet heureux événement fut oublié dans le deuil général. D'habitude, les passagers font une collecte pour la mère et le nouveau-né, à bord, mais après la mort des deux bébés, toute réjouissance était impossible. Le navire accueillit le nouveau-né dans une morne indifférence. Seules les deux mères éplorées eurent quelques sourires pour le petit être ; elles oublièrent leurs larmes pour souhaiter la bienvenue à l'enfant et courage à l'accouchée.

Les trois femmes débarquèrent à Québec.

NAVIRES DANS LE PORT

Montauk, 2612, Morgan, Fernandine, Elder, Dempster.
Manchester Trader, 2136, Fisher, Manchester, Manchester.
Athenia, 5983, McNeill, Glasgow, Donaldson.
Crown of Arragon, 2828, Grindley, Barbades, Reford.
Canada Cape, 2795, Symonds, Sud Afrique, Elder, Dempster Co.
Corinthian, 4018, Lindsay, Glasgow, Allan.
Bray Head, 2020, McDowell, Barrow, McLean, Kennedy etCie.
Hibernian, 2871, Imrie, Londres, Allan.
Tunisian, 6800, Braes, Liverpool, Allan.
Dominion, 4462, Mendus, Liverpool, Dominion.
Voering, 1366, Wilhelmsen, Hambourg, James Thom.
Holmlea, 1143, Luke, Middlesboro, McLean et Kennedy.
Iona, 2055, Cummings, Newcastle, Reford.
Sokato, 1968, Omaneny, Vera Cruz, Elder Dempster.

EN ROUTE POUR MONTREAL

Montréal	Londres	31 mai
xSokoto	Sydney	31 mai
Ontarian	Londres	31 mai
xPretorian	Glasgow	31 mai
Turcoman	Avonmouth	30 mai
xMarina	Glasgow	1 juin
Sardinian	Havre	3 juin
Kildona	Shields	4 juin
Kensington	Liverpool	6 juin
Victorian	Liverpool	7 juin
Sicilian	Glasgow	8 juin
Oonian	Anvers	6 juin
Cassandra	Glasgow	8 juin
Vancouver	Liverpool	10 juin
Lake Manitoba	Liverpool	6 juin
Lake Michigan	Londres	7 juin
Parisian	Havre . . .	11 juin

xSignalés dans le golfe.

RIEN DE FONDE

New York, 12 — Le Dr Ramon Bengoschea, consul général du Guetemala à New York, a reçu du président Cabrera une dépêche lui annonçant que ce dernier se porte bien. Il n'y a absolument rien de fondé dans la nouvelle de l'assassinat de Cabrera.

Les Biscuits les plus délicieux, les plus tentants — toujours croquants et frais

LES CAMBRIDGE WAFERS DE PATERSON

Faits de crème de blé. Une friandise exquise pour les "afternoon teas". En boîtes de fer-blanc seulement, des épiciers. Achetez par nom. 12F ywW

STATISTIQUES POSTALES

LE VOLUME DES AFFAIRES AU BUREAU DE POSTE DE MONTREAL PENDANT LE MOIS DE MAI DERNIER.

Le tableau suivant montre l'excédent des revenus de l'Hôtel des Postes de Montréal pendant le mois de mai dernier, sur la période correspondante de 1906.

Ventes de timbres

Mai 1907	$74,058.00
Mai 1906	58,160.00
Augmentation	$14,898.00

Malles de la Grande Bretagne pour Montréal :

	Sacs reçus.
Mai 1907	1524
Mai 1906	1079
Augmentation	445

Malles pour la Grande-Bretagne expédiées de Montréal :

Lettres

	Livres.
Mai 1907	12,871
Mai 1906	10,479
Augmentation	2,392

Imprimés

	Livres.
Mai 1907	37,989
Mai 1906	32,177
Augmentation	5,812

Paquets

	Paquets.
Mai 1907	1424
Mai 1906	1114
Augmentation	310

Lettres et paquets enregistrés à Montréal

	Articles.
Mai 1907	100,527
Mai 1906	88,512
Augmentation	12,215

ST EDOUARD DE NAPIERVILLE

Les RR. PP. Gaston et Joachim-Joseph, franciscains, sont à prêcher une retraite qui durera toute la semaine. Nous avons deux exercices par jour, le matin à 8 heures et le soir, à 7 heures. L'assistance est nombreuse à chaque exercice.

NAVIGATION

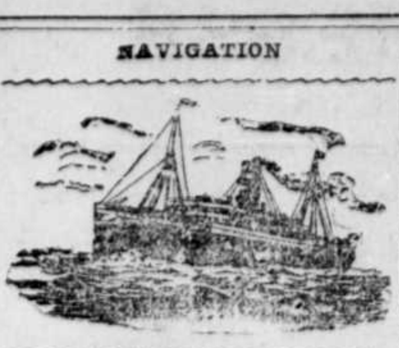

DOMINION LINE
VAPEURS POSTAUX DE LA MALLE ROYALE
Montréal, Québec à Liverpool.
Dominion, 11 mai. . . Canada, 1er juin
Kensington, 18 mai. . . . Ottawa, 8 juin
Southwark, 25 mai. . . Dominion, 15 juin
Les vapeurs partent de Montréal de jour et de Québec à 7.00 p.m.
Le "Canada" est un des vapeurs les plus rapides et les plus confortables qui soient dans le commerce canadien.
Le vapeur "Ottawa" détient le record pour la traversée le plus rapide entre Montréal et Liverpool.
1ère classe, $65; 2ème classe, $40 et plus, selon le vapeur.
SERVICE A BAS PRIX.
Pour Liverpool $42.50 et $45.00.
Pour Londres $2.50 de plus.
Troisième classe pour Liverpool, Londres, Londonderry, Belfast et Glasgow, $27.50.
Pour tous renseignements s'adresser aux agents locaux ou à la Ligne Dominion, 17 rue Saint-Sacrement, Montréal. 158-n

CIE GLE TRANSATLANTIQUE
De New - York au Havre-Paris, (France).
Départ chaque jeudi à 10 hrs a.m.
*LA PROVENCE . . . . . . juin 13
*LA LORRAINE . . . . . . juin 20
*LA SAVOIE . . . . . . juin 27
*LA TOURAINE . . . . . juillet 4
*LA PROVENCE . . . . . juillet 11
LA BRETAGNE . . . . . juillet 18
*Paquebots à deux hélices.
Renseignements: Genin, Trudeau & Cie, agents généraux pour le Canada, 1670 rue Notre-Dame, Montréal.

OTTAWA RIVER NAV. CO.
Tous les jours, dimanche excepté.
OTTAWA, $2.50 — RETOUR, $4
EXCURSION QUOTIDIENNE
A Carillon, par le Vapeur sautant les rapides au retour $1.00
Arrivant à Montréal à 6.30 p.m.
Pour voyage ci-dessus, prenez le convoi du Grand-Tronc, de 8 a.m., et correspondez avec le steamer, à Lachine.
SAUTE LES RAPIDES
Prenez le Grand-Tronc, à 5 p.m. pour Lachine. Aller et retour . . . 50c
Billets en vente à la Gare du Grand-Tronc. Pour autres informations, téléphonez Main 1029. 170 n

LIGNE ALLAN Service de la Malle Royale.
ST JEAN, et HALIFAX à LIVERPOOL.
Les vapeurs à **TURBINES** partiront comme suit d'Halifax:
Victorian, 2 mars, 30 mars, 27 avril.
Virginian, 16 mars, 13 avril.
De Saint-Jean :
Tunisian, 8 mars, 6 avril.
Ionian, 23 mars, Parisian, 20 avril.
De Montréal et Québec :
Virginian, 10 mai, 7 juin, 5 juillet.
Tunisian, 17 mai, 14 juin, 12 juillet.
Victorian, 24 mai, 21 juin, 19 juillet.
Le Victorian et le Virginan, 12,000 tonnes, sont les seuls steamers à turbines sur la route canadienne. Aucune vibration.
Record de la traversée: 5 jours, 14 hrs.
PREMIERE CLASSE, $55 en montant selon le steamer.
DEUXIEME CLASSE, Liverpool ou Londonderry, $42.50 et en montant.
TROISIEME CLASSE, Liverpool, Londres ou Belfast, $27.50 et $28.75, selon le steamer. S'adresser à H. & A. Allan, Montréal, L. J. Rivet, agent, 5, Boul. St Laurent. 106—1.M.v.n

LA CIE DE NAVIGATION
DE QUEBEC
A Responsabilité Limitée
Vapeur "PERSIA"
PARTIRA DE QUEBEC, quai Atkinson, le Mercredi, à 1 heure, et le Samedi, à 2 heures P.M.
PARTIRA DE MONTREAL, quai Victoria, le Lundi et le Jeudi, à 7 hrs P.M.
Taux de fret et passage à bas prix.
BILLETS D'EXCURSION le Samedi pour revenir le Lundi soir.
Pour informations, s'adresser à F. X. BROUSSEAU,
Québec, Tél. 3048. Gérant, Québec.
Montréal. Tél. Main 4308. n,M.s

R & O RICHELIEU ONTARIO NAV. CO.
Bureau des Billets : 128 St Jacques.
Vis-à-vis le Bureau de Poste
"AMERICA'S SCENIC LINE"
LIGNE (touriste), MONTREAL-TORONTO, viâ les Mille Iles et Rochester, N.-Y., les bateaux partent tous les jours, excepté les dimanches, à 1.30 p.m.
LIGNE MONTREAL-TORONTO-HAMILTON, viâ les Mille Iles et la Baie de Quinté, les lundis, mercredis et vendredis à 5 p.m. Taux spécialement bas sur cette ligne.
LIGNE MONTREAL-QUEBEC — Tous les jours à 7 p.m.
LIGNE DU SAGUENAY — De Québec : les mardis, mercredis, vendredi et samedis, à 8.30 a.m. 168—n

"LE PAIN PURETE"
n'est vendu que par
JAMES STRACHAN,
246 Ave de l'Hôtel de Ville.
PHONE EST 71.

MORT SUBITE A STE URSULE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Louiseville, 12 — Une jeune fille est morte subitement, dimanche soir, à Sainte-Ursule, au moment où elle se mettait au lit.

Mlle Beauregard, fille de M. Ernest Beauregard, avait assisté, le matin, à l'office religieux en l'église paroissiale.

Dans le cours de l'après-midi, elle se plaignit de violentes douleurs qui la lancinaient par tout le corps. Cependant, grâce aux soins qu'on lui prodigua, la jeune fille sentit les souffrances s'apaiser peu à peu. Malheureusement, dans la soirée, des complications survinrent, et l'état de Mlle Beauregard s'aggrava de si alarmante façon qu'on courut vivement aux secours. Le Dr Onias Bellemare, mandé en toute hâte, jugea bientôt que le cas était désespéré. En effet, comme on la déshabillait, la jeune fille s'affaissa sur le lit, et rendit bientôt le dernier soupir. Le coroner n'a pas jugé à propos de tenir une enquête.

AU PAYS DES REVOLUTIONS

Mexico, 12 — Les hostilités sont déclarées en Amérique Centrale.

Les Nicaraguayens, montés à bord de la canonnière "Momotombo", ont bombardé le fort d'Acajutla, puis ont débarqué des soldats. La ville est maintenant au pouvoir du général nicaraguayen Miguel Rivas. On croit que le but de l'expédition est San Jose de Guatemala, et que le président Zelaya, du Nicaragua, a déclaré la guerre au Guatemala.

CHEMINS DE FER

LE PACIFIQUE CANADIEN
PISTE DE COURSE DE BLUE BONNETS
Un train spécial quittera la gare Windsor jusqu'au 15 juin, à 1.40 p.m., pour se rendre à la nouvelle piste, et samedi, un convoi supplémentaire à 2.00 p.m. revenant immédiatement après la dernière course. Arrêtant à Westmount dans les deux directions. Passage aller et retour, 25c.

SOCIETE COOPERATIVE DES COLONS DU NORD.
ST JOVITE, 16 et 17 JUIN.
Des billets de retour seront vendus à Montréal pour le Nominingue et stations intermédiaires à St Jovite, pour le prix d'un billet simple. Bons pour aller les 16 et 17 juin et retour jusqu'au 18 juin.

Service de wagons-lits et salon entre Montréal et Portland, Me.
Un wagon-lit quitte la gare Windsor tous les jours à 7.45 p.m., pour Portland, Me. Un char-salon quitte tous les jours excepté, le dimanche, pour les Montagnes Blanches et Portland, Me., à 9 a.m.

Bureau des billets en ville, 129 rue Saint-Jacques, près le bureau de Poste.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM
MONTREAL-OTTAWA
Commençant, lundi 17 juin 1907, un nouveau train quittera Montréal, à 9.35 a.m., arrivant à Ottawa à 12.35 p.m. Retour; quitte Ottawa, à 7.10 p.m., arrivant à Montréal à 10.10 p.m., tous les jours excepté le dimanche. Un service **élégant de chars salon, buffet, café,** est établi sur tous les trains entre Montréal et Ottawa.
MONTREAL-CORNWALL
A parti de samedi 15 juin, 1907, le train quittant Montréal à 1.36 p.m., ira jusqu'à Cornwall. Retour: lundi, quittant Cornwall, à 7.10 a.m., arrivant à Montréal, à 9.15 a.m.
MONTREAL-HEMMINGFORD-HUNTINGDON
TRAIN DU DIMANCHE
Commençant dimanche le 16 juin 1907, un nouveau train quittera Montréal, à 8.05 a.-m., pour Laprairie, St Rémi, Hemmingford, Ste Martine, Huntingdon, et stations intermédiaires. Au retour ce train arrivera à Montréal à 9.00 p.m.
MONTREAL - LAPRAIRIE
Commençant lundi 17 juin 1907, les trains suburbains quittant Montréal à 12.11 p.m., et 6.05 p.m., iront jusqu'à Laprairie et stations intermédiaires. Retour: quittent Laprairie à 12.55 p.m., et 6.55 p.m., pour Montréal.
MONTREAL, MASSENA SPRING.
A partir de lundi, 17 juin, le train portant maintenant de Montréal à 7 a. m., partira à 6.55 a. m.
BUREAUX DES BILLETS EN VILLE: 137 rue St Jacques. Tél. Main 460 et 461 ou à la gare Bonaventure.

INTERCOLONIAL RAILWAY
GARE BONAVENTURE UNION
SERVICE DES TRAINS
7.25A.M. EXPRESS DE JOUR pour St Hyacinthe, Drummondville, Lévis, Québec.
12.00 MIDI "EXPRESS MARITIME" pour St Hyacinthe, Drummondville, Lévis, Québec, Rivière - du - Loup, Moncton, St Jean, Halifax et les Sydneys.
Le Samedi ce train ne va que jusqu'à Sainte-Flavie.
Part à Midi tous les jours excepté le samedi. Wagons-lits jusqu'à Halifax et St Jean, N. B.
Char Dortoir pour Matapedia
Quittera Montréal tous les mardis et vendredis à Midi, à partir du 31 Mai.
3.50 p.m. Tous les jours pour Saint-Hyacinthe, Drummondville, Nicolet et les stations intermédiaires.
TRAINS SPECIAUX POUR LE BORD DE LA MER
(avec wagons-lits).
Spéciaux 7.45 P.M. Pour Cacouna, Petit-Métis, Bic, Rivière du Loup, quittera Montréal à 7.45 p.m., les 14, 21, et 28 juin, Les 21 et 28 seulement, wagons-lits pour le quai de la Rivière Ouelle, (pour les Stations de Murray Bay).
11.45 P.M. EXPRESS DE NUIT, pour Québec et stations intermédiaires commençant le 16 juin. — Tous les jours excepté le Dimanche, à 11.45 p.m.
Un wagon-lit est attaché à ce train, que les passagers peuvent occuper après 9 p.m.
OCEAN LIMITED 7.30 p.m
Commençant le 30 juin.
Tous les trains du chemin de fer Intercolonial arrivent et partent de la gare Bonaventure.
BUREAUX DES BILLETS DE LA VILLE : St Lawrence Hall, 141 rue St Jacques ou à la gare Bonaventure. Tél. Main 615. J. J. McCONNIFF, agent des passagers et des billets de la ville.
H. A. PRICE.
Ass. agent gén. des passagers.
P.-S. — Faites venir copie gratuite : "Tours to Summer Haunts", viâ Ocean Limited. Train de luxe. 157-n

VOYAGEZ PAR LES
NEW YORK CENTRAL LINES
"AMERICA'S GREATEST RAILWAY SYSTEM"
"Le plus grand réseau de chemin de fer de l'Amérique."
— POUR —
New-York ET **Boston**
Routes Adirondack et Rutland
SERVICE DIRECT
Pour service de Pullman et renseignements complets s'adresser aux
Bureaux des Billets en ville
130 Rue St Jacques
Tél. Main 158 et 4456.

LA CAVALERIE DES CANTONS DE L'EST

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Richmond, 12. Il est maintenant décidé que la cavalerie des Cantons de l'Est tiendra son camp à Granby au lieu de Richmond comme il avait été d'abord annoncé.

C'est lundi prochain que s'ouvrira le camp.

Le XI hussard se rendra à Granby par G.T.R., jusqu'à Lennoxville et de là par le C.P.R., viâ West Shefford.

Le VI hussard Huntingdon s'y rendra par le C.V.R.

Les escadrons des environs s'y rendront à pied.

CASTORIA.
Porte la Signature de Chas. H. Fletcher — La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

TARIF

Invariablement payable d'avance

Pour Annonces Classifiées de "LA PRESSE"

EMPLOI DEMANDE, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cents par mot extra, chaque insertion.

ELEVES DEMANDES, 10 cents pour 20 mots ou moins, ½ cent par mot extra, chaque insertion.

ELEVES DEMANDES, 10 cents pour 20 mots ou moins, ½ cent par mot extra, chaque insertion.

Toutes les autres annonces "On DEMANDE" 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

CHAMBRES A LOUER, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot extra, chaque insertion.

TROUVE, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot extra, chaque insertion.

A LOUER, MAISONS, MAGASINS, ETC., 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

PROPRIETE A VENDRE, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

PERDU, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

CHANCES D'AFFAIRES, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

PERSONNEL, 2 cents par mot, avec un taux minimum de 25. cents, chaque insertion.

AVIS SPECIAL

Le tarif ci-dessus est au COMPTANT avec la commande. Quand ces sortes d'annonces ne sont pas payées d'avance, il faut faire de nombreuses entrées, et le taux est, en conséquence, beaucoup plus élevé.

Nous n'avons dans nos livres aucune annonce classifiée de moins de cinq lignes.

EMPLOIS DEMANDES

BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT, rue Craig Est, entre les rues Gosford et Bonsecours. Main-d'oeuvres de toutes sortes fournies. Une visite des patrons est sollicitée. Bureau ouvert, de 9 heures du matin à 5 heures du soir. Le samedi, on ferme le bureau à 1 heure p.m. — Urbain Lafontaine, gérant.

BOULANGER demande emploi, très capable, boulangerie de luxe, viennoise et française, vingt ans d'expérience. R. J. Coppens, rue Poupart, 57. 184—3

COUTURIERE Parisienne, très expérimentée, présence et éducation distinguées, cherche emploi dans sérieuse maison de couture, ou auprès de riche famille, résidant à Montréal. Ecrire: H. A. 311 West 35 Street New-York. 182-3

CUISINIERE demande position pour hôtel ou maison de pension, pour la ville ou la campagne. S'adresser 13 Bruchési. 184—3

COUTURIERE française ayant travaillé dans les grands magasins de Paris demande emploi pour faire les réparations aux habits. Stopeuse. Ouvrage de première classe. S'adresser 311B Beaudry. 184—6

COUTURIERE demande de la couture pour la lingerie de dames et d'enfants, dans maisons privées. S'adresser 768 Sanguinet. 185-3

DESSINATEUR de longue expérience demande travaux supplémentaires, le soir, soit mécanique ou architecture, ou patentes. Travail soigné, vite exécuté et conditions faciles. Ecrire à boite 199, "La Presse." 184-3

DESSINATEUR de patrons pour hardes, première classe, venant de New-York, pouvant fournir les meilleures références, désire emploi. S'adresser 203 Sainte-Elisabeth. 184—3

FEMME de chambre française connaissant très bien service table, service chambre et couture demande place. F. B. 1016 Delorimier. 184—3

GARDE-MALADE — Vous trouverez une bonne garde-malade diplômée pour la ville ou la campagne, au No 134 Saint-Denis. Phone Est 5716. 184—3

HOMME sobre ayant de bonnes recommandations demande emploi comme machiniste — mill right. — S'adresser à Bergeron, 194 Notre-Dame Est. 184—3

JEUNE HOMME, 29 ans, marié, possédant de sérieuses références, bonne tenue, bonne instruction, demande à occuper ses soirées à n'importe quel travail. Ecrire boite 201 "La Presse." 184—3

JEUNE HOMME connaissant bien le soin des chevaux et pouvant fournir bonnes références, demande emploi. Hormisdas Graveline, 299 Wolfe. 184—3

JEUNE HOMME, 29 ans, marié, très sérieux, bonne tenue, bonne instruction et éducation, possédant de très bonnes références demande emploi le soir, soit dans hôtel, soit dans maison privée ou tout autre genre de travail. Ecrire Boite 261 "La Presse". 186-3

MODISTE belge demande travail chez elle, lingerie, robe, costumes, pour dames et enfants. Réparations. 206 rue Boyer. 184—6

VOYAGEUR ayant dix ans d'expérience dans les huiles et machineries, et connaissant bien la clientèle marchande de la province ,demande position de voyageur quelconque. Possède bonnes références. Ecrire L. B., 131 Champ de Mars, Montréal. 185—6

ELEVES DEMANDES

ELEVES DEMANDES — Sténographie Elie s'applique parfaitement aux deux langues, s'apprend en 30 leçons. 10 sténographes placés en 12 jours; comptabilité, conversation anglaise. Institution Sténographique Elie, 490 Sainte-Catherine Est. Tél. Est 2807. 183—6

ELEVES DEMANDES — Sténographie enseignée en 3 semaines, seul système qui s'applique parfaitement aux deux langues, 23 sténographes placés la semaine dernière. Cours commercial complet. 169A avenue Hôtel de Ville. 186—6

ECOLE DE COUPE de fourrures et de robes, le fameux système de G. Savolino. Prêt à recevoir des élèves. Adresse temporaire : 245A Saint-Urbain. 183—6

HOMMES,GARCONS DEMANDES

ASSISTANT COUPEUR — On demande au No 450 Notre-Dame ouest, un jeune homme comme assistant coupeur et servir la pratique dans un magasin de marchand tailleur. Expérience et références indispensables. 181—6

AIDES DEMANDES — Hommes et femmes pour apprendre le métier de barbier en 8 semaines. Salaire pendant l'apprentissage ; gradués gagnent de $10 à $18 par semaine ; on aide à trouver des situations ; 10,000 placés l'an dernier. Catalogue gratuit. Moler Barber College, 119 rue Craig Ouest, Montréal. 86—n

AIDE-CUISINIER — On demande un jeune homme ayant de l'expérience dans la cuisine, au Petit Windsor, 167 boulevard Saint-Laurent.

APPRENTIS — On demande des garçons comme apprentis dans la fourrure. S'adresser immédiatement à Boulter Waugh and Co., Ltd., 57 Saint-Pierre. 186—3

APPRENTI COUTURIER — On demande un apprenti d'une couple d'années d'expérience, et un de 3 ans, et des filles pour apprendre. S'adresser A. Gauvreau, chez Charbonneau, 727 boulevard Saint-Laurent.

APPRENTIS poseurs poseurs d'appareils à eau chaude demandés, — steamfitters — demandés, chez Cadieux et Briard, 807 Saint-Dominique.

BARBIER — On demande un jeune compagnon barbier, place permanente, avec bonnes conditions pour les heures de travail. S'adresser immédiatement à L. P. Fortin, 98 Centre. 182—6

HOMMES,GARCONS DEMANDES

BARBIER DEMANDE — Un barbier trouvera une bonne position en s'adressant au No 1225 Sainte-Catherine Est. 183—6

BARBIERS — On demande 2 barbiers, place permanente, aussi un jeune garçon. S'adresser No 522 Sainte-Catherine Est.

BARBIER demandé, très bon salaire pour un homme compétent. S'adresser E. Morin, 924 Beaubien, boulevard Saint-Denis.

BARBIER — On demande un barbier d'au moins un an d'expérience. S'adresser à J. D. Proulx, Saint-Cyrille de Wendover, comté Drummond, P. Q. 186—2

BARBIER — On demande immédiatement un bon barbier. Place permanente et bons gages à un homme compétent. S'adresser à Lorenzo Perras, rue Saint-Charles, Longueuil.

BARBIER — On demande un bon barbier au No 506 Notre-Dame Ouest.

BARBIER — On demande un bon barbier, position immédiate. Bons gages pour homme compétent. S'adresser 55 Fairmount, ville Saint-Louis.

BARBIERS — On demande deux bons barbiers sobres, ainsi qu'un jeune homme avec un peu d'expérience, au No 296 Est Sainte-Catherine, près Saint-Denis, et No 1314 Saint-Laurent, près Rachel. 185—6

BLOQUEURS en fourrures demandés, aussi un jeune garçon pour la manufacture, chez L. Gnaedinger Son and Co., 94 Saint-Pierre. 185—2

BOUCHER — On demande un boucher d'expérience. M. Napoléon Gendron, 745 Saint-André.

COMMIS — On demande un commis d'expérience, bons gages. R. Langlois, 340 Des Seigneurs. 185—2

COMMIS DE BUREAU — Nous demandons pour le bureau, des commis ayant acquis leur expérience dans notre ligne. Nous avons aussi besoin de jeunes gens connaissant la sténographie et la clavigraphie. Il faudra pouvoir écrire le français et l'anglais correctement, avoir une bonne écriture, et être forts en chiffres. Références exigées. S'adresser par lettre à L. Chaput, Fils et Cie, épiciers en gros. 185—6

COMMIS — On demande deux commis épiciers d'expérience immédiatement. S'adresser à Napoléon Germain, 582 Sainte-Catherine, Maisonneuve. 185—2

COMMIS — On demande, pour épicerie, un garçon de 15 à 18 ans, avec ou sans expérience, de la campagne préféré. Excellente place pour celui qui veut apprendre l'anglais. S'adresser Beaulieu, 63 Osborne. 185—6

CONTREMAITRE, opérateurs et presseurs de pantalons ou vertes d'hommes, demandés, S'adresser chez John W. Peck and Co., en arrière de 335A Craig ouest. 181—6

COUPEURS demandés, de très bons coupeurs, pour une maison de vêtements en gros. S'adresser chez John W. Peck, en arrière de 335A Craig ouest. 181—6

COUPEUR de corsets sur commande demandé. Ecrire donnant expérience et salaire attendu, à Canadian Lady Corset Co., London, Ont. 184—6

CHARRETIERS — On demande vingt-cinq charretiers avec tombereaux, pour travailler à Westmount. S'adresser Alb. Dini, 130 Sainte-Catherine Ouest. 185—2

COUTURIERS — On demande des couturiers-tailleurs, immédiatement, chez A. E. Bastien, No 563 rue Mont-Royal, près rue Saint-Denis. Bell Est 2302. 185—2

CHARRETIERS

On demande des charretiers pour distribuer du charbon. Emploi constant, les meilleurs gages. S'adresser à 69 rue McGill. 185—2 F

COUTURIERS — On demande deux bons couturiers, les plus hauts salaires seront payés aux hommes compétents, ouvrage à l'année, aussi deux bonnes couturières, chez J. C. Duhamel et Cie, 321 Wolfe. 185—2

COMMIS demandé pour apprendre le commerce d'épicerie, jeune homme de la campagne préféré. S'adresser 1212 Sainte-Catherine Est.

CORDONNIER pour réparations, bons gages. S'adresser immédiatement 70 Prince Arthur.

COMPOSITEUR — On demande un bon compositeur d'ouvrages de ville. Montreal Stencil Work, 221 rue McGill.

COMMIS — On demande un jeune homme parlant les deux langues pour notre magasin de chaussures. S'adresser à Robinson et Studam, 1363 rue Saint-Laurent. 186—2

CHARPENTIERS — On demande 6 charpentiers menuisiers immédiatement. S'adresser entre 6 et 8 heures, à J. R. Lavigueur, 210 rue Plessis.

CUISINIER ou cuisinière demandé pour l'hôtel Beaulieu, Saint-Jérôme, Qué. Se présenter jeudi avant-midi, à la chambre 3, bâtisse "La Presse," bureau de M. Jos. Beaulieu.

CONTREMAITRES — On demande immédiatement 2 "foreman" et un "time-keeper" d'expérience sur les travaux d'aqueduc et d'égoûts à Ahuntsic. S'adresser à Laurin et Leitch, 5 Beaver Hall Square.

CONFISEURS — On demande des confiseurs. S'adresser 756 Dorchester Ouest. 186—2

CORDONNIER — On demande un cordonnier pour les réparations. S'adresser 785 Sainte - Catherine Ouest, Central Shoe Store. 186-2

CUISINIERE — On demande un cuisinier et des filles des alles, 346 Craig Est.

COMMIS — On demande un commis-boucher de 2 à 3 ans d'expérience. S'adresser 503 Ste Catherine Est, Maisonneuve. 186-6

COMMIS — On demande un commis dans un magasin de ferronneries. S'adresser au No 316 boulevard Saint-Laurent. 186—2

COUTURIER — On demande un couturier pour faire les réparations. S'adresser chez J. E. Dupont, 263 Ste Catherine.

DISTRIBUTEUR — On demande un bon distributeur — driver — pour servir une clientèle de thé et café, bon salaire et commission pour un bon vendeur, références de première classe exigées. S'adresser J. Hamel, 198 Chambord. 185—6

DEBITEUR DE VIANDE.—Un homme expérimenté demandé pour un commerce de viande en gros. The Harris Abattoir Co., Ltd., Marché Bonsecours. 185—6

ENCADREUR parlant anglais demandé. S'adresser W. H. Scroggie, Ltd. 183—n

ELECTRICIEN — On demande un électricien d'expérience générale, place permanente pour un bon homme. S'adresser immédiatement J. R. Painchaud, 880 Sainte-Catherine Est. 184—6

EMPLOYE DE BUREAU — Garçon ou fille connaissant passablement la sténographie, la clavigraphie et la langue anglaise. S'adresser à C. H. Lavallée, avocat, 80 Saint-Gabriel.

FAISEUR de boites en carton demandé et jeune homme pour machine (Ending). The Canada Paper Box Co., Ltd., 12, 14 rue Saint-Eloi. 181—6

FORGERON VOITURIER demandé, ainsi qu'un homme pour le bois, sachant peinturer de préférence. S'adresser 66 rue des Jurés. 181—6

FORGERONS —O n demande deux forgerons de quelques années d'expérience dans l'ouvrage général, spécialement le ferrage des chevaux. Garçons préférés. Place à l'année. Bons gages. S'adresser à A. Portelance, Sainte-Anne de Bellevue, Qué. 185—6

FORGERON — On demande un jeune homme foregron général. S'adresser à A. Lecours, 1619 Notre-Dame Est. Le soir, 112 Saint-Germain. 185—6

FORGERON poseur demandé, pouvant se rendre utile dans les jobs. Se présenter 1214 Ontario, ou 419 Parthenais.

FORGERON demandé, pour ferrage de chevaux et ouvrage général. Aussi un bon homme d'écurie. S'adresser Baillargeon Express, 202 Sainte-Catherine Est. 186—2

Efficacité, Célérité --- Discrétion

TELLES SONT LES QUALITES ESSENTIELLES DES

"Petites Annonces" de "La Presse"

Tous les gens d'expérience les utilisent.

HOMMES,GARCONS DEMANDES

FOURRURES — On demande des tailleurs, bloqueurs et trimeurs, ainsi que des opératrices sur machines à fourrure. Bons gages, ouvrage permanent. S'adresser chez McComber et Cummings, 373 Saint-Paul. 185—2

FORGERON VOITURIER — On demande un forgeron voiturier, ouvrage permanent, chez E. Alarie, 247 Sanguinet. 186—2

FORGERON — On demande un bon forgeron, immédiatement, pour le feu, place permanente, bons gages. 721 avenue Mont-Royal.

FILEURS, (margeurs). Deux fileurs (margeurs) sur presses à cylindre et un apprenti typographe, trouveront emploi permanent à l'imprimerie A. P. Pigeon, coin Ontario et Hôtel de Ville. 185—2

FERBLANTIER - COUVREUR — On demande un ferblantier-couvreur et un jeune plombier. 197 rue Roy.

GARDIEN DE NUIT

demandé pour travail d'intérieur. Doit avoir de bons certificats. Parlant anglais. S'adresser à boite 149 "La Presse." 182—n F

GARCON demandé pour faire les messages. Se présenter immédiatement au Boston Shoe Store, angle Sainte-Catherine et Mansfield. 184—n

GARCONS DEMANDES — On demande des garçons pour travailler au département des presses, à "La Presse". S'adresser au contremaître de ce département. 184—3

GARCON — On demande un garçon actif pour fixer les courroies sur les machines dans une fabrique de chemises et de vêtements. S'adresser Hudson Bay Knitting Co., 79 rue William. 184—3

GARCONS demandés pour travailler dans une fabrique; aussi des presseurs. S'adresser à Acme Can Works, avenue Jeanne d'Arc, Maisonneuve. 185—2

GARCON — On demande un garçon fort de 15 à 17 ans, parlant les deux langues. Doit fournir de bons certificats. S'adresser aux Bains Laurentiens Turcs, 650 Craig Est.

GARCON—On demande un garçon pour apprendre la ferronnerie, garçon de campagne préféré. S'adresser H. Dagenais, 446 Notre-Dame Ouest.

GARCONS — On demande deux garçons actifs d'environ 16 ans. S'adresser à Adam Beck, 46, 48 rue Saint-Charles-Borromée. 186—2

GARCONS — On demande des garçons pour travail léger dans une fabrique. S'adresser 56 rue Wellington. 186—2

GARCONS demandés pour la salle du tréfilage, département des boulons et écrous. Bons gages, emploi constant. The Montreal Rolling Mills Company, rue Napoléon et Canal. 183—4

GARÇON

Garçon demandé au rayon des malles, valises et articles du sport. Doit parler l'anglais. W. H. Scroggie, Ltd. 186—n F

GARCON demandé pour faire les messages, aussi jeune homme d'environ 15 ans, pour apprendre le commerce. Canada Blue Print Paper Co., 223 rue des Commissaires.

GARCON de cloches demandé — Bell Boy. — S'adresser au club Cartier, 45 rue Saint-Vincent.

GARCON respectable, parlant le français et l'anglais demandé. S'adresser à Pilkington Bros., Ltd, 8 ruelle Busby. 186—2

GARÇON de table, — waiter, — d'expérience, demandé. S'adresser au club Cartier, 45 rue Saint-Vincent.

GARCONS et FILLES — On demande des garçons et filles pour travailler aux ateliers de mica, 68B rue Saint-Urbain.

GARCON — On demande garçon table et aide de cuisine au Boston Quick Lunch, 101 Sainte-Catherine Ouest.

GARCON — On demande un garçon fort pour conduire un cheval et se rendre généralement utile ; bien recommandé. S'adresser 7 ruelle Perrault.

GRAVEUR demandé. S'adresser Wm. Sharp, bijoutier, 23 rue Saint-Jacques.

HOMMES — Organisateurs locaux et voyageurs demandés. S'adresser à Alfred Tyler, importateur de thé en gros et fabricant d'épices, London, Ont. 78—n

HOMMES — On demande des hommes pour faire des poêles en acier et des apprentis, au No 1299 Notre-Dame Est, ou à la fonderie de Longueuil. 181—6

HOMME demandé pour distribuer la viande. The Harris Abattoir Co., Ltd., Marché Bonsecours. 185—6

HOMME demandé pour surveiller l'installation du gaz et ajuster les appareils à gaz et à vapeur. Acme Can Works, avenue Jeanne d'Arc, Maisonneuve. 185—2

HOMMES — On demande trois hommes expérimentés pour ouvrage général sur machines. Aussi de bons meubliers. S'adresser avec références immédiatement. Dominion Furniture Mfg. Co., Sainte-Thérèse. 186—6

HOMME ou femme demandé pour travailler dans une buanderie, personne capable, pour en prendre charge, bon salaire sera payé. S'adresser Sinai Trudel, Saint-Stanislas, comté Champlain. 186—6

HOMMES — On demande des hommes pour la dépense, des garçons de bar et garçon pour aider au pâtissier. S'adresser au maître d'Hôtel, Hôtel Viger.

HOMMES — L'Industrielle, compagnie d'assurance sur la vie, demande des agents d'expérience. M. Casault, 502 Est, Sainte-Catherine. 186—6

HOMMES — On demande deux hommes et une femme pour ouvrage général. 362 Saint-Jacques.

HOMME — On demande un homme pour livrer la bière en bouteilles ; doit être sobre, sachant lire et écrire. S'adresser A. Marcou, agent pour J. H. R. Molson, 529 Saint-Hubert.

HOMME D'ECURIE

demandé avec expérience. S'adresser : brasserie Ekers, 641 boulevard Saint-Laurent. F

HOMME — On demande un homme pour travailler dans un moulin à moudre. Un un peu au courant des machines, et pour se rendre généralement utile. The Mica Work, 68B rue Saint-Urbain.

HORLOGER demandé, au No 888 Est Sainte-Catherine, chez P. Giguère. Salaire raisonnable. 186—6

JEUNE HOMME — On demande un jeune garçon, parlant l'anglais et le français, vif en calcul, pour une manufacture, dans l'est de la ville. Ecrire à boite 115 "La Presse." 181—6

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme pour laver la vaisselle la nuit, dans un restaurant. Adresse, 576 Sainte-Catherine Est.

HOMMES GARCONS DEMANDES

JEUNE HOMME demandé, parlant très bien les deux langues, pour servir au bar et au salon. De bonnes références exigées. J. Chevalier, Hôtel, 127 Notre-Dame, Longue-Pointe. 182—6

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme pour aider à l'écurie, salaire $7.00 par semaine. S'adresser à la Société Co-Opérative de Frais Funéraires, 242 Sainte-Catherine Est. 185—2

JEUNE HOMME demandé, sachant la tenue des livres, parlant anglais et français. Références exigées. S'adresser Durand Hardware Co., 370 rue St Jacques. 185—2

JEUNE HOMME demandé immédiatement pour se rendre utile dans une épicerie, ayant de l'expérience. S'adresser 965 Ontario Est. 185—6

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme désirant étudier l'architecture. S'adresser durant l'avant-midi, Macduff et Lemieux, architecte, 205 Saint-Jacques.

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme sachant parler l'anglais et le français pour ouvrage de bureau. S'adresser à L. A. Prévost, 209a rue McGill.

JEUNE HOMME demandé, de plusieurs années d'expérience dans l'imprimerie, doit connaître la case et être capable de conduire une presse à platine. S'adresser à Adam Beck, 46 rue Saint-Charles-Borromée. 186—2

JEUNE HOMME

On demande un jeune homme actif, ayant quelques d'années d'expérience dans la comptabilité. Bon salaire. S'adresser au bureau de l'Administration "La Presse." 186—2 F

JEUNE HOMME pouvant s'occuper de la livraison dans une épicerie, trouvera un emploi immédiat en s'adressant à Alfred Lecteau, coin Saint-Laurent et Fairmount.

JEUNE HOMME demandé pour se rendre utile dans une salle à dîner. Bons gages .S'adresser 165 avenue Lasalle, Maisonneuve.

JEUNE homme de bureau demandé, et un homme de magasin — storeman — les deux ayant quelques années d'expérience. Toute correspondance très confidentielle. Ecrire à Boite 258 "La Presse." 12,13,15

MENUISIERS CHARPENTIERS. — On demande 30 menuisiers charpentiers, sobres, bons gages. S'adresser à Jos. Zéphirin Mitchell, entrepreneur, Pointe Claire, Qué. 181—6

MENUISIERS — On demande 6 menuisiers pour travailler au banc. S'adresser à D. Cyr, manufacturier, Sainte-Rose, comté Laval, le dimanche, au No 190 Panet, Montréal. 185—6

MOULEURS — On demande 10 à 12 mouleurs pour ouvrage de machinerie et pour "fittings" de tuyau de fonte. Les meilleurs gages payés. The Star Iron Co., Ltd, Beauharnois, P. Q. 182—6

MECANICIENS — On demande des mécaniciens, positions permanentes. On a surtout besoin de bons mécaniciens. S'adresser : Employers Association, 18 rue Victoria, Toronto. 185—12

MACON demandé immédiatement. S'adresser au contremaître des usines Angus, C. P. R. D. G. Loomis and Sons, 232 rue McGill. 185—2

MACONS — On demande des maçons. S'adresser S. Côté et Fils, rue Hutchison, près Bernard. Bell Est 5574. 185—2

MESSAGER — On demande un messager pour faire des courses. Doit être intelligent. S'adresser 1325 St Denis.

MASSEUR compétent demandé pour bain turc. Se présenter immédiatement au No 140 rue Sainte-Monique.

MENUISIERS - CHARPENTIERS demandés. S'adresser 37 ruelle St André, entre 5 et 6, ce soir, ou avant 7 heures, demain matin.

Opérateurs de Manteaux en peau de Mouton

On demande environ 25 opérateurs de manteaux en peau de mouton, et habits en duck. Les meilleurs gages et emploi constant. S'adresser immédiatement à The Standard Shirt Mfg. Co., Ltd., 213 avenue Delorimier. F

PHARMACIEN. — On demande un commis licencié, spécialement pour le département des prescriptions. S'adresser Dr J. Leduc et Cie. 181—6

POSEURS DE TUYAUX A GAZ

On demande immédiatement des hommes d'expérience pour le posage et le calfatage de tuyaux à gaz. Nous payons les meilleurs gages. Frontenac Gas Company, 140 rue Saint-Jean, Québec. 181—6 F

PROFESSEUR — On demande, pour la classe d'affaires, professeur sachant l'anglais et le français et étant parfaitement au courant de toutes les matières commerciales enseignées dans les académies. S'adresser au séminaire de Saint-Germain de Rimouski, P. Q. 182—12

PRESSEURS — On demande des bons presseurs. S'adresser au Fashion Craft, 566 boulevard Saint-Laurent. 185—2

PEINTRES — On demande des bons peintres. Bon salaire. Ouvrage permanent. Art. Laurin et Cie, 73 rue Saint-Charles-Borromée. 185—n

PLOMBIER — On demande un bon plombier. Bon salaire pour un homme compétent. Adresse : No 414 rue Ontario Est. 185—6

PLOMBIER COUVREUR — On demande un bon plombier couvreur. S'adresser chez Authier et Duquette, Sainte-Anne de Bellevue. 185—2

PIANISTE — On demande un bon pianiste, 286 rue Saint-Paul. Bons gages.

PEINTRES — On demande des peintres ou hommes connaissant la peinture, pour peinturer les chars à marchandises. S'adresser au contremaître des peintres, Joseph Richer, cour du Grand Tronc, Pointe Saint-Charles.

PIANISTE — On demande un pianiste homme ou femme, pour une salle de crème à la glace. S'adresser 92 Sainte-Catherine ouest.

PHOTOGRAPHE d'expérience est demandé pour poser des vues et travailler aussi dans un atelier à Montréal, parlant l'anglais. Pour renseignements et salaire désiré, écrire Boite 263 "La Presse." 186—6

PEINTRES — On demande de bons peintres, tapissiers, blanchisseurs. S'adresser après 6 heures, au No 819 avenue Delorimier.

PLOMBIER — On demande un bon plombier et un apprenti. S'adresser U. Sigouin, 928 Ontario Est.

PLOMBIERS — On demande de bons plombiers. Blouin, Desforges et Latourelle, 6 rue Craig ouest. 186—6

PLOMBIERS — On demande des apprentis plombiers et des jeunes compagnons. T. A. Cardinal, 1 Labelle.

POLISSEURS — On demande des polisseurs de meubles. S'adresser N G. Valiquette, Ltée., 471 Ste Catherine Est. 186—2

HOMMES,GARCONS DEMANDES

PRESSEUR de pantalons demandé. Ouvrage permanent et bons gages. S'adresser immédiatement No 50 rue St Laurent, chambre 14.

REPASSEURS de chemises et collets demandés, ouvrage permanent. The Globe Laundry Co., 475 avenue Laurier. Tél. Bell E. 2496. 186—2

TAILLEURS de granit, cinq bons, demandés pour tailler granit à monuments ; aussi un polisseur de granit. Ecrire à E. J. Hill, Richmond, Qué. 181—6

TAILLEURS — On demande des tailleurs de pierre non unionistes préférés. S'adresser S. Côté et Fils, 1866 Saint-Urbain. 185—2

TAILLEURS et garnisseurs de vêtements demandés. Ship Bros., 356 Notre-Dame Ouest.

TAILLEURS DE PIERRE — On demande dix bons tailleurs de pierre. S'adresser en arrière du No 500 rue Saint-Urbain. E. Fournier.

TISSEUR — On demande un weaver woven wire. Ed. Fournier, 126 rue Saint-Louis, coin Gosford, Montréal. 186—6

TOURNEUR—On demande un tourneur, très bons gages payés. S'adresser 59 Lacroix.

VENDEURS demandés pour représenter les plus grandes pépinières du Canada. L'assortiment le plus complet de spécialités rustiques, de fruitiers et d'ornementation propagés en particulier pour la province de Québec. Gages libéraux, on fournit un bon équipement gratuit. Pour les conditions, adressez-vous par lettre à Stone et Wellington, Toronto, Ontario. 79—n

VENDEURS d'"Auto-Spray", demandés, le meilleur arrosoir automatique fait à la main. Machine échantillon gratuite aux agents approuvés. Cavers Bros., Galt, Ont. 114-n

VENDEURS spéciaux, deux, demandés pour la province de Québec, devant travailler séparément, ou avec plusieurs sur la route. S'adresser Luke Bros Co . Montréal. 142—n

VENDEURS — On demande deux hommes fiables, sobres pour vendre et livrer des marchandises aux épiciers et aux bouchers dans la ville et la banlieue, gros seulement. Expérience exigée. Bons gages et emploi constant toute l'année. S'adresser tout de suite, disant expérience et références à B. P., Boite 639. 185—2

VENDEUR — On demande un vendeur au rayon des vêtements d'hommes. S'adresser J. H. Blumenthal and Sons, Ltd, angle des rues Craig et Bleury. 185—2

VOYAGEUR DEMANDE immédiatement, pour la province de Québec, pour grosse maison d'articles de fantaisie en gros ; devra parler les deux langues. Produire certificats, spécifier expérience. Salaire. Ecrire en anglais à Cam., 55, "La Presse." 179—12

VOITURIER demandé pour le bois, sachant la peinture, bons gages, ouvrage à l'année. S'adresser immédiatement, 1140 et 1142 Saint-Laurent. 185—5

VOITURIER demandé pour le bois, sachant la peinture de préférence, ouvrage à l'année. S'adresser Georges Grenier, 78 Fulford. Après 6 heures, 1190 Saint-Jacques.

VENDEUR — On demande un vendeur de première classe, conditions avantageuses à l'homme voulu. Correspondance strictement confidentielle. Ecrire boite 203 "La Presse." 185—6

VENDEUR demandé, splendide occasion pour un homme énergique et travailleur, avec chance de promotion. Un habitué à vendre. L'expérience dans le commerce de pianos n'est pas indispensable. Apportez certificat concernant réputation et habileté. S'adresser à W. L. Davis, 370 rue Sainte-Catherine ouest, de 9 à 10 a.m., et de 5 à 6 p.m. 12.14

VENDEUR et préposé au stock compétent demandé. S'adresser, munie de références, à Hub Cowansville, Q. 12.15

FEMMES, FILLES DEMANDEES

AIDES dans tous les départements, bonne chance pour les étrangers, 200 opératrices pour travailler dans les pantalons, salopettes, chemises, matinés, coats en fourrures, etc., attention spécial donné aux commençantes. S'adresser à The Standard Shirt Mfg. Co., Ltd., 213 avenue Delorimier. 181—26

ASSEMBLEUSES demandées pour le moulin à deux aiguilles, bons gages à des filles expérimentées. S'adresser M. Waters, Montréal Shirt and Overall Co., 1468 Sainte-Catherine Est. 182—6

APPRENTIES—On demande des jeunes filles de 13 à 14 ans comme apprenties dans les fleurs artificielles à la manufacture de fleurs, 108 Ste Catherine Est, chez Mme Maillet.

CONTREMAITRESSE demandée, opératrices et finisseuses de pantalons ou vestes d'hommes. S'adresser chez John W. Peck and Co., en arrière de 335A Craig ouest. 181—6

CAISSIERE — On demande une caissière, parlant l'anglais et très bien recommandée. Tél. Est 2090. 537 Dorchester Est. 183—6

CAISSIERE — On demande une caissière sachant parler les deux langues. Références exigées. S'adresser à l'Hôtel Corona, 463 rue Guy. 186—2

CUISINIERE ou fille de chambre demandée pour presbytère en ville. Ecrire à boite 115 "La Presse." 181—6

COUTURIERES demandées pour pantalons de pratique, au moulin et à la main, avec ou sans expérience, bons gages. S'adresser 277 rue Saint-Paul. A. Laflèche, 3ième étage. 182—6

COUTURIERES — On demande des filles pour faire des poches de pantalons, prix 6¼ pantalons à 3 poches, et 8½ pour 5 poches. 284 Notre-Dame Ouest, entre ruelle Longueuil. 181—6

COUTURIERES — On demande des jeunes filles pour coudre. S'adresser au Fashion Craft, 566 boulevard Saint-Laurent. 186—2

DEUX jeunes filles actives demandées, pour laver les peintures et faire les chambres. S'adresser immédiatement à la ménagère, Hôtel Corona.

FAISEUSES DE BOITES EN CARTON — On demande des filles pour travailler à la machine et à la table. $6.00 à $8.00 par semaine garanties à des ouvrières expérimentées. The Canada Paper Box Co., Ltd., 12, 14 Saint-Eloi. 181—6

FAISEUSES le pantalons demandées pour coudre au moulin électrique et des assembleuses pour le moulin à deux aiguilles. S'adresser Mme Boismenu, Montreal Shirt and Overall Co., 1446 avenue de l'Hôtel de Ville, Mile-End. 182—6

FAISEUSES de pantalons demandées pour ouvrage de pratique. Emploi permanent. S'adresser R. G. Brown and Co., tailleur de pratique, 123 rue Bleury. 184—3

FEMMES — On demande deux femmes pour ouvrage général, et l'entretien des chambres. Hôtel Oriental, 13 Sainte-Catherine Ouest. 181—6

FEMME—On demande une femme pour laver la vaisselle, au 24 Craig Ouest, "Star" dining room.

FEMMES demandées pour laver. Hôtel Riendeau, 58, 60 Place Jacques-Cartier.

FEMMES, FILLES DEMANDEES

FEMME pour ouvrage général demandée. Engagement au mois, aura chambre et pension et un salaire raisonnable. S'adresser au club Cartier, 45 rue Saint-Vincent.

FILLES demandées pour faire des boites en carton. Meilleurs gages payés. S'adresser 2a rue Saint-Vincent, 3e étage, angle Saint-Paul. 181—6

FILLES

On demande des filles. Emploi permanent. Bons gages. Pas d'ouvrage le samedi après-midi. S'adresser à The Thos. Davidson Mfg. Co., Ltd., 187 rue Delisle. 184—6 F

FILLE — On demande une fille pour presser les chemises. Doit être expérimentée. Montreal Shirt and Overall Co., Limited, 1446 avenue de l'Hôtel de Ville. 181—6

FILLES de chambre demandées; aussi filles de table. Grand Union Hôtel, 348 rue Notre-Dame Ouest. 184—3

FILLES demandées pour apprendre à faire des boites en carton. Bons gages. Emploi permanent. The Canada Paper Box Co., Ltd., vis-à-vis du No 445 Saint-Paul, 12, 14 Saint-Eloi. 181—6

FILLES demandées pour servir la crème à la glace. S'adresser 807 St Laurent. 184—6

FILLES demandées pour assortir les retailles de coton neuf. Position stable et bons gages, 19 à 29 rue des Commissaires. 184—6

FILLES

Demandées, de $5.00 à $7.00 par semaine, travail propre, en haut. La Cie Ozo, Limitée, angle Drolet et avenue Mont-Royal. 185—5 F

FILLE demandée pour jouer du piano dans un magasin de bonbons, 989 rue Notre-Dame Ouest.

FILLE demandée pour cuisine. Pas d'ouvrage le dimanche. S'adresser immédiatement à Lucas and Sims, 5 Côte Place d'Armes.

FILLE DE BUREAU

On demande une fille expérimentée parlant l'anglais, pour bureau. W. H. Scroggie, Ltd. 185—n

FILLE de salle demandée pour servir la table, dans une salle à manger. S'adressr à Mme Bazinet, 139 rue Saint-Paul.

FILLE DEMANDÉE

On demande une jeune fille pour bureau. Doit parler l'anglais. S'adresser à W. H. Scroggie, Ltd. 185—n

FILLE — On demande une fille active pour poser le canevas aux épaules dans les habits d'hommes. Travail constant et bon salaire. S'adresser immédiatement à H. Kellert and Sons, drapiers en gros, 351 rue Saint-Jacques. 186—2

FILLES — On demande des filles pour la reliure. S'adresser The Canada Eng. and Litho. Co., 9 rue Bleury. 186—2

FILLE DE CHAMBRE — On demande une fille de chambre sachant servir les tables. S'adresser 153 boulevard Saint-Laurent.

FILLES — On demande des filles, bon salaire, chez Masson et Saint-Germain, manufacturiers de biscuits, 481 Est Ontario.

FILLE DE SALLE — Fille pour servir la table demandée immédiatement. S'adresser au No 161 Sainte-Catherine Est.

FILLES actives demandées pour apprendre à faire des boites en carton. Les meilleurs gages. McAnally Box Co, 169 rue Duke. 186—2

FILLES expérimentées demandées pour faire des boites de fantaisie à bonbons. Les meilleurs gages. McAnally Box Co., 169 rue Duke. 186—2

FILLES — Jeunes filles demandées pour servir crème à la glace et rafraîchissements, parlant les deux langues, à 590 Est, rue Sainte-Catherine.

FILLES de table demandées. S'adresser au club Cartier, 45 rue Saint-Vincent.

FILLE — On demande une fille d'expérience pour machine à coin "Stayer." American Paper Box Company, 622 rue Saint-Paul, dernier étage.

FILLES demandées pour servir les tables et des femmes pour ouvrage général. 49 Craig Est.

FILLE — On demande une jeune fille ou une femme de journée. S'adresser 302 Parc Lafontaine.

FINISSEUSES demandées pour pantalons, ouvrage à l'année, les plus hauts gages payés, aussi une bonne faiseuse de bas des pantalons. S'adresser 644 Notre-Dame Est. 181—6

FINISSEUSES — On demande des filles pour finir les habits, aussi pour travailler dans les vestes. S'adresser au Fashion-Craft, 566 boulevard St Laurent. 185—3

FINISSEUSES

Fourrures. On demande des finisseuses de casques, des opératrices, des filles et des garçons apprentis, bons gages et ouvrage permanent. S'adresser J. A. Bourdon, Swift Copland Co., 307 rue Notre-Dame Ouest. 185—n F

FINISSEUSES, opératrices compétentes demandées pour manteaux de dames. Se présenter au No 133 square Youville. 185—2

INSTITUTRICES catholiques, six demandées, pour l'école de la municipalité Calumet Island. Elles devront avoir de bons diplômes élémentaires dans les deux langues, aussi une autre avec diplôme modèle. Ecrire, donnant références et salaire demandé, à Horatio A. Cahill, sec.-trés. 184—6

JEUNE FILLE — On demande une jeune fille pour prendre soin d'un bébé et aider au ménage léger de la maison, petite famille. S'adresser 132 rue Cherrier. 162—n

JEUNES FILLES demandées pour travailler dans les boites de carton, aussi un jeune garçon fort, pour travailler dans les étuis de lunettes. Montreal Optical, 29 rue Notre-Dame Ouest, 3ème étage. 181—6

JEUNES FILLES — On demande trois jeunes filles parlant les deux langues, comme commis, chez un pâtissier. S'adresser E. Martin, 568 Notre-Dame Ouest. 185—2

JEUNES FILLES — On demande deux jeunes filles connaissant la clavigraphie et la sténographie. S'adresser chambre 13, bâtisse de "La Presse."

JEUNE FILLE — On demande une jeune fille pour sortir un bébé et aider au ménage dans petit plain-pied. Se présenter avec ses parents, au No 10 avenue Souvenir, près de l'hôpital Général Western. 186—1

JEUNE FILLE— On demande une jeune fille sachant travailler les cheveux ; devra parler anglais. Bons gages. S'adresser immédiatement entre 7 et 8 p.m., 428 Notre-Dame Ouest. 185—6

JEUNE FILLE demandée comme assistante de comptabilité, sachant également les deux langues, et fiable aux chiffres, précédente expérience pas nécessaire. S'adresser par lettre en anglais, citant l'âge et le salaire exigé pour première année. Ecrire boite 236 "La Presse."

JEUNES FILLES demandées pour laver les bouteilles. Ecrire à boite 237 "La Presse."

JEUNE FILLE d'expérience demandée pour le bureau, dans une manufacture. S'adresser M. Marchand, 305 Notre-Dame Ouest. 186—3

JEUNE FILLE expérimentée demandée dans un magasin de confiserie. S'adresser à P. Masson, 689 boulevard Saint-Laurent.

JEUNE FILLE demandée avec expérience, pour servir les tables, dans un restaurant. Bon salaire, 553 Saint-Jacques.

FEMMES, FILLES DEMANDEES

LAVEUSE — Une bonne laveuse et une bonne repasseuse demande du lavage chez elle. S'adresser 1033 Saint-Dominique.

MENAGERE — On demande une bonne ménagère, sachant bien faire la cuisine. S'adresser par lettre au curé de Saint-Félix de Valois, comté Joliette. 185—2

MODISTE DE CHAPEAUX — On demande une bonne modiste de chapeaux et une bonne prépareuse, place permanente. S'adresser 1221 Sainte-Catherine Est.

MODISTE demandée, de deux ans d'expérience. S'adresser 293 rue Letourneux, Maisonneuve.

MODISTES — On demande de bonnes modistes de robes et aussi des apprenties. Bons salaires. S'adresser 215 Bleury. 186—6

OPERATRICES — On demande des opératrices d'expérience pour jupes et blouses. Travail constant et bon salaire. A. H. Sims Co., Limited, 54 rue Latour. 167—26

OPERATRICES demandées dans tous les départements. S'adresser immédiatement à John P. Black and Co., Ltd., 183 rue Vitré. 255—n

OPERATRICES — On demande pour travailler dans notre manufacture, des opératrices dans les chemises, pantalons, gilets et vestes blanches — pour barbiers, etc — et frocs pour overalls. Des femmes pour confectionner chez elles — apporter un échantillon — des chemises, pantalons pour hommes et enfants. Ouvrage à l'année. Meilleurs gages payés. On ferme à 1 heure le samedi. S'adresser à Mlle Raymond, Robert C. Wilkins, 23 rue Dowd, près Bleury. 180—n

OPERATRICES — On demande des opératrices sur machines Union spéciales pour la confection des chemises. Travail constant et gros salaire. S'adresser Hudson Bay Knitting Co., 71 rue William. 184—3

OPERATRICES et finisseuses demandées pour la confection de pantalons et vestes, bons gages. S'adresser 364A Saint-Paul, ou 1744 Labelle, boulevard Saint-Denis. 185—3

OPERATRICES — On demande des opératrices de première classe pour jupes. Bon salaire. S'adresser J. H. Waldman and Co., 513 rue Saint-Paul 185—3

OPERATRICES — On demande des opératrices d'expérience, pour jupes de dames. The Boas-Felsen Co., 314 rue Notre-Dame Ouest. 185—3

OPERATRICES — 5 bonnes opératrices de pantalons et finisseuses de première classe, bons gages payés, ouvrage à l'année. S'adresser au No 646 Notre-Dame Est. 186—6

OPERATRICES — On demande des opératrices d'expérience pour toutes les parties des chemises. Aussi des filles pour examiner et plier les chemises. s'adresser à Smith et McKeown Co 16 rue Côté. 186—6

REPASSEUSES — On demande de bonnes repasseuses. S'adresser Queen's Jubilee Laundry, 583 ou 555 avenue Laurier. 183—6

REPASSEUSES. — On demande des repasseuses de linge de famille. S'adresser 347 Chambord.

SERVANTES DEMANDEES

BONNE SERVANTE demandée, pour petite famille, bon salaire, bonne place pour personne recommandée. Mme Gagnon, 558 Parc Lafontaine. 184—6

SERVANTE — On demande une bonne servante générale pour petite famille. S'adresser à M. Bell, 383 avenue Claremont. Westmount. 182—6

SERVANTE — On demande servante générale sachant faire la cuisine, pour famille de deux personnes, pas de lavage à domicile, références exigées. S'adresser 106 rue Saint-Marc. 182—6

SERVANTE — On demande une servante, jeune de préférence, au No 13 rue Ernest. 182—8

SERVANTE — On demande une servante générale, pas de lavages, ni repassages, petite famille, bons gages. 150 Cherrier. 185—6

SERVANTE — On demande pour une petite famille, une servante générale avec références. Bons gages, bonne situation, pas de lavage, soirées libres, au No 276 rue Saint-Urbain. 185—3

SERVANTE — On demande une servante dans une famille privée, immédiatement. No 201 Mentana.

SERVANTE générale parlant l'anglais demandée immédiatement. Références de ville. S'adresser à 121 rue St Mathieu.

SERVANTE — On demande une servante au presbytère Saint-Vincent de Paul. 1270 Sainte-Catherine Est.

SERVANTE générale demandée et recommandée dans une famille de deux personnes. S'adresser tout de suite, au No 29 Sherbrooke Est.

SERVANTE — On demande une servante avec références, pas de lavages. Bons gages, 533 Saint-Hubert.

SERVANTE — On demande une servante générale pour famille de deux dans plain-pied. S'adresser 941 Saint-Denis. 186—6

SERVANTE demandée pour Boucherville, sachant faire un peu de cuisine, pour famille privée, nous gardons déjà une servante pour les enfants. S'adresser Mme Asselin, 5 avenue Hôtel de Ville. 186—2

SERVANTE générale demandée pour une petite famille. Une consentante à aller à la campagne pour l'été. Doit parler un peu l'anglais. S'adresser à 339 avenue Grosvenor, ou téléphone 126 Westmount.

SERVANTE générale demandée, au No 44 avenue Laval. Références exigées. Bon salaire. Devra aller à la campagne. 186—3

SERVANTE — On demande une bonne fille pour aider à la maîtresse de la maison. Bons gages avec chambre et pension. S'adresser 1345 Ste Catherine Est.

SERVANTE — On demande une servante générale au No 175½ rue Visitation. Lavage en dehors. Prix $15 par mois. R. Destroismaison.

SERVANTE — On demande une bonne servante, famille de 3 personnes. Bons gages. Pas de lavage, ni repassage. S'adresser 716 rue Saint-Denis.

ASSOCIES DEMANDES

ASSOCIE DEMANDE — Un homme d'affaires désire avoir un associé pour commerce payant, 300 pour cent. Canada Distributing Co., 88 Saint-Denis. 185—6

ASSOCIE — Ayant l'intention d'ouvrir un bureau d'agent d'immeubles, je désire avoir un associé avec expérience et un peu de capital. S'adresser 227 "La Presse." 185—2

AGENTS DEMANDES

AGENTS à salaire ou à commission. Le meilleur article jamais vendu par agents ; tous ceux qui se servent d'encre et de plume l'achètent en le voyant ; 200 à 500 pour cent de profits ; les ventes d'un agent se sont élevées à $620 en six jours ; un autre, $32 en deux heures. Monroe Mfg. Co., X., 230 La Crosse, Wis. 184—6

AGENTS demandés, à salaire ou à commission, pour vendre des arbres vivaces à étiquette rouge. Cultivés exclusivement par nous. Ligne complète. Elégants échantillons gratuits. Ecrivez maintenant à Capital Nurseries, Ottawa. 142—Ms—n

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE COMMERCIALE contre les Voleurs et les Bris de Glaces, demande de bons agents. Salaire ou commission, chambre 4, bâtisse New-York Life, Isidore Crépeau, gérant. 180—26

LAVAGES DEMANDES

LAVAGES DEMANDES — On prendrait, deux ou 3 lavages, pour faire à la maison et strictement fait à la main 1075 Berri.

CHAMBRES A LOUER

LONGUE-POINTE, C. A. L. — Dans résidence d'été, bord de l'eau, à peu de distance du Parc Dominion, famille privée, pas d'autres chambres de louées. S'adresser 4195 Sainte-Catherine Est. 184—

CHAMBRES A LOUER

AVENUE DU PARC, 98 — Chambre à louer. S'adresser 98 avenue du Parc, Saint-Henri. 184—6

AVENUE VIGER C.A.L. — On trouvera une bonne maison de pension en s'adressant chez Mme Laurendeau, No. 1 Viger. 186—2

CHAMPLAIN, 316 — C. A. L. — Salon double à louer dans famille privée. S'adresser le soir à 8 heures. 185—3

DEMONTIGNY EST, 265 — C. A. L. — Chambre simple à louer, sur le devant, bain, gazè pension si désirée. 3ième porte de la rue Saint-Denis. 185—3

PARC LAFONTAINE — C. A. L. — A louer, une jolie chambre meublée, ainsi que deux autres non meublées. Bain, gaz, usage de la cuisine. S'adresser au No 2 rue Brébœuf. 186—4

SAINT-DOMINIQUE, 217 — Chambre à louer, belle chambre sur le devant, prix modéré. 184—3

SAINT-HUBERT, 179 — C. M. — Magnifique grande chambre avec deux garde-robes, lumière Auer, usage du poêle à gaz si désiré. Famille privée. 184—3

SAINT-DENIS, 57. C. A. L. — Splendides chambres, toutes sur le devant, dont une avec lavabo. Téléphone, etc. 184—3

SAINTE-ELISABETH, 223 — C. A. L. — A louer, grande chambre meublée dans une famille privée tranquille, possessio nimmédiate. S'adresser No 223 Sainte-Elisabeth. 185—3

SALON — 62 rue Clark, Annexe, près Mont-Royal, salons en avant et en arrière, avec privilège de la cuisine. Pas d'enfants. 185—3

SAINT-DENIS, 71C, C. A. L. — Chambre double et simple sur le devant, faisant coin de rues, bel ameublement, installation moderne. 12,14,15

SAINT-DENIS, 64. — Chambre à louer, eau chaude, bain d'orage, téléphone. Famille privée. 186—3

SAINT-DENIS, 361. C. A. L. — Belle chambre sur le devant, dans une famille privée, pas d'autres pensionnaires.

SAINT-DENIS, 341. C. A. L. — Belle chambre, le second salon, dans une famille privée, pas d'autres pensionnaires.

SAINT-DENIS, 142. C. A. L. — Très belle chambre double, aussi chambre simple, eau chaude, téléphone. Très bonne pension.

SAINT-ANDRE, 677. C. A. L. —Grand salon à louer, converti en chambre à coucher, prix modéré. S'adresser au No 277 Saint-André. 186—3

VILLENEUVE, 51A, angle boulevard Saint-Laurent, une dame désire louer deux chambres, simple et double, dans une maison tranquille et propre. 186—6

CHAM. MEUBLEES A LOUER

AVENUE PAPINEAU, 128, C.M.—Salon meublée à louer à $2.00 par semaine, une autre en arrière à $5.00 par mois. S'adresser 128 Avenue Papineau, près Ste Catherine.

BEAUDRY, 281. — Chambre-salon à louer, sur le devant, meublée, bien confortable, pour deux jeunes messieurs ou couple marié. 185—6

CHAMBRE meublée pour messieurs, au No 571 rue Saint-André. 10,12,14

CHRISTOPHE COLOMB, 152. —Chambre meublée à louer, sur le devant, dans une famille privée, bain, lumière Auer, belle localité.

CHATHAM, 81 — C. M. — A louer, belle grande chambre double bien meublée pour deux, dans une famille sans enfant, au No 81 Chatham. 186—3

DORCHESTER EST, 249 — Belles chambres meublées à louer, grandes et petites, place centrale, près Saint-Denis, meublées à neuf. 185-3

DORCHESTER EST, 345 — C. M. — Un ou deux messieurs trouveront une grande chambre très confortable, étage du bain, eau chaude, lumière Auer. Usage du téléphone. 185—3

DORCHESTER EST, 242 — Chambre à louer. Belle grande chambre meublée, sur le devant, lumière Auer et usage du bain, pour monsieur distingué. 186—3

HOTEL DE VILLE, 75. — Chambres meublées à louer, grandes et petites, améliorations modernes, lumière Auer, prix modéré. 184—3

MAISONNEUVE, 215B — C. M. — Belle chambre meublée sur le devant, à louer, pour messieurs, belle localité, gaz, usage du bain, plain-pied, famille sans enfant. S'adresser 215B rue Maisonneuve, près Sainte-Catherine. 184—3

RACHEL, 319 — Chambre meublée, famille privée, étage bain, balcon, eau chaude, poêle à gaz, lumière Auer, garde-robe. 319 Rachel, près St Hubert. 185—3

SAINT-DENIS, 929 — Chambre à louer, aussi joli salon double meublé, sur l'étage du bain, famille privée, prix modéré. 179—12

SANGUINET, 36. — Chambre meublée à louer, pour un monsieur, dans une famille privée. Possession immédiate. 185—2

SAINT-DENIS, 402. — Chambres meublées à louer. Salon sur le devant, aussi une petite chambre. Déjeuner si désiré. Tél. E. 3221. 185—2

SAINT-HUBERT, 269. C. M. — Trois grandes chambres garnies ou non, sur le même pallier, étage du bain, lumière Auer. Ensemble ou séparément. Références exigées. 186—2

SAINT-HUBERT, 216. C. M. — Un salon à louer, meublé, converti en chambre, accommodations pour passager, à 50c par jour. 186—3

SAINT - MARTIN, 278 — C. M. — A louer, salon et chambre meublée, bain, garde-robe, usage cuisine, famille privée. 186—4

SAINT-DENIS, 318. — Chambre meublée, double salon séparé par alcôve, richement meublé, aussi autre jolie chambre sur devant, téléphone, famille privée. Accommodation pour les touristes. 186—6

CHAMBRES ET PENSIONS

PENSION MADAME LUCAS, située 492 Saint-Denis, près Sherbrooke, plus belle localité de Montréal, 10 minutes des gares Windsor et Bonaventure, 5 minutes de la gare Viger, par tramway Saint-Denis. Les étrangers désirant avoir maison tranquille, table première classe, chambres avec tout le confort désirable, feraient bien de descendre à cette pension à leur prochain voyage dans la métropole. Belles chambres au premier, donnant sur la rue, maison ouverte à l'année. 186—26

SAINT-HUBERT, 75 — Chambre et pension. Vous trouverez chambre et pension de première classe. 184-6

SAINT-DENIS, 307 — C. E. P. — Belle grande chambre, lumière Auer, avec bonne pension pour messieurs. Prix modéré. 184—3

SAINT-DENIS, 994. — C. E. P. — Chambre simple et double, améliorations modernes, pensionnaires de table, cuisine soignée. Tél. Est 3414. 181—6

SAINT-DENIS, 74 — Chambre et pension, belles grandes chambres — 2 — sur l'étage du bain, améliorations des plus modernes, éclairées au gaz, eau chaude, etc., pour couples mariés ou messieurs préférés. Usage téléphone. 182—6

SANGUINET, 197. — Chambre et pension, dans une famille privée. 185—3

SHERBROOKE EST, 325. — Pension Mme Gauthier, située près Saint-Denis. Magnifiques chambres, salon, sur le devant, étage du bain, tapisserie de velours, miroir, gazelier, cheminée. Pension première classe. Bell Est 1208. 185—6

SAINT-DENIS, 472A — Chambre et pension, une magnifique chambre avec balcon, pour couple sans enfant, ou pour deux messieurs, pension de première classe, étage du bain, améliorations des plus modernes, famille strictement privée. Parfait chez soi. 185—6

CHAMBRES ET PENSIONS

SAINT-HUBERT, 46.—Pension Sainte-Cécile. Magnifique chambre de salon, devant, et simple, premier et deuxième étage, pension première classe, pension de table de première classe. Les touristes pourront se procurer chambre et pension avec tout le confort désirable, eau chaude, gaz, électricité, usage piano, téléphone Est 4121. Pas de déménagement. 185—6

SAINT-HUBERT, 200A — Chambre et pension. A louer, chambre double, très grande, aussi une simple, bien meublées, ayant tout le confort désirable, table de première classe. 185—6

SAINT-DENIS, 483C. — Chambre et pension, belle grande chambre meublée à neuf, améliorations modernes et aussi pensionnaires de table. 186—6

SAINT-HUBERT, 60 — Pension Saint-Hubert, Mlle A. Beaudin, prop. — Chambres et pension de première classe. Salon double à louer, pour un couple ou deux messieurs, lumière électrique, usage du piano, pension de table, $3.00. 186—3

SAINTE-CATHERINE OUEST, 30. — Salon double, grandes chambres sur devant, pour couple marié, avec ou sans pension ; aussi bureau à louer, convenable pour médecin. 186—4

CHAMBRES DEMANDEES

CHAMBRES — On demande 2 chambres meublées avec privilège de cuisine, salon et arrière-salon, dans le voisinage de la rue Université à la rue Stanley. Ecrire à boîte 229 "La Presse." 184—n

CHAM. PENSIONS DEMANDEES

CHAMBRES ET PENSION DEMANDEES — On demande, pour deux dames, deux chambre simples ou une double, non meublées, avec pension, dans une famille privée où il n'y a pas d'autres pensionnaires. Ecrire à boîte 187 "La Presse". 183—6

CHAMBRE ET PENSION DEMANDEES — Jeune homme demande jolie chambre et bonne pension, dans une famille où il n'y a pas d'autres pensionnaires. Ecrire à boîte 252 "La Presse".

CHAMBRES ET PENSION DEMANDEES — On demande pour une famille de trois personnes et un bébé, une bonne maison de pension. S'adresser à boîte 259, en donnant la localité et les conditions. 186—4

CHAMBRE ET PENSION DEMANDEES — Jeune monsieur, étudiant, demande chambre et pension dans famille privée, pour se faire un chez-lui, campagne ou ville. Ecrire à Boîte 256 "La Presse."

PENSION D'ETE

AHUNTSIC, PENSION D'ETE. — Vous trouverez une bonne pension à l'hôtel d'Ahuntsic, près de la rivière des Prairies. Toutes les commodités désirables. Communications faciles avec la ville. Prix modérés. 179—8

NOTRE-DAME DE LA SALETTE Pension d'été. Vous trouverez à l'Hôtel Capital, magnifiques chambres et bonne pension, sur le bord de la rivière du Lièvre, près du bateau. Service quotidien avec Ottawa et Montréal, prix modéré. Ecrivez immédiatement pour retenir vos chambres. Adressez-vous à Paul Desjardins, Notre-Dame de la Salette, Qué. 182—26

SAINTE - AGATHE DES MONTS — Pension d'été dans une des plus belles places, en face du lac, près du bureau de poste, on désire des pensionnaires pour la saison d'été. Cinq piastres par semaine pour dames et six piastres par semaine pour messieurs. S'adresser à Nap. Fournelle, Sainte-Agathe des Monts. 185—3

VERDUN. Pension d'été. — On peut donner une bonne accommodation à quelques pensionnaires d'été, à partir du 1er juin. S'adresser 130 Chemin du Bas de Lachine, Verdun, angle avenue Church. 181—6

ON DEMANDE

STE ELISABETH 159, C.E.P. — Une famille privée, deux personne demande un couple en pension. S'adreser 159 Ste Elisabeth, près Ste Catherine. 184-3

MAGASINS A LOUER

MAGASINS à louer, rue Sainte-Catherine, magasins de différentes grandeurs, de 300 à 1,400 pieds de plancher, bon centre d'affaires. S'adresser 1062 Sainte-Catherine Est. 182—6

MONT-ROYAL, 786 — Petit magasin avec ou sans logement à louer. Bon marché. S'adresser sur les lieux. 185—2

MAISONS A LOUER

A LOUER, joli plain-pied, 6 pièces, chambre de bain, w.c., gaz, électricité, près du Parc Lafontaine. S'adresser No 699 Champlain. Bell Est 2048. 186—5

A LOUER, joli plain-pied, 6 pièces, chambre de bain, w.c., gaz, électricité, près du parc Lafontaine. S'adresser No 699 Champlain. Bell Est 2048. 186—5

A LOUER, grand logement, 10 pièces, bain, w.c., près des chars, de l'église ,des usines du Pacifique, belle place pour louer des chambres ou prendre des pensionnaires .Celui qui le prendra immédiatement nous lui ferons louer deux chambres à 13 piastres par mois. S'adresser 1159 Papineau. Tél. Est 4915.

BEAU PLAIN-PIED à louer, avenue Delorimier, bain, gaz et électricité, 8 chambres, loyer seulement $16.50. S'adresser immédiatement Z. Finebreg et Fils, 14 Craig Ouest. 185—6

BERRI, 565 — Logement à louer de 7 pièces, $15, bain, w.c., gaz. Pour autres informations, s'adresser sur les lieux. 186—n

DEUX LOGEMENTS à louer. S'adresser L. Giroux, notaire, 52 rue Saint-Jacques. 181—6

DROLET, 746 — Maison à louer, de quatre pièces. S'adresser à D. D. Pinsonneault, 724 Notre-Dame ouest. 185—6

HUNTLY, 740. — Logement à louer, No 740 Huntly, boulevard Saint-Denis, 7 pièces, gaz, électricité et réservoir à l'eau chaude. Notaire Bohémier, 26 Saint-Jacques. Tél. Main 3826.

RUE MENTANA — Joli logement neuf, de cinq chambres, à louer, au No 839 Mentana, gaz, imité, en parfait état. Romulus Lavallée, 97 Saint-Jacques, ou 170 Parc Lafontaine. 182—6

LOGEMENTS à louer, de $10 à $15, rue Sanguinet et avenue Hôtel de Ville, ménage fait à neuf. Possession immédiate. S'adresser 56 Saint-Norbert. Tél. Est 1508. 183—6

MAISON A LOUER, située 589 Berri, 7 pièces, ménage fait, fournaise, plomberie ouverte, douche, gaz, électricité, etc. S'adresser P. Desforges, 6 Craig Ouest. Main 2235, ou le soir 30 Laval Est 1899. 185—6

PRINCE RUPERT — M. A. L.— 106 Notre-Dame, vis-à-vis du Palais de Justice, service gratuit. "Prince Rupert," un appartement, 3 pièces, b. w.c., chauffé. S'adresser au concierge, troisième étage. 183—6

RUE ORLEANS — Maison à louer, à Maisonneuve, 349 Orléans, plain-pied, 7 chambres, $14.00. S'adresser à Clément Robitaille, 72 Notre-Dame Est, ou 150 avenue Lasalle. Tél. Est 2717. 183—6

RUE BEAUDRY — Maisons à louer, de quatre à cinq pièces, rue Beaudry, coin Ontario. S'adresser à 902 Sainte-Catherine Est. 186—6

BUREAUX A LOUER

BUREAUX — A louer, beaux bureaux, situés 62 rue Saint-Jacques. Pour informations, s'adresser à Johnson et Grace, 58 Saint-Jacques. 182—6

BUREAUX à louer. Suite de trois pièces, premier étage, chauffées, convenables pour hommes de profession ou fabrique de menus articles, vis-à-vis du Palais de Justice. S'adresser au gardien, troisième étage. 185—6

RESIDENCES D'ETE A LOUER

BOUCHERVILLE — A louer, à Boucherville, résidence d'été, près bateau, améliorations modernes, arbres fruitiers et d'ornementation. Conditions libérales. S'adresser à Louis Racicot, notaire, ou Elie Charbonneau, 60 marché Bonsecours. Main 2441. 185—6

BELOEIL— Résidences d'été à louer à Beloeil, cottage neuf, meublé, contenant neuf chambres. S'adresser à D. Huot, Beloeil. 185-6

A LOUER

A LOUER, boutique de barbier, bonne localité, une bonne chance pour un barbier. S'adresser immédiatement, 1044 Saint-Jacques. 178—6

BOUTIQUE à louer, 20 x 38 et 15 pieds de hauteur, rue Desjardins, à Maisonneuve. S'adresser à M. Sénécal, Bâtisse "La Presse," Montréal.

ECURIE A LOUER — 10 places d'écurie au No 503 Coloniale. S'adresser sur les lieux. 184—6

MAISONS DEMANDEES

MAISON DE CAMPAGNE DEMANDEE—On demande à louer à la campagne, à pas plus d'une heure de Montréal, une petite maison meublée. S'adresser boîte 257, en donnant la localité et les conditions. 186—4

ON DEMANDE A LOUER

MANUFACTURE DEMANDEE — On demande à louer ou acheter une petite manufacture d'à peu près trois milles pieds de plancher, dans le centre ou le nord de la ville. S'adresser à 1146 Saint-Laurent. Bell Téléphone Est 1114. 181—6

ON DEMANDE A ACHETER

MAGASIN — On demande à acheter un magasin de bonbons et cigares ou séparément, 508 Beaudry.

PAILLE

On demande à acheter de la paille longue de seigle, pour bourrer les colliers. S'adresser Lamontagne, Limitée, 338 rue Notre-Dame Ouest, bâtisse Balmoral, Montréal. 184—3 F

ON DEMANDE A ACHETER — Si vous désirez vendre ou échanger votre propriété, terre, hôtel, restaurant, magasin cigares, maison pension, etc., adressez-vous en toute confiance à Jean Castelli, 117 Sainte-Catherine Est, vis-à-vis "La Patrie," établie depuis 18 ans dans cette ligne. Je ne charge aucune commission si la vente n'a pas lieu. Tél. Est 4351. 181—6

ON DEMANDE à acheter des tables et miroir de tailleur. S'adresser à M. Bélanger, 228 Sainte-Catherine Ouest, ou téléphonez, Uptown 2686. 182—6

TROUSSEAU — On achètera un trousseau pour bébé. 385 Lasalle, Maisonneuve.

ON DEMANDE A ECHANGER

PROPRIETE à échanger contre un hôtel, Nos 657 à 667 Mont-Royal et 1255 à 1263 Hôtel de Ville, terrain de 76 x 114, bornée par les rues Mont-Royal et Hôtel de Ville, Laval, Guilbault, formant un carré. Cette propriété contient un hôtel, 3 magasins, étal de boucher et 12 petits logements. Le tout réparé dernièrement, loyer $2,622 par année. Prix $26,000. Avis à ceux qui veulent échanger leur hôtel. S'adresser à J. Gingras, 661 Mont-Royal. 185—6

A VENDRE OU A LOUER

ETAL DE BOUCHER à vendre ou à louer, 231 rue Maisonneuve, bonne place d'affaires. S'adresser immédiatement Aug. Dubois, 7 rue Saint-Urbain. 186—6

FABRIQUE — A vendre ou à louer, dans des conditions très avantageuses pour cause de maladie, une fabrique manufacture de portes et châssis, avec moulin à scie à vapeur du dernier modèle et grand terrain adjacent. Toute la machinerie neuve et "up to date." Pouvoir d'eau et vapeur, dans le village de Danville, sur le Grand Tronc, place d'avenir, bien boisée en bois franc. On vendrait avec ou sans la machinerie. S'adresser : Lock box 26, Danville, P. Q. 184—26

SALLE A MANGER — A vendre ou à louer, salle à manger, faisant de bonnes affaires, abandon pour cause de maladie. S'adresser 742 Notre-Dame ouest. 181—6

A VENDRE OU A ECHANGER

A VENDRE ou à échanger, manufacture de poêles en acier, contre terrain ou propriété, conditions faciles, bonne chance pour une personne désirant s'établir dans cette ligne. Ecrire à boîte 174 "La Presse". 183—6

A VENDRE ou à échanger contre une propriété de ville, ou une terre, près d'une ville, un moulin à scie, avec 100 acres de terre, bon pouvoir d'eau, c'est un moulin de première classe, banc de scie, machine à latte et à bardeaux, planeurs et embouveteur, grange et maison sur la propriété. S'adresser E. Favreau, St Malo. Qué. M.s—n

HOTELS — A vendre, ou échanger, pour propriétés, plusieurs hôtels et restaurants licenciés, dans toutes les parties de Montréal et banlieue, j'en ai qui vendent $400, $500, $600 de recettes par semaine, une visite est sollicitée. S'adresser Jean Castelli, 117 Sainte-Catherine Est, vis-à-vis "La Patrie." Tél. Est 4351, soir, ouvert de 7 à 8 heures. 181—6

A VENDRE

A VENDRE — Magasin cigares, bonbons, rafraîchissements, rue Saint-Laurent.

Autres magasins cigares, etc., rue Ontario, loyer $12, quatre pièces. Prix $325.

Autre magasin compris stock d'épicerie, etc., 3 pièces, loyer $10, montant du stock, $400, prix $330.

Magasin rue Notre-Dame, vrai bijou. Prix $340.

Boutique de barbier, 3 chaises et salon de chaussures, prix $150.

Maison meublée pour louer des chambres, ou pension, rapporte $19 par semaine, 14 pièces, prix $600. S'adresser Jean Castelli, 117 Sainte-Catherine Est, vis-à-vis "La Patrie." 181—6

A VENDRE, fixtures de bar mesurant vingt-deux pieds de long, avec miroir, cinq pieds de haut — work board — pompe, glacière, tout complet, à bon marché. S'adresser 1790 Ontario, coin Davidson. 185—6

A VENDRE à bon marché, une installation à cirage Packard, 436 rue Saint-Laurent.

AUX FUTURS MEDECINS — A vendre une pharmacie, instruments de chirurgie, accessoires de bureau, le tout de première classe à un prix raisonnable. Propriété à vendre. S'adresser à Mme S. Lamoureux de Saint-Guillaume d'Upton. 186—26

BOUTIQUE DE BARBIER à vendre, avec salle de billard, bien établie, prix $400, vendra à des conditions faciles. S'adresser 84 rue Saint-Charles, Longueuil. 181—6

BRIQUES — 500,000 briques à vendre à sacrifice. S'adresser à J. A. Major, Temple Building, rue Saint-Jacques. Tél. Main 226. 181—6

BEURRERIE considérable, combinée, avec agrès première classe, très bon centre, vendra à sacrifice, pour cause de santé, conditions faciles. S'adresser à J. B. Bourbeau, Eastman, Brôme, Qué. 183—7

BOUTIQUE de barbier à vendre, de 3 chaises, avec magasin de cigares et tabac, et trois chaises de shine. Le tout bon marché, peu de comptant requis. J. Gingras, 661 Mont-Royal. 182—6

BOULANGERIE à vendre, à sacrifice pour cause de maladie. Saint-Chrysostôme, comté Chateauguay, clientèle 1,300 pains par semaine, chemins macadam, dépendances première classe. S'adresser H. Huberdeau. 184—6

BOUILLOIRES — A vendre, bouilloires à vapeur, en parfait état, bon marché. W. L. Miller and Co., 18 rue Saint-Pierre. 185—6

A VENDRE

BOUTIQUE de barbier à vendre, bonne place d'affaires, nombreuse clientèle, vendra à sacrifice, coin Knox et Hibernia, Pointe Saint-Charles. 185—2

BOUTIQUE DE BARBIER à vendre, situé dans un bon centre, loyer bas. S'adresser N. Ahelo, 263 Panet.

CLIENTELE DE LAIT à vendre. S'adresser à 72 Marquette. 185—6

ENGIN A GAZOLINE de 15 forces à vendre, complètement neuf, à prix très réduits. S'adresser à D. Cyr, manufacturier, Sainte-Rose, comté Laval. 185—6

GRATIS — Envoyez-nous l'adresse de trois épiciers de votre quartier et nous vous adresserons GRATIS, échantillon de la nouvelle poudre à laver française PHENIX. Adressez Chouillou et Cie, Montréal. 184—n

GRAVOIS écrasé et pierre concassée de toutes grosseurs, livrés à n'importe quelle partie de la ville. Tél. W. M. Hendershot, "Carrière Limoges." Est 936. 178—26

IMPRIMERIE — A vendre, magnifique imprimerie bien achalandée, bien située, conditions faciles, imprimerie pour "jobs" et journaux, matériel complet. Ecrire Boîte Cam., 47, "La Presse." 162—n

LATTES — A vendre, 100,000 lattes en bois de pin. S'adresser No 283, 5e avenue, Viauville. Chs. Choquette. 186—6

LUNETTES, lorgnons, saisis en douane. Or, $1.00. Allemands, 25c. Verres extra. Satisfaction garantie ou argent remis. 157 Sainte-Catherine Est. Auportez ceci demain. Agents demandés. 185—6

MOULIN à vendre, comprenant moulin à farine, moulin à scie, etc., etc., avec pouvoir à eau et à vapeur de cent forces chevaux-vapeur, le tout en parfait ordre, situé à 1 mille de la gare de l'Intercolonial. Conditions faciles. S'adresser à Israël Bouffard, St Charles de Bellechasse, B. P. Pagéville, P. Q. 185—26

MOULIN A SCIES complet à vendre, moulin à farine, trois moulanges en pierre, une champion, à St Pierre les Becquets, près chemin de fer G. M. et Southern. Place avantageuse. Conditions libérales. J. O. Tousignant, Québec, ou Sainte-Sophie de Levrard. 184 1.M.s-n

MEUBLES à vendre, carrosses de bébés en rotin, canapés, etc., comptant ou conditions faciles. Chez F. Guilbord et Cie, 916-922 Sainte-Catherine Est, près Papineau. 184—6

MAISON de pension française avec 20 pensionnaires, à vendre toute garnie, aussi bon cheval, tombereau, express, sleigh, motif départ pour l'Ouest. 244 Dorchester Est. 12,15

MANUFACTURE — A vendre, manufacture de portes et châssis, outillage complet pour ouvrage de tout genre. Aussi pouvoir à vapeur. Conditions faciles. Ecrire à boîte 254 "La Presse." 186—6

MOTEUR — A vendre, un moteur à gazoline de 3 C. V., peut fonctionner au gaz. Bon marché pour cause de déménagement. Chas. Ferry, 239 rue Saint-Jacques. 186—6

POELES à gazoline, à prix réduit durant juin, $2.90 en montant. P. Gadbois et Cie., 151 Sainte-Catherine Est. Est 4644. 183—6

PORTES — 5,000 portes de première qualité, dessins et grandeurs voulus, en chêne, merisier, pin, etc., à écouler à bon marché. Wm Rutherford and Sons Co., Ltd., 85 avenue Atwater, angle Notre-Dame 173—26

POELE — A vendre, 1 bon poêle de cuisine Royal Montana, garanti sous tout rapport. Bon marché. Cause non besoin. Adresser au No 302 rue Saint-Hubert, Montréal. 185—6

PIERRE concassée de toute dimension, à vendre, gravois "Tamco" pour convertures, pierre artificielle "Roman," brique pressée rouge et jaune, concasseurs de pierre, pompes à incendie, etc. T. A. Morrison and Co., 204 rue Saint-Jacques. Téléphone Main 4532. 184—12

PHARMACIE — A vendre, pharmacie, bonne clientèle. Bonne localité. Ecrire à boîte 224 "La Presse." 185—6

POTEAUX TELEPHONE A VENDRE — 3,000 poteaux de téléphone, 25 à 55 pieds de longueur. S'adresser à boîte postale No 5, Papineauville, P. Q. 185—6

SALLE A MANGER à vendre, au centre de la ville, recettes $325.00 par semaine, loyer $30.00 par mois, avec logement privé, en haut. Bonne chance à un prompte acheteur. S'adresser à J. L. 218 ave Hôtel-de-Ville. 181-6

SALLE A DINER à vendre. Chance exceptionnelle dans votre vie. La plus moderne, la plus chic installation. La mieux située dans le centre du quartier commercial en gros. Bonne raison pour vendre. Vendra à moitié du prix de ce qu'elle vaut. Ecrire à boîte 229 " La Presse." 185—6

SALLE A DINER à vendre, rue Saint-Paul, No 153. Conditions faciles à prompt acheteur. S'adresser sur les lieux.

TUYAUX — A veindre, tuyaux en fer, toutes grosseurs, au Temple Building, en parfait état. Bon marché. W. L. Miller and Co., 18 rue Saint-Pierre. 185—6

UN MARIAGE DE JUIN

Les jeunes mariés peuvent ajouter à leur bonheur en visitant notre magasin de meubles où ils peuvent avoir meubles, tapis, poêles et literie de toutes qualités en payant un petit montant comptant et le reste pendant que l'on se sert des marchandises. Lande Bros., (meubleurs de maisons), 234 rue Saint-Laurent, près Dorchester. Ouvert le soir. 185—18

CHALOUPE, YACHT A VENDRE

CHAALOUPE à moteur à vendre, 16 pieds de long, en excellente condition. Bon marché pour du comptant. S'adresser 878 Saint-Hubert. 181—6

YACHT à vendre, de 14 milles à l'heure, $325 ; moteur de cinq forces, complet, $90. Si vous désirez acheter ou vendre, voyez Davis, agent de yachts, 97 Saint-Jacques. 185—6

PIANOS ET ORGUES A VENDRE

PIANO cottage à vendre, 7 octaves, bon son, magnifique caisse en bois rose, vrai ornement. Nous vendrons pour $55. Profitez de cette offre. 65 St Maurice. 182—6

PIANO — A vendre, $85 achètent un très beau piano Emerson carré, en excellent état, angles arrondis et pieds sculptés. The Leach Piano Co., Ltd., 560 rue Sainte-Catherine Ouest, près Drummond. 185—2

PIANO — $90, payables $10 comptant et $5 par mois, achètent un superbe piano carré Stevenson. Une grande chance. The Leach Piano Co., Ltd., 560 rue Sainte-Catherine Ouest, près Drummond. 185—2

PIANO DROIT à vendre, Leach, 3 pédales, noyer, n'a servi que six mois. Prix, $195.00 comptant. The Leach Piano Co., Ltd, 560 Sainte-Catherine Ouest. 185—2

PIANOS — A vendre 3 pianos cottage, carrés, nous louerons à la semaine ou au mois, aussi réparations de tout genre. Brosseau, 85 Saint-Maurice. 184—6

CHEVAUX, VOITURES, HARNAIS

A VENDRE — Grande cheval blond, bon monteur et pour la voiture. S'adresser 191 Panet. 184—3

A VENDRE, automobile à quatre places, marque Panhard-Levasseur, en bon ordre, avec engin à 2 cylindres, 8 c.v. S'adresser à Paul Lair, 628 Notre-Dame Est, Montréal. 183—6

BOGHEI — A vendre, un boghei couvert, en bon état, fait par B. Ledoux, payé $110. Vendra à bon marché. S'adresser 129 Panet, 2ième étage. 185—6

CHEVAL — A vendre, un cheval, voiture et un harnais, de première classe, bon marché. 1791 Saint-Hubert, boulevard Saint-Denis. 182—6

CHEVAL — A vendre, un magnifique cheval bai, environ 1,000 livres, 5.4 pieds, parfaitement sain, bien dompté. Aussi beau "run about" avec bandages caoutchouc. S'adresser 726 Saint-André. 182—6

CHEVAUX, VOITURES, HARNAIS

CHEVAUX A VENDRE — 4 belles juments, 2 de carrosse et une pesante, et un cheval de boghei léger. A. Gervais Cousineau, maire, St Laurent. 184-6

CHEVAL à vendre, ainsi que boghei et harnais, le tout en bon ordre, vendra pour $70. S'adresser 1125 rue Huntley, boulevard Saint-Denis.

CHEVAUX A VENDRE — Jument brune, 6 ans, 5 pieds 5 pouces, pesant 1,300, saine. Aussi, belle jument pour voiture de promenade. E. Vincent, 1102 Saint-Hubert.

CHEVAL rouge à vendre, 7 ans, mesure 17 mains, bon cheval de carrosse, garanti. 129 rue Wellington. 186—6

CHEVAL — A vendre, un bon cheval de voiture légère. S'adresser E. Guénette, 212 Montcalm.

EXPRESS d'épicier à vendre. S'adresser au No 1432 Ontario Est. 186—6

PONIES — A vendre, ponies canadiens, un pour toute sorte d'ouvrage, un autre pour carrosse ; grande jument de sang, bien domptée pour la ville, à sarcifice. 173 Mont-Royal. 185—6

2 CHEVAUX à vendre, une grosse jument d'express et un joli petit cheval, qu'une femme peut conduire, 7 ans, bien sain. S'adresser Hôtel Vandelac, 33 Place Jacques-Cartier. 182—6

ETALON — A vendre, à très bon marché, un étalon Moscovit de première classe. S'adresser Alcide Henri, 30 avenue Lasalle, Maisonneuve. 186—2

JUMENT — A vendre, une magnifique jument de boghei, sans défaut, pouvant trotter 3 minutes, conduite aussi facilement par une femme que par un homme ; très douce. Aussi un magnifique boghei Standhope et harnais presque neuf. S'adresser 1204 Berri.

PONEY — A vendre un magnifique poney jeune, avec harnais neuf, voiture d'été et d'hiver. S'adresser 162 Saint-Denis. 161—n

PONEY A VENDRE— Un bon poney, doux pour les enfants, avec trois harnais et deux charrettes. De 11 heures à 2. Oscar Rivet, 812 Notre-Dame Ouest. 185—6

PONIES — Une paire de ponies à vendre, avec harnais et voiture double, chevaux pesants et légers, automobile Cadillac, boghei haut piano box. S'adresser 792 Sainte-Catherine Est. 185—6

TOMBEREAU à vendre. S'adresser après 6 heures, 257 Visitation. 184—3

VOITURE gladstone à vendre, double et simple, avec pôle, en parfait ordre, n'a servi qu'un an. Pourra servir six mois sans être graissée. S'adresser 87 rue des Conseillers. 181—6

3 BONS jobbing express à vendre, très forts et autres légers, boghei, charrette de poney, etc., harnais léger, piano box, avec caoutchouc. Voitures pour buanderie, etc. Brosseau 85 Saint-Maurice. 184—6

PROPRIETES A VENDRE

AUX OUVRIERS des usines Angus du C. P. R. et des autres industries, dans le quartier Hochelaga. — Pourquoi acheter des terrains à bâtir loin de votre ouvrage, vous lever avant le jour et arriver chez vous, le soir, lorsque vos enfants sont couchés, quand vous pouvez acheter un bon terrain, à un jet de pierre de l'entrée principale des usines, où vous pourriez dîner avec votre famille, et vous sentir un homme? Voyez les terrains des rues Saint-Germain, Hochelaga et Forsyth. Nous faisons des offres à bas prix et à conditions faciles, à ceux qui veulent construire. Eau et tuyaux dans les rues. Pour plans, venez ou écrivez. Geo. H. Labbé, propriétaire, 348 avenue Delorimier. 186—2

CHANCE EXCEPTIONNELLE — Faut vendre immédiatement. Propriété, 3 logements, 6 pièces, bains émaillés, gaz, électricité, loués $504, rue Clermont, près rue Saint-Urbain, près Hôtel de Ville, ville Saint-Louis. Prix $4,725, $1,500 comptant, 4 autres avantageuses. A. W. Dagenais, 1186 Saint-André. Téléphone Est 4130. 181—6

CHAMBLY CANTON — A vendre, résidence occupée en son vivant par Mme J. C. Ulric, ancien bureau de poste, bien située, près de la rivière et cinq minutes de la gare du chemin de fer, terrain 45 x 180. Informations chez Jos. Demers, Chambly Canton, ou 18 Craig ouest, Montréal. 182—6

DEMONTIGNY — Propriété à vendre, bloc de logements et plain-pieds, rue Demontigny, près avenue Delorimier. Loyer $1,014. Frank E. Donovan, édifice Alliance, 107 Saint-Jacques. Main 2091. 184—6

GAUTHIER — Propriété à vendre, belle maison, 2 logements, en pierre, rue Gauthier, bien loués. Prix $3,500. Frank E. Donovan, édifice Alliance, 107 Saint-Jacques. Main 2091. 184—6

$2,200.00. — Avantage exceptionnel pour médecin, maison à vendre, à 30 milles de Montréal, trois arpents de l'église, clientèle rapportant $1,500.00 par année. E. R. Gareau, 107 rue Saint-Jacques, chambre 68. S'adresser de 9 heures à midi. 181—6

J. B. BRUNET

Courtier d'immeubles, 76 Saint-Jacques. Tél. Bell 1314, Marchands, 555.

4 RESTAURANTS de $500, $400, $300, $250, $200, dans les meilleures parties de la ville.

6 EPICERIES non licenciées, faisant des affaires variant de $150 à $400 par semaine.

2 EPICERIES licenciées, de $1,200 à $2,000 de stock, faisant affaires de $350 à $600 par semaine.

8 AMEUBLEMENTS de $150 à $1,200, avec loyer raisonnable, bonne chance de bien se placer.

3 CLOS de bois, de $800 à $3,000. C'est une aubaine pour ceux qui veulent se mettre en affaires.

MANUFACTURE de chaussures, $5,000 de profit net. Le propriétaire se retire des affaires. Conditions faciles. J. B. Brunet, 76 Saint-Jacques Tél. Bell 1314. Marchands, 555. 183—6

LOTS A VENDRE, angle Saint-Viateur et Waverley, le meilleur terrain de coin de l'Annexe, 97 pieds de front, 88 de profondeur, 8,536 pieds. Une aubaine. W. Ernest Bolton, 141 Notre-Dame Ouest. 181—6

RUE SAINT-DOMINIQUE. — A vendre, quatre maisons lambrissées en brique, deux sont pourvues de bains. Plomberie découverte. Loyer annuel $516.00. Prix $4,000. W. Ernest Bolton, 141 Notre-Dame Ouest. 181—6

RUE SAINT-ANDRE — A vendre, bonne propriété, solidement bâtie par le propriétaire, pour lui-même, bois et brique, trois logements, 8 pièces, chambre de bain, électricité, bonne finission, située 1798 Saint-André, boulevard Saint-Denis. 181—6

RUE MONT-ROYAL — A vendre, propriété située rue Mont-Royal, 657 à 667, et Nos 1255 à 1263 Hôtel de Ville, avec bâtisse toute bien réparée, sur bonnes fondations en pierre, terrain 76 par 114, formant un carré borné par les rues Mont-Royal, Hôtel de Ville, Laval et Guilbault, contenant un hôtel, 3 magasins, 1 étal de boucher et 12 petits logements, loués $2 622 par année. Prix $26,000, dont $8,000 comptant. J. Gingras, 661 Mont-Royal. 185—6

RUE GARNIER — Propriété à vendre, deux étages, deux logements de 5 pièces, bain, passage. Prix $2,000. S'adresser 576 Garnier. 181—6

PROPRIETES A VENDRE — 121 à 131 Cherrier, magnifique bloc en pierre et brique solide, 6 logements modernes, fournaise à eau chaude, bonne valeur pour placement. Revenus $1,800. V. Trudel.

VIAUVILLE, 4ième avenue, 3 logements, 7 pièces, bain, eau chaude, gaz, loyer $480. $4,800. Bonnes conditions. V. Trudel, 54 Notre-Dame Est. Tél. Main 2583. 185—6

LOT à vendre, sur la rue Frontenac, près de la rue Rachel. Grandeur 25 x 82. Vendra à bonnes conditions. S'adresser 469 Dorion. 186—6

RUE SAINT-ANTOINE — A vendre, propriété rue Saint-Antoine, 3 plain-pieds, tout neufs, façade en pierre. Conditions faciles. S'adresser 79 rue du Couvent, Saint-Henri, ou 1171A Saint-André. 181—6

PROPRIETES A VENDRE

3 LOGEMENTS neufs à vendre, bois, brique, façade pierre taille, solage pierre, cave, fournaise, électricité, gaz, extra placement, rue Saint-Urbain, ville Saint-Louis. Agence Canadienne d'Immeubles, 21 Saint-Jacques. 185—6

RUE MOREAU — Propriété à vendre, rue Moreau, 3 logements de 6 pièces chacun, terrain 24 x 150 pieds, grande écurie avec boutique au-dessus de 15 x 25, remises. Revenus $432. Prix $4,000, $1,700 comptant. S'adresser V. Trudel, 54 Notre-Dame Est.

RUE MARIE-ANNE — Terrains à vendre, en bloc ou en lots, coin Simard, Delorimier. Grand bargain à prompt acheteur. S'adresser L. Piette Trempe, 976 Beaubien. 186—6

$5,500 — A vendre, rue des Erables, — municipalité Delorimier, — jolie maison avec façade en pierre contenant trois logements de 5 et 6 pièces, plomberie découverte, bain émaillé, w. c., gaz et lumière électrique. Grandeur du terrain 25 x 100 avec ruelle. Termes faciles. E. R. Gareau, bâtisse Alliance, 107 Saint-Jacques, chambre 68. S'adresser de 9 heures à midi.

$4,500 — A vendre, rue Saint-André, maison à deux logements, 7 pièces chacun, fournaise eau chaude, loyer $450 par année. Conditions $1,500 comptant. E. R. Gareau, bâtisse Alliance, 107 Saint-Jacques, chambre 68. S'adresser de 9 heures à midi. 186—6

RUE LASALLE — A vendre 2 lots 25 x 110 de profondeur rue Labelle Boulevard St Denis, à sacrifice. S'adresser 97a Pontiac, Joseph Lamarche.

A VENDRE, les propriétés suivantes, par H. F. Poirier, 58 rue St Jacques : Rue Mance, Annexe, deux côtés, de trois étages, façade en pierre, six plain-pieds, fournaise "Star" dans chacun, très bonne construction, bien louée. Prix $16,000.00. Termes faciles.

RUE CLARKE, quatre côtés de trois étages, 12 plain-pieds, façade en pierre, loyer, moyenne, $16.00. Prix, $21,000.00. Termes faciles.

RUE ESPLANADE, trois côtés, façade en brique pressée, 9 plain-pieds neufs, loyer, moyenne, $16.00. Prix $15,500.00. Termes faciles.

RUE MANCE, Annexe, deux côtés de 3 étages, six plain-pieds, façade en brique pressée, neuve, très bon placement. Prix, $12,500.00. Termes faciles.

RUE CHERRIER, un cottage, neuf pièces, pierre et brique solide, fournaise Oxford, fini en bois dur, écurie en brique. Voici un bon marché, $5,500.00 ; vaut $6,500.00. Conditions faciles. H. F. Poirier, 58 Saint-Jacques.

RUE ORLEANS, propriété bâtie en brique, trois logements. Prix $4,500, $2,800 comptant. Rapporte 10 pour cent. Chas. Lebeau.

RUE WAVERLY, propriété bâtie en brique, six logements, prix $9,500, $4,500 comptant. Rapporte 10 pour cent. Chas. Lebeau.

RUE MOREAU, propriété bâtie en brique, quinze logements, prix $15,000, $5,000 comptant. Rapporte 10 pour cent. Chas. Lebeau.

RUE DORION, propriété bâtie en brique, sept logements, prix $4,200, $2,000 comptant. Rapporte 10 pour cent. Chas. Lebeau. Bâtisse "La Presse."

PROPRIETES DE CAMPAGNE

POINTE AUX TREMBLES — Cottage de campagne à vendre, en face du fleuve, grand jardin, arbres fruitiers de toutes sortes, site idéal, à 1 mille en deçà du village, 14,000 pieds de terrain, bain, etc. S'adresser notaire Beaudry, 97 Saint-Jacques. 186—6

PROPRIETES DEMANDEES

PROPRIETES DEMANDES — Propriétaires confiez-moi vos propriétés. Résultats prompts et satisfaisants garantis. Pas de vente, pas de commission. M. Colle, agent d'immeubles, 60 boulevard Saint-Laurent. Tél. M. 1152. 184—8

PROPRIETES DEMANDEES —Toutes personnes voulant vendre rapidement sa propriété, trouvera prompts acheteurs à L'Agence Canadienne d'Immeubles, 21 Saint-Jacques. 185—6

PROPRIETES DEMANDEES — Terrains vacants. Je désire acheter des terrains vacants avantageux, situés dans la ville ou dans la banlieue. T. Dubreuil, 97 Saint-Jacques. Tél. Main 2380. 185—6

OCCASIONS D'AFFAIRES

CHANCE D'AFFAIRES — Associé parlant anglais, demandé, pour un vieil établissement bien payant. Meilleure chance jamais offerte en Canada. L. Harris, 75 boulevard Saint-Laurent. 183—6

OCCASIONS D'AFFAIRES — A vendre, actions de fondateurs — ground-flour — dans le syndicat minier "Larder Lake Coleman", contrôlant 1,160 acres dans les célèbres districts Larder et Coleman, et divisés en quatre propriétés différentes, dont chacune est entourée ou avoisinant des "claims" réputés parmi les plus riches de ces districts. Il y a donc quatre chances, dont l'une ou l'autre, ou peut-être même toutes les quatre, résulteront en des découvertes de minerais riches — de fortunes pour nos actionnaires. Et nous vous offrons ces parts à 7c par action. C'est une aubaine. Pour faciliter à nos compatriotes la chance de se prévaloir de notre offre, nous acceptons paiement comme suit : pour 1,428 actions, valant $100.00, envoyez-nous $32.00, puis $34.00 dans un mois, et $34.00 un mois plus tard, ou la moitié pour abonnement de $50.00, soit $16.00 comptant, $17.00 dans un mois, $17.00 le mois suivant — c'est le montant le plus faible que nous puissions vendre. — Dès que nous aurons vendu suffisamment pour produire $25,000, qu'il nous faut pour exploiter ces propriétés, nous ne vendrons plus à ce prix. Déjà une quantité très considérable est vendue. Hâtez-vous donc de vous saisir de cette chance qui, nous croyons, vous mettra sur le chemin de la fortune. Ecrivez-nous dès aujourd'hui : Morisset et Morisset, 142 rue Rideau, Ottawa. Prospectus et informations gratis sur demande. 7,10,12,17

OCCASION D'AFFAIRES — A vendre, cause départ, maison d'importation, agences exclusives, payant 50 pour cent. Gros contrats promis, dont un remboursera, $1,800 demandés. Affaire unique. Ecrire boîte 255 "La Presse". 186—2

HOTELS A VENDRE

HOTEL à vendre à 6 milles de Montréal, compris ameublement et licence. Loyer $25 par mois. Prix $1500, $1000 comptant.

HOTEL à vendre, situé à 20 milles de Montréal, pour le prix de $3,000, $1,500 comptant. 25 chambres meublées, compris la propriété, près des chars et du fleuve Saint-Laurent. Montreal Real Estate, bâtisse "La Patrie", rue Sainte-Catherine. 185—6

HOTEL à vendre, à 6 milles de Montréal, compris ameublement et licence. Loyer $25 par mois. Prix $1,500, $1,000 comptant.

HOTEL à vendre, situé à 20 milles de Montréal, pour le prix de $3,000, $1,500 comptant. 25 chambres meublées, compris la propriété, près des chars et du fleuve Saint-Laurent.

HOTEL à vendre, rue Notre-Dame, licence transférable, prix $7,000, $2,000 comptant.

Hôtel à vendre à Maisonneuve, prix $7,000, $2,000 comptant. Chas. Lebeau.

HOTEL à vendre à cinq milles de Montréal, compris la propriété, prix $3,500, $2,000 comptant. Chas. Lebeau.

HOTEL à vendre à 8 milles de Montréal, prix $1,500, $1,000 comptant. Chance exceptionnelle. Chas. Lebeau, Bâtisse "La Presse."

HOTEL "King Edward" de Québec, à vendre. Possession immédiate. Conditions faciles. S'adresser à Champlain Hôtel, comté Québec. 186—2

MAGASINS A VENDRE

RESTAURANT à vendre, liqueurs douce, petite bière, 300 à 400 bouteilles par jour, cigares, bonbons, toute sorte boîtes cannées, marinades, sauces assorties, fruits, etc., fort commerce, la plus belle place de Saint-Louis, bail de 5 ans. Chance rare. Agence Canadienne d'Immeubles, 21 Saint-Jacques. 185—6

MAGASINS A VENDRE

MAGASIN — A vendre, magasin de confection pour dames, comprenant stock, fixtures et petite manufacture, dans le magasin, machine électrique, aucune offre raisonnable ne sera refusée. Ecrire à boîte 114 "La Presse." 181—6

MAGASIN à vendre, le Palais des Fumeurs, salon de toilette, salle de billard, attachés à l'établissement, vendra bon marché. 287 Sainte-Catherine Est. 182—6

MAGASIN de cigares, fruits, bonbons, rafraîchissements, etc., à vendre, rue Amherst, près Sainte-Catherine, fixtures des plus modernes, vendra à très bas prix pour cause de santé. S'adresser au No 285 rue Amherst. 185—3

MAGASIN—A vendre, magasin de vaisselle et tapisserie, beau stock assorti, bonne place d'affaire, établi depuis 13 ans. Occasion rare pour homme actif. Ecrire, Boîte 281 "La Presse". 186-6

RESTAURANT à vendre, bargain, valant $800; pour cause de maladie, aucune offre raisonnable refusé, il faut vendre. 123 Sainte-Elisabeth, près Sainte-Catherine. 181—6

EPICERIES A VENDRE

EPICERIE — A vendre, petite épicerie avec logement en arrière, loyer $8 par mois. J. B. Durocher, 24 Champlain. 184—6

EPICERIE non licenciée à vendre, avec un stock frais faisant de bonnes affaires dans un beau local, loyer très bas. S'adresser 176 rue Brébœuf. 184-6

EPICERIE à vendre, belle épicerie licenciée, établie depuis 10 ans, place centrale, bonne clientèle, $1,300, vend pour cause de maladie. S'adresser boîte 253 "La Presse". 186—6

OCCASION EXCEPTIONNELLE — Epicerie licenciée, quartier désirable, loyer bas, — plusieurs autres non licenciées, très avantageuses. S'adresser immédiatement J. F. Fredette, 17 Côte Place d'Armes. Tél. Main 874. 181—6

FERMES A VENDRE

BELLE TERRE de 180 arpents à vendre, dans l'Ile de Montréal, près des tramways électriques et des chars à vapeur. S'adresser au gardien du palais de justice, Montréal. 186—6

FERMES à vendre. S'adresser au Trust and Loan Co., 26 rue Saint-Jacques, Montréal. 156—Ms—n

TERRE — A vendre, dans Saint-Jérôme et tous les cantons du Nord, à de bonnes conditions. Adressez-vous à Drouin et Lorrain, agents d'immeubles, St Jérôme, comté Terrebonne. 161—26

TERRE A VENDRE à Saint-Blaise, Qué. Une des meilleures terres de la province, cinq arpents largeur, par vingt-huit en culture. Maison en brique, l'eau dans la maison, et dans les bâtiments, quatre granges et autres bâtisses. Ecrire à Joseph Simard, Boîte 242, Saint-Jean, Qué. 185—6

COMBUSTIBLE A VENDRE

CANADA COAL CO., 1642 rue Notre-Dame — Bois d'été de toutes sortes. Slabs sciées, $1.25 le voyage. 300—n

COMBUSTIBLE — Voyage, $1.00; bois sec de moulin, scié; bois franc, $1.60. Grain, foin. Ed Cyr, 10 Robin, entre Beaudry et Visitation. Marchand 131. Bell Est 4251. 152—52

INFORMATIONS DEMANDEES

INFORMATIONS DEMANDEES — Bisson Henri est prié d'envoyer immédiatement son adresse pour affaire importante à M. Alex. Daigle, Haileybury, Ont. 174—18

PAPIER A COUVERTURE

A VENDRE papier à couverture coal Tar goudron, ciment, asphalte, vernis à bardeaux, papier 2 et 3 plis. The National Coal Tar Co., 21 Wellington. La seule maison n'ayant jamais appartenu à aucune combine. Tél. Main 2992. 172—26

GLACIERES

GLACIERES, devant en vitre, pour épicerie, patente Aubin ; garanties donner satisfaction. Glacières échangées. C. P. Fabien, propriétaire et manufacturier, 1351 Notre-Dame Ouest. Phone Main 3838. 175—12

MATERIAUX de CONSTRUCTION

MATERIAUX de construction. Solives, soliveaux, madriers, planches, planchers, portes, châssis, escaliers, division de bureau, échelle de sauvetage, solive en acier, tuile, closets, pierre de taille et maçonnerie, 500,000 briques à vendre à sacrifice. S'adresser à J. A. Major, 135 Saint-Jacques, Temple Building, ou 711 Notre-Dame Est, entre Panet et Visitation. Main 226. 181—6

MATERIAUX de construction à vendre, à grand sacrifice à prompt acheteur, comprenant bois, brique, portes et châssis, bois de charpente, etc., etc., coin Guy et Sainte-Catherine. 186—2

CARTES POS. ILLUSTREES

CARTES POSTALES — Grande réduction à l'occasion des vacances Bromo, couleurs et glacées, 4c la carte 3 pour 10c ; vues grises, 5c la doz. ; vue, couleurs, 2 doz. pour 15c ; fantaisie, 10c et 20c la doz. ; fleurs, de 10c, 25c, 50c et 75c, à moitié prix. Nous acceptons toutes commandes de 25c, accompagnées d'un mandat-poste. Le Musée Enregistré, No 107 Est, Sainte-Catherine. 185—6

PRELARTS — PRELARTS

PRELARTS A BON MARCHE — 300 rouleaux de prélarts extra, à 19c la verge. Maison Viau, 1327 Sainte-Catherine Est. 629 Mont-Royal. 87—n

CORS, OIGNONS

CORS, OIGNONS — Prof. M. E. Ratelle, spécialiste pour les maladies des pieds, 46 ans d'expérience. Heures du dimanche, 9 à 2. 163 rue Saint-Denis. Tél. Est 5345. Manicure et massage de la figure, pour dames. 6—n

KODAKS

KODAKS de R. F. Smith et tous accessoires de camera, 116 Notre-Dame Ouest — ancien numéro, 1756 Notre-Dame. — Uptown, 148 rue Peel. Demandez la nouvelle liste d'occasions. 161—26

NETTOYAGE DE TAPIS

DOMINION CARPET BEATING CO., seul bureau, 262 Dorchester Ouest. On répare les meubles, les matelas, aussi les rembourrures. Tout est emporté et livré gratuitement. Tél. Main 4414. 163-26

PLISSAGE ACCORDEON

PLISSAGE FRANCAIS ACCORDEON — Jupe plissée soleil, toilette d'été dans les dernières nouveautés. A vendre, plusieurs jolies jupes plissées prêtes à mettre. 382 Craig Est, près Saint-Hubert, 2ième porte Place Viger. 162—n

MAISON DE MODES

EST. V. PATENAUDE, 419 Notre-Dame Ouest. — Notre assortiment de chapeaux d'été est au grand complet et nous exhibons des formes uniques. Une visite est respectueusement sollicitée. 178—26

POUDRE POUR LES PIEDS

La Poudre du Dr Milo guérira toutes affections des pieds et en arrêtera la transpiration en moins de trois jours, ou argent sera remis. En vente dans toutes les pharmacies ,ou par la malle, à 25 cents la boîte. Agence du Dr Milo, No 390 rue Sainte-Catherine Est, Montréal. 170—26

GAZOLINE

GAZOLINE pour automobile, yacht, moteur, poêle, lampe. Demandez nos cotations au grand dépôt de gazoline de la partie Est. Morency et Côté, à nos deux magasins : 204-900 rue Sainte-Catherine Est. Bell Est 6351. 2690. 165—26

AVIS DE DEMENAGEMENT

AVIS DE DEMENAGEMENT — M. Douglas Armour, avocat, a déménagé son bureau de l'édifice Temple à l'édifice de la National Trust Co.

AVIS DE DEMENAGEMENT — Meubles à vendre. J. Albert, marchand de meubles de la rue Craig, est déménagé, avec assortiment complet, au No 30 rue Sainte-Catherine ouest. 186—6

REPARATIONS DE MEUBLES

MEUBLES réparés, remis à neuf, et rembourrage à bon marché ; matelas en laine, refaits, désinfectés, $1. S'adresser F. Fernet, 392 Mont-Royal. Marchands, 2159. 184—26

RHUMATISME NEVRALGIE

DEPINA, remède infaillible. Nous garantissons guérir toute personne atteinte de rhumatisme ou de névralgie. Consultations gratuites, de 9 à 4 heures. S'adresser 669 Saint-Paul. Montréal. 184—26

MAISON D'EDUCATION

NO 359 RUE SAINT-DENIS — Mlle Irène Joly, ex-professeur au Montreal Business College, membre honoraire et graduée de l'Institut Sténographique de France. Correspondance commerciale — cours individuel. — Sténographie française et anglaise — même système. — Traduction, grammaire, épellation, ponctuation, clavigraphie — système de touche. — Forme de lettres, copies au miméographe, carbon et gélatine. Comptabilité, facture, manière d'indexer et de mettre en filières les lettres, documents, etc. Copies. Cours du soir : lundi, mercredi et vendredi, à 7 heures. Diplôme décerné. Positions garanties. Cours complet, $15.00. 179—12

PERDU

CHIENNE — Perdue, rue Sainte-Catherine, près Greene, chienne couleur jaune et blanc, nom Beauty. Licence 3375. Prière ramener sans retard, contre $5.00 de récompense, 1097 Saint-Jacques. 181—6

CHIENNE — Perdue, chienne colliе tachetée de noir, répondant au nom de May. Récompense libérale en ramenant à 180 Ryde. Quiconque la retiendra après vendredi sera poursuivi.

CHIEN — Egaré chien fox terrier blanc, queue courte, tache blanche au-dessus d'un oeil et sur une oreille. Ruban bleu au cou. Récompense D. Dowell, 102 rue Saint-Henri. Main 61.

CLEFS — Perdu, un trousseau de clefs sur la rue Saint-Hubert, dans Villeray. Récompense. S'adresser 75 Bienville.

EPINGLE de cravate, perdue dans les tramways, perle entourée de petits diamants. Prière de remettre chez M. Beauchamp, bijoutier, rue Notre-Dame. Récompense promise.

MONTRE — Perdue, petite montre noire — gun metal — de dames, avec épingle, sur les rues Rachel, Saint-Denis, allant chez Carsley. Prière de la rapporter à 861 Saint-Hubert.

PERDU, lundi soir, depuis les écuries du Dr Patterson, rue Bleury, un jeune chien yorkshire terrier. Récompense libérale à 32 rue Bleury, en arrière.

VACHE — Perdue, vache rouge et blanche, à cornes relevées, appartenant à J. O. Waddel, 47 Bréboeuf.

TROUVE

TROUVE — Une somme d'argent a été trouvée lundi, au centre de la ville. Toute information devra être adressée entre 7 et 8 heures du soir, 1862 Labelle, boulevard Saint-Denis.

ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER

Si vous avez besoin d'argent, venez nous voir. Nous négocions des prêts pour toute personne possédant des meubles de ménage ou autre propriété personnelle, N'importe quel montant de $10 à $300. Il est préférable de devoir à un seul qu'à plusieurs. Réunissez vos dettes et procurez-vous de l'argent pour toutes les payer. C'est la méthode moderne d'avoir un bon crédit. Nous donnons un état par écrit du coût exact du prêt. THE BORROWERS AGENCY LIMITED, chambre 206, édifice New-York Life, carré de la Place d'Armes. 33—n F

A PRETER — 5 pour cent en ville ou en campagne. Notre bureau étant établi depuis douze ans, vous aurez satisfaction si vous avez besoin d'argent sur terre, maison, lot, assurance. Ecrivez à Osw. Chaput Cie, édifice "La Presse." 175—20

ARGENT A PRETER sur billets promissoires et sur hypothèques. S'adresser à Choquette et Aumond, agents financiers, 47 rue Saint-Vincent, Montréal. Tél. Bell Main 2149. 182—26

PRETS SUR HYPOTHEQUE

ARGENT à prêter sur hypothèque, taux courant. J. A. H. Hébert, notaire, 3151 Notre-Dame, bureau Banque Provinciale. Tél. Bell Main 3862. Main 529. 121—n

ARGENT A PRETER sur hypothèques, à 4½ et 5 pour cent. Conditions faciles. S'adresser : "Maison de Finance Cadieux". 62 Saint-Jacques. Tél. Bell Main 4086. 170—26

ARGENT à prêter sur hypothèque, à conditions faciles. S'adresser à Lucien Giroux, notaire, 52 rue Saint-Jacques. Tél. Main 586. 181—6

ARGENT A PRETER sur première hypothèque, en ville. G. A. Bourdeau, notaire, No 50 Boulevard Saint-Laurent, coin Craig. 182—6

A PRETER, $15,000.00, à $20,000.00, par montants de $1,000 et plus, en première hypothèque, sur propriétés de ville et banlieue. Romulus Lavallée, notaire, 97 Saint-Jacques. 183—6

ARGENT A PRETER, sur première et seconde hypothèque, aussi par petits montants, achat de balance de prix de vente, taux ordinaires. S'adresser notaire Meunier, 74 Saint-Jacques. 186—1

PRETS SUR HYPOTHEQUE

A PRETER, $17,500.00, sur maison en construction. J. A. Paquin, notaire, 20 Saint-Jacques. Tél. Bell Main 3000. 183—6

DESJARDINS ET ROBILLARD, courtiers en immeubles, 11 Saint-Jacques, coin Saint-Gabriel. Argent à prêter sur première et seconde hypothèque, gros et petit montant à 5 et 6 pour cent, argent pour fabrique et corporation à 4½ pour cent. 152—n

$200,000 A PRETER sur hypothèque, gros, petits montants, intérêts courants. Conditions faciles. H. R. N. Viau, courtier, 74 Saint-Gabriel. Main 424. Résidence, 135 Drolet. Est 1287. 162-26

ON DEMANDE A EMPRUNTER

ARGENT — On demande à emprunter $5,000 sur propriété de $10,000, première hypothèque, à 6 pour cent, ou $2,000 sur 2e hypothèque, à 6 pour cent, immédiatement. S'adresser René Leroux, chambre 41, 20 rue Saint-Jacques.

Maitre Charretier

Avec Chevaux,

pour entrer dans une Compagnie, de Transport et la diriger. Adresser par lettre à Boite 262 "La Presse." 9S- M.s.nFF

A LOUER A SAINT-HILAIRE

Cottage de 11 chambres, tapissé à neuf, et fini partout, magnifique jardin, avec arbres fruitiers de toutes sortes, eau dans la maison, loyer $150.00 pour la saison. A. W. D. HOWELL, 212 rue Saint-Jacques. Téléphone Main 5410. 12,14,15 FF

DIVERS

AUX JEUNES MEDECINS — Nous désirons à Laurier Man., un jeune médecin canadien-français, sobre et désireux de se faire un joli avenir, peut se faire ici un salaire de $3,000 par année. Nous avons une jolie station, un opérateur et nous aurons le téléphone sous peu. Celui qui désirera venir planter sa tente parmi nous, pourra avoir tous les renseignements possibles en s'adressant à J. P. Trottier, marchand, Laurier, Man.

EAU DE JAVELLE — Demandez toujours l'eau de javelle de Cormondo, fabriquée par Jos. Paquin, 915 Berri. C'est la meilleure marque connue des laveuses. Téléphone Marchands 2015. 184—6

G. VIGAUD, 719 avenue Mont-Royal, achète guenilles, vieux fer, fonte, cuivre, coppe, zinc, plomb, aluminium, vieux caoutchouc, cinques, os, bouteilles de toutes sortes. Bell Est 852. 165—26

REMERCIEMENTS à Pie IX pour deux guérisons obtenues par son intercession, avec promesse de publier.

REMERCIEMENTS à saint Roch pour guérison obtenue avec promesse de publier. Mme A. G.

REMERCIEMENTS en l'honneur de l'Enfant Jésus de Prague, pour faveur obtenue, avec promesse de publier. M. A. F.

REMERCIEMENTS à sainte Marguerite, saint Joseph et à la sainte Vierge, pour heureuse maladie obtenue par leur intercession, avec promesse de publier. Madame E. D.

REMERCIEMENTS à saint-Gérard de Magella, pour faveur obtenue avec promesse de publier. Madame A. B.

REMERCIEMENTS à sainte Anne de Beaupré, pour faveur obtenue avec promesse de publier. Mme A. B.

HOTEL RIENDEAU
J. A. TANGUAY, Propriétaire
58 & 60 Place Jacques Cartier, Montreal.
196—1Mvn.

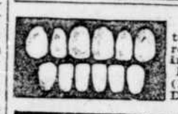

Nos dents sont très belles, naturelles, garanties Institut Dentaire Franco-Américain (Incorporé), 162 St Denis, Montréal. 1Mv—n

ARONSON & RUTENBERG
Prêteurs sur gages et bijouteries, 601 ou 115 Craig Ouest. Anciens établissement vis-à-vis rue Saint-François-Xavier. (Etabli en 1873).

ARGENT A PRETER

par montants d'un dollar et plus, sur diamants, montres, bijouterie, vêtements, fourrures et nouveautés. 256-1mMjs

LA COMPAGNIE FEDERALE D'IMMEUBLES ET D'ADMINISTRATION, Limitée.

(THE FEDERAL REALTY AND TRUST COMPANY, LIMITED).

Avis est par les présentes donné qu'en vertu du chapitre 79 des Statuts Revisés du Canada de 1906, connu sous le nom de "L'Acte des Compagnies," des lettres patentes ont été émises sous le sceau du secrétaire d'Etat du Canada, en date du vingt-et-un mai, mil neuf cent sept, incorporant Mendoza Langlois, agent d'immeubles ; John LeBouthillier, agent d'assurance ; Maximilien Daoust, agent d'immeubles ; James Jordan, contremaître, et Abraham B. Dupéré, hôtelier, tous de la cité de Montréal ; Joseph Charruau, agent d'immeubles, de la ville de Saint-Paul, et Jean-Baptiste Péloquin, hôtelier, du village d'Ahuntsic, tous dans la province de Québec, aux fins d'acquérir dans toute l'étendue de la Puissance du Canada par achat, échange, bail ou autrement, toutes sortes de biens meubles et immeubles, ainsi que tous droits mobiliers et immobiliers, et d'en disposer ; de posséder, vendre, louer, échanger, hypothéquer et administrer des biens, soit comme propriétaires ou agents ; de construire des bâtisses et des travaux et faire des changements et améliorations auxdits biens et les exploiter suivant leur nature, et généralement de transiger et contracter à ce sujet ; d'emprunter par voie d'hypothèque, débentures, billets ou autres garanties, des sommes d'argent et de donner des garanties sur les biens de la compagnie pour leur remboursement ; d'avancer au moyen de prêts sur toutes propriétés vendues par la compagnie, la totalité ou toute partie du prix d'acquisition, ainsi que les montants requis pour bâtir et pour autres améliorations sur iceux et d'agir comme agents pour toutes compagnies d'assurance prenant des risques sur les propriétés vendues par la compagnie ou dans lesquelles la compagnie est intéressée en quelque manière ; les opérations de la compagnie devant s'étendre dans toute la Puissance du Canada et ailleurs sous le nom de La Compagnie Fédérale d'Immeubles et d'Administration, Limitée — The Federal Realty and Trust Company, Limited, — avec un capital-actions de cent mille piastres, divisé en mille actions de cent piastres chacune et la place principale d'affaires devant être en la cité de Montréal, dans la province de Québec.

Montréal, ce 6 juin, 1907.

Pour la compagnie,
185—4 VICTOR MORIN, N.P.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 7238 — A. Bagg, demandeur, vs N. Foley, défendeur. Le vingt et unième jour de juin 1907, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 95 rue McCord, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. Ed. Desroches, H. C. S. Montréal. 12 juin 1907.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal. — Cour de Circuit No 9962. — Joseph Pouliot demandeur vs Louis-Alexis-Léon Lalonde défendeur. Le 21ème jour de juin 1907, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au No 1227A rue DesErables, en la ville de Delorimier, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: Argent Comptant. J. A. Perrault, H. C. S. Montréal, 12 juin 1907.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit, No 7264. — J. W. Windsor, demandeur, vs G. Racicot et al, défendeurs. — Le 21e jour de juin, 1907, à 10 heures de l'avant-midi, à la place d'affaires dudit défendeur, au No 104 rue Dufresne, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets dudit défendeur, saisis en cette cause, consistant en vitrines, etc. G. A. Lefontaine, H. C. S. Montréal, 12 juin, 1907.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 9405 — The James Walker Hardware Co., Ltd., demanderesse, vs James Swan, défendeur. Le vingt et unième jour de juin 1907, à dix heures de l'avant-midi, au domicile et place d'affaires du dit défendeur, au No 867 rue Drolet, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, voitures, etc. Conditions : argent comptant. M. J. A. DeCelles, H. C. S. Montréal, 12 juin 1907.

PROVINCE DE QUEBEC District de Montréal, Cour de Circuit, No 9105 — J. A. Robillard et Cie, demandeurs, vs J. G. Stafford, défendeur. Le vingt et unième jour de juin 1907, à onze heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 103 chemin de Lachine, à Verdun, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc., etc. Conditions : argent comptant. Charles Balthazard, H. C. S. Montréal, 12 juin 1907.

CARTES D'AFFAIRES

AVOCATS

LAMOTHE ET CHAMPOUX — J. C. Lamothe et Chas. Champoux, avocats, 212, 213, 214 New-York Life. Main 2555. 163—26

MOUSSEAU, ALFRED, licencié en droit, avocat, 25 rue Saint-Jacques. Tél. Bell Main 2193. 173—78

NOTAIRES

GIROUX, LUCIEN, notaire, 52 Saint-Jacques. Tél. Main 586. Règlements de succession. Prêts sur hypothèque. 127—M—n

ELECTRICIENS

ACHILLE DAVID, 296 Saint-Denis, électricien. Bell E 2040. Installe lumières électriques, cloches électriques, moteurs électriques. 179—26

TAILLEURS

ALEX. LANGLOIS, tailleur, est déménagé à 35 Notre-Dame ouest. — Montreal Custom Tailoring Co. est déménagée à 61 Sainte-Catherine Est. 159—26

BEURRE ET FROMAGE

J. E. LEMAY, marchand à commission, 14 William, Montréal. Références à la Banque des Marchands Est. 164—26

HORLOGERIE BIJOUTERIE

GRAND CHOIX de bagues, bracelets, épingles, set de peignes pour dames, de $1.00 à $20.00, derniers modèles parisiens. Réparations montres, pendules. Horloges à bas prix, ouvrage garanti, chez J. Pony, 570 Sainte-Catherine Est, spécialité pour horlogerie française, anglaise et suisse. 106—308

ARTICLES DU SPORT

MINOWS et articles de pêche et de chasse, baseball, lawn tennis, crosses, football, à vendre, chez R. N. Sévigny, plombier, 510 Saint-Jacques, coin Chabolliez, près du dépôt G. T. R. 169—26

INGENIEURS CIVILS

ULYSSE CHOPIN, ingénieur civil et architecte, 26 Saint-Jacques. Main 3826. Aqueducs — Egouts — Arpentage — Mines — Patentes. 172—308

COLLECTEURS

AUMONT, E. D., 47 Saint-Vincent, collections, achats de comptes, billets, jugements, etc., Tél. Main 2149. 181—26

ARPENTEUR INGENIEUR CIVIL

RAOUL RINFRET, B. Sc.—Ingénieur civil, — diplômé du McGill, — arpenteur fédéral et provincial. Aqueducs, etc. arpentages, 260 rue Saint-Jacques, Montréal. Tél. Main 261. 181—26

ENTREPRENEURS

ENTREPRENEUR MENUISIER — On trouvera bon menuisier charpentier No 702 Huntly, boulevard, au contrat ou à l'heure. Réparations de toutes sortes. 182—6

COURTIERS D'IMMEUBLES

E. R. GAREAU, courtier d'immeubles, 107 rue Saint-Jacques, chambre No 68. Tél. Bell Main 2154. 1.M.v.—n

ACCUSEE DE VOL

Alice Kelly, 23 ans, a été arrêtée pour vol d'une somme de $100, à un nommé Charlebois, conducteur de tramways, qui lui avait fait la faveur de l'accompagner dans une buvette.

L'inculpée proteste de son innocence.

NOS MINISTRES PROVINCIAUX

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Québec, 12. — Il y a eu assemblée du cabinet provincial, ce matin, aux édifices du parlement. L'hon. M. Gouin part pour Montréal, cet après-midi, et l'hon. M. Weir sera probablement à Montréal demain.

GUIDE DE MONTREAL

La ligue des hommes d'affaires de Montréal vient de publier une nouvelle édition du fascicule, sorte de prospectus de propagande mercantile, que l'on distribue dans les casiers d'horaires aux gares, dans les hôtels partout à l'étranger. Ce petit guide de Montréal est bien fait, il renferme une série de photographies et de renseignements des plus précieux sur notre ville.

Ce genre de publicité est destiné à faire mieux connaître les avantages commerciaux, industriels de notre ville et la Ligue des hommes d'affaires fait là une oeuvre patriotique.

TEMOIGNAGE D'ESTIME

Vendredi soir, dans les salles du club des entrepreneurs libéraux, se réunissaient les amis de M. J. T. Murphy, ingénieur en chef des édifices du gouvernement fédéral à Montréal, à l'occasion de son départ pour un voyage de deux mois en Europe où M. Murphy va revoir des parents et des amis dont il est éloigné depuis des années.

En même temps que les meilleurs souhaits de voyage les amis de M. Murphy lui présentèrent une magnifique bourse en or.

ENQUETE REMISE

Québec, 12 — L'enquête relative au différend survenu entre le Dr Brochu, surintendant médical de l'asile des aliénés de Beauport, et son assistant le Dr Marois, enquête qui sera tenue par une commission royale, a été ajournée au 5 juillet prochain, vu que les parties n'étaient pas prêtes à procéder.

Feu M. Thomas Macfarlane, chef des analystes fédéraux, décédé subitement à Ottawa, lundi soir dernier.

TRANSFERT DES MALLES A SYDNEY

Suite de la première page

Cette opération, une des plus difficiles et des plus hasardeuses de la navigation dans le golfe Saint-Laurent, aurait, dans ce cas-ci, donné lieu à des craintes d'un accident sérieux, et les officiers des deux navires auraient échangé leurs impressions, d'un pont à l'autre, en présence des passagers, à ce sujet. De là la mise en circulation d'un accident

Aux bureaux de

LA COMPAGNIE ALLAN

ce matin, on nous a prié de dire que le capitaine du "Virginian" n'avait pas envoyé de rapport sur cet incident. Il l'aurait sûrement fait s'il y avait eu quelque chose, ajoute-t-on.

OPINION

Inutile d'ajouter que l'accident est commenté avec intérêt par les navigateurs, et notamment, cette opinion que nous obtenons, ce matin, d'un marin expérimenté du bas du fleuve.

Il disait :

"L'embarquement et le débarquement des malles à Sydney nord est une impossibilité.

"Cela ne pourrait se fait qu'à

Carte indiquant la Pointe Basse et Livingstone, où le "Montcalm" et le "Virginian" se sont abordés.

condition que le bateau qui transporte les malles, entrât dans le port afin qu'il puisse être à l'abri, pendant le transbordement des passagers et des colis.

"Quel a été le but en assignant comme lieu d'opération ce détroit de Cabot, situé entre St Paul et le Cap Ray, en plein à l'entrée de l'océan ? Nous n'y comprenons rien, et les compagnies de navigation ont eu tort de choisir cet endroit où la mer est toujours agitée et où le brouillard est presque toujours d'un densité énorme.

"On ne peut décharger ni charger des malles par un temps de brume.

"Outre ces empêchements, les bateaux allongent leur course de plus de 80 milles. Or, en prenant comme base une vitesse moyenne de 18 noeuds à l'heure, c'est déjà un retard de 5 heures, en arrêtant à ce port de Sydney.

"Par une mer violente, deux vaisseaux ne peuvent s'accoster, et tout abordage est à craindre, l'incident du "Montcalm" en est la preuve.

"La méthode actuelle est impraticable, et afin d'éviter de nouveaux accidents, espérons que l'on fera un changement opportun, car il y va peut-être de plusieurs vies d'hommes si l'on persiste."

FUNERAILLES DE M. E. BROSSEAU

Les funérailles de M. Ephrem Brosseau ont eu lieu hier matin à l'église Saint-Jacques, lugubrement ornée de banderoles de crêpes tombant entre chaque arceau, du haut en bas du vaste vaisseau.

La levée du corps a été faite par M. l'abbé Joseph Brosseau, cousin du défunt, aumônier du Mont Saint-Louis.

Le service a été célébré et chanté par M. l'abbé Bédard, prêtre de Saint-Sulpice, de la paroisse Notre-Dame. Il avait pour diacre M. l'abbé Joseph Brosseau et pour sous-diacre M. l'abbé Gendre, de la paroisse Saint-Jacques.

Le service, qui avait attiré une foule recueillie, a été particulièrement émouvant, et la foule sympathique a salué au passage le cercueil qui contenait les restes d'un homme si prématurément enlevé à la vie, et avec un respect poignant le père du défunt qui subissait ce coup du sort avec une résignation si chrétienne.

Nous offrons nos plus sincères condoléances à la famille.

MARIAGE VILLENEUVE-FORTIER

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sainte-Scholastique 12 — Hier matin a été célébré en notre église le mariage de M. Percey Villeneuve, de North Bay, avec Mlle Annie Fortier, fille de feu le notaire Antoine Fortier. M. Alphonse Bouthillier servait de témoin au marié et M. le juge Fortin, à Mlle Fortier. La bénédiction nuptiale a été donnée par le Révérend A. R. Hétu. Les membres du choeur de chant de Sainte-Scholastique ont chanté "O Salutaris" de Delibes ; Mlle Brazeau a joué "Cavatine", de Raff ; M. Clovis Laurendeau a chanté un Ave Maria de Saint-Saëns et en duo avec M. Jos. Fortier ; Agnus Dei, de Dubois. L'orgue était tenu par le Rév. M. Sauvé. Mme Villeneuve a reçu un grand nombre de cadeaux, de M. le juge Fortin et Mme Fortin, M. et Mme N. Forest, M. Vincent Fortier, M. et Mme Clovis Laurendeau, M. et Mme Jos. Fortier, M. et Mme Adélard Fortier, de Hull, M. et Mme Achille Langlois, M. et Mme R. Beaudry, M. et Mme Jos. Langevin, Mlle Jeanne Carmel, M. et Mme J. H. Langlois, M. J. A. Lessard, M. et Mme J. E. Valois, Lachute ; Mme Neuville Belleau, Québec ; Mme O. Drouin, Montréal ; Mlle Raymond, M. Georges Morel, Montréal ; Mme Georges Lefaivre, Québec ; Mlles Corbeil, M. et Mme J. A. C. Ethier, Mme Bibeau, M. J. E. Carmel, M. et Mme C. B. Major, Papineauville ; M. et Mme Henri Vincent, Hull ; Mlle Lefaivre, Québec ; Mlle Lalonde, Mlle Clément, M. et Mme Dr P. E. Rochon, Mlles Raby, Montréal ; M. et Mme J. Geo. Lefaivre, Québec ; Mlle O. Fortier, Mme A. Lemoine, Hon. M. Mathieu, M. J. D. Leduc.

M. et Mme Villeneuve sont partis en voyage de noces et iront demeurer à North Bay, Ont.

LES FONDATEURS DE PRINCE-RUPERT

Grâce à l'obligeance de l'hon. J. P. B. Casgrain, "La Presse" peut aujourd'hui publier une photographie du premier campement des ingénieurs du gouvernement fédéral et du Grand Tronc-Pacifique, à Prince Rupert.

Les trois personnages à l'entrée de la tente sont, debout, M. Georges Pepin, assis, M. H. D. Parizeau, et au milieu madame Pepin.

Lorsque le Grand Tronc Pacifique a choisi Prince Rupert comme tête de ligne sur le Pacifique, M. Pepin a été fortement recommandé pour la création d'une ville moderne.

On ne pouvait s'adresser à plus compétent, car, déjà, sous la direction de l'hon. J. P. B. Casgrain, M. Pepin avait subdivisé Grand'Mère, une partie de Shawinigan, la belle montagne dans Westmount, avec ses villas, et plus de la moitié de toutes les subdivisions des environs de Montréal.

M. Pepin est à Prince Rupert, avec M. Parizeau, ingénieur du gouvernement fédéral, depuis le mois de novembre dernier. On peut dire que nos deux compatriotes sont les véritables fondateurs de Prince Rupert.

Le campement que nous publions aujourd'hui est le véritable berceau de la ville naissante.

Cette photographie a été prise la jour de Pâques de 1907.

DU PALAIS A LA POTENCE

Le condamné à mort de Clayton, Mo., est bien le fils du marquis de Hartford,

LORD SEYMOUR

Il a été blessé au Sud-Africain, en combattant dans les rangs des "Strathcona Horse."

FATALITE

Ottawa, 12 — On parle beaucoup, à Ottawa, d'une dépêche reçue de Clayton, Mo., et annonçant qu'un nommé Tressider, de la capitale, a catégoriquement identifié Seymour Barrington, condamné à mort à Clayton, comme étant vraiment lord Edward Seymour, vétéran de la guerre sud-africaine, où il a combattu dans les rangs des "Strathcona Horse". Seymour a même été blessé au cours de la campagne.

Aujourd'hui, il attend l'heure de son exécution, pour le meurtre du turfman McCann.

Lord Seymour, on le sait, était un des cavaliers du colonel Steel, de même que le caporal Tressider. Il est le fils du marquis de Hartford, qui est venu à Ottawa, en 1900, à l'époque de la mobilisation des "Strathcona Horse", ici. Le marquis était accompagné de sa femme. Tous deux voulaient voir leur fils avant son départ pour l'Afrique et, si possible, le ramener avec eux en Angleterre. Mais le jeune homme était bien déterminé à partir pour la guerre.

Il se rendit sur les champs de bataille et s'y montra soldat courageux. Après qu'il eut été blessé, on le renvoya en Angleterre.

Lord Seymour est le plus jeune frère du comte de Yarmouth, dont la femme, Mlle Thaw, de Pittsburg, a joué un si grand rôle dans le procès de Harry K. Thaw, son frère, assassin de l'architecte White.

Tressider annonce sa détermination de faire tout en son pouvoir pour sauver la vie de son ami et livrer les vrais coupables à la justice. Il est convaincu de l'innocence de lord Edward Beauchamp-Seymour, bien que la Cour Suprême des Etats-Unis ait confirmé la sentence de mort.

Tressider aura l'appui des officiers et des hommes des "Strathcona Horse" demeurant à Ottawa. Une dépêche a été adressée par ces derniers à Clayton, demandant ce qui pourrait être fait pour aider le condamné.

UN DEMENTI

Ottawa, 12 — Des informations prises à Calgary semblent indiquer que lord Seymour se trouvait là, occupé à l'élevage des bestiaux, durant la période de détention précédant le procès de Barrington, à Clayton, Mo.

Lord Seymour et l'assassin du turfman McCann ne seraient donc pas du tout un seul et même homme.

A L'UNION MUSICALE DE TROIS-RIVIERES

Trois-Rivières, 12 — M. Félix Badin, musicien français de renom, le nouveau professeur de la fanfare de l'Union Musicale de Trois-Rivières, arrivé récemment de la mère-patrie, sur demande et recommandation du professeur de l'Harmonie de Sherbrooke, sera à Trois-Rivières, vendredi, le 14 du courant.

Avant de se rendre ici, pour prendre la direction de la fanfare de l'Union Musicale, il a voulu aller saluer son ami de Sherbrooke.

Feu Mme Léonard Tessaulniers, dont "La Presse" annonçait la mort dans son édition d'hier.

SA SAINTETE PIE X

Le Saint-Père envoie sa bénédiction à la soeur Thérèse de Jésus, à Ottawa.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Ottawa, Ont., 12 — Sa Sainteté Pie X a envoyé par câblogramme sa bénédiction à la Révérende Soeur Thérèse, supérieure du couvent de la rue Rideau, à l'occasion du 60ième anniversaire de son entrée dans la vie religieuse.

—Le conseil municipal d'Aylmer a voté une somme de $55,000 pour l'achat et le prolongement de l'aqueduc, $13,000 pour trottoirs permanents, $8,000 pour améliorations générales et paiement de certaines dettes.

—A une réunion des paroissiens de l'église du Sacré-Coeur, incendiée lundi soir, un comité spécial a été formé pour arrêter les détails de l'organisation nécessaire pour la reconstruction immédiate de cette église. Ce comité est composé de MM. Ph. Pelletier, H. Saint-Louis, J. E. Marion, Alb. Campeau, Maurice Bélanger, Henri Lefebvre, Arthur Paré, Hector Richard, S. Chalifour, G. Emond, Art. Saint-Laurent, G. Dayon, F. R. E. Campeau, P. E. Marchand, M. Côté et A. E. Lussier.

Jusqu'ici les souscriptions s'élèvent à $3,500.

L'ASSOCIATION MEDICALE DU DISTRICT D'OTTAWA

Papineauville, 12 — Jeudi, le 20 du courant, aura lieu à Montebello la réunion de l'Association Médicale du District d'Ottawa. Tous les médecins du district sont priés d'y assister. Les sociétaires, éliront alors leurs officiers pour l'année 1907-08. Le même jour l'Association fera le choix d'un candidat au poste de Gouverneur du Collège des Médecins pour le prochain triennat.

Messieurs les docteurs Eugène St-Jacques, Frs DeMartigny, C. Monod et T. Bruneau, de Montréal, se rendant au désir de l'association, assisteront à cette réunion.

TROIS-RIVIERES

Mercredi et jeudi, les 12 et 13 du courant, il y aura, dans la salle d'opéra de l'Hôtel-de-Ville, des soirées de vues animées au bénéfice de la Société Saint-Jean-Baptiste de Trois-Rivières.

—Au lieu de demander des souscriptions pour rencontrer les dépenses de la célébration de la fête nationale des Canadiens-français ici, cette année, on a décidé de prendre ce moyen pour prélever les fonds nécessaires à cette fin. Les prix d'admission sont de 10c, 15c et 25c.

—Le terme de la Cour Criminelle de Trois-Rivières est fini. Un seul procès y a été fait, celui d'un jeune homme du nom de Doyon, qui a été condamné à trois mois de prison, pour vol de tabac. Les causes de Trigg et de Cloutier ont été renvoyées au prochain terme, et les accusés ont été mis en liberté sur cautionnements.

—Grâce à la pluie abondante de la semaine dernière, qui a fait croître l'herbe d'une manière notable, le pâturage de la Commune a enfin pu être ouvert lundi, 10 courant, pour les vaches des particuliers de cette ville.

—Les membres de la Ligue des Jeunes Gens de cette ville ont fait, dimanche dernier, leur pèlerinage annuel au sanctuaire du Très Saint Roaire, au Cap de la Madeleine.

LE DOYEN DES GENERAUX FRANCAIS

Depuis la mort du général Picot de Lapeyrouse, qui vient de s'éteindre à Versailles, à l'âge de quatre-vingt-quinze ans, le doyen de l'état-major général français est le général de division en retraite comte Espivent de La Villesbois net, qui a atteint le 30 avril, sa quatre-vingt-quatorzième année.

Le général de La Villesboisnet a débuté, il y a plus de trois quarts de siècle, en 1830 ; on sait quelle a été sa brillante carrière. En dernier lieu, il a commandé le 15e corps d'armée, à Marseille, puis le 11e, à Nantes ; enfin, il a été pendant plusieurs années sénateur de la Loire-Inférieure. Le vieux soldat est grand-croix de la Légion d'honneur et ne compte pas moins de 48 ans de services, 11 campagnes et 3 citations à l'ordre.

—Changement d'Horaire du New-York Central le 16 juin. On obtiendra des renseignements en s'adressant aux agents des billets.

SAINT-HYACINTHE

La dernière séance du Conseil Municipal a été intéressante. L'échevin Bouchard a proposé, secondé par l'échevin Jacques, que le règlement concernant les taxes annuelles fût amendé en y ajoutant un article frappant d'une licence de $25 tout propriétaire d'hôtel de tempérance. Cette motion fut adoptée, l'échevin Charpentier dissident. L'échevin Casavant dit que l'arrangement adopté à la dernière séance relativement aux changements à apporter dans la disposition des lampes électriques n'est pas satisfaisant et il propose, secondé par l'échevin Lussier, qu'à la lampe incandescente suspendue au coin des rues Mondor et Cascades, on en substitue une à arc. L'échevin Bouchard dit ne pas savoir en vertu de quel règlement son collègue peut revenir sur cette question à laquelle une solution définitive a été donnée la semaine dernière et l'échevin Lussier, déclare que le conseil est libre de révoquer les arrêtés au sujet desquels il peut y avoir à reprendre. Le débat sur cette question —auquel prennent part outre les échevins déjà nommés, MM. Jasques, Charpentier, Hustle et Robert —est long et à certains moments orageux puis la proposition Casavant est adoptée sur la division suivante:

Pour: MM. Lussier, Casavant, Brodeur, Charpentier, Huette et Robert, 6.

Contre: MM. Bouchard, Jacques et Messier, 3.

L'échevin Lussier prend ensuite la parole au sujet du fameux arbre situé en face de la Banque des Cantons de l'Est et que le Conseil avait décidé de faire abattre, à sa dernière séance. Le pro-maire prétendant que, certains échevins avaient confondu l'arbre en question avec un autre aujourd'hui disparu, propose que la résolution adoptée le vendredi, 31 mai, soit rescindée. L'échevin Bouchard, déclare trouver étrange qu'un échevin— lorsqu'une question est décidé—puisse prendre sur lui de contremander un ordre donné par le Conseil et l'échevin Huette dit que c'est sur l'avis de quelques-uns de ses collègues, qu'il a ordonné au chef de police de retarder l'abattage de l'arbre.

La motion Lussier est adoptée mais elle sera reconsidérée sur proposition faite en ce sens par l'échevin Jacques.

SAINT-ANICET

M. Y. Legris, qui nous avait quitté l'automne dernier pour aller demeurer à Lancaster, est maintenant revenu au milieu de nous; il occupera la maison de M. A. Dupuis, située à deux portes du "Lake View Hotel." Par contre, M. David Savage doit nous quitter pour aller se fixer sur une île située vis-à-vis la Hungry Bay, dans l'intention d'y passer la saison d'été.

—M. le curé a annoncé au prône, hier, que nous aurons encore cette année une retraite de 8 jours durant. Elle est fixée au 14 juillet, et sera prêchée par les Révds Pères Rédemptoristes.

—Monsieur et madame Jos. Raoul Ménard (née Graziella Beauvais) sont de retour de leur voyage de noces. Ils étaient de passage dimanche à Saint-Anicet, en visite chez leur beau-frère, Ernest Léger, marchand.

SAINT-JEAN

La succursale de Saint-Jean de l'Union Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe, a fait, dimanche, son excursion annuelle, à Saint-Hyacinthe, à l'occasion de la fête patronale de cette société de secours mutuels.

Plus de 200 personnes de Saint-Jean ont fait ce voyage.

—Des représentants de "La Philharmonique" de Saint-Hyacinthe, de "l'Harmonie", de Sherbrooke, et du "Cercle Philharmonique de Saint-Jean", se sont rencontrés à Saint-Hyacinthe, dimanche dernier, pour jeter les bases d'une fédération, ou ligue, des meilleurs corps de musique d'Amateurs de la Province.

—Il y aura dimanche prochain, à Saint-Hyacinthe, réunion des délégués de chacun des corps de musique qui doivent entrer dans la ligue. On s'attend à une organisation immédiate.

—Saint-Jean fera, cette année, une célébration grandiose du jour de la Confédération, 1er juillet.

"Le Cercle Philharmonique de Saint-Jean" a pris l'initiative de l'organisation.

Il y aura parades, courses, feux d'artifices, concerts, etc.

LES NOUVEAUX MEDECINS

Photo Dupras & Colas, 267 rue Sainte-Catherine Est

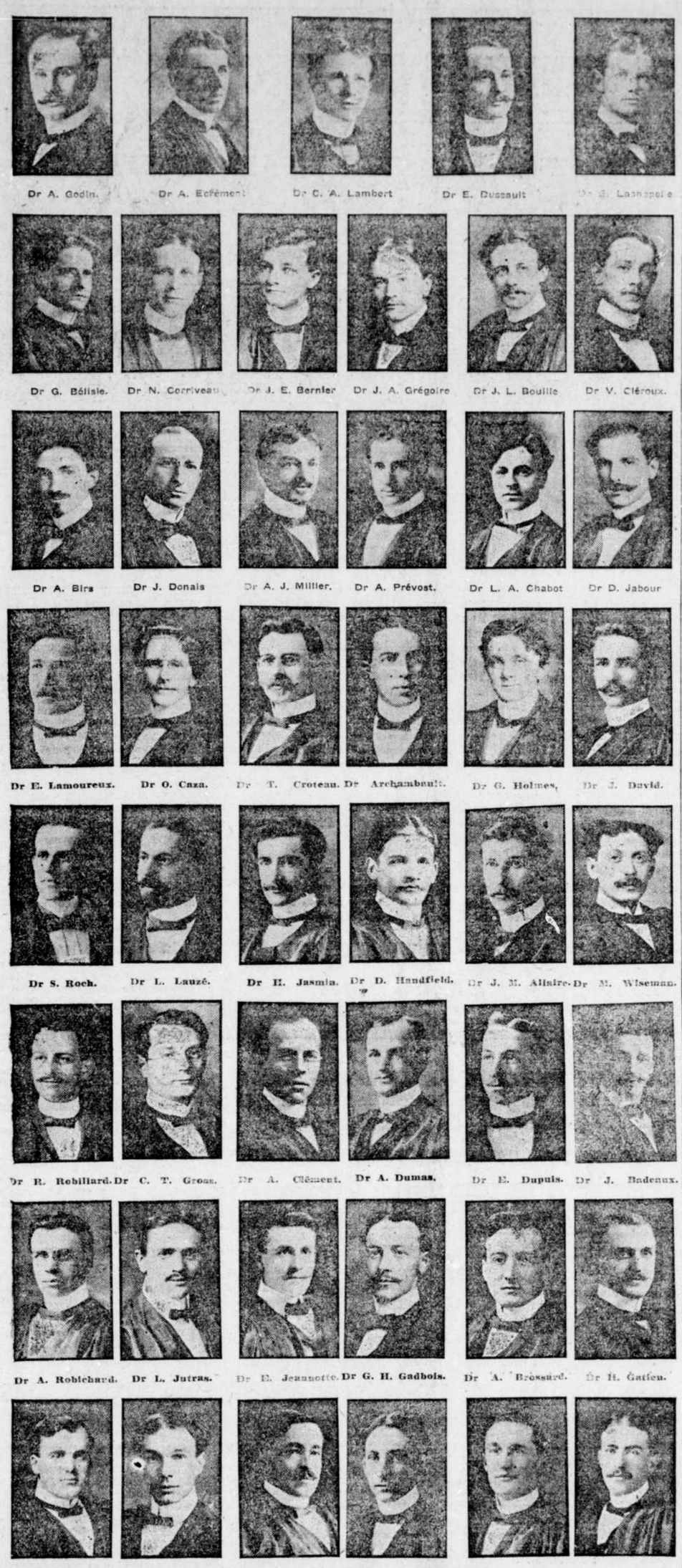

Dr A. Godin. Dr A. Ecrément Dr C. A. Lambert Dr E. Dussault Dr J. Lachapelle

Dr G. Bélisle. Dr N. Corriveau Dr J. E. Bernier Dr J. A. Grégoire Dr J. L. Bouille Dr V. Cléroux.

Dr A. Birs Dr J. Donais Dr A. J. Miller. Dr A. Prévost. Dr L. A. Chabot Dr D. Jabour

Dr E. Lamoureux. Dr O. Caza. Dr T. Croteau. Dr Archambault. Dr G. Holmes, Dr J. David.

Dr S. Roch. Dr L. Lauzé. Dr H. Jasmin. Dr D. Handfield. Dr J. M. Allaire. Dr M. Wiseman.

Dr R. Robillard. Dr C. T. Gross. Dr A. Clément. Dr A. Dumas. Dr E. Dupuis. Dr J. Badeaux.

Dr A. Robichard. Dr L. Jutras. Dr E. Jeannotte. Dr G. H. Gadbois. Dr A. Brossard. Dr H. Gatien.

Dr G. Hébert. Dr D. Roy. Dr R. Bailly. Dr H. Demers. Dr L. Lussier. Dr L. Bussières.

SAINT-GILLES

M. Louis Flamand a eu le malheur de voir sa grange, presque neuve, brûlée, avec quelques - uns de ses instruments aratoires. Il paraît certain que c'est le fait de quelque personne, car il n'a pas été à sa grange avec de lumière depuis plusieurs jours et il n'y a pas eu de feu dans les environs; mais on ne croit pas que le feu ait été mis intentionnellement, car M. Flamand n'a pas d'ennemi assez dépourvu de conscience pour lui faire tant de mal. On croit plutôt que c'est quelque passant qui aura voulu y coucher et en allumant une pipe a accidentellement mis le feu. Les pertes sont de 11 ou 12 cents piastres. Un peu d'assurance.

—Nous avons depuis plusieurs jours de la pluie, qui nous donne un peu d'espérances pour les foins.

—Monsieur Odilon Demers s'est fendu le pied avec sa hache en abattant un arbre. Son oncle, M. Joseph Demers, est dangereusement malade d'une inflammation de poumons; un de ses enfants, Edgar, âgé d'environ 10 ans, s'est fracturé un bras en jouant, Monsieur Eusèbe Ramsay, fils de Jean Ramsay, J. P., a reçu un coup de pied de cheval dans le creux de l'estomac. Le Dr Paradis, qui a tous ses malades sous ses soins, dit que M. E. Ramsay doit la vie au fait qu'il a saigné beaucoup du nez.

—M. le curé, le Rév. E. Paquet, prend du mieux, mais il est loin d'être rétabli. Il est très probable qu'il serait obligé de demander un congé pour se rétablir comme il faut.

MATANE

Le flottage des billots sur la rivière Matane s'est terminé heureusement samedi dernier. On a réussi malgré les basses eaux, à descendre aux scieries de Price Bros Co., près de 400,000 billots, épinette et cèdre.

—Les scieries de la Compagnie ont été mises en opération ce matin. Déjà un steamer et un vollier sont dans le port à prendre un chargement de madriers pour le compte de la Compagnie Price.

—Malgré le mauvais temps de ces jours derniers, les semailles sont très avancées, et les apparences d'une bonne récolte sont très encourageantes.

—On a commencé ce matin la construction d'une tour en béton, devant servir de phare pour la navigation. Elle est construite à côté de l'ancien phare et sera d'une vingtaine de pieds plus élevée.

—Jeudi dernier a eu lieu à l'église paroissiale la toujours imposante cérémonie de la première communion. Plus de 60 enfants se sont approchés de la Table Sainte.

Le Rév. Sasseville, curé de New-Carlisle, et l'avocat Sasseville et Mme Sasseville, de Rimouski, étaient de passage ici samedi, se rendant à Sainte-Anne des Monts, auprès de Mme Sasseville, dangereusement malade.

—Mme veuve Tweedle est allée passer une quinzaine à Québec, P.A. G. Lespérance était ici ces jours derniers en voyage d'inspection pour la Mutual Life Ins., Co., of New-York.

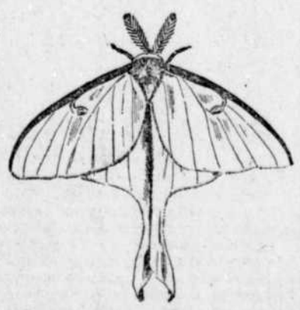

Papillon trouvé par M. Jean-Philamon Lacroix, 2195 rue Saint-Hubert, village Villeray, Montréal, P. Q.

LA BOURSE

A MONTREAL

Le marché a encore été en fléchissant ce matin. Le Détroit est descendu à 64½, le Mackay Préf., de 65¾ à 65. Le Steel Préférentiel, à 51, après avoir touché 54 hier. Le Power à 88½.

Les acheteurs sont absents et les vendeurs ne trouvent que les traders disposés à prendre leur fardeau ; aussi il leur faut vendre à sacrifice.

A NEW-YORK

Le marché devient de plus en plus étroit, et plus professionnel. Le support est assez indifférent. La rumeur circule que les haussiers n'appuieront le marché qu'au cas d'attaque, et tout le stock ainsi acheté pour supporter le marché, est distribué à la première opportunité.

On prétend que James R. Keene a liquidé une partie de ce qu'il portait.

Le N. Y. C. est le Penn. ont déclaré leur dividende régulier.

BOURSE DE MONTREAL

MM. L.-G. Beaubien et Cie, courtiers, 104 rue Saint-François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant, à 12.30 heures p.m.

STOCKS	Vend.	Ach.	STOCKS	Vend.	Ach.
Aut.Co n.S.	..	....	BANQUE	.....	.....
Bell Tél. Co.	136	.....	Brit. N. A.	164	152
B C. Pk. Ass	.....	...	Commerce	.....	168
" Bpfd	.....	.....	Dominion	.....	.....
Ca. Conver.	60¾	.....	East. Town	.....	161
Can. Pacific	188½	188	Hamilton	.....	...
New Pacific	.....	.....	Hochelaga	148	...
Det. El. Ry.	64½	64	Imperial	.....	230
Dom. Cr. Co.	89¾	88	Merchants	.....	.....
" pfd	.....	.....	Molsons	.....	.....
D. I. & St Co	21	20¾	Montréal	.....	241¾
" pfd	51½	52	Nationale	.....	.....
Dul Comm.	.....	.....	New Bruns.	175	.....
" pfd	.....	.....	Nova Scotia	288	.....
Hal. El. Ry.	100	97	N. S. New	.....	.....
Hav. Elec.	30	25	Ontario	.....	.....
" pfd	80	70	Ottawa	.....	.....
Ill. Trac pfd	87	84½	Québec	.....	...
Int. C. Co.	.....	.....	Royal	235	.....
" pfd	.....	.....	Royal New	.....	.....
L. of W. Co.	76	75	Sovereign	.....	.....
" pfd	108	...	Standard	.....	.....
Lau. Paper	.....	.....	Toronto	220	.....
" pfd	104	103	Union	.....	.....
Mackay Co.	67	66	COTONS	.....	.....
Mac Pakay	66	65	C.C.Cot.Co.	...	52
Mex. L. & P	44⅞	44	Dom.Tex C.	50	40
M. & St Paul	104⅜	103⅜	D. Tex.Pfd.	90	89¾
M.L.H. & P.	83¾	83	Montreal	125	120
M.L'n.&M.	.....	.....	BONDS	.....	.....
Mon. St. R.	208½	207	Bell Tel.	106⅜	.....
New St Ry.	.....	.....	C. C. Cot.	.....	95⅜
M.L.D.C.Co.	.....	.....	Dom. Coal	98	...
" Pfd	.....	.....	Dom. Cot.	97	.....
Loan M.	.....	.....	Dom. I. St.	77	75
M. St Work	99	...	Hal. Tram.	.....	.....
" pfd	105	...	Hav. E.Ry	.....	.....
M. Tgh. Co.	158	157	Keew. Mill.	.....	100½
Nipissing	.....	.....	Lake Wood	.....	98
N. O. T. & L.	27	25¾	Laur. Paper	.....	107
N. S. St & C.	70	69½	Mag. Is. Dev	.....	.....
" pfd	.....	.....	M.E.L.Co.	77⅞	77
N. W. Land	.....	.....	Mex. Is. P.	82	81¾
North Star.	.....	.....	M.L.H.P.	.....	96
Og. Mill. Co.	.....	.....	M.St.Ry.	.....	.....
" pfd	115½	112	N.S.S. Cl.	112¾	100½
Penman's Lt	41	40	N. S. Con.	108	99
R. & O. N. Co	72	70	Ogil. Milling	.....	116
R. J. L. & P. C	4.3¾	4.2¾	Price Bros.	.....	.....
Sao Paulo	.....	.....	Rich. Ont.	.....	.....
St. John E. R	.....	.....	Rio de Jan.	.....	76
Toledo	25½	25⅜	Sao Paulo	92¼	91¾
Toronto	202	102¾	St John Ry.	.....	.....
Trinidad	.....	.....	Tex. S. A.	.....	98
Tri City pfd	.....	.....	" " B.	.....	87
Twin City	92¾	92½	" " C.	.....	85
West India	.....	.....	" " D	.....	.....
Winnipeg	.....	.....	W. India	.....	.....
Wm. Hotel	.....	.....	Win E.	105½	103¾
			Laur Pulp	.....	.....

VENTES D'HIER APRES-MIDI

Power — 3 à 89.
Iron Pr — 25 à 57.
Telephone — 5 à 136.
R. et O. — 25 à 70.
M. S. R. — 5 à 208.
Toronto — 25 à 103½, 25 à 103.
Montreal RR — 2 à 244.
New Tel. — 1 à 133.
Mackay — 50 à 67.

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Détroit — 139 à 64½, 10 à 64.
Telegraph — 10 à 108.
Mex. L. and P. Bs. — $5,000 à 81¾, $5,000 à 81 7-8.
Textile Pfd. — 75 à 89.
Switch Pfd. — 10 à 105.
Mackay Pfd. — 10 à 66¾, 100 à 65¾, 50 à 65½, 5 à 65¾, 50 à 65.
Telephone — 1 à 136.
Twins — 25 à 92½.
Tor. Ry. — 15 à 103, 5 à 103½, 30 à 103.
L. of Wds. — 50 à 75.
Illinois Pfd. — 22 à 85½.
Power—28 à 88½, 16 à 88, 25 à 88½.
Iron — 55 à 20¾, 50 à 20¾.
Iron Pfd. — 15 à 51.
Bk. Mont. — 35 à 245.
Molsons Bk. — 5 à 203¾, 2 à 203 3-8.
Mexican — 25 à 46¼.
Iron Bds. — $1,000 à 76.

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis à "La Presse" par F. & C. Randolph, courtiers, 87 rue Saint-François-Xavier.

VALEURS	Ouv.	12.30	VALEURS	12.30	Ouv.
Am. Car. F.	41⅛	41	K. & Tex. C.	32⅞	32⅝
" prf.	.....	.....	" prf.	.....	.....
Am. C. Oil.	.....	.....	La. & Nash.	111¾	111¾
Am. Loc. Co.	37⅛	37	Mann. Elev	.....	.....
A. L. Copper	84⅛	81⅛	Miss. Pac.	71⅜	73⅜
Am. Smel. C.	117⅜	117	Metropolit.	.....	.....
" prf.	.....	.....	Norf. & W.	.....	.....
A. Sug. R. Co	.....	.....	M. St. P. & S. M.	.....	.....
A. T. & S. F.	88⅛	88¼	" prf.	.....	.....
" prf.	.....	.....	N. Y. C. & H.	112	112⅜
Balt. & Ohio	94	94	N. Y. O. & W.	36	35
" prf.	.....	.....	Nat. Lead C.	.....	.....
B. R. T.	64⅜	64⅜	Pacific Mail	.....	.....
C. & Al. Co.	.....	.....	Penn. R. R.	123	119⅞
Can. Pac.	188	188⅛	P. Steel com	34	34
Can. South.	73½	73¾	People Gas.	99⅝	99⅜
Ches. & Ohio	73	73	Phil. & R.	102¾	103
C. & N. W.	149	142	" I prf.	.....	.....
C. M. & St P.	127	126¾	" II prf.	.....	.....
C. R. I. & Pac.	.....	.....	R. Island, c.	20⅛	20⅜
" prf.	.....	.....	South R. c.	19⅛	19⅛
C. G. N. Y.	.....	.....	" prf.	.....	.....
Col. F. & I.	29¾	30	South. Pac.	76	76⅜
C. C. C. & S. L.	.....	.....	Tex. C. & I.	.....	.....
D. Lack. & W.	.....	.....	Texas Pac.	.....	.....
Del. & Hud.	166⅛	168	Twin City	.....	.....
Det. U. Ry.	.....	.....	U. S. L. C.	.....	.....
D. & R. Co.	25⅜	25⅜	" prf.	.....	.....
" prf.	.....	.....	U. S. S. Co.	33¾	33¾
D. S. S. & Al.	.....	.....	" prf.	93¾	93
" prf.	.....	.....	U. S. Rub. c.	.....	.....
Erie Rail.	22⅞	22⅝	" prf.	.....	.....
" II prf.	36	36	U. Pacific c.	134	134
" I prf.	.....	.....	" prf.	.....	.....
Great Wet.	.....	.....	Wabash	13½	13
Gen. Elec.	.....	.....	" prf.	23¾	23¾
Hoc. Valley	.....	.....	West U. Tel.	.....	.....
Ill. Cent.	.....	.....	Wes. C. c.	.....	.....
Money	135¾	135¾	Mackay Co.	.....	.....
			" prf.	.....	.....

PAR T. W. FOSTER

PONIES A VENDRE — Nous avons reçu ordre de Dalgetty Bros., d'Ecosse, de vendre à l'encan, sans faute, mardi, 18 juin, à 10.30 a. m., 25 ponies Shetland de race, choisis avec soin par M. Dalgetty, pour ce marché, tous parfaitement domptés et prêts à servir tout de suite. Le lot comprend plusieurs étalons pour reproduction ou promenade, le reste, des juments et des chevaux hongres. Visibles à nos écuries, mardi matin, et vendus à 10.30 a. m.

T. W. FOSTER & CO., Encanteurs,
605 rue Saint-Paul.
186—5 Tél. Main 3265.

Avis Public

est par les présentes donné que le 24ième jour de juin courant, 1907, à dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires, No 271 rue Sainte-Catherine Ouest, dans la ville de Montréal, de feu dame Caroline Kent Mooney, du même endroit, épouse séparée de biens de John Ambroise Mooney, du même endroit, marchand, de son vivant marchande publique et y faisant affaires seule comme telle sous le nom et raison sociale de J. A. Mooney and Co., seront vendus en bloc par le soussigné, Pierre Bienjonetti, un des huissiers assermentés de la Cour Supérieure pour le district de Montréal, d'après inventaire des biens de la succession de ladite feu dame Caroline Kent Mooney, tous les biens meubles de ladite succession, sans exception ni réserve et en présence comme en l'absence des parties intéressées. Lesdits biens meubles consistant dans le stock de commerce et garnitures, créances et ses droits d'après les baux de ladite place d'affaires. Ledit inventaire est visible au bureau de Norval Dickson, notaire, 107 rue Saint-Jacques; le fonds de commerce est visible à ladite place d'affaires de 9 a.m. à 6 p.m., vendredi, le 21e jour de juin courant. Conditions : Argent comptant.

Montréal, 12 juin, 1907.

PIERRE BIENJONETTI, H. C. S.

Contresigné,
J. A. MOONEY,
Héritier bénéficiaire.

THE ROYAL BANK OF CANADA

DEPARTEMENT D'EPARGNES

Interets Payes tous les 3 Mois.

SUCCURSALES A MONTREAL :—

Bureau principal (ville), angle des rues Notre-Dame et St Jean.

Rue Ste Catherine, angle Stanley.

Succursale de la partie ouest — Angle des rues Notre-Dame et des Seigneurs.

Annexe de Montréal — 125 av. Fairmount.

Westmount.—Av. Green et rue Ste Catherine.

Westmount — Av. Victoria et rue Sherbrooke.

St Paul. — Av. Church et Rielle. 151-na

LAW & CO.
LIMITED.

Leur Conseil
Aux Capitalistes

ACHETEZ DU

LUCKY BOYS
GOLD MINES,
LIMITED.

Si vous n'avez pas acheté quelques-unes de ces actions, achetez-les MAINTENANT. Ne perdez pas cette chance. LUCKY BOYS enrichira les capitalistes.

MAINTENANT

6c L'ACTION

Valeur au Pair $1.00 complètement payée et n'engageant à aucune responsabilité

La chance offerte présentement aux capitalistes de faire fortune n'a jamais été surpassée

Si vous avez déjà acheté quelques-unes de ces parts, ACHETEZ-EN DAVANTAGE. DOUBLEZ VOS MISES. Vous ne le regretterez pas. Commandes ou réserves par dépêche ou téléphone à nos frais. Les commandes et réserves seront classées dans l'ordre reçu jusqu'à ce que cette émission de 1,000,000 d'actions soit épuisée. Rappelez-vous que nous avons placé 2,500,000 actions de Blue Bell en 25 jours. Cette émission de Lucky Boys sera plus que souscrite.

LARDER LAKE, à cause de son rendement en Or, étonnera le monde. Lucky Boys est situé au centre du district et enrichira les capitalistes. Achetez maintenant et bénéficiez de la hausse considérable qui ne manquera certainement pas de se produire à Lucky Boys. Les placements faits sur ces actions feront réaliser des fortunes.

Télégraphiez ou téléphonez vos commandes ou réserves à nos frais, et faites suivre la remise.

Prospectus et renseignements complets, contenant des blancs de demande, expédiés par la poste à n'importe quelle adresse.

LAW & CO.,
LIMITED,
728 - 729 - 730 - 731 - 732
Traders Bank Building,
TORONTO — CANADA.

29.5.12

Etes-vous Fumeur?

Pourquoi ne dépensez-vous pas votre argent en bons cigares. Si vous essayez une fois les cigares importés de

HYMAN Limitee

Vous les fumerez toujours. Ils ne coûtent pas plus cher.

Si votre marchand n'en a pas, prenez la peine de téléphoner à *Main 2083.*

173 ST JACQUES

Le Secret du Bonheur

Du côté matériel, le grand secret du bonheur C'EST L'AISANCE. — Le seul moyen de l'acquérir C'EST L'EPARGNE. — Chaque homme, femme ou garçon devrait avoir son livre de banque. Venez vous ouvrir un compte à

LA BANQUE D'OTTAWA
224 SAINT-JACQUES.

Capital $3.000.000 *Réserve $3.236.512.95*

Elle paye l'intérêt quatre fois par an et offre toutes les garanties désirables.

$1.00 OUVRE UN COMPTE.

PAR RAE & DONNELLY

THE PEOPLE'S AUCTIONEERS

VENTE A L'ENCAN
de TAPIS,
Meubles Neufs et d'Occasion, Orgue Cabinet,

Magnifiques tapis (en carpettes de diverses sortes), une grande variété d'articles de ménage, etc., à nos salles, 241 et 243 rue Saint-Jacques.

Vendredi après-midi, 14 Juin 1907

Comprenant:

Pianos, mobiliers de salon, fauteuils et chaises démassorties, mobiliers de chambre à coucher en chêne et en bois dur, sommiers, matelas en crin et en laine, douillettes de lit, buffets, tables et chaises de salle à manger, gros lot de tapis, linoléums écossais, crélart anglais, et une grande variété d'articles de ménage, glacières, etc. Vente à 2.30 heures.

RAE & DONNELLY, encanteurs.
186—2

PAR FRASER & FRERE

Vente à l'Encan Public

par autorité de justice, mardi, le 11 juin 1907, à dix heures a. m., sur les lieux, au numéro 725 rue Saint-André, d'un bon cheval de promenade. FRASER FRERES, Encanteurs. 8,12,15

PAR WALTER & KEARNS

VENTE A L'ENCAN
Collection privée.

PALMIERS DE CHOIX ET AUTRES PLANTES

Par ordre de M. J. B. SPARROW.

Tout le contenu de ses serres, angle RUE SHERBROOKE ET AVENUE DU PARC.

Aussi les vitres et la charpente de la serre, une fournaise Daisy No 3; environ 1,000 pieds de tuyau en fer de 2 pouces, etc., etc., seront vendus à l'enchère publique, en lots, sur les lieux,

JEUDI, 13 JUIN.
A trois heures p. m.

La collection des plantes comprend de précieux spécimens convenables pour décorations de salles, parcs, etc., comprenant Yucases et Agavis (Américanus), et quantité de plantes de caoutchouc, dont l'une est la plus grande du genre au Canada. Aussi cactus de différentes sortes, fougères et nombre d'autres plantes plus petites.

WALTER M. KEARNS, Encanteurs.

CE SOIR

VENTE ATTRAYANTE DE

Meubles de Ménage

Piano droit Leach, pianiste automatique Cecilian et 30 rouleaux de musique, gazeliers en cristal, portières en soie, jolies couchettes en cuivre, pupitre à dessus s'enroulant, etc., etc.

MERCREDI APRES-MIDI ET SOIR, 12 JUIN, A 2.30 et 8 heures.

A la salle de ventes du soussigné, 32 RUE UNIVERSITE.

La vente comprendra un lot très choisi d'articles: chaises de salon en acajou, sofas, divans, tables de fantaisie, gravures, bric-à-brac, portières dispendieuses en soie, tapis et rugs, miroirs, buffets plaqués en chêne, tables à rallonge, chaises de salle à manger, services à dîner et à thé, verrerie, coutellerie, bibliothèque, tables de bibliothèque, fauteuils, splendide piano droit caisse en noyer, ayant peu servi, pianiste automatique Cecilian, avec environ 30 rouleaux de musique, mobiliers de chambre à coucher de différents genres, jolies couchettes en cuivre aussi couchettes en fer, garnies de cuivre, bureaux, lavabos et chiffonniers en chêne, plaqué et en acajou moderne, gazeliers et électroliers en cuivre, 3 gazeliers en cristal, quelques chaises en acajou et paillassandre antiques, canapé en acajou, porte-chapeaux dispendieux en chêne, glacières, poêles à gaz et autres.

Aussi quantité d'échantillons de nouveautés de toutes sortes, imperméables de dames, etc., etc.

WALTER M. KEARNS, Encanteur.

POUR UNE SUCCESSION

UNE COLLECTION DE VALEUR DE

PEINTURES A L'HUILE ET AQUARELLES

par des artistes des écoles anglaise, française et hollandaise, sera vendue à l'encan public, absolument sans réserve, aux salles du soussigné, 32 rue Université.

VENDREDI SOIR, LE 14 JUIN.
A 8 heures.

Les tableaux seront visibles à partir de 9 a.m., le jour de la vente.

Les catalogues sont prêts.

WALTER M. KEARNS,
186—2 Encanteur.

Province de Québec, } Cour Supérieure
District de Montréal, }

Révérend M. L. Shea, ès-qual., requérant.

Présent : l'honorable juge Davidson

Ce 11 juin, 1907.

La Cour, après avoir entendu le requérant sur sa requête demandant d'être autorisé à vendre actions de la banque de Montréal, RE succession vacante Mary Riley, ordonne, avant de faire droit sur la présente requête, que les créanciers ou parents soient convoqués pour le treize courant, à 10.30 a.m., chambre No 31, palais de justice, pour donner leur avis sur ladite requête et une fois dans le "Star" et "La Presse."

Signé, C. P. DAVIDSON, J. S. C.

Vraie copie.

L. A. BEDARD, Dép. P. C. S.

Province de Québec } Cour Supérieure
District de Montréal }
No 1958

Banque d'Ottawa, corps politique et incorporé, suivant la loi, ayant son principal bureau d'affaires dans la cité d'Ottawa, dans la province d'Ontario, et ayant un bureau d'affaires dans les cité et district de Montréal, demanderesse vs Moses Shapiro, David Shapiro, Michael Raphaelovitch et Lazarus Teplitzsky, tous de la cité et du district de Montréal, commerçants, y faisant affaires ensemble sous les nom et saison sociale de "The Excelsior Cloak Company and Universal Furniture Company", défendeurs.

Il est ordonné au défendeur Moses Shapiro susdit, de comparaître dans le mois.

Montréal, 7 juin 1907.

A. MOREAU,
185—2 Député protonotaire.

L. R. MONTBRIAND,
Architecte, Evaluateur et Mesureur
No 230 rue St André,
Bell Tél. Est 1703. Montréal.
52-n a

TEL. BELL MAIN 5493
BEAULIEU & BERTHIAUME
AVOCATS
A. Beaulieu. Arthur Berthiaume
70-n Edifice "LA PRESSE"

LE SYNDICAT DES ASSASSINS

Orchard avoue avoir comploté le meurtre de plus de 150 non-unionistes,

A DENVER

Il fait face avec un extraordinaire sang-froid au contre-interrogatoire de la défense.

REVELATIONS

Boisé, Idaho, 12 — L'avocat Richardson, continue à s'attaquer au témoignage d'Orchard, mais ce dernier fait face à la musique avec un sang-froid et une force de caractère extraordinaires. L'incident de la journéenée d'hier a été le récit fait par Orchard du complot tramé pour l'assassinat de 150 "scabs"—non-unionistes—, à Globeville, faubourg de Denver. Ces mineurs habitaient une immense maison de pension, que l'on proposa de faire sauter. A cet effet, Orchard, Adams et un nommé Joe Mahalich volèrent 600 livres de dynamite, qu'ils cachèrent dans la cave de leurs demeures. Cette affaire fut abandonnée à cause de l'intervention de Haywood, qui défendit à Orchard de s'en mêler.

LE CAS DE BRADLEY

L'avocat Richardson a continué à interroger Harry Orchard sur ses tentatives d'assassinat contre Fred. Bradley, de San Francisco. Orchard dit qu'il avait loué une chambre près de la maison de Bradley, qu'il pouvait surveiller de sa fenêtre. Il avait acheté de la dynamite pour fabriquer une bombe, avant d'échouer dans sa tentative d'empoisonner Bradley avec de la strychnine. Il croit avoir acheté cette dynamite au magasin de la "Judson Powder Company". Le commis qui a fait la vente avait l'air tout jeune. Orchard dut donner un nom, et en donna un faux, il ne se rappelle plus lequel. Il dit au commis qu'il voulait faire sauter des souches sur son ranch.

Orchard dit que, pendant plusieurs jours, après l'explosion de la bombe, il alla fréquemment à l'épicerie du coin, pour avoir des nouvelles de l'état de Bradley. L'épicier lui dit que l'explosion était généralement attribuée au gaz, mais qu'il croyait que c'était plutôt dû à une bombe.

"Je lui dis que je ne le croyais pas", déclare Orchard.

Orchard revint ensuite à Denver, après avoir reçu une nouvelle somme d'argent de Pettibone. Il était déguisé en soldat et portait des lunettes.

Orchard dit qu'il avait envoyé plusieurs journaux de San Francisco à Pettibone, qu'il visita à Denver. Il rencontra alors Steve Adams et alla demeurer chez lui avec Billy Ackerman. Madame Adams préparait leurs repas. Il vécut dans cette maison depuis décembre 1904 à février 1905. Adams et lui avaient de Pettibone et Haywood tout l'argent dont ils avaient besoin.

Quand il a fait son rapport à Pettibone et à Adams, il leur représenta l'état de Bradley comme pire qu'il n'était réellement.

UN MENTEUR

En réponse à une question de M. Richardson, Orchard dit qu'il avait l'habitude de mentir quand cela faisait son affaire.

Le témoin manifesta une vive émotion quand M. Richardson lui fit avouer qu'il avait négligé ses deux femmes. Haywood et Pettibone, affirma-t-il, avaient promis de prendre soin de sa seconde femme, celle qui habitait Cripple Creek, mais ils n'en ont rien fait. Sa première femme a été obligée de travailler dans une fromagerie pour avoir de quoi manger.

LE JUGE GABBERT

Il demeurait chez Adams quand Haywood le chargea d'assassiner le juge Gabbert, à Denver. Son but en continuant à tuer, dit-il, était d'obtenir le ranch que Haywood, Moyer et Pettibone lui avaient promis.

"Et vous étiez prêt à tuer tout le monde dans le Colorado, pour un ranch de $800 ?"

—"Quant à cela, je ne sais pas."

Il rôda autour de la maison du juge Gabbert pendant plusieurs nuits, guettant une occasion de le tuer.

"Pourquoi n'alliez-vous pas sonner à sa porte et décharger votre arme sur lui ?"

—"Parce que j'étais trop lâche."

—"Vous vous considériez brave, n'est-ce pas ?"

—"J'appelle des lâchetés tout ce que j'ai fait."

Orchard dit que Haywood parlait autrement, au dehors, qu'il ne faisait aux mineurs.

—"Et vous faisiez de même, n'est-ce pas ?"

—"Oui, jusqu'au jour où je devins un autre homme et décidai de dire la vérité."

COBALT

Le jour approche ou vous ne pourrez plus acheter les actions de la :: :: ::

Floyd Silver Mines Limited.

A 50c Chacune.

Le petit spéculateur, comme le gros, peut faire affaire avec nous.

M. FOWLER ROSS, gérant de la "FLOYD" est de retour de COBALT et a rapporté avec lui des échantillons qui démontrent les grandes valeurs de la propriété. L'INGENIEUR est convaincu que, d'ici à quelques jours, une découverte importante sera faite, car à mesure que la profondeur augmentera, les valeurs augmenteront aussi. Les résultats obtenus jusqu'à présent nous démontrent que la FLOYD SILVER MINES LIMITED est puissamment riche et que, sous peu, l'on peut s'attendre à voir hausser les parts.

Ecrivez-nous immédiatement, si vous voulez avoir des actions à 50c chacune.

ADRESSE : **A. D. Dupont,**

151 RUE SAINT-JACQUES.

BRITISH COBALT AMERICAN MINES Limited

Une petite propriété de 40 acres, appartenant à cette compagnie, contient du minerai rapportant :

$110 de Cobalt à la tonne,
$2.50 d'argent à la tonne,
et un peu d'or.

Puis il y a la propriété "Lucky Godfrey" de 160 acres, où le minerai rapporte 400 onces d'argent à la tonne.

En somme cette compagnie possède le contrôle de 560 acres de terrain argentifère à Cobalt.

Les actions se vendent 50c chacune, et celui qui achète **maintenant** peut être sûr de faire de l'argent.

Hamilton Gordon

Agent Financier

Chambre 3. 151 rue St Jacques.

NORTHMOUNT

EST LA BANLIEUE PAR EXCELLENCE

PROVIDE for the FUTURE

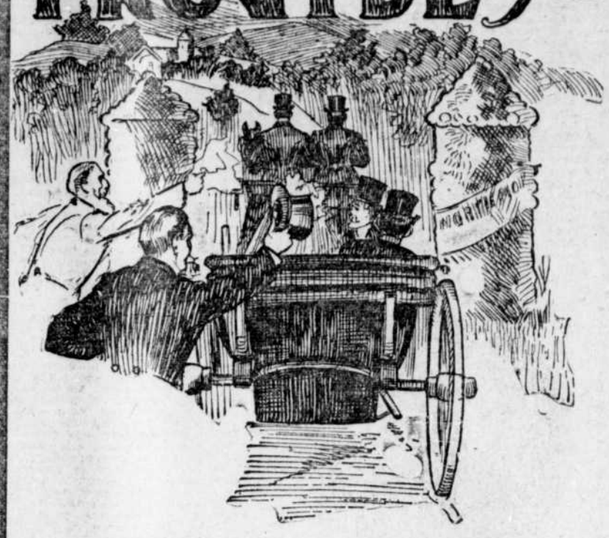

DANS CINQ ANS, UN TERRAIN

—À—

NORTHMOUNT

Vous Coutera deux fois plus cher qu'aujourd'hui.

Avant longtemps, cette banlieue sera pourvue de toutes commodités, ainsi que d'un service de tramways à cinq cents pour la ville.

NORTHMOUNT est sis dans un endroit tel que les propriétés ne manqueront pas de prendre beaucoup de valeur. Vous pouvez faire un choix rare aujourd'hui ; les lots diminuent chaque semaine et ils ne manqueront pas d'augmenter en valeur. Pourquoi différer lorsque vous avez la chance de faire de l'argent en vous hâtant d'acheter ? Dix pour cent comptant, voilà tout ce qu'il vous faut pour vous procurer un terrain, et vous payez le reste en 10 ans. Comme vous comptez vivre encore dans cinq ans, n'aimeriez-vous pas alors être plus à l'aise qu'aujourd'hui ? Si vous désirez que vos affaires prospèrent sûrement, achetez une propriété ; il n'y a pas de risques. Les paiements mensuels ou trimestriels que vous faites, représentent de l'argent épargné et sagement placé. Vous feriez beaucoup mieux de songer à acheter une propriété à NORTHMOUNT, alors que vous pouvez l'obtenir au taux de 15c à 20c le pied. Nous nous adressons à des gens vraiment intelligents, nous avons foi en Northmount, et nous conseillons fortement à ceux qui désirent se procurer un terrain à bâtir dans un beau site, de s'enquérir au plus tôt. Ces terrains vont se vendre rapidement, et il n'en restera certainement plus dans quelques mois. Etes-vous de notre avis ? Si vous l'êtes, et si vous n'achetez pas, vous n'êtes pas logique. Pour ce faire vous devez songer à la véritable chance qui s'offre, et comme il ne s'agit pas de se bercer de rêves, pourquoi, au moins, ne pas vous enquérir ? Chaque lot acheté à NORTHMOUNT au prix actuel rapportera au moins des centaines de piastres. Une des raisons qui devrait encourager à agir immédiatement est que chaque semaine que vous laissez passer, rend votre choix moins bon. Dans un an, il y aura beaucoup moins de choix et le prix des lots qui resteront (s'il en reste), sera plus élevé. Une autre considération qui devrait vous engager à acheter est que la plus grande partie de l'argent que vous mettrez là serait dépensée d'une façon ou d'une autre et gaspillée peut-être. Si vous croyez que nous disons la vérité il y va de votre plus grand intérêt de vous prémunir contre cette faiblesse et d'agir sagement. Si c'est un futur chez-vous dont vous songez à être un jour le propriétaire et si NORTHMOUNT vous plait aujourd'hui, vous pouvez être certain que lorsque vous serez propriétaire et que vous serez témoin des développements qui se seront produits à l'époque où vous serez prêt à construire votre maison, vous vous féliciterez d'avoir acheté au temps propice.

Songez bien à cela et si ça vous intéresse, remplissez le coupon et permettez-nous de vous envoyer par la poste tous les détails concernant les améliorations et les développements déjà en vue. Au delà de cent mille piastres ont été consacrées à la construction de nouvelles maisons modernes, dont quelques-unes peuvent encore être achetées à des conditions très faciles.

Nous avons, sur la propriété, un agent qui sera heureux de faire voir NORTHMOUNT aux visiteurs.

Nous enverrons aussi, avec plaisir, un représentant du bureau s'il est nécessaire.

Tous les chars circulant autour de la montagne arrêtent à NORTHMOUNT.

10 p.c. Comptant procurent un Lot.

Le Reste Payable en 10 Ans.

DECOUPEZ CE COUPON

A THE SMITH-WILDER PROMOTION CO., Edifice de la Banque d'Ottawa.

Messieurs — Veuillez m'envoyer par la poste une carte et des renseignements concernant Northmount.

NOM. . . . . .

ADRESSE. . . . . .
No 5.

THE SMITH-WILDER PROMOTION CO.

EDIFICE de la BANQUE D'OTTAWA

SUITE 66. TEL. MAIN 1360.

CONFERENCE SUR LES ASTRES

A la séance du Conseil Montréal du Royal Arcanum, lundi soir, M. Victor Morin, notaire et régent de ce Conseil, a donné une conférence toute d'actualité sur "quelques problèmes astronomiques".

M. Morin a parlé pendant environ une heure, expliquant et synthétisant, avec compas et sphères à l'appui, les grandes vérités qui nous sont souvent si superficiellement enseignées à l'école.

Le sujet tout technique a été illustré de tant d'exemples que M. Morin a pour ainsi dire mis les astres de l'incommensurable firmament à la portée de tous.

Il a été vivement félicité par le nombreux auditoire de confrères qui assistaient à la réunion.

PERSONNEL

Monsieur L. A. Charbonneau, gérant local de Hancock et Cie, Ltée, agents fiscaux pour la vente du stock de Chicago-New York Electric Air Line Railroad, le célèbre chemin de fer électrique qui doit relier New York à Chicago en 10 heures, est parti ce matin pour Chicago pour assister à l'inauguration de la première division du chemin qui doit s'opérer samedi, le 15 juin entre Laporte et South Laporte, Indiana. M. Charbonneau est accompagné dans son voyage de M. C. Geoffrion. r

GUNTER SUCCOMBE A SES BLESSURES

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sherbrooke, 12. — Fred Gunter, le malheureux serrefrein si affreusement mutilé au cours de l'accident de travail arrivé à la station de Magog, lundi, n'a pu survivre à ses blessures et est décédé quelques instants après avoir été admis à l'hôpital de cette ville. L'infortuné demeurait aux environs de South Durham.

Il y aura enquête du coroner.

L'ESCADRE ANGLAISE ARRIVE A QUEBEC

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Québec, 12. — L'escadre anglaise, composée des navires de guerre "Good Hope", "Argyll", "Roxburgh" et "Hamphsire", est arrivée en notre port à 8 heures et demie, hier soir.

NOUVELLE VICTIME DE L'ONDE

Québec, 12. — Un homme de 22 ans, Armand Gagnon, fils de M. Frs Gagnon de la Grande Baie, s'est noyé, lundi, dans la rivière de la Malbaie, en faisant flotter des billots. Il était au service de la "Murray Bay Lumber Coy." Son corps a été retrouvé au bout de deux heures.

FEU C. GRATTON

Saint-Martin, 12. — M. Célestin Gratton, maire de notre village, est décédé hier à l'âge de 53 ans. C'était l'un des citoyens les plus estimés de Saint-Martin. Ses funérailles auront lieu demain matin, jeudi, en l'église paroissiale.

NOUVEAUX MEDECINS

Dans la liste des nouveaux médecins que nous avons publiée hier, il s'est glissé involontairement quelques oublis. Nous sommes heureux d'ajouter au nombre de ceux qui ont subi avec grand succès leurs examens de médecine, MM. A.J. Miller, J. A. M. Dupont, Guillaume Latour, C. A. Dupont, Philippe Richer, Ernest Auger.

CONDOLEANCES

A une assemblée du comité exécutif de l'Association des maîtres-plombiers, tenue le 4 juin courant, il a été adopté des résolutions de condoléances à l'occasion de la mort de M. Michel Walsh, l'un des membres les plus dévoués et les plus estimés de l'association.

UN COMPTE QUI REDOUBLE

LES INDEMNITAIRES POUR L'EXPROPRIATION DES ABORDS DU PONT WELLINGTON RECOIVENT LE DOUBLE DU ROLE DE 1903 .

M. D. Perrin, secrétaire du bureau des expropriations, nous communique les détails suivants sur l'expropriation des abords du pont Wellington.

Le bureau s'est réuni, ce matin et, en conformité avec l'acte passé à la dernière session de la législature, a accordé les indemnités suivantes qui représentent la pleine valeur commerciale des immeubles et des terrains.

1o.	Peter Donovan.	$4,999.95
2o.	Mme M. P. Ryan. . . .	36,120.00
3o.	M. McGurn, propriétaire	5,244.05
	Henri Mallette, locataire	50.00
	Michael Kane, locataire.	50.00
	Jos. Coleman, locataire.	50.00
	Fred. Kitter, locataire..	50.00
4o.	Dan. Gallery, propr. . .	1,516.60
		$48,080.60

Sur ce total la ville paiera $13,000 et la balance de $35,080.60 sera payée par les propriétaires du quartier Sainte-Anne.

Il y a quatre ans, la ville avait décidé de faire cette expropriation, en prenant pour base l'évaluation municipale, plus 20 pour cent. D'après les calculs alors faits, les propriétaires et locataires recevaient les indemnités suivantes :

P. Donovan.	$2,413.45
Mme Ryan.	19,234.80
M. McGurn.	3,250.00
Dan. Gallery.	442.00
Total.	$25,340.25

Les indemnitaires contestèrent le rôle avec le résultat qu'ils ont reçu le double de ce que la ville offrait.

NE SOUFFREZ PAS DE LA NEVRALGIE

Guérissez-la, expulsez-la pour de bon. Frictionnez-vous avec de la Nerviline, remède infaillible contre la névralgie, guérissez-la pour toujours. Grosses bouteilles de Nerviline de Polson pour 25 cents, chez tous les marchands, (9) A. W

POURSUITES

Une poursuite de $1000 a été intentée, hier, par Mme H. Brûlé contre M. E. Chartrand en annulation de donation pour cause d'informalité dans la passation de l'acte.

Une somme de $5,000 est réclamée à la Montreal Street Railway par Mme L. Gagnon pour la mort de son fils, arrivée le premier mai, au coin de l'avenue Viger et de la rue Saint-Denis.

La ville de Montréal est poursuivie pour une somme de $900 par M. O. Gagnon, qui fit une chute sur le trottir, le 14 mars dernier, coin des rues Ontario et Papineau.

NOUVEAU JOURNAL A FARNHAM

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Richmond, 12.— On nous annonce de Farnham que d'ici à quelques semaines, il paraitra un nouveau journal français à Farnham.

M. F. X. A. Giroux, avocat de Sweetsburg, en sera le directeur.

La compagnie qui vient d'être formée a fait l'acquisition de l'imprimerie de M. J.-L. Tétreault et c'est là qu'ira sous presse dans quelques jours le premier journal français des cantons environnants.

LE PETIT TRESOR DE LAUSHWAY

Il est retrouvé caché sous un escalier — La théorie d'un crime est toujours maintenue.

South Mountain, Ont., 12—Dans un bocal en verre caché sous un escalier, le constable Johnson Boyd a trouvé dans la maison de James Laushway, mort il y a dix jours dans des circonstances mystérieuses, la somme de $3,100 en billets de banque et des billets promissoires pour un montant de $440.

Cette trouvaille ne jette aucune lumière nouvelle sur la tragédie et la population est toujours d'opinion que Laushway a été lâchement assassiné par quelque personne demeurée inconnue jusqu'ici.

On dit que le constable, en retrouvant l'argent, a été plus heureux que l'assassin, qui, son crime commis, a dû retourner les mains vides, n'ayant pu localiser le petit trésor qu'il convoitait.

DECORES DE L'ORDRE DU SOLEIL LEVANT

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Ottawa, 12 —M. Joseph Pope, sous-secrétaire d'Etat et le capitaine Newton A. D. C., de S. E. le gouverneur-général, qui accompagnent le prince Fushimi dans sa visite en Canada, ont été créés par le distingué visiteur chevaliers de 4e classe de l'Ordre insigne du Soleil Levant, tandis que le cocher et le valet de pied du gouverneur-général, qui ont eu soin de l'illustre prince nipon durant sa visite à Ottawa, ont reçu des décorations moins importantes du même Ordre.

UNE NOUVELLE COMPAGNIE D'ASSURANCE

Nous signalons à l'attention de nos lecteurs une annonce de la Dominion Fire Insurance Company, à la page 4 de ce journal. Cette compagnie fait affaires dans tout le Canada en vertu d'une charte fédérale. Ce qui fait la force toute spéciale de cette Compagnie c'est le chiffre de son capital souscrit qui atteint actuellement $634,000 et ses actions vendues à un million de dollars. La Compagnie a ouvert un splendide bureau au No 71, rue St Jacques, Montréal, et nommé comme agent général M. L. A. Massé qui, avec l'aide de l'important conseil mentionné dans l'annonce peut compter sur une large part des affaires d'assurance contre le feu de la province. r

A L'ACADEMIE STE MARIE

L'exposition des travaux des élèves a lieu cette semaine. Les parents et amis de l'Institution sont invités.

GRAND TRONC

Montréal-Ottawa

Commençant lundi, 17 juin 1907, un nouveau train quittera Montréal, à 9.35 a. m., arrivant à Ottawa à 12.35 p. m. Retour : quitte Ottawa, à 7.10 p. m., arrivant à Montréal à 10.10 p. m., tous les jours excepté le dimanche. Un service élégant de chars salon, buffet, café, est établi sur tous les trains entre Montréal et Ottawa. r

GRAND TRONC

Montréal-Hommingford-Huntingdon — Train du dimanche

Commençant dimanche, le 16 juin 1907, un nouveau train quittera Montréal, à 8.05 a.m., pour Laprairie, Saint-Rémi, Hemmingford, Sainte-Martine, Huntingdon, et stations intermédiaires. Au retour ce train arrivera à Montréal à 9.00 p.m. r

Les confiscations suivantes ont été opérées la semaine dernière par les inspecteurs municipaux des aliments :

Aux abattoirs : 6 boeufs, 69 veaux, 1 porc, 11 foies, 25 livres de viandes meurtries.

Aux marchés : 807 livres de boeuf, 978 livres de veau, 222 livres de mouton, 340 livres de porc, 246 livres de volailles, 192 livres de saucisse, 155 livres de foie, 93 livres de rognon, 44 livres de tripes, 88 livres de boudin.

Aux magasins : 2,750 livres de fruits, 536 livres de légumes, 2,220 livres de poisson, 430 livres d'articles divers.

Apollinaris

"La Reine des Eaux de Table"

Contient son propre *Gaz Acide Carbonique Pur* qui facilite beaucoup la digestion en agissant comme tonique et stimulant gastrique.

FETE ARTISTIQUE ET INDUSTRIELLE

La distribution des prix aux élèves des cours techniques du Conseil des Arts et Manufactures, a donné lieu à une belle démonstration, hier soir, au Monument National.

DISCOURS DE M. THOMAS GAUTHIER, DE Mgr BRUCHÉSI, DE L'HON. M. WEIR ET AUTRES.

La distribution des prix aux élèves méritants du Conseil des Arts et Manufactures de la province de Québec, hier soir, a été l'occasion d'une véritable fête artistique et industrielle. La vaste salle des spectacles du Monument National était remplie à sa plus grande capacité d'un public attentif et intéressé à l'oeuvre de saine éducation technique dont le Cours des Arts a pris l'initiative.

Sur la scène, aux côtés du président, M. Thomas Gauthier, qui occupait le fauteuil de la présidence, avaient pris place Mgr Bruchési, l'hon. W. A. Weir, l'hon. J. Prévost, l'hon. L. O. David, l'échevin Dagenais, l'hon. juge E. Lafontaine, J. J. Beauchamp et J. C. Beauchamp, représentant l'Association St Jean-Bap-

L'honorable M. Jean Prévost, qui a parlé de l'importance de l'enseignement technique au Monument National, hier soir.

tiste ; M. McFee et J. M. M. Duff, du Board of Trade, G. Boivin, D. Parizeau, A. Prud'homme, de la Chambre de Commerce, M. l'abbé Elie Auclair, M. Gélinas, maire de la ville St Louis ; M. Bourdon, M. Bérubé, G. E. Tanguay, B. J. Coghlin, C. Blouin, M.P.P., Lévis ; Sam. Casavant, St Hyacinthe ; J. Gosselin, Lévis ; O Saint-Onge, Valleyfield ; R. P. Lemay, Québec ; H. W. Raphaël, J. B M. Barthe, Trois-Rivières ; Cyr. Duquet, S. Sylvestre, etc.

La fanfare de l'Alliance musicale, sous la direction de M. J. J. Goulet, exécutera la grande marche de l'opéra "Tannhauser", et une ouverture sur de vieux airs français, par Laurendeau, puis le président, M. Thomas Gauthier, ouvrit la séance par le discours suivant :

ADRESSE DU PRESIDENT

La distribution des prix est toujours un évènement agréable pour les élèves qui doivent en recevoir. Nous aimons à dire que c'en est un, aussi, pour les membres du CONSEIL DES ARTS ET MANUFACTURES. Elle nous fournit l'occasion de couronner le succès et de récompenser le travail; mais elle nous permet en même temps de constater l'intérêt grandissant qu'on manifeste de toute part à l'oeuvre que nous poursuivons.

Les autorités religieuses et civiles, les corps importants du commerce et de l'industrie veulent bien se faire représenter, en cette circonstance, et faire dire à nos élèves par quelques-uns de leurs membres les plus marquants des paroles de félicitations et d'encouragement. Sa Grandeur Mgr Bruchési, qui a à coeur l'enseignement donné par ce Conseil, a bien voulu nous faire l'honneur de rehausser l'éclat de notre fête. Dr Dagenais, qui a plaidé au conseil de ville la cause de l'établissement d'une école technique à Montréal vous adressera la parole tout à l'heure. Les Commissaires d'écoles protestants nous ont délégué un de leurs membres les plus distingués dans la personne de M. J. M. M. Duff.

Nous avons des députés de la chambre de commerce et du Board of Trade, de l'association des manufacturiers, et surtout mesdames et messieurs, nous avons le plaisir de saluer un des membres du gouvernement provincial.

L'honorable M. Weir qui, depuis deux ou trois ans surtout manifestait tant de chaude sympathie à nos classes et à nos élèves, est devenu, à notre grande satisfaction, en qualité de ministre des travaux publics et du travail, la tête du département dont dépend le CONSEIL DES ARTS ET MANUFACTURES. Il vous dira lui-même, tout à l'heure tout le bien qu'il désire et qu'il va procurer à notre oeuvre.

Mesdames et messieurs, le rapport de M. le Secrétaire du Conseil, qui sera publié vous dira le résultat de nos cours dans les différentes écoles. Vous verrez que le nombre des élèves se maintient à un chiffre considérable et qu'à plusieurs endroits de la province, on demande l'ouverture de nouvelles écoles. Vous y trouverez reproduit le texte d'une résolution importante du BOARD OF TRADE affirmant son appréciation de l'enseignement que se donne dans nos cours et exprimant le désir que nos subventions soient augmentées afin que nous puissions développer encore tous nos cours.

Du reste l'exposition publique et gratuite des travaux de nos élèves vous permettra de juger par vous-mêmes et vous prouvera à l'évidence combien ces cours sont utiles et pratiques. Nous vous demandons, avec insistance, mesdames et messieurs, de venir vous-mêmes, d'envoyer ensuite vos amis, n'importe quel jour de la semaine qui commence ce soir, visiter cette exposition au troisième étage de cette bâtisse. Vous verrez là des travaux bien faits, de tout genre et en quantité.

Toutefois, la quantité et la variété seraient bien plus considérables si le conseil avait pu ouvrir de nouvelles classes à Montréal, comme on l'a plusieurs fois proposé aussi, pour l'enseignement de nouveaux métiers. Il nous a fallu, même ici, refuser une foule d'élèves dans les cours existants. Tout cela faute de ressources et faute d'espace.

Pour ce qui est des ressources, nous avons bon espoir que l'octroi annuel de $15,000 pour toutes nos écoles sera augmenté par nos excellents amis, messieurs les membres du gouvernement, dès la prochaine session.

Quant à l'espace, pour l'école de Montréal, la question a fait un grand pas, comme vous le savez tous. L'honorable M. Gouin a voulu lui-même, l'hiver dernier, faire adopter par la législature une loi qui constitue en corporation l'école technique de Montréal, et qui fait garantir par le gouvernement de la province le capital et l'intérêt des emprunts qui devront se faire pour construire et aménager un édifice capable de répondre à tous les besoins d'une pareille institution.

Nous n'avons aucun doute, mesdames et messieurs, que la réalisation de tout ce projet va être poussée avec vigueur par l'honorable premier ministre et que bientôt l'espace qui nous manque depuis si longtemps nous sera donné en abondance pour le développement de tous nos cours.

Il vous intéressera sans doute, mesdames et messieurs, de savoir qu'un des anciens élèves de notre école, M. A. Laliberté, doit revenir bientôt de Paris, où il était allé compléter ses études, au sortir de notre classe de modelage. Il nous revient après avoir décroché là-bas les plus belles récompenses décernées jusqu'ici à un Canadien-Français, et ce, pour sa sculpture et son dessin à main levée. C'est un succès qui parle haut en faveur de nos professeurs et de la valeur de leur enseignement.

Avant de terminer, mesdames et messieurs, nous tenons à offrir nos remerciements à ceux qui ont bien voulu envoyer des prix pour nos élèves, en particulier à M. Clarence F. Smith, de la "James McCready Co, Ltd.," à la Société des arts du Canada, et à M. Avila Corbeil, qui offrent des récompenses pour les élèves des cours de confection de patrons de chaussures, et dessin à main levée. Il ne faut pas oublier l'Association des maîtres plombiers, qui s'est chargée des prix dans le cours de plomberie et tous les journaux pour la publicité qu'ils ont donnée à nos cours dans leurs colonnes.

Merci également à vous, mesdames et messieurs, de votre bienveillante attention.

En terminant, M. le président invite Mgr Bruchési à prendre la parole Sa Grandeur dit combien Elle est heureuse d'assister à cette fête de l'enseignement technique. Ayant interrompu sa visite pastorale pour répondre à la confiance qu'on avait mise en lui en l'invitant à participer au règlement de nos différends ouvriers, Elle ne pouvait trouver ici de spectacle plus réjouissant que celui de cette salle remplie comme aux plus grandes fêtes.

L'organisation de notre enseignement à tous les degrés laissait une lacune qui ne pouvait être comblée qu'avec le temps. Le Conseil des Arts et Manufactures, a pris l'initiative généreuse de suppléer dans la mesure de ses ressources au manque d'enseignement technique et il a droit à l'aide de nos pouvoirs publics. L'éducation industrielle est une nécessité dans un pays en plein développement économique comme le nôtre, et Monseigneur espère qu'elle aura sa part dans la distri-

Le président, M. Thomas Gauthier, lisant son adresse.

bution des deniers que le gouvernement destine à l'instruction publique. Il félicite le président de consacrer une grande partie de son temps et de ses efforts à cette belle oeuvre du Conseil des Arts et Manufactures et il lui souhaite succès et prospérité pour l'avenir.

L'hon. M. W. A. Weir, ministre des Travaux Publics et du Travail, dont relève le Conseil des Arts et Manufactures, succède à Mgr Bruchési. Voici le résumé de son discours, qu'il a prononcé en français très acceptable:

Sa Grandeur Monseigneur Bruchési, prononçant son allocution.

DISCOURS DE L'HON. W. A. WEIR

M. le Président, Mesdames et Messieurs,

C'est mon premier et agréable devoir de vous remercier tout spécialement, monsieurs le président, pour vos souhaits de bienvenue que vous venez de m'adresser, en ma qualité de représentant du gouvernement provincial.

Je dois aussi vous féliciter d'avoir réussi à amener un auditoire aussi nombreux et aussi distingué de citoyens de Montréal. Ce fait démontre très clairement l'intérêt que vous avez éveillé dans l'esprit du public par votre grand dévouement à la belle cause de l'enseignement technique. Votre nom et ceux de vos collègues du Conseil des Arts et Manufactures, sont respectés dans toute

Une jeune fille recevant des mains de l'échevin Dagenais la récompense de ses travaux.

la province de Québec, pour le noble travail que vous avez accompli.

Je vous félicite également, monsieur, pour le succès de l'année qui vient de se terminer sous votre administration. J'ai lu bien attentivement le rapport annuel que vous avez eu la complaisance de me soumettre, il y a quelques jours, et je suis très satisfait de l'augmentation de la présence des élèves et du degré de perfection atteint dans les travaux accomplis. J'ai remarqué tout particulièrement les demandes venant de plusieurs centres manufacturiers de la province de Québec, pour l'établissement de nouvelles écoles sous votre administration, et je me ferai un devoir de soumettre ces demandes à mes honorables collègues.

C'était un grand plaisir pour moi d'examiner les travaux des élèves et je suis content et même enchanté de l'habileté déployée par eux, ce qui démontre qu'ils ont apprécié sérieusement les avantages offerts pour leur avancement sous la direction de professeurs compétents de votre personnel enseignant.

Notre système d'éducation dans le passé a eu comme sa plus haute ambition, de préparer ceux qui se destinaient à entrer dans le clergé, dans la médecine, dans le droit et dans l'enseignement, leur travail dans la société est grandement loué ; mais l'importance d'un enseignement complètement pratique pour nos agriculteurs et nos artisans paraît avoir été, jusqu'à un certain point, oublié. Depuis les dernières vingt années, il y a eu une révolution complète dans les produits agricoles, dans les méthodes suivies dans les exportations de cette province, et ses adaptations aux nouveaux besoins sont faites après des expériences lentes et coûteuses. A présent, les expériences nécessitent des observateurs disciplinés, et

L'honorable M. W. A. Weir, ministre des Travaux Publics et du Travail, qui a traité hier, au Monument National, de l'évolution de la production industrielle

ceux-là ne sont pas le produit naturel d'un pays.

Sir William McDonald a reconnu ce grand point et a donné environ quatre millions de piastres pour l'enseignement et le développement d'agriculteurs accomplis, dans le magnifique collège de Ste Anne de Bellevue. Quand on considère le développement immense de la science agricole au Japon, en France, en Belgique et en d'autres pays, on n'hésite pas à dire que sir Wm. McDonald a eu une idée très sage en essayant à enseigner à nos cultivateurs futurs de cette province, les vrais principes de l'économie agricole, de son progrès et de son développement.

Une considération analogue, d'une égale importance, est le changement dans les conditions industrielles et commerciales dans la génération qui vient de passer.

Ceux d'entre nous qui sont d'âge mûr, ont vu des ouvriers habiles qui ont été forcés de travailler dans des positions inférieures et l'apprentissage dans les métiers est disparu.

Autrefois, dans les chemins de campagnes et dans les rues de villages, le menuisiers et le forgeron faisaient des voitures et des instruments aratoires pour les environs ; à présent, le menuisier est presqu'ignoré et le forgeron est contraint de clouer des fers forgés dans les laminoirs des villes et de réparer les voitures et machines agricoles qui sont fabriquées dans les manufactures des villes.

Pareillement, le cordonnier a été enlevé de son banc, le tailleur de son comptoir, le meublier de son atelier ; et il y a peu d'ouvriers habiles se servant des anciennes méthodes que la grande compétition n'ait forcé à laisser leurs affaires ; et jamais les ouvriers d'autrefois, ou l'apprenti, n'auront une place marquante dans l'histoire économique du monde. L'énergie de la force musculaire ne pourra plus entrer en compétition avec l'énergie de l'engin à vapeur et la turbine.

Les inventions de machines, qui remplacent le travail manuel, et les moyens améliorés de transport, ont produit ces concentrations et ces divisions d'efforts et de labeur que les usines modernes nous ont rendu familiers.

Malgré que ce courant et cette amélioration des opérations industrielles aient fait disparaître l'artisan habile des années antérieures, ils ont également créé une demande pour de nouvelles classes d'ouvriers, et la base de sa préparation doit être dans les écoles et non dans l'atelier. Actuellement, il y a un appel urgent pour des hommes de métiers, intelligents et instruits, possédant l'habilité de saisir l'idée de la tête dirigeante d'un département et le pouvoir d'exécuter cette idée. L'homme est demandé, et ce, plus en plus impérieusement, qui a appris à observer fidèlement, à raisonner clairement, à penser librement, l'homme en un mot, qui a la capacité pour le travail intelligent et qui possède l'esprit d'initiative — et pour tels hommes — les conditions industrielles font ces demandes constantes et toujours croissantes.

Si les élèves n'ont pas les moyens de se préparer pour de telles occupations, tels que les besoins du pays et de l'industrie le demandent, ils continueront d'aller à l'école et au collège et devenir soit des avocats, des médecins, des instituteurs et des prédicateurs, quand bien même ils n'auraient peu d'aptitude mentale pour ces professions, et ainsi se trouveront continuellement en face de la question absorbante de se trouver une vocation dans laquelle un autre de leur classe pourrait gagner sa vie, même quand des surintendants et des ouvriers intelligents et pratiques continueront, comme c'est actuellement le cas, à être importés d'autres pays avec des facilités éducationnelles, pour occuper les meilleures positions industrielles que nous avons à notre disposition et prendre la meilleure part des salaires.

En attendant, notre peuple trop souvent fait le travail de l'esclave pour le maigre salaire du journalier, non parce qu'il manque d'intelligence et de capacité, mais parce que ce pays a fait de ses enfants des incompétents, par le manque d'outillage pour les devoirs de la vie.

Vous, monsieur le président, et vos collègues, ainsi que le gouvernement provincial, avez faits des efforts afin de remédier, jusqu'à un certain point, à cet état de choses ; mais ce qui est réellement nécessaire, n'est pas un remède local, mais une révolution de notre système éducationnel au complet en ce qui concerne la production d'agriculteurs et d'ouvriers habiles.

L'univers connaît le progrès immense dans les arts industriels fait en Allemagne, en Autriche, en France et en Belgique, par l'établissement d'écoles techniques. Les produits de ces pays ont envahi tous les marchés du monde, grâce à la capacité splendide et aux connaissances techniques de leurs professeurs. Les industries de beaucoup d'autres pays sont alarmées de cet état et avec raison.

Je ne vois pas d'autres perspectives plus satisfaisantes pour le Canada que celle de l'établissement d'écoles techniques.

Nous devons nous rappeler aussi que les millions d'habitants de l'Asie se réveillent et prennent une position enviable dans la concurrence commerciale de notre âge. La position du Japon est déjà bien établie, et d'année en année devient plus favorable. La même chose peut être dite, dans un degré moins marqué, que le Japon, mais probablement en plus grand degré pour l'avenir, du peuple de la Chine. Bientôt on pourra accéder par chemin de fer de Paris à Pékin, et les produits du travail de millions de Chinois, avec leur pouvoir d'imitation et leur surprenante propriété d'adapter, deviendront plus forts dans la compétition avec les produits des ouvriers de l'Europe et de l'Amérique.

Contre une telle concurrence, l'ouvrier blanc ne pourra plus la soutenir sur un même niveau. Son seul remède est de s'élever par une préparation soignée pour la bataille de la vie, afin qu'il soit en position d'occuper un plus haut niveau dans le combat industriel.

A mon idée, il n'y a pas de devoir plus impératif pour les gouvernements des pays occidentaux, que de déterminer par tous les moyens en leur pouvoir, pour augmenter considérablement l'instruction, l'efficacité et le pouvoir d'iniative de leur population industrielle.

Nous n'avons pas, comme on l'a admis déjà, accompli notre tâche en entier dans cette manière dans notre province de Québec; mais qu'il me soit permis de dire un mot d'admiration en faveur de notre homme d'Etat si prévoyant, l'honorable M. Gouin, le premier ministre de la province, qui, à la dernière session de la législature, a pris les moyens de développer la fondation de l'enseignement technique dans la province de Québec, et qui vient de passer deux mois de prétendues vacances, en étudiant dans la vieille Europe, les systèmes d'écoles techniques, afin de connaître comment procéder avec ce grand travail dans la province de Québec, et par là remplir, sur une plus grande échelle, et d'une manière plus étendue, l'oeuvre si patriotiquement poursuivie par les membres du Conseil des Arts et manufactures.

Les ressources merveilleuses de la province demandent à grand cri l'intelligence développée de l'homme. Un grand naturaliste a dit que tout poussait dans une forêt, le bois le plus humble jusqu'à l'arbre le plus grand, est d'une valeur à la race humaine.

Les forêts de Québec couvrent une superficie d'au delà 100,000 milles carrés.

La connaissance de la chimie augmente tous les jours nos moyens d'utiliser toutes les ressources de cette grande superficie de forêt.

La grandeur de la province abonde en force et pouvoir pour supplémenter le travail du chimiste. Sur aucun endroit de ce continent la nature n'a été aussi prodigue avec ses pouvoirs de courants, chutes et rivières. Il a été dit que le pouvoir transmis à la cité de Montréal des chutes Shawinigan ne pourrait pas être égalé dans les limites de la ville par le produit de la consommation annuelle d'un million de tonnes de charbon.

Un tel état démontre à l'imagination la valeur surprenante des pouvoirs d'eau de cette province.

Ces pouvoirs alliés à la connaissance chimique et de l'art industriel, aussi bien qu'à l'habilité entraînée de ses citoyens appliqués à nos ressources merveilleuses de forêt, de mines et de champs, ne peut que faire de la province de Québec une des plus grandes sections manufacturières du monde.

Dans cet essai de montrer le champ vaste qui reste vide devant l'établissement d'écoles techniques d'un début si humble et si héroïquement poursuivi par vous, monsieur le président et vos honorables collègues, je puis, peut-être, avoir réussi à fatiguer cet auditoire si nombreux, mais j'espère, au moins, que j'ai démontré, jusqu'à un certain point, la valeur du travail que vous avez accompli, tant au point de vue des individus qui ont fréquenté vos cours qu'à celui d'avoir représenté aux membres de la législature, au gouvernement et au public de notre province en général, la nécessité du développement de cet enseignement sur des bases si bien établies par le Conseil des Arts et Manufactures.

Mesdames et messieurs, je vous remercie bien cordialement de l'attention que vous m'avez prêtée.

L'HON. M. JEAN PREVOST

Invité à prendre la parole après M. Weir, l'hon. M. J. Prévost, ministre de la Colonisation et des Mines, a parlé éloquemment de l'oeuvre accomplie par nos collèges classiques pour la formation des hommes éminents qui honorent notre pays par leurs talents et leurs vertus.

L'enseignement technique et l'enseignement commercial supérieur formeront des hommes aussi remarquables dans des domaines différents. Ce ne sont pas les aptitudes naturelles qui manquent aux Canadiens, c'est le moyen de les développer qui leur a fait défaut jusqu'aujourd'hui. Notre sol regorge de richesses naturelles de toutes sortes ; il nous faut des hommes capables de les mettre en valeur, et l'enseignement technique seul peut former les hommes dont nous avons besoin. Le gouvernement provincial porte toute son attention sur ce point et le jour approche où la question de l'enseignement industriel aura été résolue.

M. J. M. Duff et l'échevin Dagenais firent aussi quelques remarques fort applaudies, puis on procéda à la distribution des récompense aux élèves méritants.

Voici la liste des prix qui ont été distribués :

LISTE DES ELEVES MERITANTS DE 1906-07

DESSIN A MAIN LEVEE — MM. E. DYONNET, J. SAINT - CHARLES, J. C. FRANCHERE ET J. PARADIS, PROFESSEURS.

Quatrième année — 1er prix, L. Corriveau ; 2e prix, Mlle A. Murphy.
Troisième année — 1er prix, C. M. Mendel ; 2e prix, H. Rodier.
Mention honorable, A. Brian, D. Faveau.
Deuxième année — 1er prix, Mlle E. Mendel ; 2e prix, Mlle J. C. Oakes.
Mention honorable — Mlle H. I. Mumford, J. O. Primeau, J. Wilson.
Première année — 1er prix, E. Gariépy ; 2e prix, E. Lemieux.
Mention honorable — Mlle E. R. Mowatt, Mlle W. E. Wilson, A. Boisvert.

DESSIN A MAIN LEVEE, JOUR — M. J. PARADIS, PROFESSEUR

Les prix sont présentés par la Société des Arts du Canada.
1er prix, Mlle H. Humford ; 2e prix, Mlle P. Hadrill.
Mention — Mlle Trotter.

PEINTURE, JOUR — M. JOBSON PARADIS, PROFESSEUR

Les prix sont présentés par la Société des Arts du Canada.
1er prix, Mlle A. Tremblay ; 2e prix, Mlle I. Leclerc.
Mention — Mlle M. L. Desjardins.

DESSIN D'ARCHITECTURE — MM. G. A. MONETTE, ALPH. VENNE, J. L. D. LAFRENIERE, PROFESSEURS.

Quatrième année — 1er prix, Ellen Nadeau. Mention, A. Dépatie.
Troisième année — 1er prix, Chas. Shaffler.
Deuxième année — 1er prix, F. L. Racette ; 2e prix, A. Parnell.
Mention — J. S. Grégoire, N. Mendelsohn.
Première année — 1er prix, Léonard Walsh ; 2e prix, Frank Lefebvre.
Mention — J. C. Ewing, Richard Fahern, Ed. Sarrasin.

MODELAGE — M. ALEX. CARLI, PROFESSEUR

Quatrième année — Mlle P. Harney.
Troisième année — 1er prix, Apollo Carli.
Deuxième année — Mlle K. Harney.
Première année — 1er prix, Mlle E. Coonan ; 2e prix, Ernest Cormier.
Mention — Aimé Léger, C. V. Bailey, O. Legault.

LITHOGRAPHIE — M. J. A. HARRIS, PROFESSEUR

1er prix, J. T. Côté ; 2e prix, C. Wilkins.
Mention, Mlle E. Quinlan ; Mlle I. E. P. Thurston, Edouard Larivière, J. B. Woodford, John Murphy, Mlle E. Kelly, E. Dépatie, Mlle A. Dubois.

DESSIN MECANIQUE, MONUMENT NATIONAL. — M. J. T. GARDHAM, M. C. F. CHEVALIER.

Troisième année. — 1er prix, H. Spence ; 2e, R. Joly ; mention, H. Laprairie.
Deuxième année. — 1er prix, Louis Durocher ; 2ième, Joseph Bourdon ; mention, W. O. Taylor.
Première année — 1er prix, G. W. Cunningham ; 2ième, Chs. Cossette ; mention, H. Denis.

DESSIN MECANIQUE, POINTE ST CHARLES — MM. W. A. BOOTH, J. HARROWER, PROFS.

Mention honorable toute spéciale, A. Fortier.
Troisième année — 1er prix, F. Phillips ; 2ième, W. H. Rickerd ; mention, J. Caron.
Deuxième année — 1er prix, P. Drummond ; 2ième, A. Laporte ; mention, C. J. Forrester.
Première année — 1er prix, L. P. Bradbury ; 2ième, H. Darling ; mention, P. Stout, J. R. Mercer, D. Van Allan.

DESSIN MECANIQUE, USINES ANGUS. — M. D. M. FRASER, PROFESSEUR

1er prix, F. H. Excell ; 2ième, Hugh Wisbet ; mention, G. H. Jackson.

SOLFEGE, COURS DES DAMES. — PROF. J. J. GOULET

Quatrième année — 1er prix, Mlle A. Van Den Berghe.
Troisième année — 1ère mention, Mlle Albertine Chagnon ; 2ième mention, Mlle Flore Piette.
Hors concours. — Mlles Alexandra Houde, Orphelia D'Aoust, Alma DeLauzon.
Deuxième année — 1ère mention avec distinction, Mlle Marguerite Lacour ; 1ère mention, Elle Eléonore Hicguet.
Première année — 1ère mention, avec grande distinction, Mlle Mariette Desgrès ; 1ère mention, avec distinction, Mlle Valentine Bluteau, Alice Meilleur, Laure Courtois, Alice Roger, Lovanna Prévost.
Première mention — Melle Rachel Pelletier, Yvonne St Hilaire, Yvonne Langlois, Eva Cadieux, Maria Therriault, Ida Meilleur.
Deuxième mention — Madame Biron, Mlle Louise Giguère, Mlle D'Haus.

SOLFEGE, COURS DE MESSIEURS — PROF. J. J. GOULET.

Troisième année — 1ère mention, avec distinction, L. St Jacques, M. Gratton. Deuxième mention, M. E. Cusson.
Première année — 1ère mention avec distinction, M. Blanchard ; 1ère mention, Paul Cartier, A. Marier ; 2ième mention, J. Russil, Bolduc, Bédard.

COUPE ET COUTURE, SOIR — Melle M. A. GAGNON, DIRECTRICE.

Coupe — 1er prix, Mlle C. Lemay ; 2e, Mme L. Arcand ; mention, Mme M. Bodeman.
Couture — 1er prix, Mlle G. Kaye ; 2e, Mlle E. Lagarde ; mention, Mlle A. Pepin.
Dessin — 1er prix, Mme O. Paquet ; 2e, Mlle C. Schwartz.
Certificats d'études, quatre années — Mme O. Paquet.
Chapeaux, soir — 1er prix, Mlle W. Proulx.
Hors concours — Mlle C. Robidoux.

COUPE ET COUTURE — JOUR

Coupe — 1er prix, Mlle Y. Senécal ; 2e, Mlle A. Bourdeau ; mention, Mme A. Demers.
Couture — 1er prix, Mme L. Chaput ; 2e, Mlle A. Guilbault ; mention, E. Jackson.
Dessin — 1er prix, Mlle R. A. Picard ; 2e, Mlle J. Larose.
Chapeaux — 1er prix, Mme Hamel ; 1ère mention, Mme Malo Prévost ; 2e mention, Mlle A. Genest.
Certificats d'études, quatre années — Mlle A. Chadillon, Mme F. Bélanger.
Hors concours, coupe et couture — Mme G. McDonald.

PEINTURE D'ENSEIGNES — M. T. LAPOINTE, PROFESSEUR.

Hors concours — H. E. Higgins.
Troisième année — 1er prix, Jos. Fortin. A. P. Denis. Mention, A. Lefebvre.
Deuxième année — E. Gourdeau, J. Lamarche. Mention, J. Burgess.
Première année — G. Burcell, Art. Hamel. Mention, Wilf. Massé, H. Gitsels.

PLOMBERIE

MM. J. Duhamel et O. Labranche, professeurs. Prix généreusement offerts par l'Association des maîtres plombiers.
1er prix, J. Bélisle ; 2e, J. Dugal ; 3e, J. Marcus ; 4e, J. Thivierge ; mention, J. Bellemare, S. Nolin.

CONSTRUCTION D'ESCALIERS

MM. Eug. Bertrand, G. Corriveau.
1er prix, Philippe Comeau ; 2e, P. St Pierre. Mention, Irénée Garneau, Wilf. Côté.

CHARPENTE

1er prix, A. Dubuc. Mention, Lionel Allard, Art. Charbonneau.

MENUISERIE

1er prix, Arthur Charbonneau ; 2e, Arthur Logan. Mention, Lionel Allard, R. Thibaudeau.

CORDONNERIE

M. J. A. Patrie. Prix gracieusement offerts par M. Clarence F. Smith, vice-président de la McCready Co., Ltd., et M. Avila Corbeil.
Arsène Leclair, Louis Durocher.
Graduation des patrons de chaussures — Louis Durocher, Arsène Leclair.

Après la distribution des prix, eut lieu l'ouverture officielle de l'exposition des travaux des élèves. La plupart de ceux qui avaient assisté à la séance allèrent admirer les exhibits, qui resteront exposés le jour et le soir, jusqu'au 22 du mois courant.

(Des correspondants réguliers de LA PRESSE)

STE CLOTILDE DE HORTON

Nous avons appris avec chagrin la mort de Mme Victor Lemay, née Anna Richard.

Mme Lemay est décédée à l'âge de 20 ans après une longue et douloureuse maladie.

Un époux inconsolable, sa mère, deux frères et quatre soeurs restent pour pleurer sa perte.

Ses funérailles ont eu lieu lundi à Sainte-Clotilde de Horton au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis qui avaient tenu à montrer par leur présence quelle estime ils avaient pour la défunte.

La cérémonie des funérailles a été très imposante.

Le cortège quitta la demeure de M. Lemay à neuf heures pour se rendre à l'église paroissiale.

Le deuil était conduit par MM. Victor Lemay, époux de la défunte ; Ludger Lemay, son beau-père ; Olivier Richard, Amable Grégoire, Joseph Teasdale, ses oncles ; Louis Grégoire, H. Grégoire, A. Grégoire, J. Richard, D. Richard, ses cousins ; le Dr Lemaire, médecin de la famille.

Les porteurs du corps étaient MM. Joseph et Wilfrid Richard, frères de la défunte ; Donat Boucher, Adélard Lemay, ses beaux-frères.

Remarqués dans le cortège : MM. Xavier Lupien, maire de la paroisse; Joseph Boucher, Ep. Boucher, Adélard Gélinas, Adélard Levasseur, J. Teasdale, D. Teasdale, et une foule d'autres.

La messe fut chantée par le Rév. A. Longval.

Le choeur de chant sous la direction de M. J. H. Côté, notaire, a chanté la messe des morts de Perrault.

La dépouille mortelle a été déposée dans le terrain de la famille au cimetière de Sainte-Clothilde.

SAINTE-ANNE DE LA PERADE

Notre conseil municipal a eu une séance assez mouvementée samedi dernier, il était question de passer un règlement accordant aux MM. Boulanger un bonus de $5,000.00 pour leur aider à bâtir leur manufacture qui vient d'être incendiée. Après une discussion assez animée, le conseil décida d'accorder le bonus de $5,000.00 demandé, à certaines conditions que les M. Boulanger acceptèrent. Voici les principales conditions contenues dans le règlement: 1o. $2,500 leur seront payés lorsque preuve aura été faite que la fabrique construite vaudra suffisamment ce montant et la balance $2,500, lorsque la fabrique sera munie de tout l'outillage nécessaire pour la fabrication, 2o. La dite société devra donner une garantie hypothécaire suffisante pour assurer le remboursement du bonus sur toute la propriété; elle devra aussi assurer tout l'outillage pour un montant égal au bonus et la police dans le cas d'incendie sera payable à la corporation de Ste Anne de la Pérade.

3o. La manufacture à être érigée portera nom "The Royal Biscuit Co." et aura au moins 100 pieds par 50 et à 2 étages.

4o. La dite société aura main levée de ces obligations envers la corporation de la paroisse de Ste Anne de la Pérade à l'expiration de 15 années, après lequel délai, le bonus de $5,000 lui sera acquis de plein droit et sans restriction.

5o. Le dite société n'aura pas le droit, durant ces 15 années, de transférer ces droits à d'autres personnes ou société à moins que la dite société n'ait remboursé à la corporation de Ste Anne de la Pérade le montant qui lui a été avancé.

Ce règlement comme bien on le pense fait le sujet de toutes les conversations et a suscité des divergences d'opinion. Les esprits sont montés. Quelques-uns seraient en faveur d'un prêt et d'un bonus, et d'autres, ce sont les moins nombreux, ne veulent ni prêt, ni bonus. Avec des gens de cette catégorie il est difficile qu'une paroisse fasse du progrès.

Il est question parmi les opposants de faire des démarches afin de modifier le règlement, si non de l'annuler.

Notre conseil dans cette circonstance a fait son devoir. Aux contribuables maintenant d'approuver ou de rejeter ce règlement par leur vote qui doit avoir lieu à la fin de juin.

HAWKESBURY

Le cérémonie de la bénédiction de la pierre angulaire de la salle Saint-Joseph a eu lieu avec pompe. Il y a eu procession le matin pour se rendre à la grand'messe avec fanfare et bannières.

La grand'messe fut chantée par le Rév. Chanoine Philippe. A cette circonstance le rév. chanoine Philippe fit une jolie allocution aux membres de l'Union St Joseph. Dans l'après-midi, à une heure les Forestiers Catholiques et les Artisans se réunirent avec insignes et banières avec les sociétés soeurs venant de St Eugène, L'Orignal et Lafaivre, où ils se rendirent à la nouvelle salle. Après la bénédiction de la pierre angulaire, il y eut de chaleureux discours par nos membres; Ed. Proulx et J. L. Labrosse; par les docteurs Bédard, de St Eugène, Quesnel et Pattie de Hawkesbury, par MM. le représentant de l'Union St Joseph d'Ottawa; Laurin d'Hawkesbury, Paulin et Millette de L'Orignal.

M. Hotte, président de l'Union St Joseph, remercia cordialement les invités des paroisses étrangères qui sont venus en grand nombre participer à leur fête, ainsi que tous les citoyens de notre ville.

Les commissaires d'école demandent l'appui du conseil pour leur requête au conseil du comté, afin d'obtenir un octroi pour fonder une "Continuation Class", ici en septembre. Le docteur Quesnel sera chargé de la présentation de cette résolution passée unanimement.

—M. Shaw de Kingston inspecteurs des bureaux de douanes est venu assermenter et installer le docteur Pattee commis de douane.

—M. Jamieson de Vancleek Hill, a épousé Mlle Sherman d'ici, mercredi dernier. La cérémonie a eu lieu à la résidence du père de la mariée, et a été célébrée par le rév. Philippe de l'église Anglicane. L'heureux couple est parti pour un voyage en Europe.

—Le Rév. Smith est en visite chez sa mère Mme Thos Smith.

Nous sommes peinés d'avoir à annoncer que le Dr J. Smith de L'Orignal s'est cassé une jambe mercredi dernier en descendant dans sa cave. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

LOUISEVILLE

—Au prône, dimanche, M. le curé Tessier a recommandé à ses ouailles de célébrer le plus solennellement possible la fête du patron de la paroisse saint Antoine de Padoue, jeudi, le 13 du courant.

L'éclat de cette grande manifestation religieuse sera rehaussé cette année, par la présence de Mgr des Trois-Rivières, actuellement en visite pastorale à travers son diocèse.

Sa Grandeur arrivera à Louiseville, jeudi après-midi, vers 2 hrs, et on lui fera en grande pompe les honneurs de l'église et du presbytère.

Des préparatifs importants s'effectuent de toutes parts, pour faire de cette réception l'une des plus imposantes et des plus grandioses dont notre vieille paroisse ait jamais été témoin.

Le Fruit Guérit la Constipation

Fruit-a-tives guérissent la constipation, parce que ce sont des jus de fruits sous forme de tablettes.

La constipation est le résultat d'un dérangement du foie. Quand le foie est faible, il manque de bile. Et c'est la bile—que le foie sécrète—qui se déverse dans les intestins et les font fonctionner.

Le fruit est le grand tonique du foie. Il fortifie le foie et lui fait déverser plus de bile dans les intestins. Les purgatifs, les poudres et les eaux minérales purgatives n'atteignent jamais le foie. Ils irritent les intestins et les forcent à fonctionner. Ils font généralement du tort. Ils ne font jamais un bien permanent.

"Fruit-à-tives" ont déjà guéri plusieurs milliers de Personnes au Canada.

"Fruit-a-tives se composent de jus de fruits—dans lesquels l'action médicinale est plusieurs fois intensifiée par le merveilleux changement qui se produit lorsque les jus de pommes, d'oranges, de figues et de prunes sont combinés.

"Fruit-a-tives" sont exempts de Calomel, Cascara, séné et autres irritants des intestins. Ce sont des jus de fruits concentrés avec, en plus, de précieux toniques et antiseptiques internes.

"Fruit-a-tives" font fonctionner les intestins régulièrement et facilement tous les jours — et guérissent ainsi la constipation

50c la boîte, 6 boîtes pour $2.50 Envoyés sur réception du prix, si votre pharmacien n'en a pas en stock. Fruit-a-tives Limited, Ottawa.

Fruit-a-tives
Ou tablettes de fruits pour le foie.

Si j'avais un Garçon

Je lui achèterais les meilleurs vêtements que je pourrais trouver pour en faire le garçon le plus chic du voisinage. Car les bons vêtements donnent de la valeur, du goût et de la confiance et assurent l'avenir d'un garçon.

Si vous avez un fils et si vous pensez comme moi, conduisez-le chez Allan acheter ses vêtements, car c'est l'endroit où l'on vend ce qu'il y a de mieux en fait de vêtements de garçonnets. Le beau modèle de Blouse Russe en tweed et worsted à nouveaux dessins. Les styles Matelot, Norfolk, à simples ou doubles parements, de tous les plus nouveaux tissus pour garçonnets depuis 2½ ans, jusqu'au jeune homme prêt à entrer en affaires ; puis après cela, vous avez des vêtements de la meilleure qualité, pour hommes de tous âges et toutes occupations. Certaines gens, cependant, croient qu'il vaut mieux acheter des vêtements bon marché pour les jeunes et que c'est une folie d'acheter de la bonne marchandise. C'est le contraire qui est vrai, à mon avis, car je crois qu'il a un avantage à acheter ce qu'il y a de mieux. Ne nuisez pas au succès de vos garçons dans le monde, en leur faisant porter des habits communs, de vieux style, en ville, à l'école, ou n'importe où. Les vieux vêtements feront pour le temps des vacances, sur la ferme.

Si vous venez voir les beaux vêtements qu'offre Allan pour garçonnets, pour le faire habiller chez Allan. Les prix sont raisonnables pour de bonnes marchandises et nous avons aussi tous les complets lavables d'été pour garçonnets.

Vous regretterez de n'avoir pas un garçon

Allan
Angle des rues Craig et Bleury et 401 Ste Catherine Ouest, près Av. du Collège McGill.

W. H. Scroggie's 2 MAGASINS 1 CATHERINE ST UNIVERSITY ST VICTORIA ST

Scroggie's LE MAGASIN QUI GARANTIT AUX CLIENTS ENTIERE Satisfaction

Notre plus grande vente de vêtements de qualité supérieure

Nous écoulerons notre assortiment régulier de vêtements, aussi vite que le peut faire une réduction de prix radicale, et cela pour une raison spécifique : faire de la place aux quantités considérables de vêtements nouveaux, achetées de plusieurs fabricants de vêtements les mieux connus du pays, à des prix de sacrifice, à cause de température inclémente que nous avons eue.

Les plus nouveaux styles de complets en serge bleue, en thibet noir, en worsted noir non fini, en worsted uni et de fantaisie, en casimir de fantaisie.

Pardessus en Oxford noir, en tweed de fantaisie, en drap couverte de toutes nuances.

Pardessus en Oxford, mélanges tan et de fantaisie.

Nous avons un assortiment complet des fameux vêtements Fit-Rite, valant de $13.75 à $30, et à tous les prix que l'on puisse désirer payer pour de bons vêtements. Valant de $13.75 à $20.

Les habits de ces complets sont à parements simples ou doubles, de toutes les grandeur.

Une Grande Vente de Vêtements de Garçonnets

Complets en tweed Norfolk, pour garçonnets; Complets matelots, pour garçonnets; Complets russes, pour garçonnets; Complets en homespun, pour garçonnets. Valant de $3.25 à $5.50

Ne manquez pas d'assister à notre vente de complets demain.

2ième étage, rayon des vêtements.

$3.00 OXFORDS ECHANTILLON $.135

Il est bien permis de différer d'opinion, de goût et de sentiment. Par exemple une chaussure qui plairait à une femme déplairait à une autre. Nous satisfaisons les goûts du public. Nos assortiments sons considérables et variés. Il y a suffisamment de styles dans notre stock régulier pour plaire aux plus difficiles.

Nos lignes d'échantillons ne comptent que les points 3½ et 4. En poulain verni ou en chevreau vici. Valeur régulière, $3.00 pour $1.35

Chaussures d'enfants de $1.00 et $1.25 pour 79c

Les meilleures chaussures de la saison tan ou vernies, solidement finies, semelles cousues à la main.

COIFFURES D'ENFANTS

MOINS QUE ½ PRIX

Un des plus grands manufacturiers de Bonnets d'enfants, de New York, nous a vendu tout son surplus de stock d'été, sans égard au coût. C'est pour cela que vous pourrez venir ici, demain et puiser dans ce lot extraordinaire de bonnets et chapeaux en mousseline de $1.25 pour 45c. Un assortiment de 10 styles différents.

La quantité est limitée.

Chapeaux de toile garnis de broderie, appliqué de duck, tous importés, 8 styles, pour enfants de 2, 3, 4 ans. Valant jusqu'à $4.50 pour $1.75

VETEMENTS D'HOMMES

Jeudi nous offrirons une chemise de négligé, pour hommes, à 39c, une chemise qui se vend régulièrement à 75c. L'unique raison de cette vente est que les dessins sont un peu foncés ; mais ils sont très jolis. Nous perdons de l'argent sur chacune et si vous avez besoin d'une chemise pour tous les jours, c'est exactement ce qu'il vous faut. Points 14 à 16½. Régulier 75c. Jeudi 39c

Il en reste exactement dix douzaines.

CACHE-CORSETS EN BATISTE... 15c

Un joli lot de cache-corsets garnis de dentelle ; quelques-uns avec insertion. Tant qu'il y en aura, chacun .. 15c

VENDREDI, OFFRES ECONOMIQUES de TOILE et de COTON

Nous avons reçu cette semaine plusieurs caisses et ballots de coton et de toile. Il s'agit d'un achat très avantageux en ceci que nous pouvons faire une réduction considérable sur les prix réguliers. Voici quelques-unes des occasions qui seront offertes demain:

121 pièces de batiste blanche Lonsdale, d'un fini soyeux, souple. Un tissu de 12½ et 15c ; vendredi, la verge 10c

Taies d'oreillers ourlées en bon coton blanc anglais pur, sans apprêts, finies d'un ourlet de 2 pouces et brin tiré. 40, 42, 44 et 4 6pouces. Votre choix, vendredi, chacune 22½c

COTON HORROCKS, 1 VERGE DE LARGE, 12½

150 pièces de coton blanc pesant, marque Horrocks, chaque verge étampée "Horrocks", fini souple, 36 pouces de large. La verge, vendredi 12½c

NAPPES DE $1-55 POUR $1.19

Vendredi, de 8 heures à Midi.

Seulement 75 nappes en damas complètement blanchi, grandeur 8/10, dessins assortis. Notre prix régulier, $1.55 chacune. Vendredi, de 8 heures à midi, chacune $1.19

Pas de commandes par la poste ou le téléphone.

DES DOUZAINES DE SERVIETTES DE TABLE

C'est un reste de serviettes, et d'après nous, il vaut mieux les écouler promptement, afin de faire de la place aux lignes complètes.

Lot No 1, comprenant environ 30 douzaines de serviettes de table de 24 x 24, quelques-unes ourlées, d'autres non ourlées. A écouler à, la douzaine $2.05

Lot No 2, comprenant serviettes de table en toile irlandaise de la meilleure qualité, grandeur 22 x 22 et 24 x 24 pouces carrés. A écouler à, la douzaine $2.50

UNE SANGLANTE ECHAUFFOUREE

La "guerre des paturages" donne lieu, en Irlande, à de graves émeutes.

LA POLICE

Elle est forcée de retraiter devant la populace en fureur, qui l'attaque à coups

DE REVOLVERS

Dublin, 12. — La "guerre des pâturages" prend de vastes proportions et devient de plus en plus populaire. La plus sérieuse échauffourée s'est produite près d'Athery, Galway, dans la nuit de lundi à mardi. Un fort détachement de police cherchait à disperser une foule de manifestants qui tentaient de chasser les bestiaux d'une ferme.

La populace attaqua alors la police à coups de pierres, et plusieurs agents furent grièvement blessés, ce que voyant, le sergent en commandement ordonna à ses hommes de faire feu. La fusillade commença, bien nourrie, mais les émeutiers rendirent coup pour coup, forçant les agents à battre en retraite, pour terminer ensuite leur besogne en toute sécurité.

Des coups de feu ont été tirés sur deux fermes, récemment. La sympathie de la masse va avec les manifestants. Le gouvernement a pour le moment les mains liées.

TEMOICNAGES D'ESTIME

Les paroissiens de St Antoine ont offert, hier soir, un souvenir, consistant en un joli nécessaire de voyage et une bourse, à M. l'abbé Shea, leur distingué vicaire, à l'occasion de son

M. l'abbé Shea, qui a été fêté hier soir par les paroissiens de Saint-Antoine. — Photographie Laprès et Lavergne, angle des rues Saint-Denis et Ontario.

prochain voyage en Europe et en Terre Sainte.

M. l'abbé Shea quittera Montréal lundi prochain pour New York, d'où il s'embarquera sur le "Celtic" pour Gibraltar et Naples.

EXCURSION A SAINT-OURS

C'est demain, jeudi, que doit avoir lieu, à bord du vapeur "Beaupré", le voyage de charité organisé, au profit de la Crèche de la Miséricorde, par les patrons de cette institution. La somme retirée de cette excursion servira à payer la taxe d'eau de la Crèche.

L'on pourra se procurer à bord toutes sortes de rafraîchissements et les repas seront servis à la carte, par la Compagnie du Richelieu. Il y aura, comme les années précédentes, chant et musique par des artistes distingués. M. l'Aumônier de la Crèche sera présent, ainsi que plusieurs autres membres du clergé.

Le vapeur arrêtera au pied du courant et à Sorel, en allant et en revenant ; afin de conserver à notre voyage son caractère religieux, il y aura salut et bénédiction du T. S. Sacrement dans la magnifique église de Saint-Ours.

Le prix des billets n'est que d'un dollar.

FEU M. T. E. HUOT

M. Tancrède E. Huot, pharmacien, 20, rue Sainte-Catherine Ouest, est décédé subitement. Il était âgé de 38 ans.

Nous offrons à sa famille nos plus sincères condoléances.

M. Huot a succombé à une gastralgie.

Avez-vous une Douleur au Dos ?

Vous avez une douleur au dos et vous vous demandez ce qu'il y a. Vous n'y faites probablement pas attention. Les maux de dos sont causés par le mauvais fonctionnement des reins, de fait c'est le premier signe de la maladie de reins qui va suivre.

Les reins proprement dits, sont composés d'un filet serré de tissus fibreux entrelacés de fibres élastiques. Leur objet est de rejeter du sang l'acide urique et autres matières empoisonnées composant l'urine.

Ils travaillent continuellement pour préserver la santé générale du corps et beaucoup de gens sont atteints de maux de reins et ne s'en doutent pas.

Quelques-uns des symptômes sont : Une sensation de faiblesse dans le bas du dos, douleurs aiguës au dos, enflure sous les yeux, enflure des pieds et des chevilles, troubles urinaires et suppression d'urine, urine trouble, épaisse ou hautement colorée, etc.

M. J. L. Whiting, Osnabruck Centre, Ont., dit: "J'ai souffert pendant deux ans de maux de reins. J'avais de terribles douleurs au dos, hanches et jambes. Je ne pouvais dormir et avais un pauvre appétit. Je pris quatre boîtes de Pilules de Doan pour les reins et maintenant je dors bien. Je peux recommander les Pilules de Doan pour les reins à toute personne qui en souffre."

Prix, 50 cents la boîte, ou 3 boîtes pour $1.25, chez tous les marchands, ou envoyées par la poste sur reçu du prix par The Doan Kidney Pill Co., Toronto, Ont.

3 yw

COMMISSION DES ECOLES

Le pauvre résultat des examens pour obtention de diplomes cause un profond étonnement

CHEZ LES COMMISSAIRES

Le visiteur général des écoles est chargé de faire, une enquête sur les défectuosités apparentes.

QUESTION DE SALAIRES

La commission scolaire a siégé, hier soir, sous la présidence de M. le chanoine Dauth.

Plusieurs questions importantes, inscrites à l'ordre du jour, ont donné lieu à quelque discussion, puis ont toutes été référées au comité des écoles avec instruction de faire rapport.

La première à être discutée, fut la motion de M. S. D. Vallières, pour amender le règlement fixant le salaire maximum des instituteurs. Suivant avis de motion donné à la séance précédente, M. Vallières proposa que la résolution actuelle au sujet du maximum des salaires soit rescindée et que le salaire des instituteurs ayant le diplôme académique soit porté à $1,200; celui des instituteurs ayant le diplôme modèle, à $1,100; et celui des instituteurs ayant le diplôme élémentaire, à $1,000, et que chaque instituteur reçoive annuellement l'augmentation de son salaire, jusqu'à son maximum, par tranche de $50.

M. Semple proposa en amendement à la motion de M. Vallières, que cinq instituteurs munis du diplôme modèle, MM. Latremouille, Gélinas, Le Roy, Fitxpatrick et Roch, — depuis plus de quinze ans au service de la Commission Scolaire Catholique, reçoivent un salaire de $1,200 ajoutant que ce serait méconnaître un long service de probité et de travail que de ne pas leur accorder ce bonus.

M. le chanoine Dauth exprime l'avis qu'il n'y aurait pas injustice à les laisser sur le même pied que les autres instituteurs possédant le diplôme modèle et que la motion Vallières pourvoit à l'augmentation de leur salaire de $1,000 qu'il est à $1100.

La proposition de M. Vallières et l'amendement de M. Semple, de même que la question de l'augmentation de $25 accordée aux instituteurs sur la recommandation des principaux, furent referées au comité des écoles.

"Cette augmentation de $25 — a déclaré M. Dauth, est une question très embarrassante pour la commission; elle a un résultat préjudiciable pour la bonne entente entre les principaux et les instituteurs — il arrive que parmi ces derniers les uns se croient lésés, ou taxent les principaux de préférence."

M. le chanoine Adam propose que le règlement du 28 juin obligeant les principaux des écoles de donner tous les mois à chaque instituteur une copie du bulletin mensuel fourni à la commission, soit réscindés et que ce bulletin soit communiqué non aux instituteurs mais seulement au directeur et à la commission.

Cette proposition est référée au comité des écoles, de même qu'une autre proposition de M. Semple à l'effet d'augmenter de $25 à $100 le salaire des professeurs de chant.

M. le chanoine Dauth communique à la commission le rapport des examens de fin d'année dans les différentes écoles pour l'obtention du diplôme modèle et du diplôme élémentaire.

Le résultat a été le suivant : Pour le diplôme modèle, ont réussi : Académie Commerciale Catholique, 15 sur 16 candidats ; Ecole Montcalm, 0 ; Ecole Champlain, 1 ; Ecole Sarsfield, 4 ; Ecole Belmont, 2 ; Ecole Olier, 3 ; Ecole Edward Murphy, 0.

Pour le diplôme élémentaire : Académie Commerciale Catholique, 30 ; démie Commerciale Catholique, 30 sur 41 candidats ; Ecole Montcalm, 14 ; Ecole Champlain, 10 ; Ecole Sarsfield, 15 ; Ecole Belmont, 2 ; Ecole Olier, 8; Ecole Murphy, 6.

C'est-à-dire que sur 81 candidats au diplôme élémentaire 92 ont réussi et ont échoué, et sur 181 candidats au diplôme élémentaire 92 ont réussi et 90 ont échoué.

"Ces examens," ajoute M. Dauth, "sont loin d'être brillants et pourtant les examinateurs ont été indulgents dans la correction des copies."

M. l'échevin Payette exprime sa profonde surprise d'un tel résultat. Il doit y avoir quelque chose de profondément défectueux dans nos écoles. "Je ne suis pas loin de croire que les professeurs travaillent beaucoup plus pour l'augmentation de leur salaire que dans l'intérêt de leurs élèves. Il y a beaucoup de professeurs qui emploient trop de leur temps à autre chose qu'à l'enseignement. Je suis de l'avis de M. Dauth, ces examens sont loin d'être brillants, et pour moi il serait très intéressant d'avoir un rapport du directeur sur cet état de choses ; car on ignore où se trouve le défaut ; est-ce par la faute, ou la négligence d'un principal, ou encore, l'incurie d'un instituteur ?

M. Vallières demande au président s'il ne serait pas opportun de créer un concours entre ces diverses écoles; mais M. Dauth répond que cela aurait aussi son mauvais côté ; car, il est à peu près sûr que les principaux ou les instituteurs prendraient les élèves les plus forts et rélègueraient les traînards afin d'arriver bons premiers.

En définitive, M. Payette propose que le directeur tienne une enquête sur cet état de choses et qu'il fasse rapport à la Commission, ce qui est adopté.

Assistaient à la séance : MM. les chanoines Dauth et Adam, MM. les échevins Payette et Gallery, M. S. D. Vallières et M. Semple.

LA SUISSE D'AMERIQUE

M. Howard Dubois, explorateur bien connu a fait hier après-midi, au patinoir Victoria, rue Drummond une intéressante causerie, sur les Montagnes Rocheuses, du Canada. A l'appui de son dire, M. Dubois a fait voir de très jolies vues cinématographiques, sur la vie des habitants et sur le paysage de ce pays qu'on appelle la Suisse d'Amérique.

M. Dubois a été écouté avec attention et chaleureusement applaudi.

On remarquait, dans l'assistance, MM. W. T. Robson, agent de publicité du C.P.R.; Georges Ham, Hayter Reid, McNicholl, Robert Kerr, E. Alexander, etc.

Escomptes du Mois de Juin

Pourquoi vous priveriez-vous de la satisfaction d'avoir ce qu'il vous faut, quand nos départements de

Meubles, Literie et Tapis

sont remplis de ce qu'il y a de plus nouveau et aux prix les plus bas.

Venez visiter notre grand étalage et choisissez ce dont vous avez besoin pour

Meubler votre Maison

Le point le plus important pour tout acheteur est d'acquérir la meilleure valeur possible avec peu d'argent.

Voyez nos Réductions

Sur achat de $50.00 vous épargnerez $10.00.

Sur achat de $100.00 vous épargnerez $45.00.

Sur achat de $500.00 vous épargnerez $125.00.

Hâtez-vous

pendant que l'assortiment est au complet. Si vous n'avez pas tout l'argent pour acheter ce qu'il vous faut, venez quand même, nous vous donnerons des conditions très faciles.

Ouvert jusqu'à neuf heures du soir.

F. LAPOINTE

625 rue Ste Catherine Est

ANGLE MONTCALM. y

LES POILS FOLLETS

peuvent être sûrement enlevés chez soi, en faisant l'usage du

Merveilleux Epilatoire . Une Préparation Française. D'emploi facile et qui n'irrite pas la peau

Toute bouteille garantie. Par la poste $1.09.

Seul Agent au Canada.

CHAS. SMUCK, 49 rue Carlton

TORONTO Ont. 11-Ms n.id

Que Feriez-vous

sans pain, ou si le pain qu'on vous aurait servi laissait à désirer? Vos repas vous paraîtraient fades et sans goût, et vous perdriez vite appétit et santé, car du mauvais pain, c'est pire que pas de pain du tout. Il importe, par conséquent, que vous n'employiez que le meilleur pain qui se puisse trouver. Ce pain est fait de Farine "Five Roses" et vous fera paraître délicieux un repas autrement fade, et appétissant, un plat bien ordinaire.

Demandez-en un sac de 7 livres à votre épicier, aujourd'hui.

Lake of the Woods Milling Co.

Limited

10.12.14

LE "TOURISTE"

Le directeur de l'Agence générale des Voyageurs, M. L. J. Rivet, vient de publier le premier numéro du "Touriste".

C'est un guide du voyageur, fort bien fait, indiquant d'une façon concise et bien documentée quelles sont les villes de l'Europe que l'on peut visiter et comment les visiter, sans qu'il faille perdre trop de temps, ni que cela coûte trop d'argent.

Il y a des gravures à profusion, des choses de grand intérêt que l'on voit dans ces villes du vieux continent.

Le guide renferme une compilation habile, diserte de tous les renseignements utiles au voyageur. Comment ne pas perdre ses bagages, comment les obtenir sans perdre ou attendre 24 heures, comment faire les correspondances de bateaux ou de trains pour aller d'un pays à l'autre, une liste des bons hôtels, etc.

La toilette du "Touriste" est fort belle et les gravures sont d'une belle venue; c'est le travail de l'Imprimerie Française.

Aucun voyageur ne devrait partir en voyage sans être nanti de ce guide précieux que l'on peut se procurer à l'agence, 5 Boulevard St Laurent, Montréal.

UNION CONSERVATRICE DU DISTRICT DE MONTREAL

L'Union Conservatrice du District de Montréal a établi ses quartiers généraux au No 43 rue St Vincent, Club Cartier, Tél. Bell M. 514 et M. 3091, Chambres Nos 52, 53, 54, 55 et 56, où elle sera en état de recevoir ses amis de la cause conservatrice.

BEECHAM'S PILLS

PILULES BEECHAM

sont le meilleur remède contre le dérangement d'estomac. Elles sont un laxatif sûr et agréable ; un remède recommandable contre la constipation obstinée, les attaques bilieuses, le mal de tête et tous les désordres dus à la mauvaise digestion, à l'indolence du foie ou aux intestins obstrués. Les Pilules Beecham

SOULAGENT PROMPTEMENT

et sont un remède d'une renommée universelle pour la guérison de ces maux qui sévissent. Leur coût est une bagatelle; leur usage—un devoir. Pour l'amour de votre santé, insistez et demandez les Pilules Beecham. Elles feront plus pour votre corps que n'importe quel autre remède. Connues et employées par des centaines de milliers de personnes par toute la terre.

Préparées seulement par Thomas Beecham, Ste Hélène, Lancashire, Angl. En vente chez tous les pharmaciens du Canada et des Etats-Unis d'Amérique. En boîtes de 25 cents. (13) A k

ARRESTATION DE DAVID BLONDIN

Il est traqué dans les bois du Maine et ramené à Lewiston où il aura à répondre à une grave accusation.

Lewiston, Me., 12.—Le marshall Caillier est revenu du comté Franklin, où, après une longue marche à travers bois, il localisa et opéra l'arrestation de David Blondin accusé de voies de fait d'une haute gravité sur la personne de Mlle Marion Ross de cette ville, de 11 mai dernier au soir.

Blondin avait quitté la ville aussitôt après l'attentat et s'était réfugié dans les camps de bûcherons afin de gagner de l'argent et de pouvoir se rendre au Canada. Blondin a une femme et des enfants ici.

DEBARASSEZ VOS LITS DES PUNAISES.

EN EMPLOYANT LE

POISON LIQUIDE DE LYONS.

Une application les détruit, sinon votre argent sera remis. 25c. En vente partout.

12 7 w M n S

MALADIES CONTAGIEUSES

Cent vingt-un cas de maladies contagieuses ont été rapportés, la semaine dernière à l'hôtel de ville : diphtérie, 8 ; scarlatine, 7 ; fièvre typhoïde, 14; rougeole, 57; varicèle, 7; coqueluche, 1; tuberculose, 17; érysipèle, 4; méningite cérébro-spinale, 4; pemphigus, 1; gale, 1.

A QUEBEC

TEMOIGNAGE DE HAUTE CONSIDERATION — LA VISITE DU GENERAL BOOTH — ETRANGE TROUVAILLE — CANDIDATS A L'ETUDE DU DROIT — BONNE NOUVELLE.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Québec, 12. — Une très intéressante présentation de cadeau a eu lieu, à Sillery, hier soir, à l'occasion du jubilé sacerdotal du Révérend M. Maguire, curé de la jolie paroisse de Saint-Colomban de Sillery.

Le conseil de Québec des Chevaliers de Colomb a présenté à M. le curé une bourse de 200 dollars en or, vu que M. Maguire a été longtemps le chapelain de l'ordre des chevaliers.

La présentation a eu lieu au presbytère. Vingt-cinq des membres de la succursale de Québec y assistaient. Ils sont partis à 8.30 heures du soir, pour Sillery, à bord du vapeur "Frontenac."

M. Geo. Van Felson, le grand chevalier de l'ordre a fait la présentation. Le Révérend M. Maguire a remercié bien sincèrement ses amis chevaliers et il s'est déclaré fort touché de cette marque de grande considération.

Parmi les chevaliers présents: M. le Grand Chevalier, M. le maire Garneau, M. F. Murphy, M. Colter, M. O. Morin, M. Dorion, M. E. Sirois et autres.

— La visite du général Booth est annoncée avec beaucoup de réclame et l'on prédit qu'une affluence considérable assistera à son discours, jeudi soir, à l'Auditorium.

Le commandant de l'Armée du Salut parlera de sa vie dans cette institution, du grand rôle que l'Armée du Salut a joué depuis quelques années en Amérique.

—On a examiné à la morgue, hier, le pied d'une femme qui a été trouvé dans un amas de cendres, sur l'avenue des Erablès.

Des ouvriers étaient à travailler à la construction d'une maison, lorsqu'ils trouvèrent cette étrange chose. On suppose que le pied de la défunte a dû être jeté là par un étudiant en médecine qui en avait terminé l'examen médical.

— La liste des candidats à l'étude du droit est terminée. La majorité des élèves sont des Montréalais. Parmi les Québecquois, nous remarquons M. Lucien Cannon, fils de l'hon. juge Cannon, qui termine cette année un brillant cours d'étude au Séminaire de Québec; M. Hector Joseph Bernier, M. Antonio Langlais, M. R. Boissonnault et autres.

— De grands projets sont actuellement à l'étude pour doter Québec d'une grande usine qui serait le développement des usines actuelles de la "Canadian Shoe Machinery."

M. Ernest Cazon le gérant de la Cie à Québec, que nous avons rencontré, travaille activement à la réalisation de ce projet, et il paraît certain du succès, ce dont nous ne doutons pas, vu qu'il nous déclare qu'il a réussi à intéresser dans cette affaire des capitalistes importants.

ECHOS MONDAINS

Mme Eugène Allaire, de Montréal, est partie pour un voyage de quelques semaines dans les Provinces Maritimes.

× × ×

M. H. Charland, E. C. D., est allé passer une quinzaine de jours dans sa famille, à Nicolet ; durant le mois de juillet, il visitera les principales ville des Etats-Unis.

× × ×

M. U. H. Dandurand est à construire une jolie villa à Valois, à côté du Château St Louis. M. Dandurand et sa famille en prendront possession à la fin du mois.

× × ×

Mademoiselle Graziella Robert, de Saint-Michel de Rougemont, est partie avant-hier, pour Winnipeg, où elle passera deux mois chez sa soeur, madame J. O. Marion, et aussi quelques mois chez son frère, M. L. Robert, à Letellier, Man.

× × ×

M. Léon Perreault, de Waltham, Mass., est de passage à Montréal.

SUCCES D'UN JEUNE CANADIEN

Il nous fait plaisir d'applaudir au succès de M. Edouard Morin, fils du pharmacien bien connu, qui vient de passer brillamment ses examens d'admission à l'Ecole Polytechnique.

M. Morin était élève de M. deBoisgelin.

FAIRFAX—Coquet, bien que confortable, pour hommes d'affaires. 1⅞ po. en arrière; 2¼ pos. en avant. Bord supérieur à piqûre cannelée—ne sciera jamais. 20c chacun 3 pour 50c

COLS EN TOILE DE

Les Cols marque Castle donnent satisfaction parfaite, car ils sont faits en

QUARTS DE GRANDEURS

De toile d'Irlande—le seul tissu à cols méritant d'être porté, sage d'acheter.

Demandez la Marque

Fabricants, Berlin

Hunyadi János

La Meilleure Eau Purgative Naturelle

Un régulateur et non debilitant. Action prompte, sûre et douce. Prenez-en un demi-verre en vous levant, pour combattre la

CONSTIPATION

UNE EXPERIENCE PROBANTE

Le pilotis en béton armé porte une charge de cinquante-deux tonnes sans fléchir plus de 3116 de pouce, dix-huit jours avant l'affermissement final du béton.

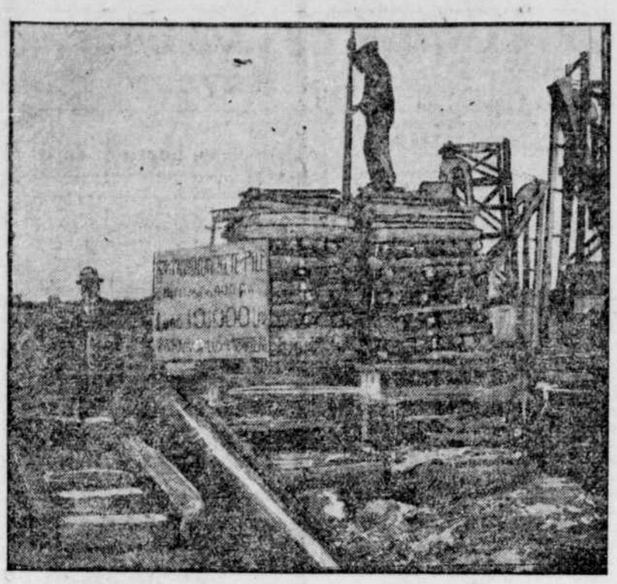

ON A PLACE CINQUANTE-DEUX TONNES DE CHARGE SUR LE PILOTIS EN BETON. L'INGENIEUR GAGNON, DE LA COMMISSION DU PORT, FAIT PLACER LE JALON DE JAUGE SUR LA CHARGE POUR CONSTATER LE TRAVAIL DU PILOTIS.

M. Gagnon, assistant de l'ingénieur en chef de la Commission du Port, M. F. W. Cowie, a fait, hier, au quai Jacques-Cartier, une expérience d'importance primordiale pour l'avenir des hangars permanents dans notre port. Il s'agissait de voir la force de résistance des pilotis en béton armé, système Raymond, que les entrepreneurs des hangars, messieurs Lyal

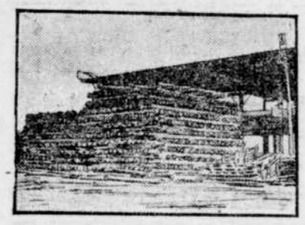

L'immense pile de pilotis en bois, au hangar de la ligne Thomson, quai Jacques-Cartier, qui doivent être remplacés par des pilotis en béton. Le hangar a soixante pieds de hauteur.

offrent à la Commission du Port pour asseoir les fondements des sept nouveaux hangars permanents. Un pilotis de 18 pieds de longueur devait porter un poids de cinquante tonnes.

On plaça cinquante-deux tonnes de fer en gueuse et d'échafaudages sur la tête du pilotis posé il y a dix jours et, au bout de cinq heures, on reconnut un travail équivalent à 3-16 de pouce. On sait que le béton prend vingt-huit jours à s'affermir complètement. On comprendra alors que l'expérience d'hier est probante. Après la première prise de point on plaça soixante et une tonnes et demie sur le pilotis. Même à ce poids, le travail ne fut pas supérieur à celui qui fut constaté avec cinquante-deux tonnes.

Rapport sera fait à la Commission par M. Gagnon.

Cinq pilotis en béton en grappe, peuvent porter, chacun, un poids de cent tonnes, à cause de la résistance que la terre qui les supporte. Au delà de ce poids, le béton s'écrase en poudre. L'expérience d'hier a démontré qu'on plaçait une pression de 420 livres au pouce carré.

4--OFFRES SPECIALES--4 Pour la Ville et la Campagne

LIT COMPLET
Comprenant un lit en fer émaillé blanc — toutes grandeurs — sommier, matelas, paire d'oreillers.
$7.29

FIBRE MATTING
L'article le plus pratique et le plus hygiénique pour couvrir les planchers. Ne pas confondre avec les Mattings japonais ou chinois, se coud et se pose comme un tapis et se lave — le rêve pour maison de campagne.
45c la verge carrée

Rideaux complets
Comprenant une paire de rideaux en dentelle, 3½ verges de long, 50 pouces de large. Pôle cuivre de 6 pieds. Supports, accessoires et épingles.
Complet $1.99

Papier à Tapisser de 20c le rouleau pour 12½c
Balance d'un stock de manufacture, de 20c le rouleau, dans l'effet décoratif dit 2-3. Couleurs variées. Jusqu'à épuisement, le rouleau.
12½c

Palais de l'Ameublement — N. G. Valiquette LIMITED — 471-477 rue Ste Catherine Est

HYDROPISIE guérit, soulage promptement, réduit toute enflure en 8 à 30 jours; guérison permanente en 30 à 60 jours. Traitement d'essai gratuit. Pour circulaires, témoignages et traitement d'essai gratuit, écrire à Dr H. H. Green's Sons, Boîte 56 Atlanta, Ge, A 77-Mon

"Queen Victoria" Le Meilleur et le Dernier Havane sur le Marché. 10 cents
122—I.M.s—

LE PAIN
le plus pur est le meilleur pour vous.
C'est pourquoi vous devriez toujours manger
"LE PAIN PURETE"
de JAMES STRACHAN. Phone Est 71

Avis aux Epiciers et aux Bouchers

M. J. B. E. POIRIER, autrefois agent de district pour la Cie Dayton, représente maintenant la compagnie - -
Stimpson Computing Scale Co.
de Detroit, Mich., et tient ses bureaux au même endroit qu'avant,
74 NOTRE-DAME EST
En face du Palais de Justice
où il aura un assortiment de BALANCES CALCULANTES les plus modernes et les plus perfectionnées.
12,15 TEL. BELL MAIN 3903.

MOUTARDE Pure CONDOR
La plus Forte, Riche, Piquante,
Elle donne de l'Appétit et favorise la Digestion
Contient toute son huile.
50c. la lb. chez tous les Epiciers.
LA CIE E. D. MARCEAU, Limitée MONTREAL
A

"SD" 1905 DISCOUNT 1/2c STAMP FROM A. LECLAIRE MONTREAL REDEEMABLE ON DEMAND

AINSI QUE L'ECLAIR
Un Vrai Coup de Foudre
Le plus Grand Désastre que nous ayons vu dans un Magasin.

Timbres d'Escompte Doubles pendant la VENTE DE 10 JOURS

ETOFFES A ROBES
50 pièces d'étoffes à robes, comprenant voile, alpaga, lustrine, valant 50c et 75c, pour. . 25c

MOUSSELINE
Belle mousseline de couleur, dessins à fleurs, valant 10c, pour. 6½c
Mousseline blanche, rayée noir, aussi dessins à fleurs, valant 20c, pour. 10c
Costumes en alpaga et panama, couleurs : crème, bleu marin, rouge, noir et brun, genre Eton, valant $13.50, pour. . . . $8.50

CORSETS
Corsets pour dames, blancs et gris, valant 50c, pour. . . 29c

BAS
Bas noirs à jour, pour enfants, valant 25c, pour. . . 9c
Peignes fantaisie, garnis acier, valant 35 cents, pour. . . 10c

Ceintures de cuir, toutes les nuances, valant 50c, 75c, $1.00. Au choix. 25c

CACHE-CORSETS
Garnis de dentelle, 32 à 40, valant 35c, pour. . . . 24c

BLOUSES GUIPURE
En soie, toutes les nuances, valant $4.00, pour. . . . $2.58

TOILE A NAPPE
Belle toile à nappe, valant 40c, pour. 21c

PRELARTS A ESCALIER
1 lot prélarts, largeurs assorties, pour être vendu à . 10c

SERVIETTES
1 lot grandes serviettes grises, valant 15c, pour. . . . 9c

MANTEAUX
Manteaux de printemps, gris pâle, brun et noir. Valeurs de $7.50 à $10.00, pour. $3.49

AU NOUVEAU MAGASIN :
A. LECLAIRE, 637 rue Ste Catherine Est. COIN BEAUDRY.

DEMENAGEMENT
RAMSAY

A. RAMSAY & SON COMPANY
ETABLIS EN 1842.
PEINTURES, HUILES, VERNIS, VERRE.

Nous déménageons présentement de l'établissement que nous possédons et occupions depuis plusieurs années aux Nos 37, 39, 41 rue des Récollets, aux vastes et commodes entrepôts et édifices à bureaux, qui viennent d'être construits à
10, 12, 14, 16, 18, 20, 22 RUE DES INSPECTEURS.

Nous invitons les clients et amis à venir visiter notre nouveau bureau, nos nouvelles salles d'échantillons et nos magasins généraux, où toutes les commandes seront exécutées. 12-15

SEDLITZ
CHARLES CHANTEAUD
Le plus actif des Purgatifs — Le Meilleur Marché
ÉVITER LES IMITATIONS
Exiger le Nom de l'Inventeur CHARLES CHANTEAUD, à PARIS
DANS TOUTES LES BONNES PHARMACIES.
A R

PARAPLUIES DE VOITURE

Pour CONDUCTEURS D'EXPRESS et autres. Protègent contre le soleil ou la pluie. Nos Parapluies-Réclames sont de la meilleure confection américaine ; les plus forts, les plus grands et les plus durables, avec accessoires complets pour les ajuster à la voiture. Prix : $1.50. Les premiers arrivés, LES PREMIERS SERVIS.

Allan — Angle Craig et Bleury.

A OTTAWA ET A HULL

NOTES DES DEUX VILLES

Mgr Gauthier — L'église du Sacré-Coeur sera reconstruite — Les gages des typos — Conférencier — Nouveau secrétaire de la milice — Mort de M. W. White, de Hull — La boxe — Fugitif de la police — Pour le carnaval d'été— Voyageurs désappointés — Le sort de Lord Symour Barrington.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Ottawa, 12. — S. G. Mgr Gauthier, évêque de Kingston, était hier de passage en cette ville, l'hôte de S. G. Mgr Duhamel.

—M. McMahon, surintendant de l'Imprimerie Nationale, est allé à Toronto en rapport avec la question des gages des typos et des relieurs.

—M. A. H. D. Ross, de la branche forestière du département de l'Intérieur, a été nommé conférencier de la Faculté Forestière de l'Université de Toronto.

—M. Ernest F. Jarvis a été nommé secrétaire du département de la Milice. M. Jarvis agira comme sous-ministre, en l'absence du colonel Fiset.

—M. Wm. White, architecte, de Hull, est décédé à l'âge de 40 ans. Le défunt était universellement connu et estimé de ses concitoyens.

—Il appert que Lynch, le jeune boxeur de Québec, qui devait se mesruer contre "Billy" Allan, à Hull, le 29 du courant, refuse de se battre, à moins que la bataille n'ait lieu à Montréal.

—Le grand connétable Groulx, de Hull, n'a pu opérer l'arrestation du nommé Charles Dubois, de Wakefield-Nord, accusé d'assaut meurtrier sur la personne de Sandy McMillan, son voisin. Dubois s'est probablement enfui aux Etats-Unis.

—L'hon. M. Aylesworth, ministre des Travaux Publics "per interim", a informé le comité du carnaval d'été que le gouvernement fera décorer les édifices parlementaires et autres, et éclairer les terrains fédéraux durant le carnaval. Un réflecteur électrique sera installé au sommet de la tour du Parlement. L'arche érigée à la ferme expérimentale pour la visite du prince Fushimi sera conservée.

Sir Richard Cartwright, premier ministre "per interim", a reçu un protet signé par vingt passagers qui sont venus de Liverpool en Canada sur le paquebot "Empress of Ireland", en même temps que le prince Fushimi et le gouverneur général. Ces vingt passagers se plaignent d'avoir été débarqués à Rimouski, au lieu de Sydney, C.B., ce qui leur a occasionné une forte dépense additionnelle et un long retard pour regagner les provinces maritimes. Sir Richard déclare que ce protêt n'est pas sérieux, attendu que les passagers de l'"Empress" savaient deux jours avant le départ de ce paquebot pour le Canada, qu'il n'arrêterait pas à Sydney.

—M. Dean, de Toronto, représentant canadien de l'Union internationale des employés de tramways, est encore à Ottawa pour régler le différend entre la compagnie locale et ses employés relativement à la démission de leur président, M. Robert Nesbitt, dont il a déjà été question dans ce journal. Les employés disent que la compagnie a injustement renvoyé M. Nesbitt dans le but d'atteindre l'Union. La compagnie déclare que Nesbitt a failli à son devoir et que jamais il ne reprendra sa place.

M. Dean cherche à régler l'affaire et le département du Travail a également offert ses services. Aucune décision n'a encore été prise par la compagnie, laquelle persiste dans son refus de reprendre Nesbitt à son service.

—Les vétérans locaux de la campagne du Transvaal, qui faisaient partie du régiment Strathcona, ont télégraphié au gouverneur de l'Etat du Missouri, le priant d'accorder un sursis dans l'affaire de ce jeune Anglais qui a été condamné à mort pour le meurtre de James P. McCann, de Clayton, Mo. Le condamné a été identifié par M. Tressider, ci-devant d'Ottawa, comme étant lord F. Seymour Barrington, membre du régiment de Strathcona. Le jeune homme s'était enrôlé à Ottawa, lors de la formation de ce régiment. Les anciens confrères d'armes de lord Seymour Barrington feront des efforts pour l'arracher de la chaise électrique qui l'attend dans quelques jours.

EN DECONFITURE

New-York, 42. — Avec un passif de $6,500,000 et un actif estimé à $8,000,000, la maison Millikens Bros. (Incorporée), entrepreneurs pour la structure d'acier du terminus du "Pensylvania Railroad" a été déclarée en faillite, à la demande de quatre créanciers. La pétition a été apportée en Cour par Mtres McDonald et Bostwick, avoués pour les créanciers suivants: la "Niles-Bement-Pond Company", $11,628; Snyder et Black, $403; la "John A. Roebling's Sons Company", $2,950, et "Robert W. Hunt and Co." $923. La compagnie admit être incapable de payer ses dettes et demanda d'être déclarée en faillite. Sur les $6,500,000 du passif, $3,500,000 ne sont pas garantis et $3,000,000 le sont par des obligations sur l'usine de la compagnie, à Mariner's Harbor, Staten Island.

Le conseiller de la compagnie est Mtre William Nelson Cromwell.

MORT D'UN SAVANT

Londres, 12. — Le professeur Ed. John Routh, le fameux mathématicien, est mort, à Cambridge. Il était né à Québec, Can., en 1831 et était le neveu de feu le cardinal Taschereau.

SERVICE DES TRAINS AU CHAMP DE COURSES

Le Pacifique Canadien a organisé un service de train spécial direct au champ de courses, de la gare Windsor à 1.40 p.m., tous les jours jusqu'au 15 juin, et jeudi et samedi un train supplémentaire partira à 2 hrs p.m. Au retour le train partira immédiatement après la dernière course, arrêtant à Westmount dans les deux directions. Billet simple 15c, de retour, 25c.

ECHOS D'UNE BELLE FETE

LES MEMBRES DE L'UNION SAINT-JOSEPH, DE SAINT-HYACINTHE FRATERNISENT.

Du correspondant régulier de LA PRESSE

Saint-Hyacinthe, 12 — La fête annuelle de l'Union Saint-Joseph a été fêtée avec éclat, cette année. Le programme de la journée avait été préparé avec un soin et une délicatesse qui font honneur aux officiers de l'Union Saint-Joseph.

Dès 9.30 heures, les joyeux sociétaires se rendaient processionnellement, fanfare Philharmonique en tête, à l'église Notre-Dame du Rosaire où une messe solennelle était chantée par le Très Révérend Père Ange Côté, prieur des Dominicains de Saint-Hyacinthe.

A l'Evangile, le Révérend Père Jean Bacon, curé de la paroisse, prononça une allocution qui fut fort goûtée.

Immédiatement après la cérémonie religieuse, la procession se remit en

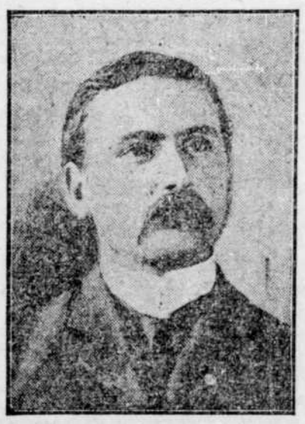

M. Aimé Amyot, président de l'Union Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe.

marche et en passant par les rues Girouard, Cascades, Mondor, se rendit au kiosque où de brefs et éloquents discours furent prononcés par M. Aimé Amyot, président général de l'Union Saint-Joseph, Son Honneur le maire Eug. Saint-Jacques, MM. A. M. Beauparlant, C.R., député aux Communes ; Joseph Morin, membre de l'Assemblée Législative, et le chanoine L. A. Senécal, curé de la cathédrale.

Un joli banquet, servi à l'hôtel Windsor, couronna la fête. Le menu était exquis, tout à la louange de M. J. C. Marsan, le populaire propriétaire de l'établissement. M. le président A. Amyot proposa la santé du Roi, à laquelle les convives répondirent en chantant le "God Save the King", puis invita chacun à lever le verre à la santé du Canada. L'honorable sénateur G. C. Dessaulles y répondit. Voici dans quel ordre se continua cette dernière partie du programme.

NOS PARLEMENTS : réponse par MM. les députés Beauparlant et Morin.

LA MAGISTRATURE : réponse par l'honorable juge P. G. Martineau.

LE CLERGE : réponse par MM. les curés Senécal et Bacon.

NOS INVITES : réponse par M. le maire Saint-Jacques et Mtre Alphonse Bourgault.

LES SOCIETES SOEURS : réponse par MM. Nap. Deschamps, membre de l'Exécutif des Artisans de Montréal ; F. Fauteux, de l'Union Saint-Joseph, de Saint-Henri de Montréal ; A. Léger, président de l'Union Saint-Joseph de Lachine ; le Dr G. H. Turcot, chef ranger des Forestiers Catholiques de Saint-Hyacinthe; Rodolphe Saint-Germain, président de la C. M. B. A.; Wilfrid Saint-Onge, de Drummondville ; Jos. Laporte, de Saint-Thomas ; M. Gaudet, de Saint-Jean ; J. I. Couture, de Saint-Liboire ; V. Poirier, de Saint-Jean ; L. Forget, de Saint-Sébastien, et M. Chaput de Miton.

LE PRESIDENT, réponse par MM. A. Amyot, F. Lajoie, A. Robert et D. Dumaine.

LES DAMES, réponse par M. Eugène Lamarche, correspondant de "La Presse" et enfin LA PRESSE, réponse par MM. D. T. Bouchard, H. A. Beauregard et E. Chartier.

En terminant disons que la population de Saint-Hyacinthe gardera longtemps le souvenir des belles fêtes du 9 juin 1907.

LE "HOME RULE"

Londres, 12 — A une réunion du parti parlementaire irlandais, tenue hier à la Chambre des Communes, il a été décidé de combattre le gouvernement à la Chambre et aux élections, pour punir les libéraux de n'avoir pas donné à l'Irlande une mesure de Home Rule plus grande que celle contenue dans le projet d'un conseil irlandais rejeté par la convention nationaliste.

ILS MENACENT DE S'EN ALLER

LES FRERES DES ECOLES CHRETIENNES ABANDONNERAIENT PROCHAINEMENT LEURS ECOLES D'OTTAWA.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Ottawa, 12. — Les Frères des Ecoles Chrétiennenes, au nombre d'environ 40, qui se livrent à l'enseignement dans les écoles Saint-Jean-Baptiste, Bréboeuf, Guigues et Garneau, menacent de quitter Ottawa pour s'établir quelque part dans la province de Québec, à cause des exigences du département de l'Enseignement du gouvernement d'Ontario, par rapport aux examens de qualification pour l'enseignement. Le Supérieur des Frères doit adresser un protêt à la Commission des Ecoles Catholiques, contre l'attitude des autorités ontariennes à leur égard. Ainsi, ces dernières auraient décidé de réunir les Frères, les Soeurs et les laïques dans une même salle, durant la vacance d'été, pour leur faire subir l'examen de rigueur. Les Frères n'ont jamais été consultés sur ce point, et ils protestent avec indignation.

ACCIDENT SUR LE GRAND-TRONC

Le convoi express du Grand Tronc, venant de North Bay a déraillé dans la nuit de lundi à mardi, à deux milles de la jonction Scotia.

Quatre chars à passagers tombèrent à côté de la voie et les rails furent tordus sur une longue distance. Heureusement personne ne fut grièvement blessé.

A bord il y avait, entr'autres passagers, M. Roderick MacKenzie, fils de M. William MecKenzie, de MacKenzie & Mann, qui se rendait à Toronto pour assister aux funérailles de son frère.

PIANOS A LOUER

Nous louons des pianos pour maisons de ville et retraites de campagne, aux prix les plus raisonnables. C. W. Lindsay, Ltd., 512 rue Sainte-Catherine Ouest, Montréal. 186—4

JURISPRUDENCE INTERESSANTE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Saint-Hyacinthe, 12 — M. le juge Martineau a rendu jugement, ces jours-ci, dans l'intéressante affaire de feu Maximilien Gervais, frère du député de la division Saint-Jacques de Montréal, contre la Compagnie d'Assurance Mutuelle de Marieville.

La demande alléguait qu'à une certaine date un agent de la défenderesse aurait décidé feu M. Gervais à prendre une assurance sur ses bâtiments et que ce dernier donnant son billet en blanc se serait tout de même considéré comme bien assuré contre les incendies.

Quelques semaines plus tard un des bâtiments en question était détruit par le feu.

La Compagnie d'Assurance Mutuelle de Marieville, mise en demeure de payer le montant de la prime, répondit que le fait d'avoir reçu ce billet en blanc ne voulait pas dire qu'une police d'assurance serait émise, laquelle ne l'était point d'ailleurs, lors de l'incendie.

La Cour a déclaré que la preuve faite par la demande n'était pas suffisante et a en conséquence débouté l'action.

LES POSTES A ST HYACINTHE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Saint-Hyacinthe, 12 — M. A. Bolduc, inspecteur provincial des Postes, sur les instructions du département d'Ottawa, était de passage en notre ville, la semaine dernière, relativement aux arrangements à conclure pour l'établissement du nouveau système de livraison des matières postales à domicile.

Le système s'appliquera non seulement à la cité de Saint-Hyacinthe mais aussi aux villages de Saint-Joseph, La Providence et Saint-Antoine (près le séminaire).

Les officiers du Bureau de Poste de Saint-Hyacinthe viennent de recevoir d'Ottawa, du département dont ils relèvent, une machine à oblitérer automatiquement les timbres.

Quelque chose de vraiment bon à fumer,
Les Petits Cigares "U Know"
Garantis avoir été faits de feuilles brisées des meilleurs tabacs qui soient. :: :: :: :: :: ::
S. Davis & Sons, fabricants.

Bon Ami
Le meilleu savon à écurer qui soit fabriqué
Un Savon à écurer,
A polir le métal,
A nettoyer le verre.

DEPLOIEMENT PATRIOTIQUE

Les Artisans Canadiens-Français de Hull fêteront avec éclat leur fête patronale

LE 23 JUIN

Il y aura procession, messe solennelle, sermon de circonstance et banquet populaire.

LE PROGRAMME

Hull, 12 — Dimanche, le 23 de juin courant, sera célébrée avec solennité la fête patronale des Artisans Canadiens-français par la succursale de Hull, No 205, de cette association.

La fête coïncidera avec la fête nationale.

Toutes les sociétés ou associations désireuses de figurer dans la procession sont priés de se réunir sur le carré de l'Hôtel-de-Ville, angle des rues Albert, Inkerman et Victoria à 8.30 A.M.

Le départ aura lieu à 9 heures précises et le défilé se fera par les rues Albert, Principale, du Pont, Charles et Victoria jusqu'à l'église.

Messe solennelle à 10 heures précises.

Après la messe, la procession se formera de nouveau pour défiler par les rues Alma, St-Omer et Avenue Laurier jusqu'au Parc Royal. Alors grand banquet suivi de discours patriotiques par des orateurs distingués et amusements divers dans l'après-midi.

Les dames seront admises.

Des rafraîchissements des mieux choisis et de toutes sortes seront servis sur le terrain du Parc.

Après le souper, grande représentation au Parc Royal.

ORDRE DE LA PROCESSION

1. Drapeaux anglais et français.
2. Cavalcade.
3. Fanfare, corps de clairons et Garde Indépendante Champlain, Ottawa.
4. Char de l'Alliance Nationale.
6. Char de l'Union Saint-Joseph de Hull.
7. L'Union St-Joseph de Hull.
8. Char des Forestiers Catholiques.
9. Les Forestiers Catholiques; 1 Cour Notre-Dame, 2 St-Patrick, 3. St-George, 4 St-Dominique, (Les Flats), 5 St-Jean-Baptiste, (Ottawa), 6. Ste-Anne (Ottawa), 7 Pointe-Gatineau, Hintonburg.
10. La C. M. B. A.
11. Char de l'Union St-Joseph du Canada.
12. L'Union St-Joseph du Canada: 1 Pointe-Gatineau, 2 Ste-Anne, 3 St-Jean-Baptiste, 4 Notre-Dame (Ottawa), 5 Hull, 6 Les Flats, 7 Hintonburg.
13. Bureau exécutif de l'Union St-Joseph du Canada.
14. Fanfare.
15. Char des Sociétés St-Jean-Baptiste.
16. Les Sociétés St-Jean-Baptiste, 1 Aylmer, 2. Pointe-Gatineau; 3. Masson, 4, Ottawa, 5 Hull.
17. Union St-Jean-Baptiste, d'Ottawa, (Les Flats).
18. Club de Palets royal.
19. Char du Parc Royal.
20. Les directeurs du Parc Royal.
21. Les cercles dramatiques.
22. Les clubs de croquet.
23. La chorale.
24. Char de l'Union St-Pierre.
25. L'Union St-Pierre.
26. Fanfare.
27. Char des Artisans.
28. Les Artisans; 1 St-Jean-Baptiste, 2 Pointe-Gatineau, 3 Aylmer, 4 Hawkerbury, 5 Clarence Creek, 6 Glen-Robertson, 7 Buckingham, 8 Maniwaki, 9 Rockland, 10 Ottawa, 11 Hull.
29. Le conseil de ville.
30. La chambre de commerce.
31. Les invités, la magistrature et les professions libérales.
32. Délégation du bureau central.
33. Le président et les officiers de la succursale de Hull.

Les citoyens demeurant sur le parcours que devront suivre les processions, avant et après la messe, sont priés de décorer leurs maisons.

PROGRAMME DE LA JOURNEE

LA MESSE — A 10 heures précises, une messe solennelle sera chantée à l'église Notre-Dame. Le sermon de circonstance y sera prêché par un des plus éloquents orateurs sacrés du pays. La chorale de Hull, dont la réputation comme société artistique n'est plus à faire, a préparé un programme des mieux choisis pour la circonstance.

LE BANQUET — Immédiatement après la messe la procession se formera de nouveau pour se rendre à l'auditorium du Parc Royal où aura lieu un grand banquet. Tous les Canadiens-Français, leur dames et leurs amis sont invités à ces agapes fraternelles.

Le prix du billet sera de 50 cents seulement.

Des orateurs distingués répondront aux différentes santés.

Pour l'accomodation du public, les organisateurs de la fête feront placer des tables sur le terrain du Parc, où l'on pourra se procurer un excellent repas à 25 centins.

Tout le monde sera admis gratuitement sur le terrain du Parc et dans l'Auditorium pour les discours.

Un excellent corps de musique exécutera dans l'après-midi un programme préparé à l'avance.

Les amateurs pourront s'en donner à coeur joie avec divers amusements qui seront des plus variés, il y en aura pour tous les goûts.

Inutile d'ajouter que les rafraîchissements seront en abondance et des mieux choisis.

Le programme tout entier sera exécuté beau ou mauvais temps.

Les commissaires-ordonnateurs des différentes sociétés devront se rapporter au commissaire-ordonnateur en chef immédiatement après leur arrivée sur le carré de l'Hôtel-de-ville, afin que ce dernier leur assigne leur place dans la procession, et ils devront répondre à son appel sans tarder pour éviter toute confusion. Tous devront marcher deux par deux laissant le milieu de la rue libre pour le passage des commissaires-ordonnateurs à cheval.

B. PATRY,
Com. Ordon. en chef.

Qu'est-ce que cela Veut Dire ?

Le Dr Hamilton donne des Explications Pleines et Entières

Regardez votre langue !

Est-elle quelquefois très chargée, et quelques fois est-elle claire et rouge ?

Etudiez cela et vous y trouverez que cela a de l'influence sur l'activité du fonctionnement du corps.

Cela veut dire que les intestins ne sont pas réglés, que le foie est paresseux et que le sang est contaminé.

Les pilules drastiques ont un tel effet sur les intestins, qu'elles peuvent amener des maladies mortelles ; cela est cause que les gens craignent souvent de prendre des remèdes lorsqu'ils en ont bien besoin.

Les Pilules du Dr Hamilton sont une notable exception à la multitude des purgatifs dangereux offerts maintenant en vente ; elles ne donnent jamais de coliques, ne causent pas de malaise ni de maux de tête, cependant elles nettoient et purifient le système entier dans une nuit. Aucun autre laxatif n'agit aussi efficacement et aussi agréablement. Comme elles sont de véritables stimulants du foie et des reins, comme elles renforcent l'estomac et facilitent la digestion, il n'est pas étonnant que les Pilules du Dr Hamilton obtiennent des résultats si merveilleux. M. Geo. O'Hogarty, d'Amherst, N. E., écrit : "L'hiver dernier, j'ai travaillé dans un chantier de bois de construction et j'ai négligé ma santé. J'étais terriblement constipé et le mal de tête me faisait vraiment chanceler parfois. J'étais malade et misérable, je n'avais pas la plus petite ambition pour le travail ou la promenade. Je me sentais lourd et abattu et j'avais un mauvais goût dans la bouche. J'envoyai à la ville chercher des Pilules du Dr Hamilton que je savais bonnes dans mon cas. Elles me guérirent promptement et je me suis toujours bien porté depuis. Il y a d'autres hommes dans le chantier qui se sont aussi servi des Pilules du Dr Hamilton. Ils disent qu'ils ne voudraient pas se passer de ces pilules quand bien même elles coûteraient dix fois plus cher."

Tout pharmacien dans le monde vend les Pilules du Dr Hamilton — 25c la boîte ou cinq boîtes pour $1.00. Par la poste de N. C. Polson and Co., Hartford, Conn., E.U.A., et Kingston, Ont. 9 w

ECHOS DES CANTONS DE L'EST

Un correspondant régulier de LA PRESSE

Sherbrooke, 12. — Dimanche matin a eu lieu à l'église cathédrale, la pieuse et impressionnante cérémonie de la Première Communion, au cours de laquelle 102 petites filles s'approchèrent pour la première fois de la Table Sainte.

L'office fut présidé par M. l'abbé Gosselin qui fit aussi le sermon de circonstance.

—Les affaires ont été généralement peu actives à la vente régulière de produits Laitiers de la Commission de Cowansville, samedi, où 24 beurreries et 23 fromageries étaient représentées avec un actif de 1588 boîtes de beurre et 816 meules de fromage.

L'enchère sur le beurre, s'ouvrit à 19½ cents pour n'atteindre que 20¾ cts., comme maximum.

Quant au fromage, la vente en fût plus difficile encore et un bon quart du produit offert ne trouva pas même d'acheteur à 11⅛ cts, prix minimum d'enchère.

Parmi les marchands qui, bien que représentés à la vente, s'abstinrent d'acheter, furent MM. Hodgson Bros, A. W. Grant, Fred. Fowler, J. Dabrymple & Son et la Cie., D. A. McPherson.

Les prix réalisés ont été comme suit:

Beurre, 20⅝, 20½, 20¾ cts.

Fromage, 11⅛, 11¼, 11⅜ cts.

—En Cour Supérieure, M. le juge Hutchinson a rendu jugement dans différentes causes pendantes, entr'autres les deux suivantes dont les parties demeurent au canton de Barnston:

—Mme McDonald vs H. J. McDonald. La demanderesse est tante du défendeur et l'action intentée contre son neveu était aux fins de faire révoquer un acte de donation consenti en sa faveur en 1905 et rentrer en possession de certaines propriétées léguées en vertu du dit acte, alléguant mon accomplissement des termes et conditions de l'engagement. Action maintenue avec frais.

—Mme Morriman vs Corliss: —Action en demande d'une pension alimentaire de $20 par mois, basée sur les faits que la demanderesse aurait légué tous ses biens au défendeur par acte de donation entrevifs, qu'elle est aujourd'hui incapable de pourvoir à sa subsistance par cause de son grand âge et de la maladie et que le défendeur est propriétaire de biens considérables.

La preuve apportée à l'appui de la demande ayant manqué de fondement, la requête a été en conséquence renvoyée avec frais.

LES ELEVES DE Mme McMILLAN

Ils donnent un joli concert hier soir à la salle Karn.

Madame S. McMillan, professeur de chant et de piano, a donné, hier soir, une audition d'élèves devant un public très élégant et nombreux à la salle Karn.

Le succès des élèves a été brillant et le public, n'a pas ménagé ses applaudissements, à leur adresse et à l'adresse de leur distinguée professeur.

Après le concert a eu lieu la distribution des prix et médailles aux élèves.

Chant : Mlles M. O. Jarry, D. Laberge, J. Roy, Perreault, Couillard, Sanche, Lépine, Dubois, Lafleur, Larocque et Caron. Piano : Mlles Tremblay, Ladouceur, Forest, Ferguson, Lemoine, Prieur, Perreault, Lasseneur.

Médailles d'or tirée au sort entre Mlles St Jean et Brosseau. Un prix officiel a été offert à Mlle C. Brunet.

LE PRINCE FUSHIMI DONNE AUX PAUVRES

Ottawa, 12. — Avant de quitter Ottawa, S. A. I. le Prince Fushimi a donné au Gouvernement 300 livres sterling et a exprimé le désir que cette somme fût distribuée aux pauvres des villes canadiennes qu'il a visitées. Le gouvernement partagera probablement cette somme entre les différentes villes, laissant au maire de chacune d'elles le soin de choisir les pauvres qui bénéficieront de la générosité du prince.

"Toujours fatigué" est dangereux. La Salsepareille de Hood vous renforcera. (2)

Le Dr Liebig, le fameux chimiste allemand, dit que la bière est un ***"pain liquide".*** Il veut dire par là que la bière est un aliment, pleine de propriétés vivifiante, de qualités hygiéniques.

La valeur de la bière comme nourriture devient bien connue et plusieurs s'en servent qui, jusqu'à présent, la considéraient comme un simple breuvage.

Pabst Blue Ribbon

La Bière de Qualité,

est la plus nourrissante des bières, parce qu'elle contient tous les principes nutritifs hygiéniques du malt et toutes les propriétés toniques du houblon qui entrent dans sa composition.

Le procédé Pabst de maltage de huit jours est CONFORME A LA NATURE en transformant lentement la substance de l'orge en nourriture pure et riche. La qualité des ingrédients et le procédé Pabst font de la Pabst Blue Ribbon non seulement une bière pure, mais un " PAIN LIQUIDE " restaurateur des tissus, des muscles et de la santé. Buvez la Pabst Blue Ribbon si vous voulez donner au système la force et la santé.

Si vous commandez de la bière, demandez la Pabst Blue Ribbon.

Faite par Pabst à Milwaukee

Et Embouteillée seulement à la Brasserie.

L. Chaput, Fils & Cie.,
2 rue De Bresoles, Montréal.
Tél. M. 2168
A yw

A PROPOS DE PAVAGE

LES TRAVAUX A FAIRE, BOULEVARD SAINT-LAURENT, SONT DES TRAVAUX PERMANENTS ET NON DES REPARATIONS.

Le pavage de la moitié ouest du boulevard Saint-Laurent, entre les rues Notre-Dame et Saint-Jacques, ne pourra être fait, à moins que le Conseil ne se déjuge et n'accorde à la Commission de la voirie de l'argent pour les pavages permanents. Le bureau légal a décidé qu'il s'agissait là de nouveaux pavages et non de réparations et que, par conséquent, ce travail ne peut être fait à même l'argent voté au commencement de mai, à moins d'un vote des deux-tiers du Conseil.

Cette opinion a été lue hier à la séance de la Commission de la voirie qui l'a renvoyée au Conseil avec le rapport qu'elle avait déjà fait au sujet de ce pavage.

L'échevin Duquette a encore insisté pour que les barrières de péage fussent enlevées du quartier Saint-Denis et transportées aux limites de la ville. Il faudra probablement s'adresser pour cela à la Commission des finances.

Les officiers de la Dominion Transport Co., qui ont leur club dans le vieux château Logan, rue Garnier, n'ont plus que huit jours à rester chez eux. L'expropriation est décidée depuis longtemps, pour l'ouverture de la rue Garnier, mais le club ne se pressait pas de partir, d'où la décision prise hier à la commission de la voirie.

Les échevins Giroux, Dagenais et David se sont plaints que la "Montreal Light, Heat and Power" ne réparait pas les tranchées qu'elle faisait dans les rues, malgré les avertissements répétés de la ville. Pour enfin régler la question, la Commission a décidé de faire elle-même ces réparations et de poursuivre la compagnie en remboursement ; ce sera un "test-case".

Après une courte discussion, il a été décidé de paver la rue Saint-Denis, de la rue Rachel à la rue Mont-Royal, en asphalte Bermudez. On a parlé du pavage Hassam, mais on a fini par se rallier à l'asphalte.

Un rapport sera présenté au Conseil de fermer la rue Sainte-Anne, quartier Saint-Henri, pour en donner l'usage au Pacifique Canadien, la Ville se réservant toutefois le terrain, s'il est sa propriété. Le Pacifique devra se tenir responsable de tous dommages réclamés par les propriétaires des terrains en bordure.

Avant de lever la séance, un vote de condoléances a été adopté, à l'occasion de la mort de M. F. X. Rousseau.

A COUTEAUX TIRES

Paris, 12 — La Cour d'Appel a cassé le jugement rendu en faveur de Mme Anna Gould, dans le procès en divorce qu'elle intenta, il y a quelques mois, à son mari, le comte de Castellane. Cette décision va l'obliger à un nouveau procès.

LA MEILLEURE DES RAISONS

La mariée de juin qui possède un piano Newcombe, ne côtoiera que le bonheur et l'harmonie ; c'est la meilleure des raisons de la rendre l'heureuse propriétaire d'un des instruments possédant la sonorité la plus parfaite qu'il y ait sur ce continent. Vous aurez du plaisir et du profit à visiter les salles d'étalage de Willis and Co., Limited, 600 rue Sainte-Catherine Ouest, près rue de la Montagne. Seuls agents.

EXPOSITION DE JAMESTOWN

Taux bas via le New-York Central. Bureau des billets en ville, 130 rue St Jacques.

EMPRISONNEE POUR DETTE

LE CAS D'UNE SEPTUAGENAIRE AUX PRISES AVEC UN CREANCIER SANS ENTRAILLES.

L'hon. juge Davidson, hier après-midi, a disposé en quelques moments d'un cas absolument triste, qui lui était soumis en cour de pratique.

Une dame Odile Charbonneau, très âgée, fut amenée devant lui sur demande faite pour la faire sortir de prison où elle était enfermée depuis quelque temps. Il appert que cette vieille personne, qui a près de 73 ans, devait une dette triviale et que son créancier avait pris une poursuite pour la forcer à rendre compte. Madame Charbonneau mis au fait des exigences de la loi ne répondit pas à l'action intentée, et comme résultat, elle était arrêtée samedi dernier et jetée en prison.

Ses filles, avec qui elle vivait, réussirent à obtenir les services de Mtres Beaudin, Loranger et Saint-Germain. Ces derniers, par voie de requête en Cour Supérieure, obtinrent que l'on démontra pourquoi Mme Charbonneau était ainsi détenue en prison.

L'hon. juge Davidson ordonne aussitôt la mise en liberté de Mme Charbonneau, disant qu'elle ne pouvait être maintenue en prison pour dette.

Sauvez les Ivrognes ! !

Le Traitement du Dr Mackay contre l'Alcoolisme

a remporté des succès incontestables. C'est le seul traitement adopté par un gouvernement. Les rapports officiels des cours et des prisons où ce traitement a été essayé par le gouvernement montrent qu'il a guéri 9 cas sur 10 après l'emploi de ce remède. Le nombre de cas publics traités l'année dernière fut près de 500. On a pris des dispositions pour que les

PATIENTS PRIVES

puissent être placés sous la surveillance personnelle du Dr Mackay. On a pris les plus grands soins pour donner tout le confort possible aux patients, hommes ou femmes, et les cas les plus difficiles peuvent être traités avec succès par le Dr Mackay. La guérison s'obtient privément, avec confort et dans les circonstances les plus favorables. Ce traitement a remporté depuis des années des succès remarquables chez la classe la plus difficile à traiter — celle des prisonniers. Ceux qui achètent le remède et suivent le traitement chez eux peuvent en retirer les mêmes bénéfices. Et nous sommes maintenant prêts à donner le confort aux patients privés qui veulent être traités avec toute l'attention et les soins désirables.

Conditions spéciales pour les médecins et les membres du clergé. Les municipalités peuvent obtenir les mêmes arrangements que ceux en vigueur dans les Cour du Recorder de Montréal et de Québec. Toute correspondance confidentielle.

Détails complets et conditions fournis sur demande par la Dr John M. Mackay Treatment Co., Ltd., bureau, 893 Sainte-Catherine Ouest ; du Dr Mackay, 500 rue Saint-Urbain, ou The Leeming Miles Co., Ltd., 4 Boulevard Saint-Laurent, Montréal. A yw 12,18,27

CIGARETTES SWEET VIOLET

CHAQUE BOUFFEE EST UN DELICE 153—a

BABY'S DEFENCE

Pour le **Bébé**

—de même que pour tous les besoins de la toilette on ne saurait trouver un savon aussi bon que le "Baby's Own" ni aussi bon marché.

Albert Soaps Ltd., Montréal. 1-07

Méfiez-vous des contrefaçons et imitations. N'achetez que le véritable "Baby's Own". A

Patrons de "La Presse"

3015. — Matinée élégante de 30 à 40 pouces de buste. Tissus, 2 verges en 36 pouces, pour le buste 36.

La description de ces patrons est toujours donnée en français.

Inutile de demander d'autres patrons que ceux déjà publiés.

Les lectrices de "LA PRESSE" peuvent obtenir ce patron aux conditions ordinaires.

Voici le coupon qui doit être rempli avant d'être retourné au DEPARTEMENT DES PATRONS, à "LA PRESSE," Montréal.

COUPON

Patron No 3015.

Département des Patrons, à "LA PRESSE",
Il faut remplir soigneusement les lignes pointillées suivantes:

Nom.. .. ..

. . . . . .

No.. .. ..

Rue.. .. ..

Ville.. .. ..

Comté.. .. ..

Mesure de buste.. .. ..

Mesure de taille.. .. ..

Age.. .. ..

Quand vous désirez un patron soit pour fillette ou enfant, ne mentionnez jamais la mesure de taille ou de buste; mentionnez l'âge seulement.

Envoyez ce coupon après que vous l'aurez rempli, au DEPARTEMENT DES PATRONS, à "LA PRESSE," avec 10 cents et le patron ci-dessus vous sera adressé quelques jours après.

COLONIAL HOUSE Square Phillips.

Vente Annuelle de Juin

Escomptes Généreux dans tous les Rayons

QUELQUES OFFRES SPECIALES

ETOFFES A ROBES DE COULEURS

POUR JEUDI :

Nous placerons sur le comptoir un lot de choix assorti d'étoffes à robes (toutes les importations de cette saison), valant jusqu'à $1.10 la verge pour **60c** la verge.

RAYONS DES COTONS

Lot spécial de cotons Anglais (Long cloth) en pièces de 10 verges, $1.85 moins **10** p.c.

Lot spécial de 42", valeur supérieure à $2.25, moins **10** p.c.

Lot spécial de coupons de toiles "Old Bleach" pour jupes, costumes et blouses, moins **20** p.c.

Grand assortiment de toiles à robes, poids léger, moyen et lourd, moins **10** p.c.

Rayon de la Porcelaine — Table de 25c

2,000 MORCEAUX :

Articles dépareillés comprenant: plats, assiettes, tasses et soucoupes, jarres de fantaisie, pots à fleurs, échantillons japonais, bols, jarres à biscuits, plats à fruits, etc.

Les prix réguliers de ces articles sont de **35c** à **$1**.

Le reste des échantillons d'assiettes Doulton, régulier $2.00 à $4.00 pour **$1**.

RAYON DES SOIERIES

Taffetas crème et blanc, 75c et $1.00, moins 20 pour cent.

Louisine crème et blanche, 75c, 90c et $1.00, moins 20 pour cent.

Messaline blanche et crème, $1.00 et $1.50, moins 20 pour cent.

Foulard blanc et noir, 65c, 80c et $1.00, dans de jolis dessins, moins 25 pour cent.

Foulard blanc et marine, en très beaux dessins, 65c, 80c et $1.00, moins 25 pour cent.

Foulards à l'épreuve de la pluie, finis faille et satin, un complet assortiment de dessins et couleurs, $1.50, moins 25 pour cent.

Taffetas Chiffon glacé; un assortiment considérable de couleurs, 85c moins 33 1-3 pour cent.

Taffetas Chiffon de fantaisie, dans les nouveaux effets fantômes gris ; régulier, 90c et $1.10, moins 20 pour cent.

Taffetas Français Noir, teinture de Lyon, 75c et 90c, moins 20 pour cent.

Armure noire de fantaisie, de $1.25 et $1.50, moins 20 pour cent.

RAYON DES RIDEAUX

Ce qui nous reste de nos courtes-pointes en toile imprimée et rideaux de fenêtres, couleurs et dessins anglais, modernes, moins 50 pour cent.

Rideaux de fenêtres à rayures croisées, semi-transparents, dans les nuances claires de bleu, jaune, vert, etc., moins 50 pour cent.

Paires-échantillons de longs rideaux de dentelle et petits rideaux de fenêtres, de 33 1-3 à 50 pour cent d'escompte.

Lignes spéciales de portières et stores de fenêtres en Tapestry de soie, moins 25 pour cent.

Tous les coupons d'étoffes à rideaux, couvertures de meubles et dessus de coussins, moins 25 pour cent.

Ce qui nous reste moins 10 pour cent.

RAYON DES PAPIERS-TENTURES

Lignes spéciales de papiers tentures, de 20 pour cent à 50 pour cent.

Ce qui nous reste moins 10 pour cent.

RAYON DE L'OPTIQUE

Ligne complète de Kodaks et accessoires Eastman, spécial No 2 A Brownie, photo., 2 1-2 x 4 1-4, pour $3.00.

No 4 Brownie pliant, photo., 4 x 5, pour $20.00.

Les développements et les imprimés sont faits sur les lieux, au plus court avis.

Examen gratuit de la vue par un réfractionniste expérimenté.

ARTICLES DE PYROGRAPHIE

Un assortiment de bois blanc, à moitié prix.

Cadres, boîtes, miroirs, plateaux, brosses, etc., moins **10** pour cent.

RAYON DE LA QUINCAILLERIE

La meilleure qualité de canards granités sans soudure, importés, régulier, $1.25, $1.50, $1.75, pour **84c**, **$1**, **$1.17**.

La meilleure qualité de bouilloires doubles granitées importées, régulier, $1.00, $1.25 et $1.50, pour **66c**, **84c** et **$1**.

La meilleure qualité de poêles à frire et paniers à croquette, à patates frites et à beignets, granités, régulier $1.25, pour **75c**.

La meilleure qualité d'articles de bains-marie à pouding et légumes, etc., granités, régulier, $1.50, $1.75, $2.00, $2.50, pour **$1**, **$1.17**, **$1.34** et **$1.67**.

Glacières, intérieur en réelle porcelaine, pour $28.00 en montant ; toutes dernières améliorations ; il n'y en a pas de meilleures.

Outils de jardin, pour dames et messieurs.

Brouette de jardin. Tuyaux de jardin, 7 plis, dévidoirs à tuyaux, arrosoirs et tondeuses de gazon.

Congélateurs "White Mountain", faciles à faire fonctionner, toutes dimensions.

La meilleure qualité d'articles granités, quelques lignes et couleurs dépareillées, à moitié prix.

RAYON DES MEUBLES

Chaises Morris, moins **20** pour cent.

Meubles en herbe des prairies, moins **20** pour cent.

62-1764—1 mobilier de salle à manger, Stratford, fini chêne, moins **20** pour cent.

62-1748—1 mobilier de salle à manger, Stratford Gothique, fini chêne, moins **20** pour cent.

Mobilier de chambre à coucher en acajou, moins **20** pour cent à **50** pour cent.

Mobiliers de salon, rembourrés en coton, un joli assortiment à des escomptes spéciaux de **20** pour cent à **50** pour cent.

RAYON DES LAMPES

Assortiment complet de lampes de cuivre, nickel et fer forgé, moins **20** pour cent.

Lampes en nickel de 12" pour banquet, avec abat-jour en opale, **82** chacune.

Assortiment complet d'abat-jour de chandeliers, chandeliers, chandelles, etc., moins **20** pour cent.

RAYON DE LA PORCELAINE

SERVICES A DINER :

Services à dîner de 115 morceaux, régulier $35.00, pour **$20**.

Table spéciale de services à dîner, lignes discontinuées, moins **33⅓** pour cent.

Services à dîner (stock patterns), moins **10** pour cent.

75 jardinières bleu Doulton, à moitié prix.

Table spéciale de lignes dépareillées en assiettes, plats à légumes, tasses et soucoupes, etc., à moitié prix.

SERVICES A THE ET SERVICES A DEJEUNER :

Services à thé et à déjeuner légèrement endommagés, moins **33⅓** pour cent.

Services à thé et à déjeuner, "stock patterns", moins **10** pour cent.

Reste du stock, moins **20** pour cent.

Tables spéciales d'articles à **10c**, **25c** et **50c** avec articles dépareillés, à des prix grandement réduits.

HENRY MORGAN & CO., Limited, Montréal.

Tous les avis de Naissances, Mariages et Décès doivent être endossés de noms et adresses des personnes qui les envoient.

NAISSANCES

DAGENAIS — A Pont Viau, le 6 juin 1907, l'épouse de M. Jean-Baptiste Dagenais, un fils, baptisé Joseph-Herménégilde-Arthur-Raoul.
Parrain et marraine, M. Herménégilde Charbonneau et Mlle Claré Charbonneau, cousin et tante de l'enfant.

LEPINE — A Sainte-Anne de Bellevue, l'épouse de M. Hormidas Lépine, un fils, baptisé Joseph-Adolphe-Zéphirin-Lucien.
Parrain et marraine, M. et Mme Adolphe Raymond hôtelier.

LAFLEUR — A Montréal, le 10 juin 1907, l'épouse du Dr C. Lafleur, un fils, baptisé Charles-Antoine-Fernand-Marcel-Dollard.
Parrain et marraine, M. Dollard Lafleur et Mlle Maria Lafleur, oncle et tante de l'enfant.

LUSSIER — A Montréal, le 7 juin 1907, au No 2 rue Saint-Jean-Baptiste, l'épouse de M. J. L. Lussier, épicier, une fille, baptisée Marie-Rose-Cécile-Auréa.
Parrain et marraine, M. Ernest Patenaude et Mlle Rose Sicotte.

MORETTI — A Montréal, le 6 juin 1907, au No 140 rue Drolet, l'épouse de M. Adrien Moretti, un fils, baptisé Joseph-Charles-Adrien-Fernand.
Parrain et marraine, M. Ferdinand Moretti et Mme Charles Moretti, oncle et grand'maman de l'enfant.

MARIAGES

BISSON - LARCHEVEQUE — A Montréal, le 11 juin 1907, à l'église du Sault aux Récollets, M. Emile Bisson, conduisait à l'autel Mlle Ida Larchevêque.
La bénédiction nuptiale a été donnée par le Révérend M. C. Beaubien.
L'heureux couple est parti pour voyage à New-York.
Nos meilleurs souhaits l'accompagnent.

GAGNON - BOUCHARD — A Montréal le 10 juin 1907, à la chapelle du Sacré-Coeur, église Notre-Dame, M. Joseph Gagnon, conduisait à l'autel Mlle Annie Bouchard. M. Pantaléon Bouchard servait de témoin à la mariée, sa soeur et M. Gagnon était accompagné de son frère, M. Adolphe Gagnon.
La bénédiction nuptiale a été donnée par le Révérend M. l'abbé Braye.
L'heureux couple est parti pour voyage.
Nos meilleurs souhaits l'accompagnent.
Pas de cartes.

ROUSSEAU - LEMIEUX — A la Cathédrale, le 12 juin 1907, M. Joseph Rousseau conduisait à l'autel Mlle Devilia Lemieux.
La bénédiction nuptiale a été donné par le Révérend chanoine Gauthier.
L'heureux couple est parti pour voyage.

DECES

BEAUDOIN — A la ville Saint-Louis, le 11 juin 1907, à l'âge de 11 mois et 22 jours, Marie-Annette, fille d'Adrien Beaudoin, ingénieur, No 1927 rue Saint-Laurent.
Funérailles privées.

DECARY — A Dorval, le 11 juin 1907, à l'âge de 66 ans, A. C. Decary, N. P., régistrateur des comtés Hochelaga et Jacques-Cartier.
Les funérailles auront lieu vendredi, le 14 du courant, à Dorval.
Le convoi funèbre partira de sa demeure après l'arrivée du train spécial, quittant la gare Bonaventure à 8.35 heures a. m., pour se rendre à l'église paroissiale.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.
185—3

GAUTHIER — A Saint-Pierre aux Liens, le 10 juin 1907, à l'âge de 2 mois, Joseph-Evariste-Edmond, enfant bien-aimé d'Arthur Gauthier, assistant surintendant de la Standard Paint.
Funérailles Privées.

HUOT — A Montréal, le 10 juin 1907, à l'âge de 35 ans, Thomas-Emilien Huot, pharmacien, fils de Tancrède-Arthur Huot, notaire, de Beloeil.
Les funérailles auront lieu à Beloeil, jeudi, le 12 du courant, à 9½ heures, après l'arrivée du train du G. T. R., qui quitte la gare Bonaventure tous les matins à 8 heures.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.
Les journaux étrangers sont priés de reproduire.

LEMIEUX — En cette ville, le 10 juin, 1907, à l'âge de 84 ans, 11 mois et 29 jours, Domithilde Choquette, épouse de feu Joseph Lemieux.
Les funérailles auront lieu jeudi, le 13 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son petit-fils, No 578 rue Marie-Anne, à 6¾ heures, pour se rendre à l'église Saint-Jean-Baptiste, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPIERRE — En cette ville, le 11 juin 1907, à l'âge de 89 ans, 2 mois et 23 jours, Louis Lapierre, père du docteur J. A. Lapierre.
Les funérailles auront lieu jeudi, le 13 du courant.
Le convoi funèbre partira de la demeure de son gendre, M. Emery Lacombe, No 1196 rue Bordeaux, Delorimier, à 7½ heures, pour se rendre à l'église de l'Immaculée Conception, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.
185—2

MORIN — En cette ville, le 11 juin 1907, à l'âge de 75 ans, 2 mois, 12 jours, Aglaé Sabourin, épouse de feu Pierre Morin, forgeron.
Les funérailles auront lieu jeudi, le 13 du courant.
Le convoi funèbre partira de la demeure de son fils, Alphonse Morin, inspecteur des tramways, No 1475 rue Sainte-Catherine Est, à 7¼ heures, pour se rendre à l'église Saint-Vincent de Paul, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VEZINA — En cette ville, le 11 juin, 1907, à l'âge de 52 ans et 2 mois, Marie-Louise Labossière, épouse de Maxime Vézina.
Les funérailles auront lieu jeudi, le 13 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 103 rue Montcalm, à 8½ heures, pour se rendre à l'église Saint-Pierre et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 185—2

MESSE DE REQUIEM

PERRIN — Une messe de requiem sera chantée jeudi le 13 du courant, à 7¾ heures, à l'église Saint-Jacques, pour le repos de l'âme de Marie-Eugénie Bélanger, épouse de Léonidas Perrin.
Parents et amis sont priés d'y assister.

SERVICE

LEDUC — Jeudi, le 13 juin, à 8 heures, à l'église Sainte-Elisabeth du Portugal, sera chanté un service pour le repos de l'âme de feu Alexis Leduc.
Parents et amis sont priés d'y assister.

Le SEL DE TABLE WINDSOR ne prend jamais en pain. Les cristaux brillants restent secs et pleins de saveur jusqu'à la fin. Va sans dire que vous en faites usage ! 141

VETERANS

Le Dr Valois de Valoisville, lieutenant-colonel honoraire et le capitaine Charles Terroux, secretaire de l'Association des Vétérans Canadiens P. M. R., ont eu une conférence avec le colonel Fiset, député ministre de la Milice à Ottawa, à propos des médailles qui n'ont pas encore été données aux Vétérans qui sont allés sur les frontières en 1866 et 1870.
Le colonel Fiset a promis de s'intéresser d'une manière toute spéciale pour se rendre à la demande de ces vieux braves.

—Dr J. O. A. GENDREAU, chirurgien-dentiste, 62 Boulevard St Laurent, Montréal. Tél. Bell, Main 2818. n

L'INFERIORITE DE LA FEMME N'EST DUE QU'A SA FAIBLESSE PHYSIQUE

ELLE POURRAIT DOMINER SI ELLE AVAIT LA SANTE. LES PILULES ROUGES DONNENT FORCE, SANTE ET BONHEUR.

Témoignage de Madame A. Bernier, 331 rue LaSalle, Maisonneuve.

Madame A. BERNIER, 331 rue LaSalle, Maisonneuve

Dans la femme il y a deux individualités bien distinctes : l'être moral et l'être matériel. Au point de vue intellectuel il faut lui concéder le haut du pavé, non seulement par déférence, mais par droit de supériorité. Son esprit est toujours plus perspicace, elle pense mieux, voit plus juste et surtout plus loin. Ses sentiments ont ce quelque chose de raffiné, de délicat qu'on ne trouve pas chez son sévère compagnon. Ses instincts ont toute la sublimité qui caractérise ses oeuvres. Sa volonté est mieux arrêtée, ses désirs plus concis. Elle commande par le raisonnement et gouverne par le coeur. Aussi "ce que femme veut Dieu le veut !"

Mais cette force de caractère, cette belle intelligence, ce riche tempérament, tout cela est subjugué par la faiblesse physique. L'on dirait que l'ébullition de son sang fait éclater l'enveloppe matérielle. Et c'est tout ce qui donne droit aux anti-féministes pour empêcher la femme de supplanter tant de nullités prétentieuses et de prendre la place qui conviendrait à ses aptitudes, au tout premier rang de la société, dans le monde administratif, politique et financier.

Mais, — il y a un mais — et celui-ci sera toujours la grande objection, la délicatesse de sa santé lui cause tant d'ennuis et ses maladies sont si fréquentes qu'il lui faut rester à l'arrière-plan et ne jouer qu'un rôle secondaire.

Il en sera ainsi tant qu'elle n'aura pu maîtriser ses faiblesses ou, du moins, les dissimuler.

En effet, une femme a beau avoir de l'esprit, du talent, de l'initiative, si elle n'a pas avant tout la santé, le reste est comme perdu et toutes ses belles qualités s'effacent devant sa chétive constitution qui la retient captive, la rend malheureuse en coupant les ailes à son enthousiasme. Chez elle, c'est l'être matériel, le physique qui a toujours le dessus : "la force prime le droit" et la maladie opprime l'intelligence.

Le problème serait pourtant très facile à résoudre, si toutes les femmes ayant conscience de leur état, s'appliquaient à y remédier d'une façon effective.

Mais comment faire disparaître la faiblesse féminine, détourner toutes les maladies qui lui sont inhérentes, entraver, pour ainsi dire, l'évolution naturelle des âges de la femme ?

Le moyen est bien simple et il n'y en a qu'un seul : les Pilules Rouges. Voilà les grandes réformatrices de la condition de la femme ; l'unique remède à ses maux, son meilleur soutien et ses inséparables amies avec lesquelles elle doit compter pour conquérir sa liberté une fois affranchie du joug de la maladie !

" J'ai été pendant quatre ans dans un tel état d'épuisement que mon estomac ne pouvait presque plus rien digérer. J'étais devenue maigre et nerveuse.

Je consultai quatre médecins et tour à tour, ceux-ci me traitèrent sans succès aucun.

Craignant à bon droit de graves complications, car je dépérissais à vue d'oeil, je m'avisai de prendre des Pilules Rouges, cet excellent tonique féminin qui a déjà ramené tant de femmes à la santé.

Je ne fus pas déçue dans mes espérances, car j'ai pu acquérir personnellement la preuve de l'efficacité d'un tel remède.

Trois mois après que j'eus commencé le régime des Pilules Rouges, mes forces étaient totalement revenues. J'avais gagné tout mon embonpoint, des meilleurs jours, ma digestion se faisait tout naturellement, enfin ma santé s'était affermie d'une façon générale.

Depuis j'ai toujours bénéficié de cette cure qui m'a totalement régénéré le système. Aujourd'hui ma santé est tout ce que l'on peut désirer de mieux. Les Pilules Rouges m'ont fait l'existence meilleure et je les recommande sans hésiter à toutes les femmes faibles." — Madame A. Bernier, 331 rue LaSalle, Maisonneuve.

CONSULTATIONS GRATUITES.— Adressez-vous par lettre ou personnellement, au No 274 rue Saint-Denis, Montréal, si vous désirez avoir des conseils. Les Médecins de la Cie Chimique Franco-Américaine vous donneront, tout à fait gratuitement, les informations nécessaires pour l'emploi des Pilules Rouges et vous indiqueront aussi un autre traitement si votre maladie le requiert.

DEFIEZ-VOUS. — Les Pilules Rouges sont toujours vendues en boîtes de 50 Pilules. Chaque boîte est recouverte d'une étiquette imprimée en rouge sur du papier blanc. Les Pilules Rouges que les marchands vous vendent à l'once, au cent ou à 25c. la boîte, ne sont pas les nôtres; ce sont des imitations, car jamais nos Pilules Rouges ne sont vendues de cette manière.

Ces charlatans qui se font appeler docteurs, passant par les campagnes, allant de maison en maison, se disant envoyés par la Cie Chimique Franco-Américaine, sont des imposteurs toujours, car jamais nos Médecins ne sortent de leurs bureaux de consultations pour soigner les femmes malades.

Si votre marchand n'a pas les Pilules Rouges de la Cie Chimique Franco-Américaine, envoyez-nous 50c pour une boîte ou $2.50 pour six boîtes, ayant bien soin de faire enregistrer votre lettre contenant de l'argent, et vous recevrez, par le retour de la malle, les véritables Pilules Rouges.

Adressez toutes vos lettres : CIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274 St Denis, Montréal.

Fac-Similé d'une Boîte de Pilules Rouges

LES REGIONS DE L'AVENIR

La colonisation du Témiscamingue continue à faire d'immenses progrès.

UNE AUBAINE

Une excursion spéciale du Pacifique Canadien permettra dans quelques jours d'aller visiter ces

MERVEILLEUX DISTRICTS

La colonisation de nos admirables régions du Témiscamingue,—le Nouveau Québec,—prend de jour en jour, sous la poussée d'initiatives et de dévouements généreux, un plus vaste essor. Cette région que la Providence a si richement dotée est bien la Terre Promise des nôtres. De vrais patriotes l'ont compris, les prêtres missionnaires qui y ont vécu ont deviné quel avenir elle nous réservait, et tous maintenant se donnent la main et travaillent de concert pour en assurer le développement et la peupler de colons canadiens-français.

De consolants succès sont venus jusqu'ici couronner leurs nobles efforts, mais ils ne se comptent pas encore pour satisfaits, et c'est sans cesse à de nouveaux et ingénieux moyens qu'ils ont recours pour faire connaître ces districts privilégiés de notre province et y attirer les ouvriers du sol.

Cette année, ils débutent en organisant une grande excursion de nos villes et de nos campagnes vers le Témiscamingue, par voie du Pacifique Canadien.

Cette excursion partira des divers points de la province le 19

M. Adélard Grignon, maire de Saint-Isidore, Témiscamingue.

juin prochain, 1907.
En voici les conditions :
Prix de passage—Témiscamingue.

De	Ville-Marie, P. Q.	Tête-du-Lac, P. Q.
Montréal	$8.40	$8.90
Ottawa	6.35	6.85
Québec	11.20	11.70
Grandes Piles	10.40	10.90
Trois-Rivières	9.90	10.40
Louiseville	9.60	10.10
Saint-Gabriel	9.60	10.10
Berthier	9.30	9.80
Joliette	9.25	9.75
Lanoraie	9.15	9.65
St Martin Jct	8.25	8.75
St Eustache	8.25	8.75
St Lin	8.35	8.85
St Jérôme	8.35	8.85
Ste Thérèse	8.15	8.65
Lachute	7.75	8.25
Papineauville	7.15	7.65
Hull	6.35	6.85
Mégantic	11.30	11.80
Cookshire	10.55	11.05
Sherbrooke	10.20	10.70
Magog	9.85	10.35
Abercorn	9.65	10.15
Sutton	9.55	10.05
St Guillaume	9.95	10.45
Stanbridge	9.40	9.90
Farnham	9.15	9.65
St Jean, Qué	8.90	9.40
Lacadie	8.85	9.35
Saint-Hyacinthe	9.55	10.05
Waterloo	9.65	10.15
Vaudreuil	8.00	8.50
Rigaud	7.70	8.20
St Eugène	7.60	8.10
Vankleek Hill	7.45	7.95
Alfred	7.20	7.70
Plantagenet	7.15	7.65
The Brook	6.95	7.45
Haleys	5.15	5.65
Pembroke	4.75	5.25
Dalhousie Mills	7.65	8.15
Green Valley	7.55	8.05
Apple Hill	7.45	7.95
Monklands	7.39	7.80
Avonmore	7.20	7.70
Finch	7.10	7.60
Chesterville	7.00	7.50
Winchester	6.90	7.40

Taux proportionnellement réduits des autres stations.

Les billets de passage seront pour la seconde classe, sans privilège d'arrêt en allant. Au retour, les passagers pourront s'arrêter à Mattawa ou à toute autre gare de l'ouest.

Les billets sont bons pour jusqu'au 19 juillet. Les billets bons pour les deux voyages d'aller et de retour devront porter la signature de l'acheteur et celle de l'agent qui les auront vendus. Le coupon du retour sera remis à l'agent du "C. P. R." à l'arrivée à destination. Ceux qui se rendent à Ville-Marie ou plus loin devront remettre leurs billets à l'agent du Pacifique Canadien, à la gare de Témiscamingue. Aucun billet ne sera accepté en dépôt après minuit, le 20 juin 1907. Si l'excursionniste se fait identifier en signant de nouveau, l'agent y apposera lui aussi sa signature, ce qui rendra le billet valide pour retour par le premier train.

Tout billet présenté par autre que par l'acheteur lui-même sera confisqué.

Comme on le voit, les conditions sont des plus avantageuses. C'est une occasion exceptionnelle qui s'offre aux nôtres d'aller visiter les incomparables régions du Nouveau-Québec.

Il y a déjà là 700 familles canadiennes - françaises, réparties dans les paroisses de Ville-Marie, Saint-Bruno de Guigues, Tête du Lac, Lorrainville, Saint-Isidore, Saint-Placide et Fabre. Un nouveau canton vient d'être ouvert, celui de Guérin, l'un des plus riches de tous, où 20 lots sont maintenant en vente à $30, payables en quatre ans. Il y a place pour tous les colons de bonne foi, mais non pour les spéculateurs.

Des ingénieurs viennent de faire des tracés pour de nouveau chemins de fer, au Témiscamingue, du Long-Sault à la Tête-du-Lac.

Dans un an les lignes atteindront Ville-Marie.

Avec le vigoureux encouragement de l'hon. M. Jean Prévost, la colonisation, dans le Témiscamingue, va de triomphe en triomphe.

A Saint-Bruno de Guigues, partout, des quais, des ponts des chemins ont été construits. La valeur des terrains augmente encore plus rapidement que la population. Des lots payés jadis $30 valent aujourd'hui $7,000. Dans tous les cantons des terrains sont en vente, prêts à livrer leurs trésors à ceux des nôtres assez courageux et assez légitimement ambitieux pour aller les leurs demander, par leur travail persévérant.

Un brave cultivateur de Saint-Isidore, M. Adélard Grignon, maire de sa paroisse, était à nos bureaux, hier. Il est établi depuis trois ans dans le Témiscamingue, étant venu des Etats-Unis. Il est enchanté de son sort. C'est un citoyen intelligent et plein d'initiative.

—"Je voudrais voir, dit-il, tous nos compatriotes des Etats-Unis suivre mon exemple et venir coloniser le Témiscamingue. Il y a place pour eux, il y a place pour tous les jeunes gens de nos villes qui n'ont pas peur du labeur.

"Le travail des champs vaudrait bien plus pour eux que la vie des manufactures."

Il y a encore soixante lots en vente à Saint-Isidore. Une église y est construite, et un curé sera bientôt nommé pour en prendre charge.

A Saint-Bruno de Guigues, il y a actuellement dix maisons en construction. Le village augmente considérablement. On y voit 2 magasins généraux, 2 boutiques de forge, une boutique de tailleur, atelier de peintre, etc.

Bref, partout dans le Nouveau-Québec, ce sont des paroisses nouvelles qui surgissent, des villages qui se fondent, sentinelles avancées de notre nationalité, en face de l'Ontario, château-fort de nos concitoyens de langue anglaise.

Allons en grand nombre à l'excursion du 19 juin, allons coloniser notre patrimoine du Témiscamingue.

LA CONSTIPATION ENTRAVE LES INTESTINS

Rien ne vous rend aussi malade que la constipation et par cela, il y a danger à laisser les intestins s'engorger. Mauvais sang, dyspepsie, migraine, bile, clous, boutons et hémorroïdes sont des causes de la constipation.

Eloignez toutes ces maladies en prenant

BURDOCK BLOOD BITTERS

remède naturel pour tous les maux d'estomac, d'intestins et du sang. Il agit sur les intestins et leurs donne leur action libre et régulière, guérissant la constipation et tous les maux qui en dérivent. Il est sur le marché depuis plus de 30 ans, ce n'est donc pas un remède qui n'a jamais été essayé. B.B.B. en a guéri des milliers d'autres et vous guérira aussi. M. B. Woodcock, Nashwaak Bridge, N.-E., écrit: "Depuis plus de deux ans, ma femme était constipée. Elle vit plusieurs médecins qui ne la soulagèrent pas, mais après avoir pris trois bouteilles de Burdock Blood Bitters elles était complètement guérie et est aujourd'hui en bonne santé. Ma femme et moi ne pouvons parler trop hautement de B.B.B." 3 yw

L'ETERNELLE EMPRUNTEUSE

LA RUSSIE TRAVAILLE A SE PROCUREE $50,000,000 CHEZ LES PUISSANCES AMIES.

Paris, 12. — Des mesures sont prises, par des financiers européens, pour un prêt à la Russie de $50,000,000, dont $12,000,000 seront fournis par les Etats-Unis.

Cet argent devra être employé uniquement à des besoins domestiques, surtout à l'avancement de l'industrie et du commerce.

Cette transaction est conduite par la maison Bleichroeder, de Berlin, banquiers privés du Kaiser.

LE SERRE-FREIN ROBERTS

Le serre-frein James Roberts, qu'on accuse d'être responsable d'une collision de convois de fret, à Sainte-Rose, le 30 juillet 1906, a informé le chef Carpenter, par l'entremise de ses avocats, qu'il n'avait pas quitté la ville lorsque le limier Lapointe du service provincial, fit émaner contre lui un mandat.

C'est en lisant dans les journaux qu'on le recherchait, que Roberts apprit que des procédures avaient été prises contre lui.

Roberts est maintenant à la disposition des autorités.

MARTIN VS VERVILLE

La cause est prise en délibéré.

La poursuite en libelle prise par M. Médéric Martin, député pour la division Sainte-Marie, contre M. Alphonse Verville, député ouvrier pour la division Maisonneuve, s'est terminée hier après-midi par les plaidoiries de Mtre Beaudin pour la poursuite et de Mtre C. Rodier pour la défense.

M. le juge Lafontaine a pris la cause en délibéré.

AU COLLEGE DE ST CESAIRE

(Correspondance spéciale à LA PRESSE)

Saint-Césaire, 12. — La cérémonie touchante de la première communion a laissé dans le coeur des heureux enfants et de leurs aînés un doux souvenir. Dans la soirée, splendide et imposante procession, à la paroisse, où notre jeune milice a eu l'insigne honneur d'être la garde privilégiée du T. St Sacrement.

La fête du Sacré-Coeur a été solennelle dans la chapelle du collège. A la messe, il y eut pieuse et éloquente allocution du R. P. N. Blais, chapelain. A 3 heures, adoration du T.-S. Sacrement, procession dans la chapelle gracieusement ornée de fleurs naturelles et d'oriflammes.

La distribution des prix aura lieu le 20 juin. La veille, au soir, une séance récréative et musicale sera donnée par les jeunes acteurs, si chaleureusement applaudis au mois de février dernier.

LA MER POUR LINCEUL

Norfolk, Vie., 12. — Cinq cadets de marine et un officier, venus à terre avec cinq matelots, pour assister à un bal à l'Exposition, sont disparus. On croit que tous se sont noyés en retournant à leur navire. Ils appartenaient à l'équipage du cuirassé "Minnesota."

LA DANSE

Le professeur Lacasse commencera ce soir ses bals du mercredi à la salle de Fred. Norman, coin Sainte-Catherine et McGill College Avenue. r

GRAND TRONC

Montréal-Cornwall

A partir de samedi, 15 juin, 1907, le train quittant Montréal à 1.36 p.m., ira jusqu'à Cornwall. Retour : lundi, quittant Cornwall, à 7.10 a.m., arrivant à Montréal à 9.15 a.m. r

The John Murphy Company Limited

Le Magasin est ouvert de 8 à 5.30 p.m. Mercredi, 12 Juin 1907.

LE SAILOR LE PLUS POPULAIRE

Ce sailor, confectionné spécialement pour nous, a le bord parfaitement droit, très raide ; il est en belle tresse de Milan avec bandes de ruban noir.
Notre prix très spécial..... $1.50

ECOULEMENT DE DEUX LOTS D'IMPERMEABLES DE DAMES

Imperméables de dames, pleine longueur, effet redingote, en cravenette bronze foncé et fauve foncé. Prix primitifs $15.00, $18.50 et $20.00 ; de même quelques manteaux trois-quarts en cravenette de fantaisie, raies invisibles, gris et fauve seulement. Prix régulier $14.50. A écouler à un prix unique jeudi, $10.00 chacun

The John Murphy Company Limited

VENDU SEULEMENT PAR

C. W. LINDSAY, Ltd.

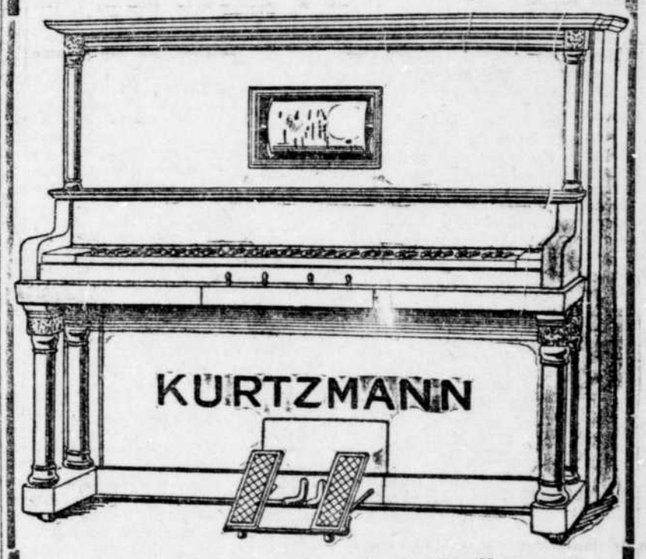

Voici le célèbre Pianiste-Automatique-Intérieur Kurtzmann avec lequel un enfant même peut, avec tout au plus une heure de pratique, interpréter les oeuvres des plus grands maîtres. Sans la moindre modification il peut servir comme piano ordinaire. On l'appelle communément le "Piano deux dans un."

C. W. LINDSAY, Limited,

Bureau Principal, 512 rue Ste Catherine Ouest, Montréal.
Succursale de la partie Est, 394 rue Ste Catherine Est, Montréal.
Succursale d'Ottawa, 141 rue Sparks.
Succursale de Québec, 240 rue Saint-Jean. 186-2

UN MEURTRE A TORONTO

UN RESTAURATEUR NEGRE EST TUE D'UNE BALLE DE REVOLVER PAR UN COMPATRIOTE.

Toronto, 12. — Un nègre âgé de 50 ans, Edward Wandle, restaurateur, 209, rue York a été tué, hier après-midi, d'une balle à la poitrine, par un autre nègre, John Boyd, âgé de 32 ans, frotteur de bottes.

Il était environ 3 heures lorsque le meurtre a été commis. Les deux hommes étaient dans une chambre au second étage. Après avoir tiré, Boyd se sauva, mais fut arrêté par un agent de police, près de la rue Richmond. Il a été écroué au poste No 1.

L'assassin refuse de donner aucune explication, mais quelques exclamations qui lui ont échappé font croire qu'il a agi par jalousie.

"Il y a probablement une femme au fond de l'affaire, dit la police.

Les détectives Wallace et Tifton ont eu une longue conférence avec le prisonnier, mais ils refusent d'en donner des détails.

"L'affaire est trop grave, dit Wallace, et il ne serait pas juste pour le prisonnier de publier ses déclarations."

A L'HOPITAL VICTORIA

Le Bureau médical de l'hôpital Royal Victoria a recommandé les nominations suivantes pour la formation du personnel : chef interne : Dr Moffatt ; internes, Dr Tull, Dr McArthur, Dr Benvie, Dr Logie ; chirurgiens internes : Dr Scrimmer, Dr Patterson, Dr Williams, Dr Quinn Dr Sinclair ; gynécologiste interne Dr Burgess ; laryngologiste interne Dr MacMillan ; ophtalmologiste interne : Dr B. Jack.

UN CRIME A WINNIPEG

Winnipeg, 12. — Un Galicien a été assassiné pendant un bal de noces vers minuit, lundi, dans une salle de l'avenue Burrows. Ce fut très brutal. on le battit d'abord puis on tira sur lui.

CASTORIA
Pour Bébés et Enfants.
La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée
Porte la Signature de Chas. H. Fletcher

Il n'y a rien que vous puissiez porter qui vous coûte si peu en confort réel, service réel, satisfaction réele que le

SOUS-VETEMENT Garanti Pen-Angle

A vous garanti par le marchand, à lui par le fabricant. Ajusté à la forme pour l'amour du confort ; ne s'étirera point, ni rétrécira. Fait en plusieurs tissus et styles, à prix variés; en grandeurs qui s'ajustent bien à la forme, pour femmes, hommes et enfants. Porte marque de commerce rouge comme plus haut. 208F

TEMPERATURE

Vent de l'est, beau et modérément chaud aujourd'hui et demain.

12 juin 1907.

Bulletin d'après le thermomètre de Iearn et Harrison, rue Notre-Dame :

Aujourd'hui maximum. . . .	69
Même date l'an dernier . . .	67
Aujourd'hui minimum. . . .	53
Même date l'an dernier . . .	49

Baromètre — 8 a. m., 30.12 ; 11 a. m., 0.13 ; 1 p. m., 30.10.

NOS MINISTRES

L'honorable M. Allard est retourné à Québec.

—L'honorable M. Prévost sera à Montréal demain.

—Il y a réunion du conseil des ministres aujourd'hui à Québec.

LA BANQUE SOVEREIGN

Le public ne manquera pas d'être un peu surpris par les mesures rigoureuses que ses directeurs viennent d'adopter dans le but de ce que l'on peut appeler la réorganisation du capital de la banque.

C'est-à-dire que le nouveau président de la banque a décidé, non sans beaucoup de réflexion, qu'il valait mieux mettre de côté toutes les valeurs aléatoires et procéder à une révision compiète, radicale

DE L'ACTIF

pour le bilan de la banque.

Il y a quelques années, M. Thos. Fiske fit la même chose pour réorganiser la Banque des Marchands, dont il avait considérablement réduit l'évaluation.

Il n'y a pas à se le dissimuler, les directeurs ont fait une entaille profonde dans les valeurs, mais quand un organisme souffre de crise dangereuse, il vaut mieux couper fort avant que de laisser le germe du mal dans la plaie.

Ce que l'on vient de faire est une sage mesure de prudence dont le public non-actionnaire n'aura nullement à souffrir.

D'ailleurs, M. Jarvis, de la Banque Sovereign, laisse discrètement entendre que la Banque continuera à payer aux actionnaires, un dividende de 6%.

LES ASSAILLANTS DE LESCARBOT

ILS COMPARAISSENT CE MATIN DEVANT LE JUGE CHOQUET ET NE SONT PAS ADMIS A CAUTION.

Henri Hamelin et Alfred Leveillé ont comparu, ce matin, devant le juge Choquet, sous l'accusation d'avoir volé la somme de $7.00 sur la personne d'Alph. E. Lescarbot, domicilié au numéro 424a rue Beaudry, jeudi dernier. La Couronne a tenté de commencer l'enquête préliminaire dans cette affaire; mais le plaignant souffrait tellement des coups qu'il prétend avoir reçus au cours de l'assaut dont il aurait été victime, que le magistrat a jugé nécessaire d'ajourner l'enquête à mardi, le 18.

Lescarbot a pu dire, cependant, que le jour où il a été assailli, il avait pris de la boisson et qu'il a payé quelques verres aux deux accusés. Ces derniers, d'après lui, ont essayé de l'enivrer afoin de le battre et de le dépouiller de l'argent qu'il avait sur lui. Ils l'auraient entraîné dans une ruelle où ils l'auraient fouillé après l'avoir projeté contre un poteau et roué de coups frappés avec une barre de fer.

Le juge Choquet a refusé d'admettre les accusés à caution, attendu, a-t-il dit, que le plaignant est en danger de mort.

LE CHOEUR DE L'IMMACULEE CONCEPTION

C'est ce soir, à la salle Karn, qu'a lieu le grand concert du choeur de chant de l'Immaculée-Conception, sous la direction de M. Jos. Saucier.

Tout fait prévoir un magnifique succès.

PAS DE POURSUITES

Il n'y a pas assez de preuve pour montrer qu'on a agi en connaissance de cause.

L'affaire des 50,000 boîtes de saumon pourri tourne, sans jeu de mots, en queue de poisson. D'après les juges consultés par Mtre Archambault, au nom de la ville, et M. S. H. Carpenter, chef du bureau des détectives, il n'y a pas assez de preuves pour montrer qu'on savait que le poisson était gâté, quand on l'expédia de Toronto, et il n'y aura pas de poursuites.

Cependant, il est probable que la chose ne se renouvellera plus. A sa drenière session, le parlement fédéral a adopté une loi nommant des inspecteurs dont la juridiction s'étend par tout le Canada. Cette loi sera en vigueur le 1er juillet.

A QUI L'HERITAGE ?

Le chef Campeau a reçu une lettre d'un nommé B. McCluskey, Boîte 294, Madera, Californie, l'informant qu'un nommé Jules Girard, alias "Frenchy", âgé de 73 ans, était décédé presque subitement au Sanatorium Evans, Modesto, Col., au commencement de ce mois, en laissant à ses héritiers une somme de $1,500.

Le défunt aurait déclaré avant de mourir qu'il était natif de Montréal et qu'il avait en cette ville deux fils.

UNE LETTRE DU MINISTRE

L'honorable M. Lemieux, ministre du travail à Ottawa, adresse une importante lettre à

MGR L'ARCHEVEQUE

Le ministre félicite arbitres, nommés pour régler les différends existant entre

ARMATEURS ET DEBARDEURS

Nous sommes heureux de mettre sous les yeux de nos lecteurs l'importante lettre que l'honorable M. Lemieux, ministre du Travail au Parlement Fédéral, vient d'adresser à Monseigneur l'archevêque, au sujet de la formation du comité d'arbitrage, dont Sa Grandeur fait partie comme président. On y lit que M. le ministre attend de la part de ce comité le règlement des différends qui existent en ce moment entre les armateurs et les débardeurs de Montréal.

DEPARTEMENT DU TRAVAIL DU CANADA

Ottawa, 7 Juin, 1907.

A Sa Grandeur Mgr Paul Bruchési, Archevêque de Montréal.

In re l'Acte de 1907 sur le règlement des conflits industriels — le différend entre les membres de l'Association internationale des débardeurs, local 373, de Montréal, d'une part et les Compagnies de navigation suivantes, d'autre part, à savoir : les lignes Allan, Donaldson, Thomson, Lord, Dominion, Leyland, Hamburg-American, Manchester, South African, Mexican, Black Diamond, Head, Holme, Nova Scotia Steel & Coal Co., Quebec Steamship Co., et F. A. Routh & Co.

Monseigneur,

J'ai l'honneur de vous informer que le département a reçu aujourd'hui une communication de M. Jos. Ainey, de Montréal, déclarant que MM. Joseph Ainey et George W. Stephens, membres du bureau de conciliation et d'arbitrage au sujet du différend ci-dessus mentionné et choisis comme tels par les employeurs et employés, vous ont désigné comme tiers-arbitre et président de la commission.

M. le ministre me prie de vous dire qu'il a été très heureux d'apprendre que vous acceptiez volontiers d'agir comme membre de la commission dans une affaire d'une si grande importance pour le bien futur du port de Montréal, et les intérêts des compagnies de navigation et de leurs employés, et c'est avec un plaisir extrême qu'il vous fait parvenir votre nomination officielle comme président de la commission d'arbitrage et de conciliation.

M. le ministre me prie d'ajouter qu'il espère que la commission, comme résultat de son enquête et de ses bons offices comme comité d'arbitrage, sera capable d'amener, d'ici peu de temps, une entente entre les parties au sujet des différends actuels. Il n'en est pas moins dans les intérêts des parties elles-mêmes que dans les intérêts des affaires générales du port de Montréal, que toutes causes probables de malentendus futurs soient effectivement enlevées, si possible, et qu'une entente intervienne qui règlera les conditions entre les compagnies de navigation et leurs employés, non seulement pour cette année, mais pour plusieurs années à venir. Le ministre espère donc que la commission ne cherchera pas à règler seulement les causes du conflit actuel, mais sera aussi capable d'en arriver à un règlement qui, accepté mutuellement par les parties, servira à règlementer les conditions du travail entre les compagnies et leurs employés dans le port de Montréal pour plusieurs années à venir.

J'inclus ici l'acte public sous le seing et le sceau de l'honorable ministre du Travail, établissant la commission d'arbitrage, aussi l'acte public nommant Votre Grandeur membre de cette commission.

Copie de l'acte de 1907, formes en blanc, subpoena, etc., devant servir à l'enquête sont expédiés séparément.

J'ai l'honneur d'être, de Votre Grandeur, l'obéissant serviteur,

M. L. MACKENSIE,
Député-ministre du Travail et greffier des Commissions d'arbitrage et de conciliation.

Mgr Bruchési, à l'ajournement de la séance de ce matin, a donné le rapport suivant sur les travaux de la Commission d'arbitrage.

Hier après-midi, après qu'on eut complété le témoignage de M. John Ryan, président des Débardeurs unionistes, M. James Sandeland fut appelé. Il parla aussi au nom des grévistes du mois dernier. L'ajournement fut prononcé à cinq heures. Ce matin, M. Thomas Robb, secrétaire du Syndicat des Armateurs fut appelé. Il donna témoignage au nom des armateurs syndiqués et de la compagnie du Pacifique, qui l'avaient autorisé à les représenter. Il n'y aura plus de témoins à cette enquête.

Cet après-midi, Messieurs Ryan et Poliquin, qui furent entendus hier, et M. Robb, seront interrogés conjointement, et les Commissaires chercheront à régler le dernier différend et à prévenir les troubles pour l'avenir.

ASSOCIATION DES INSTITUTRICES

Le premier juillet prochain, au Monument National, il y aura réunion générale des membres de l'association des institutrices catholiques de la province de Québec.

Il y aura conférence très intéressante sur un sujet d'actualité puis élection des officiers.

Les institutrices de la campagne et de la ville, membres de l'association ou non, sont toutes invitées à cette réunion.

La contribution annuelle de 25 cts est payable à Mlle F. Bibaud, secrétaire, No 48 rue Saint-Hubert.

M. F. E. VILLENEUVE

Comme nous l'avons déjà annoncé, M. F. E. Villeneuve, avocat, souffre d'une grave maladie à l'Hôtel-Dieu. Aux dernières nouvelles, cependant, son état s'était sensiblement amélioré.

DRAME DE L'ALCOOL

Deux jeunes gens se noient en face de la Longue-Pointe, hier soir, en revenant d'une excursion de plaisir à l'île Grosbois.

LEUR COMPAGNON EST SAUVÉ AVEC DIFFICULTÉ. — CIRCONSTANCES TRAGIQUES.

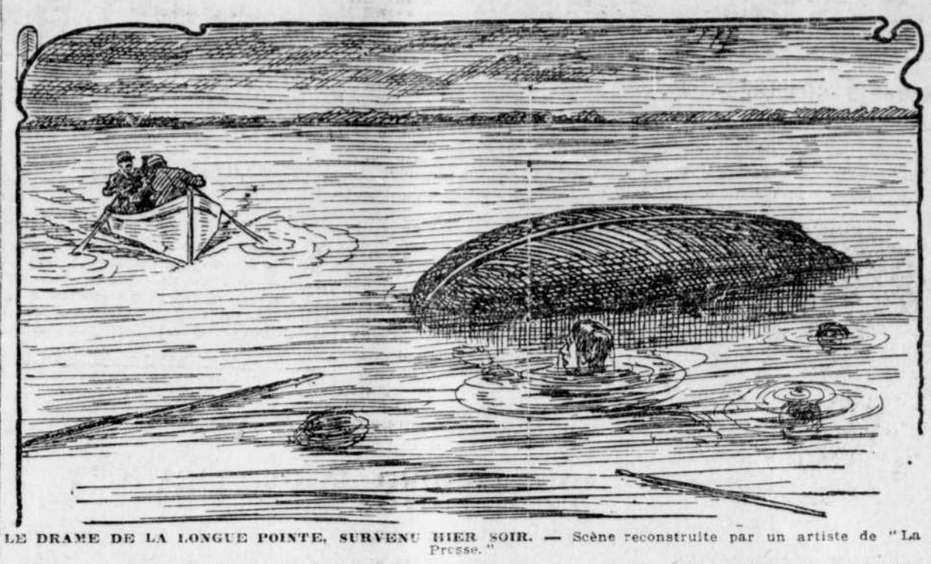

LE DRAME DE LA LONGUE POINTE, SURVENU HIER SOIR. — Scène reconstruite par un artiste de "La Presse."

Un nouveau drame de l'alcool s'est déroulé, hier soir, sur le fleuve, en face de la Longue-Pointe, au cours duquel deux jeunes gens ont perdu la vie, et un troisième a vu la mort de bien près.

La tragédie est survenue au retour d'une excursion à l'Ile Grosbois, où les trois compagnons avaient passé l'après-midi à faire la noce.

Les deux victimes sont Albert Goyette, âgé de 24 ans, en pension au No 12 rue St Félix, et Arthur Côté, âgé de 19 ans, domicilié au No 8 rue Frontenac. Alfred Foucault, âgé de 18 ans, domicilié avec sa mère et sa jeune soeur au No 12 rue Saint-Félix, qui les accompagnait a été sauvé, au dernier moment, par Roger Aubertin, gardien de nuit de la drague No 1, et Chs. Connely de la drague No 6, de la Commission du Port.

L'accident est survenu sur le fleuve, vis-à-vis les usines de la "Locomotive and Machine Company's Works", à la Longue-Pointe.

Arthur Côté, l'un des noyés.

M. Roger Aubertin qui a sauvé le jeune Alfred Foucault, hier soir à la Longue-Pointe.

Les trois jeunes gens occupaient une chaloupe qu'ils avaient louée de M. Zotique Guilbault, chaloupier, au cours de l'après-midi.

Vers sept heures et demie, ils revenaient tous trois de leur excursion, un peu

EN ETAT D'EBRIETE

lorsque, parvenu à l'endroit indiqué plus haut, la chicane s'éleva entre eux. Goyette dormait en arrière de la chaloupe, et ses deux compagnons commencèrent à le taquiner en lui envoyant de l'eau avec leurs mains.

Goyette s'éveilla et les menaça. La dispute commença, et Foucault reçut des

COUPS DE RAMES

sur le front. Mais ce qui fut plus malheureux, la chaloupe chavira précipitant les trois occupants à l'eau.

Attiré par les cris, MM. Aubertin et Connely s'élancèrent dans une embarcation à leur secours, et ne purent sauvé que le jeune Foucault qui faisait des efforts désespérés à la surface de l'eau. Les deux autres étaient disparus sous l'eau.

Le chef de police Jubinville arrêta Foucault, pour le laisser ensuite en liberté lorsqu'il eut repris ses sens. Foucault retourna chez lui vers minuit.

M. Aubertin est d'opinion que tous trois auraient pu être sauvés s'ils avaient appelé au secours, en tombant à l'eau.

M. Zotique Guilbault a fait des recherches, cet avant-midi, pour repêcher les cadavres.

A. Goyette, l'une des victimes, travaillait ces jours derniers dans un étal de boucher, rue Demontigny; mais il avait abandonné le travail, hier matin. Lui et ses deux compagnons étaient parfaitement bien connus de M. Zotique Guilbault.

Le jeune Fred. Goyette, l'une des victimes de la tragédie d'hier soir, à la Longue Pointe.

UNE PLAINTE ETRANGE

Un allemand accuse une voisine d'inciter sa fillette au vol et de l'avoir entièrement soustrait à l'autorité paternelle.

Un nommé Georges Frednieck, un allemand, qui habite au No 1543, 1ère avenue, Rosemount, est venu au greffe de la cour de police ce matin pour déposer une plainte contre une voisine qu'il accuse de vol et de séduction.

Frednieck, et ses deux enfants, un garçon et une fillette, âgés respectivement de treize et quatorze ans, demeurent au pays depuis quatre ans. Sa seconde femme a déserté le toit conjugal pour aller vivre avec un autre individu.

Le père et le fils travaillent au compte du Pacifique comme charretiers, pendant que la fillette fait le ménage de la maison.

Selon la déclaration du plaignant, qui est carroborée par le témoignage d'une voisine, la fillette subit depuis quelque temps l'influence pernicieuse d'une femme qui a réussi à aliéner dans l'esprit de la jeune fille, l'amour de ses parents.

La conséquence a été que depuis un mois, la fillette s'empare de tous les aliments et même d'objets précieux, dans la maison de son père et les remet à cette femme dont elle subit l'ascendant.

Hier soir, la fillette disparaissait du foyer et le père apprenait qu'elle s'était réfugiée chez la femme en question.

Comme elle n'était pas encore revenue ce matin, le père a décidé de prendre des procédures criminelles contre elle.

LES VOLEURS A SAINT-LOUIS

Les méfaits des cambrioleurs se multiplient à Saint-Louis.

Pendant la nuit dernière ils ont pénétré avec effraction chez M. E. Morin, coin des rues Saint-Laurent et Saint-Viateur et ont volé des cigares et cigarettes pour une valeur de $30.

Des cambrioleurs ont aussi pénétré chez M. Swift, coin des rues Fairmount et Waverley, en brisant un soupirail, mais ils ont été mis en fuite par M. Swift lui-même, qui avait été éveillé.

Au coin des rues Saint-Viateur et Clark plusieurs tentatives du même genre ont été faites sans succès.

Au moulin à farine, sis au coin de la rue Van Horne,ils ont pénétré par une fenêtre et après avoir brisé la combinaison du coffre-fort, les voleurs ont dû se retirer sans succès.

MENUS FAITS

Il y a une énorme quantité de fret sur les quais. Des centaines de barges apportent ici des cargaisons considérables de sable, de bois de charpente et de briques, et trois navires chargés de mélasse sont arrivés de Barbades, depuis quelques jours. Cette dernière cargaison donne beaucoup de travail aux douaniers. Il faut laisser reposer plusieurs jours avant de jauger la mélasse, et les quais s'encombrent.

Le capitaine McNicholl, du "Victorian", ligne Allan, a envoyé un marconigramme à ses chefs, annonçant que le navire était à cent cinquante milles à l'est de Cap Race, ce matin, à huit heures. Pendant la traversée, le turbinier a maintenu une moyenne de plus de dix-huit noeuds à l'heure. Parti de Liverpool vendredi dernier, à 7 heures du soir, il fut retardé huit heures dans la Manche. Jusqu'à midi, samedi, il parcourut 170 noeuds ; dimanche, 434 ; lundi, 426 ; mardi, 442.

Le "Corinthian" quitte le port demain, avec 129 passagers de cabine.

Le "Tunisian" quittera le port vendredi, avec toutes les cabines remplies.

M. F. W. Cowie, ingénieur de la commission du port, a placé deux équipes, nuit et jour, pour hâter le nettoyage des quais. Actuellement, on constate un grand changement dans l'entretien du port, tout à l'avantage de 1907.

A venir jusqu'aujourd'hui, 145 navires océaniques sont entrés dans le port de Montréal, l'an dernier, à la même date, 185 paquebots avaient visité notre port. La navigation a été retardée par les glaces du golfe cette année.

Mme Joseph Laplante a pris ce matin un permis pour la construction de quatre logements et un magasin, rue Sainte-Catherine, près de la rue Dufresne ; valeur $12,000.

Elzéar Riendeau, accusé de voies de fait sur la personne d'un nommé Desève, sur la rue Roy, le 6 de juin courant, a été condamné ce matin à $5 d'amende et aux frais. Son fils a été condamné à $15 pour la même offense, aggravée par l'absence de toute provocation et de toute excuse valable.

RUADE FUNESTE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Saint-Eustache, 12 — M. Stanislas Lecavalier, père du Dr A. E. Lecavalier, a failli se faire tuer par son cheval. Il porte, entre autres, une large blessure à une jambe. Nous espérons que M. Lecavalier se rétablira bientôt, s'il ne survient pas de complications.

POUR LA LOI DES AUBAINS

M. FRANCQ VEUT QU'ELLE SOIT RESPECTEE ET IL INTENTE DES ACTIONS AU MONTANT DE $7,000.

M. Gustave Francq, le président du comité provincial du congrès des métiers et du travail du Canada, a pris ce matin sept actions au montant de $1,000 chacune contre la Dominion and Foundry Car Co., en recouvrement d'amende pour infraction par cette compagnie, de la loi des aubains.

UNE LOURDE PERTE POUR LES LETTRES

M. CLOVIS HUGUES, POETE ET PUBLICISTE, EST MORT HIER, A PARIS.

M. Clovis Hugues, décédé à Paris.

Paris, 12. — M. Clovis Hugues, poète et publiciste, est mort hier. Il souffrait de l'asthme.

IL MEURT LOIN DU FOYER

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Québec, Qué., 12 — John Warren, un rat de cale arrivé ici sur le steamer "Montfort", du "C. P. R.", est mort hier, à l'Hôtel-Dieu. Warren fut arrêté à bord du steamer, le 3 juin, à son arrivée, par le détective Patry, et fut conduit à la prison de Québec. Il tomba malade à la prison. Sa maladie empira et son cas devint tellement sérieux qu'il fut transporté à l'Hotel-Dieu, où il est mort hier. La cause de sa mort est la consomption. Ses funérailles ont lieu à 3 heures cet après-midi, aux frais de la compagnie du Pacifique, qui a donné des ordres à cet effet.

Thomas Hutchings, accusé d'avoir maltraité son fils, Charley, âgé de 15 ans, en le frappant avec une canne, a été acquitté par M. le magistrat Piché, siégeant en cour de police, ce matin.

CONSEQUENCE DESASTREUSE

L'Association des Assureurs diminuera le nombre de ses risques dans le quartier des affaires.

$3,000,000 DE PERTES

Elle les attribue aux installations électriques défectueuses et aux fils qui couvrent nos rues.

RECOMMANDATION

L'Association des Assureurs a décidé de diminuer le nombre des risques que les compagnies prendront dorénavant dans le district des affaires.

Une lettre sera envoyée à ce sujet au conseil, lundi prochain.

Les Assureurs déclarent qu'ils ont raison de croire que les incendies nombreux et importants des premiers six mois de cette année sont dus aux installations électriques défectueuses et que les fils aériens sont pour beaucoup dans le peu de succès que les pompiers ont eu. Pendant ces six mois, les pertes ont été de plus de $3,000,000, ce qui donne $7 par tête de toute la population de Montréal.

"Malgré les taux élevés d'assurance, dit la lettre, dans le district des affaires, il est excessivement difficile pour les compagnies d'assurance de faire des affaires profitables. Et il sera, en conséquence, nécessaire de diminuer le nombre des risques dans ce district."

L'Association avait nommé, comme experts électriciens, M. l'abbé Choquette, du Séminaire de Saint-Hyacinthe, M. Robert Ross, de Montréal, et M. James Cole, de Boston, tous les trois reconnus comme autorités dans ces questions d'installations de fils électriques.

Leur rapport confirme l'impression qu'a l'Association du grand danger qu'apporte les fils électriques aériens.

En conséquence, l'Association prie le conseil d'adopter de promptes mesures pour que ces fils soient tous mis sous terre. Elle déclare aussi qu'elle a déjà demandé que ces fils fussent mis sous terre. La ville a le pouvoir de le faire, d'après l'acte adopté à la dernière session de la législature, à condition qu'elle obtienne le vote de la majorité du quartier, où elle se propose d'enfouir les fils, pour l'adoption du règlement de l'emprunt nécessaire.

MORT DE M. JAMES DAWES

M. James P. Dawes, de Lachine, le brasseur bien connu, est décédé hier soir.

Il était né le 17 juillet 1843, du mariage de James Dawes à Mlle Mary Leishman. Il alla aux écoles de Montréal, puis entra dans la brasserie de son père. Doué d'un sens profond des affaires, il ne tarda pas à se faire remarquer et donna une grande importance à son commerce.

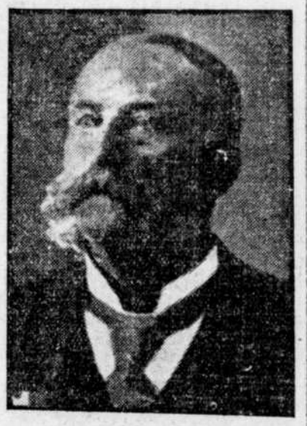

Feu M. James Dawes.

M. Dawes était directeur de la banque des marchands du Canada, vice-président de la "Dominion Bridge Co." de la Cie de l'Hôtel Windsor; président de la commission des barrières de Dorval, directeur de la compagnie d'assurance Alliance, membre des clubs Mont-Royal, St James, Forest and Stream, du club de golfe de Montréal, du St-Lawrence Yacht Club, du "Montreal Hunt". Il était aussi membre à vie du club Manhattan, de New-York. Dans le monde du sport, c'était une figure remarquable.

UN MATELOT SE NOIE

Un matelot du "Dominion", de la ligne Dominion, s'est noyé hier soir, à six heures et demie, près du navire, en se baignant. Une crampe le saisit et le réduisit momentanément à l'impuissance. Il coula et ne put revenir à la surface. Malgré toutes les tentatives qu'on fit pour le sauver, on ne put réussir. On ne croit pas pouvoir retrouver le cadavre avant que le paquebot ait quitté le quai Alexandra. Le matelot s'appelait Bridge, et venait de Liverpool. Il était âgé de dix-huit ans.

CAUSE REGLEE A L'AMIABLE

Dans une cause en dommages pour injures verbales entre Dame Aurore Laurin et Joseph Duclos, les parties en sont venues à une entente à l'amiable en faveur de la demanderesse.

Mtres Dorais, Dorais et Bessette représentaient Mme Laurin.

DISTINGUE VISITEUR

M. W. M. Hughes, député de l'ouest de Sydney au parlement de l'Australie, était hier de passage à Montréal en route pour Toronto, l'Ouest Canadien, et Vancouver d'où il s'embarquera pour retourner dans son pays.

M. Hughes a été ministre des affaires étrangères dans le Cabinet Barton. Il a agi comme président de la Commission Royale de Navigation qui vient de siéger à Londres, en qualité de délégué de l'Australie à la Conférence Impériale sur la Navigation.

D'UNE PIERRE DEUX COUPS

Restaurant pillé deux fois par les cambrioleurs en un mois.

DES SOUPCONS

La propriétaire met les limiers sur les traces d'un jeune vaurien recherché depuis deux semaines,

POUR UN AUTRE VOL

Le restaurant "Star Dining Room", tenu par Mme Napoléon Presseault, au No 24, rue Craig ouest, a été pour la deuxième fois en un mois, enfoncé la nuit dernière.

Les voleurs ont pénétré dans la place en brisant un carreau de fenêtre, en arrière de l'établissement.

Après avoir fait main basse sur une trentaine de dollars de cigares et cigarettes, ils brisèrent le gazomètre et s'emparèrent du contenu.

Mme Presseult s'est rendue à la Sûreté ce matin et elle a déclaré que ses soupçons se portaient sur un jeune employé qui brillait par son absence ce matin, au restaurant.

En exhibant aux limiers la photographie, de celui qu'elle soupçonnait, les agents reconnurent un jeune garçon qu'ils recherchaient au sujet d'un vol commis rue Sherbrooke, il y a deux semaines.

L'incorrigible sera probablement arrêté ce soir.

UNE VICTIME DU TRAMWAY

UN INCONNU TROUVE UNE FIN TRAGIQUE RUE DU PARC LAFONTAINE, LA NUIT DERNIERE.

La police du poste No 14 a fait rapport que vers 2.50 heures, ce matin, le tramway 768, de la ligne Amherst, avait tué un inconnu, rue du Parc Lafontaine, angle de la rue Duluth.

Le cadavre a été transporté à la morgue.

Ses habits et ses chaussures indiquent que c'est un ouvrier. C'est un homme robuste, âgé d'une quarantaine d'années, semble-t-il. Les employés de la maison Dumaine ont trouvé sur lui un scapulaire, une pipe de bois, une blague et du tabac en feuilles. Il portait aussi un jonc en or, uni, avec trois pierres brunes enchassées. A l'intérieur sont gravées les lettres "J. L."

Ce matin, des constables du poste No 14 l'ont reconnu pour l'avoir rencontré, hier soir, sur la rue. Il était alors sous l'influence de la boisson et cherchait à vendre son jonc pour quelques sous.

ROD. McLEOD EST RECONNU

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sorel, 12 — Le corps du noyé que l'on a repêché dans le port ces jours derniers, a été identifié. Vu l'état du cadavre on a cru d'abord que c'était celui du jeune Lajoie, noyé accidentellement l'automne dernier, mais des officiers du "Wobun", actuellement dans notre port, ont reconnu le cadavre d'un des matelots de ce vaisseau, un nommé Rod McLeod, qui s'est noyé dans le Richelieu il y a une quinzaine de jours. Déjà les oreilles de l'infortuné marin avaient été rongées par les rats d'eau ou les poissons, et la peau des mains était complètement détachée. Les anciens compagnons de bord du noyé l'ont identifié au moyen des habits qu'il portait lors de l'accident, et d'une clef que l'on a retrouvé dans une de ses poches, laquelle appartient au St "Wobun".

McLeod était originaire de Bras d'Or, Cap Breton. Des instructions ont été données pour l'inhumation des restes de l'infortuné marin à Sorel.

AVIS AU INTERESSES

Le Revenu Provincial a décidé de prendre des procédures demain contre les personnes qui ne se sont pas encore procuré des licences pour leur commerce.

NAISSANCES

DUBOIS — A Maisonneuve, le 10 juin 1907, au No 554 rue Notre-Dame, l'épouse de M. Joseph Dubois, un fils, baptisé Joseph-Henri-Roger.

Parrain et marraine, M. et Mme Henri Latulippe.

ROBITAILLE — A L'Epiphanie, le 9 juin 1907, l'épouse de M. A. A. Robitaille, marchand de machines à coudres, une fille, baptisée Marie-Olivine-Alexandra.

Parrain et marraine, M. et Mme Honoré Papineau, grands-parents de l'enfant.

DECES

CHARRETTE — En cette ville, le 11 juin 1907, à l'âge de 32 ans, Joséphine Tremblay, épouse d'Hormidas Charrette.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 13 du courant.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 445 rue Saint-Ambroise, à 7½ heures, pour se rendre à l'église Sainte-Elisabeth de Portugal, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAGENAIS — En cette ville, le 11 juin, 1907, à l'âge de 16 ans, Henri, fils de Mme J. Dagenais.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 14 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de sa mère, 947 Saint-Denis, à 8 heures a.m., pour se rendre à l'église Saint-Jean-Baptiste et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister autre invitation. 186—2

GRAVEL — En cette ville, le 11 juin 1907, à l'âge de 87 ans, Delphine Berthiaume, épouse de feu Joseph Gravel.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 13 du courant.

Le convoi funèbre partira de la demeure de sa fille, No 12 avenue Mont Carmel, à 7½ heures, pour se rendre à l'église Saint-Denis, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SAVARD — En cette ville, le 11 juin 1907, à l'âge de 79 ans et 9 mois, Jacques Savard, époux de Lucie Gauthier.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 14 du courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 357 rue Workman, à 8.45 heures, pour se rendre à l'Asile Sainte-Cunégonde, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 186—2